

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14686 – 6 F

JEUDI 16 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La BERD à tâtons

DANS le monde des institutions financières internationales, dans celui des banques d'affaires, la BERD s'est aujourd'hui fait une place. Tout comme lors des assemblées du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, plus d'un millier de personnalités politiques, fonctionnaires, banquiers, responsables d'entreprise ont conflué les 13 et 14 avril vers Budapest. Au programme de la réunion, l'avenir de l'Europe centrale et orientale.

Derrière l'aspect brillant de la rencontre de Budapest, et le bilan, convenable, de sa première année d'existence, la BERD tâtonne encore. Attaqué ouvertement par certains gouvernements occidentaux, avec un peu plus de discrétion et de respect par les responsables d'Europe de l'Est, M. Attali ne sait pas encore quel cap il devra tenir pour atteindre le but lointain de la grande Europe, démocratique et prospère.

LA mission politique de la BERD, dont M. Attali est fier de déclarer qu'elle est unique pour un organisme monétaire international, est mouvante. Jusqu'où les soubresauts parlementaires à Moscou sont-ils tolérables pour les Occidentaux ? Comment obtenir des progrès de la démocratie et des droits de l'homme sans véritables moyens, dans une région en pleine révolution ? « Des minorités sont bafouées, des frontières disputées, des barbaries ressuscitées », rappelait le président de la banque dans son discours d'ouverture. Plusieurs actionnaires « prêteurs » de la BERD, comme le Maroc et la Turquie, ne peuvent d'ailleurs se vanter d'un bilan impeccable en matière de droits de l'homme.

Deuxième source de recherches, d'hésitations, les contours du « grand marché continental » rêvé par M. Attali sont encore très flous. Les représentants de l'Asie centrale étaient présents à Budapest. A terme, le Proche-Orient pourrait se révéler plus attirant, pour l'Azerbaïdjan ou l'Ouzbékistan, que l'Europe de l'Ouest.

AUX frontières occidentales, de nombreuses interrogations n'ont pas encore trouvé de réponse. M. Attali dénonce la politique agricole commune, qui a bénéficié de l'échec du « totalitarisme agricole » à l'Est. Pour que le grand marché existe, explique-t-il, il faut que l'Ouest ouvre ses frontières, et que l'Est accepte des restructurations massives, seules capables d'éviter le piège des excédents agricoles, sidérurgiques, ou textiles. Les deux objectifs sont encore lointains.

Troisième source d'hésitations, la nature même des interventions de la Banque. La BERD est pour l'instant spécialisée dans les opérations de financement du secteur privé, et doit y gagner de l'argent. Même en Hongrie, pionnier de la transformation en Europe centrale, les projets jugés « rentables » ne sont pas fréquents. Pourtant, du financement des télécommunications à celui du secteur financier, en passant pas l'énergie ou l'environnement, tous les secteurs sont considérés comme hautement prioritaires. Doit-on donner à la BERD les moyens de financer la fermeture ou la modernisation des centrales nucléaires de l'Est ? L'urgence et la rentabilité font rarement bon ménage.

Lire page 18 l'article de FRANÇOISE LAZARE

M 0147 - 0416 0 - 6,00 F

Embargo aérien et militaire

Les sanctions contre la Libye sont entrées en vigueur

Comme le prévoyait la résolution 748 de l'ONU, les sanctions contre la Libye sont entrées en vigueur, mercredi 15 avril. Elles comportent notamment un embargo aérien et militaire, ainsi qu'une réduction du personnel diplomatique libyen en poste à l'étranger. Le Conseil de sécurité a refusé d'accorder un nouveau délai à Tripoli, qui est sommé d'extrader les deux suspects dans l'attentat de Lockerbie. L'Egypte a empêché, mercredi matin, un avion des Libyan Arab Airlines de pénétrer dans son espace aérien.

Lire page 3 les articles de ALEXANDRE BUCCCIANTI, MICHEL DEURÉ et SERGE MARTI



Un tournant décisif de la guerre

Les rebelles afghans marchent sur Kaboul

Les forces hostiles au régime du président Najibullah sont entrées sans combat, mardi 14 avril, dans la ville de Charikar, à soixante-dix kilomètres au nord de Kaboul. Mercredi, le Jamiat-i-Islami du commandant Massoud a affirmé s'être emparé dans la nuit de la base aérienne de Bagram, clé de la défense de la capitale afghane, dont elle n'est qu'à 50 kilomètres.

Située au pied du versant sud des montagnes de l'Hindou Kouch, à 70 kilomètres au nord de Kaboul, la ville de Charikar est tombée sans combats, mardi 14 avril, aux mains d'adversaires du président Najibullah. Au Pakistan, le Jamiat-i-Islami, parti islamiste modéré regroupant principalement les Tadjiks, a annoncé que ce chef-lieu de la province de Parwan avait été pris par le commandant Ahmed Shah Massoud, descendu pour cette offensive cruciale de la vallée du Panshir, d'où il avait tenu tête, au début des années 80, à une demi-douzaine d'offensives de l'envahisseur soviétique.

Les moudjahidins du « lion du Panshir » ont également pris la ville de Jabal-u-Seraj. Deux garnisons proches, jusque-là favorables au régime, se sont rendues sans combats.

Les rebelles islamistes ont cerné, enfin, la grande base de Bagram, à 50 kilomètres de Kaboul, ultime « verrou » aérien de M. Najibullah avant la capitale, désormais totalement isolée du nord du pays. Ils ont même annoncé, mercredi matin, en avoir pris le contrôle la nuit dernière, indique l'agence France Presse.

J.-P. C.

Lire la suite page 5

Le conflit dans les ports

Une loi pour les dockers

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 15 avril, a adopté un projet de loi « modifiant le régime du travail dans les ports maritimes ».

Contrairement à ce qu'avaient pu laisser prévoir ses premiers propos, le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, appuyé par M. Bérégovoy, a décidé de ne pas tergiverser et d'enclencher sans délai la procédure parlementaire pour moderniser l'organisation de la manutention dans les ports. La tâche du gouvernement aura été facilitée par les travaux préparatoires accomplis par M. Jean-Yves Le Drian, prédécesseur de M. Josselin. Les pouvoirs publics savent que leur « offensive » déclenchera de vives protestations parmi les dockers mais ils sont prêts au « *dialogue social* » et aux « *ouvertures* », sous forme d'amendements.

Lire page 15 les articles de FRANÇOIS GROSRICHARD

Les protestations se multiplient après le non-lieu en faveur de Paul Touvier

La France du repli

par Thomas Ferenczi

Il n'y a rien de commun, apparemment, entre la controverse suscitée par le non-lieu rendu en faveur de Paul Touvier et celle qui vient de s'engager sur la construction de l'Europe à l'approche de la ratification des accords de Maastricht. Pourtant, chacun de ces deux événements ouvre un débat sur l'idée que l'on peut se faire de la France et de son avenir.

En refusant de traduire Paul Touvier devant une cour d'assises et en décidant de clore le dossier, sous réserve du pourvoi en cassation formé par le procureur général de Paris, les magistrats de la chambre d'accusation ont choisi de donner raison à ceux qui souhaitent que la France cesse de fouiller dans son passé, au risque d'y faire des découvertes désagréables. Ils ont jugé qu'il était temps de tourner la page et que, plutôt que de chercher à comprendre ce qui s'est passé chez nous il y a un demi-siècle, il valait mieux renoncer à approfondir la connaissance de ces années sombres.

Lire la suite page 8

Les réalités de la Milice

par Jean-Marc Théolleyre

On ne saura probablement jamais si, en faisant bénéficier d'un non-lieu l'ancien milicien Paul Touvier, les magistrats de la chambre d'accusation de Paris ont souhaité, vingt et un ans après Georges Pompidou, voir révolu ce « *temps où les Français ne s'aimaient pas* ».

Il n'est pas assuré, en tout cas, qu'il en soit ainsi, au vu des remous et des tollés entraînés par leur décision. Mais, après tout, comme le disait voici quelques mois un ministre de la République à propos de René Bousquet, ancien secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy – dont certains réclament qu'il soit jugé pour crimes contre l'humanité, – il peut y avoir d'autres moyens qu'un procès pour empêcher que s'oublient la politique de Vichy et les conséquences de sa collaboration avec l'Allemagne nazie, décidée, faut-il le rappeler, dès le mois d'octobre 1940 et sans cesse réaffirmée avec constance.

Lire la suite page 9

ARTS ◆ SPECTACLES

Les mirages de Séville

A quoi sert une exposition universelle en cette fin de siècle ? A célébrer une vieille utopie saint-simonienne – le progrès naît de la force de l'industrie ? A présenter les technologies de demain ? A promouvoir la grande foire commerciale de notre modernité finissante ? Après Bruxelles 1958, Montréal 1967 et Osaka 1970, Séville 1992 se veut, sur le thème des découvertes, un événement majeur sur le plan de la communication.

L'île de la Cartuja qui accueille 111 pays, 21 organisations internationales, et une trentaine de sociétés multinationales, est d'abord un vaste plateau de télévision. Sur cette *agora cathodique*, l'image l'emportera sans doute sur la réalité et la fête tiendra lieu d'espérance.

Mais une exposition universelle c'est aussi le reflet d'une époque. Celle-ci autant qu'une autre. Une promenade à travers les pavillons permet de visualiser les préoccupations de la planète aujourd'hui hantée par ses contradictions, écologie-technologie, nature-culture. Expo'92, c'est enfin l'occasion pour l'Espagne de prouver sa vitalité économique et de parachever son intégration européenne.

Lire notre dossier pages 25 à 36

La sélection de la semaine, foliotée de I à IV, est au centre du cahier.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

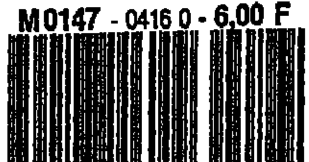
Pagaille au rectorat de Paris

Un rapport confidentiel de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale dresse un constat « *catastrophique* » sur le fonctionnement des services du rectorat de Paris et, en particulier, de la division chargée de la gestion des traitements des enseignants.

Dossiers oubliés, perdus, ou même jetés, retards de plusieurs mois, voire de plusieurs années, bricolage courtelinesque de l'organisation, absentéisme des personnels, « *dilution des responsabilités* » et « *fautes professionnelles inexcusables* ».

page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Médecine

La révolution thérapeutique

par Jean Hamburger

***Le Monde* et la Cité des sciences et de l'industrie organisent le 15 et 16 avril, dans le centre des congrès de La Villette, à Paris, un colloque sur *« La santé des citoyens et les réalités de la médecine »*. Nous avions demandé au professeur Jean Hamburger, de l'Académie française, président de l'Académie des sciences qui, on le sait, est décédé le 1er février, d'intervenir au cours de cette manifestation. Son épouse a eu l'amabilité de nous transmettre le texte qui avait été rédigé à cette occasion et qu'on lira ci-dessous.**

C'EST bien de révolution qu'il s'agit. Révolution, c'est-à-dire rupture. Rupture avec un passé thérapeutique millénaire : non seulement le praticien a pour la première fois le pouvoir de changer le destin du malade menacé de mort, mais l'esprit même de l'action thérapeutique a subi une évolution profonde. Or les règles fondamentales du jeu sont restés les mêmes. Le *primum non nocere* est demeuré impératif, alors que bien peu de traitements efficaces sont tout à fait inoffensifs ; la rigueur morale reste maîtresse de la décision, alors que l'action s'exerce aujourd'hui jusque dans des domaines où la morale est floue ; la tâche du médecin est d'aider autant que de guérir, alors que la machinerie thérapeutique qui s'interpose désormais entre le malade et son médecin risque d'altérer la relation affective qui doit les unir. De cet affrontement entre la mission éternelle de la médecine et la brusque métamorphose de ses moyens d'agir naissent des difficultés nouvelles, et parfois d'insolubles dilemmes qu'il faut pourtant résoudre.

Comment décrire l'explosion des pouvoirs de la thérapeutique ? En trente ans, plus de cent médicaments et techniques nouvelles ont été mis à la disposition du praticien. Des antibiotiques multiples et puissants peuvent maîtriser des états infectieux qui, hier encore, étaient sans recours. Des hormones humaines, fabriquées par des êtres monocellulaires, ont succédé aux hormones animales. La maîtrise de la fécondité a été obtenue à la fois par les méthodes anticonceptionnelles et, à l'inverse, par les méthodes de procréation *in vitro*. Les antidépresseurs ont fait des miracles, tandis que d'autres médicaments psychotropes mineurs, dits tranquillisants, inondaient le marché. On possède maintenant des traitements puissants contre l'hyperlipémie, les calculs biliaires, les calculs rénaux, les arythmies, les leucémies, les proliférations cancéreuses et bien d'autres situations pathologiques.

Les chirurgiens ouvrent les cœurs et les réparent. L'immunologie a découvert l'immunomodulation, qui permet aussi bien de stimuler les défenses de l'organisme que de les déprimer, et le rêve de réaliser des transplantations d'organes a enfin abouti. Les généticiens ont créé l'ingénierie génétique et ouvert le chapitre de la thérapie génique. Les chercheurs sur les greffes ont permis de définir une carte d'identité biologique, qui transforme notre conception de la prévention des maladies. Le traitement de l'urémie a donné le coup d'envoi du chapitre des organes artificiels. La synthèse de médicaments nouveaux est sur le point de passer de l'empirisme total à la conception intelligente, grâce à la représentation des molécules actives en trois dimensions et à la définition des sites sensibles. Il me semble que je pourrais continuer indéfiniment la liste de ces métamorphoses.

Le progrès est admirable. Mais il faut bien apercevoir qu'il bouscule profondément les conditions mêmes du geste thérapeutique. La médecine ne peut plus être ce qu'elle était. Quel que soit notre attachement aux formes traditionnelles de l'action médicale, les événements nous contraignent aujourd'hui à revoir les règles du jeu. La *révolution thérapeutique* doit obligatoirement engendrer une révolution dans l'organisation de la médecine, dans l'enseignement de la médecine, dans l'esprit même de son exercice.

Autre organisation

L'incroyable développement des moyens thérapeutiques ne permet plus au praticien de connaître dans le détail et d'inscrire dans sa mémoire la totalité de ce qu'il devrait savoir pour traiter au mieux les malades qui se confient à lui. J'ai compté que le marché français offrait maintenant 173 préparations d'antibiotiques divers, 54 variétés de chimiothérapie antitumorale, 23 antiarythmiques différents, 112 préparations de corticoïdes, 124 produits analgésiques, et ainsi de suite. Cette invasion bénéfique et précieuse m'amène à penser qu'il faut pousser l'audace jusqu'à concevoir une organisation différente de l'activité médicale. J'ai plaidé, sans aucun succès jusqu'à présent, pour deux changements importants.

Le premier changement que je me permets de suggérer est la création d'un réseau d'information permanent au service de tous les médecins de notre pays. A l'époque du Minitel et du développement des moyens de télécommunication, il devrait être possible de réaliser un tel dispositif. La loi confie aujourd'hui à l'hôpital universitaire trois missions : les soins, l'enseignement, la recherche. Je voudrais qu'une quatrième mission lui fût conférée, avec la création de centres d'information, auxquels chaque médecin pourrait s'adresser. Quelques médecins hospitaliers et universitaires devraient être responsables de tels centres, et ces centres devraient former un réseau où seraient engrangés et constamment mis à jour les renseignements diagnostiques et thérapeutiques dont chaque médecin peut avoir à tout moment besoin. De nombreuses banques de données et d'expertise existent déjà dans tel ou tel chapitre de la médecine. Il faudrait maintenant une banque centrale pour l'ensemble des problèmes thérapeutiques. Puisque la mémoire des hommes est aujourd'hui submergée, il faut l'aider par les moyens illimités de la mémoire informatique.

Un second changement pourrait répondre, à mes yeux, au désir de rompre la solitude du praticien, seul en face de décisions de plus en plus difficiles. Les médecins hospitaliers connaissent l'immense apaisement que leur apporte l'appui de l'équipe qui les entoure à chaque décision difficile. Comment créer pour le praticien isolé un semblable réseau d'assistance décisionnelle, sans peser cependant le moins du monde sur sa liberté de prescription ? Je crois qu'une des conditions de réussite, pour un tel dessein, est d'améliorer les rapports entre les praticiens et l'hôpital, et particulièrement l'hôpital universitaire. J'imagine, au centre de l'hôpital de demain, un service général d'un nouveau genre, service entouré de la couronne des services spécialisés. Dans ce nouveau type de service hospitalier central de médecine générale, non seulement les praticiens seraient admis, mais toutes les décisions seraient prises en commun par les médecins hospitaliers et par le médecin personnel du patient.

Il s'agit de faire disparaître l'aversion des praticiens pour ce qu'ils nomment avec mépris l'hospitalocentrisme. Il s'agit de donner au praticien, chaque fois que le cas est sérieux et le choix thérapeutique malaisé, le même appui que celui dont bénéficient les médecins hospitaliers. Il s'agit de détruire le complexe d'infériorité que ressent trop souvent le praticien dans ses relations avec l'hôpital universitaire, lequel fut au reste l'*alma mater* où il a appris son métier. Il est inutile de dire que ces services d'un nouveau genre devraient inventer un nouveau style. D'ailleurs, il me semble que la médecine générale elle-même doit être réinventée à la lumière du progrès actuel de la puissance thérapeutique : le problème inédit, le problème crucial aujourd'hui, celui auquel le praticien est sans cesse confronté, c'est, sur cent malades, de trouver la juste frontière entre ceux, les plus nombreux, dont le généraliste peut prendre à lui seul la responsabilité et les quelques autres cas où il est dangereux de ne pas avoir l'avis du spécialiste.

Autre démarche

C'est presque un nouveau métier, qui n'existait pas il y a trente ans. C'est une nouvelle discipline dont les règles devront être mises au point par les chefs de service des unités hospitalières de médecine générale. Et je conçois mal que les praticiens, s'ils ne se sentent pas un peu chez eux dans ces unités d'un genre nouveau, puissent se familiariser avec cette discipline nouvelle.

Je n'ai jusqu'à présent parlé que de la métamorphose des moyens de traitement. Un autre changement profond s'est produit, sans que nous en ayons toujours claire conscience. Il s'agit d'un changement dans les *principes mêmes de l'action thérapeutique*, au moins dans les situations aiguës et graves. L'enseignement traditionnel énonçait que l'intervention du médecin n'était vraiment agissante que s'il pouvait supprimer la cause de la maladie. La seule tactique pour guérir un empoisonnement était d'administrer l'antidote. Et, dans une infection, les seuls remèdes réellement efficaces étaient ceux qui s'attaquaient au germe responsable, par exemple en usant des antibiotiques. Ce fut, me semble-t-il, une autre révolution le jour où l'on s'aperçut que le traitement des *conséquences*, et non des causes, de la maladie pouvait jouer un rôle essentiel dans la guérison d'une affection sévère.

Cette histoire commença avec la naissance du concept de réanimation médicale. Je plaide coupable pour avoir proposé ce terme dans les années 50, sans me rendre compte qu'il risquait de créer une confusion avec les méthodes de ressuscitation d'un homme en état de mort apparente. La réanimation médicale n'est nullement l'art de faire revenir à lui un malade évanoui. Elle consiste, pendant toute la période critique d'une maladie aiguë, à prendre le contrôle du milieu intérieur, que l'organisme malade ne maîtrise plus. Il s'agit de suivre, et de corriger éventuellement sans délai, les teneurs et concentrations du sodium, du chlore, du potassium, des bicarbonates, de l'ion hydrogène, du magnésium, du calcium, des corps azotés, ainsi que l'oxygénation corporelle, l'équilibre cardio-vasculaire et l'équilibre des facteurs de coagulation sanguine. Voici un malade dont un traumatisme, ou une infection, ou une agression toxique, a suspendu pendant huit ou dix jours le fonctionnement rénal. Au début de ce siècle, il était à coup sûr condamné à une mort certaine. Aujourd'hui, alors même qu'on ne peut rien contre la cause de cette anurie, la seule correction de ses conséquences permettra la guérison. Chacun sait comment les unités de réanimation médicale se sont développés dans tous les hôpitaux de tous les pays du monde. Mais ce n'est point là mon propos. Ce que je voudrais montrer, c'est que la thérapeutique tout entière s'est trouvée changée par l'apparition de ce concept.

Dans les services de cardiologie, de gastro-entérologie, de néphrologie, de pneumologie, on ne cesse de faire aujourd'hui de la réanimation médicale sans le dire, un peu comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. La thérapeutique de toute situation grave comporte maintenant, d'impérative façon, la surveillance méthodique des conséquences de la maladie sur les équilibres internes du corps. Et l'on peut affirmer que cette novation a considérablement amélioré les résultats de la thérapeutique, dans toutes les branches de la médecine.

Autre tempête dans la démarche thérapeutique : la montée des pouvoirs a multiplié les problèmes moraux. Pauvre de moyens d'action, le médecin d'autrefois n'avait, par là même, que des responsabilités à sa mesure. Il n'avait pas besoin de ce « supplément d'âme » que réclame aujourd'hui un formidable accroissement de puissance.

Question d'éthique

Première famille de décisions difficiles : la maladie est grave, mais le traitement curateur n'est pas inoffensif. Il s'agit de peser le risque thérapeutique et les risques d'évolution spontanée. Voici un patient qui ne peut être guéri que par une intervention chirurgicale ; si on ne l'opère pas, il n'a guère de chances de survivre ; mais il est si faible que l'intervention a une chance sur deux de le tuer. Faut-il opérer ? Voici un autre malade atteint d'une de ces infections très graves dues à des champignons microscopiques, telles que certaines candidoses généralisées, des histoplasmoses, des cryptococcoses, des blastomycoces et autres mycoses diverses. Le seul traitement actif, capable de sauver ces malades en danger de mort, est l'amphotéricine B, mais ce remède peut provoquer des chocs sévères, un arrêt du cœur, des convulsions, une gastro-entérite hémorragique, et surtout il attaque constamment les reins d'une façon parfois irréversible. On conçoit sans peine les problèmes moraux que son usage fait naître. Peu de médicaments sont aussi dangereux, mais presque aucun n'est indemne de quelque toxicité ; même quand les accidents que le traitement peut provoquer sont rares, ils ne peuvent manquer de hanter le médecin ; plus d'une fois, il souhaiterait que des règles morales universelles l'aident à prendre sa décision, mais la morale ne répond pas à ce genre d'interrogation.

Elle ne répond pas non plus quand la santé d'une femme enceinte est menacée par la poursuite de sa grossesse : avec quels poids et quelles mesures peut-on mettre en balance le désir de la mère d'avoir un enfant, la crainte qu'elle ne paye ce désir de sa vie et la mise à mort de l'enfant ?

Et que dire des problèmes éthiques que soulèvent aujourd'hui les nouveaux moyens de procréation artificielle, fécondation *in vitro*, mères dites de substitution, etc. ? Ou le don d'organe pour transplantation ? Ou les thérapeutiques prénatales ? Ou encore l'ingénierie génétique, modifiant le patrimoine héréditaire d'un être vivant ?

Dans tous ces cas difficiles, le malade doit assurément partager avec le médecin le poids de la décision. La tâche du médecin n'est pas de mener autocratiquement la démarche thérapeutique, mais bien de l'adapter aux désirs profonds du malade. Mais qui ne voit combien ces principes sont souvent d'application malaisée ? Les fondements généraux de l'éthique thérapeutique sont claires : défendre la santé et la vie du malade par tous les moyens aujourd'hui disponibles. Mais ces fondements montrent leur insuffisance quand il s'agit de les appliquer à ces éternels cas particuliers que crée chaque situation pathologique.

Politique

La dignité retrouvée

par Bernard Stasi

CEUX qui se trouvaient bien seuls, à l'automne 1983, à l'occasion des élections municipales partielles de Dreux, pour dire qu'il fallait, quel qu'en soit le prix, refuser toute alliance avec le Front national ; ceux qui, par la suite, ont été souvent considérés comme des gêneurs parce qu'ils avaient le mauvais goût de ne pas admettre certains arrangements, comment pourraient-ils, aujourd'hui, ne pas ressentir une profonde satisfaction ?

Il serait vain de se demander si le Front national aurait vu son influence s'accroître dans les mêmes proportions au cours de ces dernières années, si, dès son irruption sur la scène politique nationale, il y a près de dix ans, l'ensemble de l'opposition s'était ancrée dans une attitude de fermeté que nous étions quelques-uns à préconiser. Ce qui compte désormais, et dont il convient de se féliciter, c'est que, lors des deux dimanches électoraux des 22 et 29 mars, comme lors des élections pour la présidence des conseils régionaux, dans aucun canton, dans aucune région, en aucune circonstance, l'opposition ne s'est compromise avec le parti de M. Le Pen.

Peu d'observateurs avaient pronostiqué ce « sans faute ». Et les dirigeants socialistes qui dénonçaient à l'avance, en les appelant secrètement de leurs vœux, de scandaleuses collusions, doivent être aujourd'hui bien dépités de n'avoir pas la moindre occasion de pourfendre leurs adversaires en brandissant, avec indignation, l'étendard de la morale. Ces bons apôtres n'avaient pas prévu non plus que c'est dans les rangs de la majorité présidentielle, en Bourgogne comme en Lorraine, qu'ils allaient avoir à déplorer des attitudes « douteuses » vis-à-vis du Front national...

En retrouvant sa pleine dignité morale, que trop de prudences démagogiques, de compromissions tactiques et de complaisances idéologiques avaient écornée au cours de ces dernières années, l'opposition vient de remporter une double victoire.

Une victoire morale, tout d'abord, c'est-à-dire une victoire sur elle-même, sur certains de ses démons et sur certaines de ses tentations, qui lui permet de se trouver désormais en parfaite cohérence avec ses propres valeurs. Au nom de cette rigueur morale, elle peut condamner avec encore plus de vigueur que par le passé l'immoralité foncière des tentatives de rafistolage de l'union de la gauche auxquelles se livre, au nom du rassemblement des forces de progrès, un Parti socialiste paniqué par l'ampleur de sa défaite. Il faut, en vérité, pousser l'immoralité jusqu'au cynisme, ou pousser l'humour jusqu'au burlesque, pour oser attribuer le label de « force de progrès » à un Parti communiste tout étonné de recueillir encore 8 % des voix, alors que l'effondrement du communisme dans le monde révèle chaque jour davantage l'immensité des dégâts, humains et sociaux, économiques et écologiques, provoqués par les tenants de cette idéologie.

Une victoire politique de l'opposition

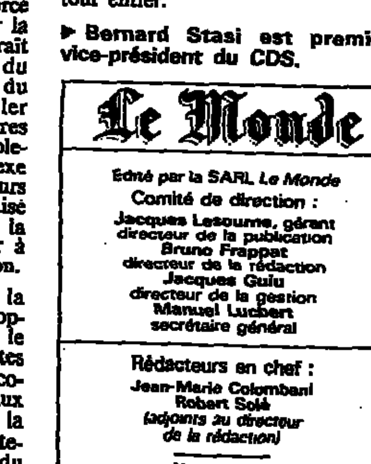
Victoire politique aussi, car aux yeux de nombreux Français qui pouvaient douter de la fermeté de l'opposition dans ce domaine, et qui hésitaient, par conséquent, à lui apporter leurs voix, celle-ci apparaît désormais comme la force politique la plus apte à contrer la montée en puissance, qui ne paraît plus désormais *irrésistible*, du Front national. La manœuvre du PS, qui prétendait rassembler autour de lui tous les adversaires des thèses lepénistes, a lamentablement échoué. Le légitime réflexe républicain contre certaines valeurs contraires à la conception française de l'identité nationale et de la dignité de l'homme doit jouer à l'avenir en faveur de l'opposition.

Victoire également dans la mesure où le durcissement de l'opposition à son égard a poussé le Front national à la faute. Les votes désordonnés, contradictoires, incohérents de ses conseillers régionaux à l'occasion des scrutins pour la présidence des régions ont décontenancé une partie des électeurs du Front national, en même temps qu'ils ont largement contribué à discréditer, aux yeux des Français, la représentation proportionnelle, dont le parti de M. Le Pen a pourtant impérativement besoin pour peser d'un poids plus lourd sur la vie politique nationale.

Si le score obtenu par l'UDF à l'occasion des élections cantonales et régionales ne signifie pas qu'une grande majorité de Français attend avec impatience que l'opposition prenne rapidement en main les destinées du pays, le nouveau crédit moral dont elle dispose désormais lui permettra d'obtenir un plus large succès lors des prochaines échéances électorales. Parce qu'elle n'a pas voulu perdre son âme lors des récentes élections locales, l'opposition a renforcé ses chances de gagner nettement les élections nationales à venir.

Qu'il me soit permis d'ajouter que les centristes, soupçonnés en permanence de faiblesse et d'indécision par certains de leurs partenaires, ont, par leur fermeté, par leur constance, par leur intransigeance concernant les relations avec le Front national, rendu un immense service à l'ensemble de l'opposition. Et sans doute au pays tout entier.

▶ Bernard Stasi est premier vice-président du CDS.



Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'entrée en vigueur de l'embargo décidé par l'ONU à l'encontre de la Libye

La Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute instance judiciaire des Nations unies, a refusé, mardi 14 avril, par onze voix contre cinq, de proposer des « mesures conservatoires » dans le différend qui oppose la Libye aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. Cette décision a précédé de quelques heures l'entrée en vigueur de la résolution 748 du Conseil de sécurité de l'ONU qui prévoit notamment un embargo aérien et militaire à l'encontre de Tripoli. Pour justifier sa décision complexe, qualifiée par le président George Bush de *« très bonne et de très importante »*, la CIJ se réfère à l'article 41 de son statut pour affirmer que *« les circonstances ne sont pas de nature à exiger l'exercice de son pouvoir d'indiquer des mesures conservatoires »*.

Volontairement coupée du monde, la Libye avait observé, mardi, un « deuil national » pour le sixième anniversaire du raid aérien américain sur Tripoli et Benghazi. Cette journée avait été marquée, dans la capitale, par des manifestations anti-occidentales au cours desquelles « l'Association des parents des victimes de l'agression », les écoliers, les lycéens et les « congrès populaires », unités de base du système politique libyen, ont dénoncé « l'injustice » de la résolution 748. Radio Tripoli et l'agence officielle JANA se sont fait l'écho de la *« colère »* des autochtones. *« Nous sommes prêts à retourner vivre sous nos tentes, comme nos ancêtres, plutôt que de sacrifier notre dignité et notre liberté »*, avait déclaré l'un d'eux.

La Libye qui avait espéré, jusqu'à la dernière minute, que le verdict de la CIJ lui serait favorable, a mal réagi au revers politico-juridique que lui ont infligé les juges de La Haye. De même, s'est-elle montrée apparemment très déçue de ne pas avoir pu obtenir, notamment grâce à l'entremise des pays arabes, un report des sanctions internationales.

Pour leur part, les pays membres de la CEE ont décidé, mardi, d'appliquer *« scrupuleusement »* les sanctions décidées par le Conseil de sécurité. Ils ont, à cet effet, édicté un règlement relatif à *« l'interdiction du trafic aérien avec la Libye et à l'embargo sur le matériel et les services aéronautiques »*, qui est entré en vigueur mercredi matin.

Au cours d'une conférence de presse réunie, mardi, à Istanbul, à l'issue de sa visite en Turquie, M. François Mitterrand s'est refusé à *« spéculer sur une évolution de la situation qui dépend de la Libye et pas de la France »*. Soulignant que *« la résolution votée par le Conseil de sécurité n'envisage pas de solution militaire »*, le chef de l'Etat a indiqué que *« la France respecte cette résolution dans ses strictes limites, ni plus ni moins »*.

Les mesures prévues par la résolution 748

Selon la résolution 748 adoptée le 31 mars par le Conseil de sécurité de l'ONU, tous les Etats doivent appliquer les sanctions à partir de mercredi 15 avril et les maintenir jusqu'à ce que le Conseil estime que la Libye a satisfait à ses demandes. Le Conseil doit réexaminer les mesures tous les 120 jours, voire plus tôt « si la situation le nécessite ».

• *Embargo aérien*

Tous les Etats doivent interdire leur territoire aux avions se rendant en Libye ou en revenant. Des exceptions seront faites pour les cas de vols approuvés par le Conseil, concernant des aides humanitaires d'urgence ou les pèlerinages à la Mecque. Est également interdite la vente de pièces détachées d'avions à la Libye, la réparation des appareils libyens et la fourniture de nouveaux contrats d'assurances. *Les Etats doivent* d'autre part fermer tous les bureaux des Libyan Arab Airlines.

• *Interdiction des ventes d'armes*

Tous les gouvernements doivent interdire la vente ou le transfert d'armes, y compris les munitions et les véhicules militaires. Les conseillers militaires étrangers doivent se retirer de Libye.

• *Réduction du personnel diplomatique*

Tous les Etats doivent *« réduire de manière significative »* le nombre de diplomates libyens dans les ambassades et les consulats, restreindre ou contrôler les déplacements du personnel restant. La résolution ne s'applique pas aux diplomates étrangers en poste en Libye.

Les sanctions ne seront levées que lorsque la Libye remettra aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne, pour qu'ils soient jugés, deux agents soupçonnés d'avoir placé une bombe à bord du Boeing de la Pan Am, qui a explosé en vol, en décembre 1988, au moment où il survolait la localité écossaise de Lockerbie, faisant 270 morts. La Libye doit également coopérer avec la France qui veut interroger quatre autres suspects dans l'affaire de l'attentat contre un avion d'UTA, qui avait explosé en vol, en septembre 1989, au-dessus du Niger, faisant 170 morts.

La Libye doit par ailleurs cesser *« toutes formes »* d'activité terroriste et le montrer par des *« actes concrets »*. Selon des diplomates occidentaux, cela signifie que la Libye doit fermer tous les camps d'entraînement de groupes considérés comme terroristes. Londres veut en outre des renseignements sur les armes qui auraient été fournies à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ainsi que des listes de membres de l'IRA qui ont été entraînés en Libye. La France recherche aussi l'extradition d'un Palestinien, appartenant au groupe Abou Nidal, présumé responsable de l'attentat contre le navire de croisière grec *City-of-Poros* en 1988 (neuf morts). – *(Reuter.)*

Le Conseil de sécurité a refusé un nouveau délai à Tripoli

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Les quinze membres du Conseil de sécurité se sont réunis, mardi 14 avril, à quelques heures de l'expiration de l'ultimatum adressé à la Libye pour que ce pays se conforme aux résolutions 731 et 748 lui enjoignant notamment de livrer ses deux ressortissants accusés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, qui sont à l'origine des deux textes, avaient préalablement indiqué aux représentants des pays membres du Mouvement des non-alignés – venus demander un report de l'échéance du 15 avril – que la proposition libyenne de remettre les deux suspects à Malte n'était pas conforme aux exigences des résolutions.

Au cours des consultations, le Maroc, qui, au sein du Conseil de sécurité, est le porte-parole des pays arabes, avait aussi plaidé en faveur d'un délai de grâce de vingt-quatre ou de quarante-huit heures avant l'entrée en vigueur des sanctions, de manière à rechercher un ultime compromis avec la Libye. Mais, aucun texte en ce sens ne lui ayant été soumis, le Conseil, actuellement présidé par le Zimbabwe, s'est séparé après moins d'une heure de discussions, dans un climat tendu, sans remettre en cause le calendrier prévu.

Conformément à la procédure adoptée à l'encontre de l'Irak, un comité des sanctions a été aussitôt constitué pour suivre l'affaire libyenne. Composé des quinze membres du Conseil et présidé par la Hongrie (les deux vice-présidences étant assurées par le Japon et le Venezuela), ce comité s'est réuni, mardi, pour la première fois, afin d'étudier en détail l'application des sanctions, notamment celle de l'embargo aérien. Celui-ci autorise néanmoins les vols à caractère humanitaire (y compris le déplacement des pèlerins se rendant à La Mecque) et l'évacuation des résidents étrangers, dont 10 000 Européens, travaillant pour la plupart dans le secteur pétrolier (parmi eux, environ 5 000 Britanniques, un millier d'Américains et 259 Français).

Pour le moment, les auteurs des deux résolutions se refusent à envisager d'autres formes d'action – embargo commercial, voire pétrolier – afin de contraindre Tripoli à se soumettre aux résolutions de l'ONU. Cependant certains commentateurs américains envisagent une réaction *« musclée »*. Se félicitant de la décision de la Cour internationale de justice qui a refusé de considérer les arguments libyens, M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, a simplement évoqué la possibilité de recourir à des *« sanctions additionnelles »*, dont il n'a pas voulu préciser la nature, au cas où la Libye persisterait dans son attitude actuelle.

SERGE MARTI



Le Caire a pris ses distances à l'égard du colonel Kadhafi

LE CAIRE

de notre correspondant

Comme il l'avait fait au mois d'août 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak, le président Hosni Moubarak a convoqué, mercredi 15 avril, une réunion du cabinet et des commissions parlementaires des affaires étrangères et de la défense pour, cette fois, exposer les efforts déployés par l'Egypte afin de tenter de résoudre la crise entre Tripoli et les pays occidentaux.

Le raïs avait récemment affirmé que *« la balle était dans le camp libyen et que c'était dorénavant à Tripoli de prendre la position qui s'imposait »*. Le quotidien officieux *Al Ahram* a donné des précisions supplémentaires sur la position du Caire en révélant que M. Moubarak avait *« clairement exposé la conjoncture »* au colonel Kadhafi, dimanche, lors d'une escale à Tripoli.

L'autobus au secours de l'avion

Ces clarifications consistaient, selon *Al Ahram*, à souligner que *« juste ou pas, la résolution du Conseil de sécurité est légale et doit être respectée par les pays arabes qui ne veulent pas subir eux-mêmes des sanctions »*. Le raïs avait rappelé à son interlocuteur *« le rôle prépondérant »* des Etats-Unis depuis la disparition de l'Union soviétique de la scène internationale, et indiqué que la crise de confiance entre la Libye et le reste du monde est due à sa versatilité, puisque *« ce que dit la Libye aujourd'hui est démenti le lendemain »*.

La presse officieuse qui, il y a quelques jours encore, soutenait les propositions libyennes de compromis, a, elle aussi, pris ses distances en vue de préparer l'opinion publique à l'application des sanctions. L'éditorialiste d'*Al Ahram* écrivait, mercredi, que, *« en politique, la raison dicte de se plier face à la tempête (...) et ceux qui conseillent à la Libye de défier le monde et de lui déclarer la guerre seront, comme les rats, les premiers à quitter le navire en cas de naufrage »*. Plus explicite, l'éditorialiste du quotidien *Al Goumhouria* a souligné que *« le président Bush deviendra un héros national en Libye, comme il l'a été au Koweït, car il débarrassera le peuple libyen de ce cauchemar qu'est Kadhafi. En effet, Kadhafi et ses complices ont martyrisé le peuple libyen bien plus que ne l'ont fait les occupants italiens »*.

En revanche, les journaux d'opposition ont condamné *« les sanctions injustes »* imposées à la Libye. L'hebdomadaire islamo-socialiste *Al Chaab* a ainsi dénoncé très violemment le *« défi occidental lancé aux peuples égyptien et arabe »*. Son rédacteur en chef a affirmé : *« Nous ne craignons pas leur terrorisme et nous ne sommes pas seuls dans notre confrontation avec l'Amérique »*.

Selon la presse officieuse, l'embargo aérien contre la Libye provoquera surtout une réduction du nombre de touristes libyens en Egypte, évalué à un million par *Al Goumhouria*. Mais, il ne devrait pas gêner les échanges commerciaux entre Le Caire et Tripoli – 500 millions de dollars depuis le mois de juillet – puisque 90 % des marchandises sont transportées par voie terrestre.

Il en va de même pour les Egyptiens – de cinq cent mille à deux millions d'expatriés en Libye – qui vont et viennent entre les deux pays. Ainsi, un accord vient d'être conclu entre Libyan Arab Airlines et Egyptair pour assurer par autobus des correspondances entre les vols domestiques égyptiens et libyens. Le voyageur qui voudra se rendre en Libye pourra donc emprunter Egyptair jusqu'à Marsa-Matrouh ou Solloum, de là prendre un bus qui le conduira à Tobrouk, puis un avion qui le déposera à Benghazi ou à Tripoli.

ALEXANDRE BUCCIANTI

La Tunisie redoute une escalade pouvant conduire à un blocus total

TUNIS

de notre correspondant

Depuis déjà quelques semaines, la Tunisie ne se faisait plus guère d'illusions sur les chances d'une *« solution pacifique »* qu'elle appelait de tous ses vœux, tant ses relations avec la Libye sont importantes (*le Monde* du 7 avril).

En principe, les sanctions imposées maintenant par les Nations unies ne devraient pas avoir, dans l'immédiat, de graves répercussions sur les nombreux échanges existant entre les deux pays. Pour le moment, à l'exception de la suppression de deux vols hebdomadaires de la compagnie nationale Tunis Air à destination de Tripoli, aucune disposition particulière n'a été prise. Les autorités affirment, néanmoins, être prêtes à toute éventualité au cas où l'unique poste-frontière terrestre, situé à Ras-Jedir, connaîtrait, dans les semaines à venir, une affluence inhabituelle. Les effectifs de la police et de la douane se verraient alors renforcés, et des moyens de transport jusqu'à l'aéroport de Djerba seraient mis à la disposition des voyageurs.

Au besoin, ces derniers pourraient aussi utiliser l'aéroport, plus éloigné, de Tozeur. Dans les milieux informés, on indique que des vols supplémentaires pourront même être organisés à la demande des pays désireux de rapatrier de Libye leurs ressortissants en transit en Tunisie. Pendant un temps, ce regain d'activité peut être profitable à la Tunisie. Mais, dans les milieux politiques, on se refuse à considérer cet aspect mercantile des choses pour ne retenir que les risques d'une escalade pouvant conduire jusqu'au blocus total du *« pays frère »*. C'est sans doute pourquoi le bureau politique du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, qui s'est réuni mardi 14 avril, a répété que seul *« un règlement pacifique est susceptible d'éviter toute détérioration pouvant compliquer davantage la situation et entraîner la région dans la spirale de la violence et de l'instabilité, et de préserver les intérêts vitaux directs des pays voisins de la Jamahiriya* [libyenne] *»*.

Si prompte à s'enflammer pour les causes arabes, l'opinion affiche, jusqu'à maintenant, une certaine indifférence. Le colonel Kadhafi n'est pas Saddam Hussein. Le Comité national de solidarité avec la Libye que les partis de l'opposition et quelques associations ont récemment créé, demeure dans l'expectative et envisage seulement une manifestation de soutien pour le 24 avril. En revanche, les populations du Sud, à l'arabisme plus engagé et dont une large partie des activités est orientée vers la Libye, paraissent plus sensibles aux événements.

MICHEL DEURÉ

Les exportations de pétrole risquent à terme d'être perturbées

Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a jusqu'ici décrété aucun embargo sur le pétrole libyen. Indirectement, pourtant, les sanctions internationales risquent de gêner à terme les exportations de brut, la source quasi unique de devises de Tripoli. En temps normal, des milliers de techniciens occidentaux – dont une majorité d'Italiens, de Britanniques et d'Américains – travaillent en effet sur les gisements de pétrole. Leur départ précipité, par crainte d'une aggravation de la crise, finirait par poser, de l'avis des experts, de sérieux problèmes pour le maintien de la production pétrolière libyenne, évaluée actuellement à 1,45 million de barils/jour par l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

En revanche, il semble bien que Tripoli a réussi à mettre en place au cours des dernières années un système lui permettant d'écouler directement sur les marchés une grande partie de son pétrole et de ses produits raffinés. Selon la revue spécialisée *Pétrostratégies*, ce système, dont le pivot est le groupe Oilinvest, présent notamment en Italie, en Allemagne et en Suisse, permet à la Libye de commercialiser 60 % de son brut et 80 % de ses produits raffinés.

Par mesure de rétorsion, la Libye pourrait à son tour décider de boycotter les pays consommateurs jugés trop « agressifs » à son égard. Dans ce cas de figure, la France, par exemple, pourrait se voir privée de 5 % de ses approvisionnements environ (4,1 millions de tonnes importées entre février 1991 et janvier 1992). Une telle mesure serait sans conséquence vu l'excédent de pétrole brut sur les marchés. D'ailleurs, après avoir montré quelques signes de raffermissement, les cours ont repris leur mouvement de baisse mardi 14 avril sur le marché à terme new-yorkais.

J.-P. T.

IRAN : M. Bazargan critique le déroulement des élections. – Ancien premier ministre de la République islamique d'Iran, M. Mehdi Bazargan a critiqué le déroulement des élections législatives de vendredi dernier, affirmant, mardi 14 avril, qu'elles n'avaient pas été *« libres, constitutionnelles et respectueuses des droits de l'homme »*. M. Bazargan dirigeant du Mouvement de libération d'Iran (MLI) qu'il a fondé en 1961, a également déclaré : *« Ce scrutin s'est déroulé dans un cadre illégal, inconstitutionnel, et l'opposition n'a pas pu s'y exprimer »*. – *(AFP.)*

IRAK

Les Occidentaux mettent en garde Bagdad contre un renforcement militaire près du Kurdistan

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont mis en garde, mardi 14 avril, l'Irak contre les *« sérieuses conséquences »* que risquent d'avoir le renforcement de ses moyens militaires dans le nord du pays, près du Kurdistan, a-t-on appris de sources informées à l'ONU. Les ambassadeurs aux Nations unies des trois pays ont entrepris une démarche commune en ce sens auprès de leur collègue irakien.

Washington, Paris et Londres s'inquiètent de la présence, au nord du 36e parallèle, de missiles, de puissants radars qui leur sont couplés et de personnels pour les servir. Ce parallèle délimite une zone interdite aux forces de Bagdad depuis la fin de la guerre du Golfe, afin de protéger les populations kurdes. L'aviation alliée, ont dit les ambassadeurs occidentaux, ne renoncera pas à ses survols du territoire irakien et n'acceptera aucune menace des forces gouvernementales. – *(AFP.)*

EUROPE

POLOGNE

..esa et le gouvernement s'affrontent sur le contrôle de l'armée

... différend qui oppose ...s plusieurs mois le prési...t Lech Walesa à son premier ...ministre, M. Jan Olszewski, à propos du contrôle des forces armées a tourné la semaine dernière à l'épreuve de force. Le ministre de la défense, M. Jan Parys, a proposé de démissionner après avoir lancé de rocambolesques accusations de *« conspiration contre la démocratie »* ; en visite officielle aux Etats-Unis, M. Olszewski s'est pour l'instant contenté de lui faire prendre deux semaines de *« vacances »*.

Il fallait bien que l'orage finît par éclater, tant l'atmosphère était lourde entre le président polonais et le gouvernement formé en décembre par M. Olszewski, cabinet dont M. Walesa n'a jamais caché qu'il aurait préféré le voir formé par un autre. Les tensions inévitablement issues de cette cohabitation à la polonaise, depuis les élections législatives d'octobre 1991, se sont en effet rapidement focalisées sur la défense et l'armée, domaines qui ressortent théoriquement à la fois de la compétence du chef de l'Etat, *« chef suprême des armées »*, et du gouvernement, sans que les textes définissent avec précision les attributions de l'un et de l'autre.

Le problème ne se posait pas tant que le président et le premier ministre avaient la même idée du rôle de l'armée et de son commandement, ce qui était le cas avec les prédécesseurs de M. Olszewski ; ceux-ci acceptaient que le portefeuille de la défense fût détenu par un homme déjà officier général sous l'ancien régime, le vice-amiral Kolodziejczyk, afin de ne pas perturber l'armée par des changements trop brutaux. N'avait-on pas, d'ailleurs, adjoint à l'amiral deux vice-ministres civils, MM. Onyszkiewicz et Komorowski, peu suspects de complaisance à l'égard des communistes ?

Mais les partis sur lesquels s'appuie M. Olszewski avaient fait campagne sur le thème de l'épuration des cadres de l'ancien régime. Le nouveau ministre de la défense fut donc naturellement un civil, M. Jan Parys, un homme de quarante et un ans, peu préparé à ce poste et qui commença par verser sans préavis au cadre de réserve l'amiral Kolodziejczyk, pourtant âgé seulement de cinquante-deux ans. Premier accroc : c'est par le journal télévisé du soir que le président Walesa apprit cette décision qui eut le don de *« l'irriter »*. Elle l'irrita d'autant plus que l'amiral, qui s'était montré un ministre très loyal, avait toute sa confiance.

Après une vaine tentative de conciliation, en janvier, les choses allèrent de mal en pis, et le Conseil de sécurité nationale, organe de la présidence, cessa d'être invité aux réunions de la direction du ministère de la défense. De plus en plus clairement, il s'agissait d'écarter Walesa et son entourage des affaires de défense.

La colère de M. Mazowiecki

Le président n'était pas au bout de ses surprises ni de ses irritations : les mois suivants, c'est à nouveau par la presse qu'il apprit la nomination de deux vice-ministres de la défense, dont le choix ne fut pas d'ailleurs sans provoquer quelques remous. L'un, Romuald Szeremetiew, chef du très nationaliste Parti de l'indépendance polonaise, fit valoir ses compétences en affirmant que *« la plupart des livres que j'ai à la maison sont sur l'armée »* ; l'une de ses grandes ambitions est de *« reconstruire l'industrie polonaise de la défense »*. L'autre, Radek Sikorski, est un jeune journaliste de vingt-neuf ans qui travaillait pour le groupe de presse anglo-saxon Murdoch et possède la double nationalité polonaise et britannique. Lorsque certains députés suggérèrent qu'il pourrait peut-être, vu ses nouvelles fonctions, renoncer à la nationalité britannique, M. Parys riposta que ce serait là *« un geste fort peu diplomatique »*. Le jeune Sikorski, dont l'expérience de la chose militaire consiste essentiellement en reportages aux côtés de la guérilla afghane, se mit néanmoins rapidement au travail, proposant par exemple de louer aux troupes de l'OTAN les vastes plaines polonaises comme terrains de manœuvres...

Pendant ce temps, le président Walesa, tout en reconnaissant que la nomination des vice-ministres ou des officiers supérieurs ne relevait pas de sa compétence, rongeait son frein, soulignant à l'occasion les dangers d'une épuration systématique des cadres de l'armée, car *« on ne transforme pas un deuxième classe en général en un an »*. La situation est d'autant plus délicate que le moral de l'armée polonaise n'est pas au plus haut en cette période de coupes budgétaires draconiennes. Fin mars, le président décide que la coupe est pleine et demande à M. Olszewski la démission de M. Parys – sans que cette requête soit rendue publique. Considérant alors qu'il n'a plus rien à perdre, M. Parys lance un énorme pavé dans la mare, invite les caméras de télévision à une réunion de l'état-major au cours de laquelle il accuse *« certains politiciens de séduire des officiers en leur promettant de l'avancement afin de les attirer dans des intrigues politiques »*.

Le ministre ne nomme personne, mais la presse devine aussitôt qu'il vise deux proches collaborateurs du président, dont Mieczyslaw Wachowski, l'ancien chauffeur de Lech Walesa. Le second tir d'artillerie est ensuite déclenché par le quotidien de droite *Nowy Swiat*, qui affirme que le cabinet présidentiel a élaboré en secret un plan visant à instaurer la loi martiale dans le pays. M. Walesa s'est, lundi 13 avril, sereinement expliqué sur cette affaire qui, dit-il, n'est pas spécialement secrète : l'élaboration de plans d'urgence fait partie des attributions normales d'un chef de l'Etat, *a fortiori* en période de grandes incertitudes sur la frontière orientale de la Pologne.

Il reste de ces divers épisodes un sérieux malaise qui ne renforce ni le président ni le gouvernement. En éloignant pendant deux semaines de *« vacances »* son ministre de la défense, probablement dans l'espoir que la tempête se calmerait d'ici là, M. Olszewski n'a rien résolu. Bien au contraire : il a réussi l'exploit de faire entrer M. Mazowiecki dans une colère noire, jeudi dernier, lorsque M. Parys a refusé de se présenter devant la commission parlementaire de la défense. Cela serait sans importance si MM. Mazowiecki et Olszewski n'étaient pas actuellement en pourparlers pour former un gouvernement de coalition.

SYLVIE KAUFFMANN

RUSSIE : la crise politique

Les députés ont voté une résolution de compromis

Après la tempête, l'accalmie : au lendemain de l'offre de démission du gouvernement, les députés du Congrès de Russie ont voté, mardi 14 avril, une résolution de compromis sur la poursuite des réformes économiques.

Mise au point lors de consultations de coulisses entre le gouvernement « démissionnaire » et différents groupes parlementaires, cette résolution *« rend la démission du gouvernement beaucoup moins inéluctable »*, a déclaré le secrétaire d'Etat, M. Guennadi Bourboulis. Elle prolonge en effet jusqu'à la fin de l'année le délai d'un mois, puis de trois mois, que les députés avaient imposé au président Eltsine pour céder son poste de premier ministre. Le texte laisse aussi au président ses *« pouvoirs spéciaux »* en matière économique. Mais le document, adopté mardi soir *« dans son principe »*, devait encore faire l'objet d'un débat au Congrès, mercredi.

Ces incertitudes avaient conduit le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. Nicholas Brady, à se rendre, lundi, à Moscou. Sa rencontre avec le président Eltsine, toujours absent du Parlement, ayant été annulée, il s'est entretenu, mardi, avec le responsable des réformes économiques au gouvernement, M. Egor Gaïdar. Ce dernier s'est fait l'écho des inquiétudes du représentant du G7 : *« M. Brady m'a dit que l'Occident ne veut pas nous imposer quoi que ce soit*, a-t-il déclaré, *mais qu'il n'a pas l'intention de donner de l'argent pour une politique irresponsable. »* Des propos confirmés par l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Ces derniers jours, M. Gaïdar avait abondamment souligné que les exigences des députés allaient accélérer la spirale inflationniste et aggraver le déficit budgétaire, rendant aléatoire la poursuite de l'aide occidentale. – *(AFP, Reuter.)*

La France discute avec Moscou des moyens de l'aider à démonter ses armes nucléaires

Après une mission à Moscou de M. Gérard Renon, ancien secrétaire d'Etat à la défense et ancien administrateur gérant du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la France et la Russie viennent de reprendre leurs conversations sur l'aide que les Français peuvent apporter aux Russes pour la destruction de leurs armes nucléaires. Le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, et le maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la Communauté des Etats indépendants (CEI), l'ont annoncé, mardi 14 avril, à Paris. *« Si la technologie française*, a dit le maréchal, *est la plus acceptable, il est naturel que nous l'adoptions. »*

Un groupe de travail a été constitué à cette fin. Il s'agit, pour les deux pays, de coopérer, dans un premier temps, pour la sécurité du transport et du stockage des armes. Après quoi, ce sont des spécialistes russes qui s'occuperaient eux-mêmes de démanteler les engins. La France, dont le CEA a une compétence reconnue dans ce domaine, pourrait ensuite aider la Russie pour le retraitement et, éventuellement, la réutilisation pacifique des matières fissiles.

En visite officielle en France du lundi 13 au vendredi 17 avril (*le Monde* du 14 avril), le maréchal Chapochnikov s'est adressé aux stagiaires de l'Ecole militaire. Opposé à une implication directe, au stade actuel, des forces de la CEI dans des conflits ethniques et territoriaux de l'ancienne URSS, il leur a expliqué : *« Nous ne voulons pas être accusés de faire et de défaire les pouvoirs à la force des baïonnettes. »*

Si une force d'interposition devait se constituer sur la base des décisions survenues en mars dernier entre les différents chefs d'Etat de la CEI, le maréchal Chapochnikov estime qu'il faut qu'elle soit *« un contingent spécial de volontaires, avec un commandement spécial placé sous l'autorité du conseil des chefs d'Etat »*. Cette force ne devrait intervenir qu'à la demande des deux parties en cause.

Accompagné à Dijon par M. Joxe, le commandant en chef des forces armées de la CEI, qui est lui-même pilote, a effectué, mardi, un vol d'une cinquantaine de minutes à bord d'un Mirage-2000 biplace de défense aérienne. Il doit se rendre à Toulon, pour voir l'escadre de la Méditerranée et visiter le porte-avions *Foch*, puis à Saumur, où se trouve l'école de l'arme blindée et cavalerie.

Le maréchal Chapochnikov sera reçu, vendredi, par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avant de repartir pour Moscou.

L'Ukraine va reprendre le transfert de ses armes tactiques vers la Russie

Le ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Anatoli Zlenko a annoncé, mardi 14 avril, que le rapatriement vers la Russie des armes nucléaires tactiques d'Ukraine, interrompu le 12 mars, allait reprendre *« dans les prochains jours »*, la Russie ayant signé un accord autorisant Kiev à vérifier la destruction de ces armes. M. Zlenko a toutefois ajouté qu'il n'était pas sûr que la date limite du 1er juillet serait respectée du fait de la longue interruption de l'opération. Cette déclaration a coïncidé avec une visite aux Etats-Unis du ministre ukrainien de la défense, Konstantin Morozov.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a souligné mardi que les Etats-Unis n'avaient pas été sollicités par les quatre Etats de l'ex-URSS possédant des armes nucléaires, pour participer à la supervision la destruction des armes nucléaires tactiques retirées d'Ukraine vers la Russie. *« Je crois que si nous recevions une demande en ce sens nous n'y aurions probablement pas d'objection pour autant bien sûr que cela convienne à toutes les parties »*, a déclaré M. Baker.

La Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Biélorussie sont convenus de la création d'une commission pour superviser la destruction des armes nucléaires tactiques, mais la Russie n'a pas appuyé une proposition ukrainienne de supervision par les Etats-Unis. – *(AFP, AP.)*

GRANDE-BRETAGNE : avec le retour de plusieurs personnalités écartées par Mme Thatcher

M. Major a imprimé sa marque dans le choix des secrétaires d'Etat

Le nouveau gouvernement de M. John Major est désormais au complet. La liste des secrétaires et sous-secrétaires d'État a été rendue publique, mardi 14 avril. Vingt-deux des quatre-vingt-trois postes ont changé de titulaire à l'occasion de ce remaniement, le plus large depuis le retour des conservateurs au pouvoir, en 1979.

LONDRES

de notre correspondant

Comme il l'avait fait lors de la nomination des ministres (*le Monde* du 14 avril), M. Major a pris en compte, dans le choix des secrétaires d'Etat, les différentes tendances qui coexistent au sein du Parti conservateur, mais en marquant davantage sa propre influence. De source officielle, on précise que le premier ministre a souhaité *« promouvoir des talents de tous les horizons du parti »*, ce qui se traduit par le retour au gouvernement de plusieurs personnalités écartées par Mme Margaret Thatcher.

C'est, notamment, le cas du colonel Michael Mates, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de l'Irlande du Nord, qui s'était distingué dans le passé par son opposition à la « poll tax », et qui était le fidèle second de M. Michael Heseltine lorsque celui-ci avait tenté de prendre la succession de Mme Thatcher ; M. Nigel Forman, nommé sous-secrétaire d'Etat à l'éducation, était le secrétaire parlementaire de l'ancien chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson et s'était signalé en critiquant le *« style »* de l'ancien premier ministre, tout comme M. Anthony Nelson, qui devient sous-secrétaire au Trésor. Mais les partisans de Mme Thatcher ne sont pas oubliés : M. Jonathan Aitken, nouveau secrétaire d'Etat à la défense, est un « euro-sceptique » notoire, de même que M. John Redwood, secrétaire d'Etat à l'environnement. Ce souci de l'équilibre se retrouve souvent dans le choix des secrétaires d'Etat d'un même ministre : ainsi, le secrétaire au Trésor, M. Michael Portillo, « thatchériste » convaincu, est-il flanqué d'un sous-secrétaire d'Etat dit *« wet »* (modéré), en la personne de M. Stephen Dorrell ; de même, l'influence du flamboyant – et pro-européen – ministre du commerce et de l'industrie, M. Michael Heseltine, est atténuée par la présence de M. Neil Hamilton, sous-secrétaire d'Etat et membre de l'aile droite du Parti conservateur.

L. Z.

□ **Le successeur de M. Kinnock sera élu en juillet.** – Le comité exécutif du Parti travailliste a décidé, mardi 14 avril, que le successeur de M. Neil Kinnock à la tête du parti sera élu le 18 juillet, au cours d'une conférence extraordinaire. Cette date est considérée comme un compromis entre la deuxième quinzaine de juin, suggérée lundi par M. Kinnock lorsqu'il a annoncé sa démission, et octobre, date du prochain congrès du parti, que certains membres du Labour préféraient. MM. John Smith et Bryan Gould, respectivement chancelier de l'Echiquier et responsable de l'environnement dans le « gouvernement fantôme », ont annoncé qu'ils étaient officiellement candidats à la succession de M. Kinnock. – *(AFP.)*

□ ***Un soldat assassiné en Ulster.*** – L'INLA, groupuscule dissident de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a revendiqué, mardi 14 avril, l'assassinat d'un soldat britannique, dans la nuit de lundi à mardi, à Derby, dans le nord de l'Angleterre. Blessé de plusieurs balles à la tête, le sergent, âgé de trente-quatre ans, est décédé à l'hôpital. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANDORRE : le chef du gouvernement a remporté les élections.** – M. Oscar Ribas, chef du gouvernement de la principauté d'Andorre, est sorti vainqueur du deuxième tour des élections législatives, dimanche 12 avril, avec une majorité de dix-sept sièges sur les vingt-huit que compte le Conseil général des vallées (Parlement). Neuf sièges de « conseillers générals » (députés) restaient à pourvoir à l'issue du premier tour, le 5 avril. M. Ribas est assuré d'être élu chef du gouvernement par le Conseil général des vallées. Le nouveau Parlement aura pour principale tâche d'élaborer une Constitution, soumise à référendum, afin de doter cette principauté, dirigée par deux coprinces (le président de la République française et l'évêque espagnol d'Urgel), d'un statut compatible avec l'association à la CEE qu'Andorre demande. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – La carte qui illustrait le numéro 198 (avril 1992) des *Dossiers et Documents du Monde*, consacré à la Yougoslavie, comportait une grave erreur. Selon le recensement de 1981, la composition ethnique de la Macédoine est la suivante : 67,8 % de Macédoniens (et non de Monténégrins, comme nous l'avons écrit...), 19,8 % d'Albanais de souche, 4,5 % de Turcs, 2,3 % de Serbes et diverses petites minorités, notamment Roms et Valaques. *Le Monde* présente ses excuses aux nombreux lecteurs – de France et de Macédoine – qui, avec raison, lui ont signalé cette étourderie.

En Bosnie-Herzégovine

Relative accalmie des combats

La centrale hydroélectrique de Visegrad, sur la Drina (est de la Bosnie-Herzégovine), occupée pendant plusieurs jours par un homme, Murat Sabanovic, qui menaçait de libérer les eaux retenues par le barrage (*le Monde* du 15 avril), est passée sous le contrôle de l'armée serbo-fédérale, mardi 14 avril. Murat Sabanovic, exécutant partiellement sa menace en réponse aux bombardements de la ville par les milices serbes, avait ouvert à moitié les vannes du barrage, lundi, libérant environ 6 000 mètres cubes d'eau par seconde sur les 11 000 possibles. L'homme a finalement quitté, lundi soir, la salle de commande.

En dépit de quelques affrontements, la Bosnie-Herzégovine a connu, mardi, une relative accalmie et les observateurs de la CEE présents sur place ont estimé que le cessez-le-feu conclu dimanche avait des chances d'être enfin appliqué. *« Malgré les combats d'hier, nous ne considérons pas que le cessez-le-feu soit enterré »*, a ainsi estimé un observateur. De son côté, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est attendu dans la semaine à Sarajevo pour une nouvelle mission de bons offices au nom de l'ONU.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont accusé mardi l'armée serbo-fédérale et le président serbe, M. Slobodan Milosevic, de déstabiliser la Bosnie-Herzégovine, dont le ministre des affaires étrangères a lancé un appel à l'aide internationale.

Le secrétaire d'Etat américain James Baker a qualifié la situation *« d'extraordinairement tragique »* et indiqué que les Etats-Unis avaient envoyé une note de protestation *« très forte »* à la direction serbe. – *(AFP, Reuter.)*

Dans le Haut-Karabakh

Assassinat du président du Parlement à Stepanakert

Le président du Parlement du Haut-Karabakh, M. Artur Mkrtchian, a été tué, mardi 14 avril, d'une rafale d'arme automatique dans son appartement de Stepanakert, par des inconnus qui ont pris la fuite, a annoncé un porte-parole du Parlement de la région. Les Arméniens du Haut-Karabakh avaient proclamé l'automne dernier leur indépendance et élu M. Mkrtchian, un historien de trente-quatre ans, à la présidence de leur Parlement.

« Affaiblir le peuple arménien »

Il était proche du courant représenté par le parti Dachnak, très influent dans le Haut-Karabakh, alors qu'en Arménie, ce parti se situe dans l'opposition au pouvoir. A Erevan, Le gouvernmeent et le Parlement arméniens se sont immédiatement réunis et le président Ter-Petrossian a vu dans cet assassinat une *« tentative d'affaiblir le peuple arménien du Karabakh en lutte pour la libération nationale et de semer la panique »*.

Les combats entre forces arméniennes et azéries ont fait ces derniers jours des dizaines de morts. Plusieurs villages ont été incendiés, plus de 100 personnes blessées et environ 500 villageois pris en otage, selon Tass. Mardi, le centre de presse des forces armées de la CEI annonçait qu'un avion de combat SOU-25 avait été *« volé »* par un militaire azerbaïdjanais et amené sur une base contrôlée par les forces armées azerbaïdjanaises. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE : l'attentat contre l'ambassade d'Israël

Le Djihad islamique aurait agi en représailles contre la politique iranienne de M. Menem

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Les auteurs de l'attentat du 17 mars dernier contre l'ambassade d'Israël à Buenos-Aires, qui a fait 28 morts et 235 blessés, ont choisi l'Argentine parce que le président Carlos Menem a retiré l'appui de son gouvernement au développement du programme nucléaire iranien, estime M. Ariel Merari, conseiller auprès du premier ministre israélien Itzhak Shamir.

De passage à Buenos-Aires, M. Merari, expert en terrorisme, a déclaré au *Monde*, lundi 13 avril que *« selon toute évidence, l'attaque a été perpétrée par le groupe pro-iranien du Djihad islamique »*, et que celui-ci, en choisissant la capitale argentine, a voulu *« faire payer une note »* à M. Menem. En janvier dernier, le gouvernement argentin a décidé de suspendre l'envoi de matériel nucléaire à l'Iran dans le cadre d'un contrat de 17 millions de dollars, signé entre Téhéran et l'Institut national argentin de recherche appliquée (INVAP) (*le Monde* du 29 janvier). De leur côté, le président argentin et son ministre des affaires étrangères, M. Guido Di Tella, ont toujours affirmé que l'attentat n'avait rien à voir avec la politique étrangère de leur pays.

M. Merari, qui a été reçu par le ministre de l'intérieur, M. José-Luis Manzano, et par le chef de la police fédérale, a estimé que *« l'attentat avait été provoqué par une voiture piégée, bourrée d'une centaine de kilos d'explosifs »* achetés, selon lui, en Argentine. La suspension de la livraison de matériel nucléaire argentin *« a gravement porté préjudice à l'Iran »*, a conclu M. Merari.

CHRISTINE LEGRAND

DIPLOMATIE

La fin de la visite de M. Mitterrand en Turquie

Les relations entre Paris et Ankara ont pris un nouveau départ

M. François Mitterrand est rentré à Paris dans la nuit du mardi au mercredi 15 avril au terme d'une visite d'Etat de deux jours en Turquie, qui marque un nouveau départ pour les relations entre les deux pays.

ISTANBUL

de notre envoyée spéciale

« Sacré pays, n'est-ce pas ? », disait M. Mitterrand à l'issue de sa visite en Turquie, mardi 14 avril, visiblement satisfait du *« nouveau départ »* que prennent les relations franco-turques et ravi d'une journée en partie consacrée à revisiter, en compagnie du président Turgut Ozal, quelques unes des richesses d'Istanbul : la Mosquée bleue et Sainte-Sophie, le Palais de Topkapi et celui de Dolmabahce, le site du Bosphore lors d'un déjeuner en bateau.

A l'issue de ces deux jours, les relations entre les deux pays se trouvent apurées de certains procès d'intention – à propos du problème kurde et des rapports d'Ankara avec la CEE notamment – qui bridaient encore la volonté d'aller de l'avant ensemble dans les domaines diplomatique et politique. Ce que le président français est venu dire à Ankara et Istanbul renforce puissamment la position de la Turquie par rapport à la Communauté européenne, au moment où ses relations avec Bonn traversent une passe difficile, en raison en particulier d'une polémique sur la question kurde.

« Précautions judiciaires »

Côté français, on n'est sûrement pas mécontent des points ainsi marqués dans un pays où l'Allemagne avait jusque-là une position dominante. M. Mitterrand avait dit l'essentiel sur la question kurde lors d'une interview télévisée dans laquelle il condamnait le terrorisme et se prononçait contre la constitution d'un Etat kurde indépendant. Celà étant posé, il pouvait se permettre quelques remarques critiques qui ne furent pas mal acceptées.

Dans la conférence de presse donnée conjointement mardi avec M. Ozal, il a mis en garde les dirigeants turcs contre les violations du droit qui peuvent se produire sous couvert de la lutte anti-terroriste. Cette dernière, pour légitime qu'elle soit, doit s'entourer de *« précautions, notamment judiciaires et de façons de faire »*, elle doit *« rester à l'intérieur du droit »*, *« elle doit éviter toute répression collective »*, a-t-il dit.

Le président de la République a de nouveau insisté sur la reconnaissance de *« l'identité culturelle »* des Kurdes et leur droit à *« disposer de moyens d'expression normaux »*, un point sur lequel les dirigeants turcs ont fait état de leurs bonnes intentions. Il n'a pas réutilisé comme la veille l'expression de *« droits des minorités »*. Celle-ci avait surpris des Turcs qui croyaient, non sans raisons, que la France, Etat unitaire, récusait comme eux la notion de *« minorités »* dans la mesure où elle recouvre non seulement des droits spécifiques culturels mais aussi politiques dont celui à l'autonomie.

Le symbole de Galatasaray

Le président a aussi répété que la Turquie avait à ses yeux une vocation européenne dont attestent son histoire et ses présents efforts. *« Sur le plan strictement politique, la France n'a pas d'objection à l'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne »*, a-t-il même souligné, tout en rappelant que ce principe se heurtait dans le présent et l'avenir prévisible à des impossibilités objectives qui tiennent avant toute chose à sa démographie. C'était là aussi prendre une petite revanche sur l'Allemagne qui fut prompte à souligner, de façon un peu démagogique, la vocation des pays d'Europe centrale à entrer dans la CEE mais s'est toujours gardée de le faire à propos de la Turquie.

M. Mitterrand a rendu visite mardi au lycée Galatasaray d'Istanbul où les élèves lui ont fait fête. Fondé en 1868, après une rencontre entre le sultan Abdul Aziz en visite à Paris et Victor Duruy, cet établissement qui dispense une large partie de son enseignement en français, fut pendant longtemps l'un des plus prestigieux de Turquie et l'est redevenu après qu'un de ses anciens enseignants et ami personnel de M. Mitterrand, Etienne Manac'h, eut il y a quelques années attiré l'attention de Paris sur la décrépitude dans laquelle il menaçait de sombrer.

M. Dumas et son homologue M. Cetin ont, sous les yeux des deux présidents et devant un public comblé, signé mardi un accord pour l'ouverture progressive à Galatasaray d'enseignements universitaires (classes préparatoires et institut de technologie d'abord) qui devraient déboucher à terme sur une véritable université francophone. Il s'agit non seulement de relancer une tradition francophone très ancienne en Turquie, mais d'accueillir aussi des étudiants des Balkans, du Caucase et des Républiques turcophones d'Asie centrale, c'est à dire de concrétiser, dans ce domaine de la culture, la coopération franco-turque que recherchent très ardemment les dirigeants d'Ankara dans les champs diplomatique et économique.

CLAIRE TRÉAN

□ **Sept militaires turcs tués par des Kurdes.** – Un lieutenant et six soldats de l'armée turque ont été tués par des séparatistes kurdes, lundi 13 avril, dans la province de Sirnak, frontalière avec l'Irak et la Syrie, indique un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir, responsable de treize provinces sous état d'urgence dans l'Est et le Sud-Est anatoliens. Les soldats ont été attaqués alors qu'ils rentraient d'une patrouille. – *(AFP.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE

Le premier ministre travailliste relance le débat sur le républicanisme

Le Parti travailliste australien a subi, le 11 avril, une défaite lors d'une élection partielle. Mais ce revers, dont n'a pas profité l'opposition conservatrice, n'a pas nui à la popularité du premier minsitre, M. Paul Keating, qui résulte, en particulier, d'un renouveau du sentiment républicain.

SYDNEY

de notre correspondante

Le résultat de l'élection partielle de Wills représente un avertissement pour le gouvernement travailliste. Les conservateurs n'ont pourtant pas su tirer profit des conditions économiques particulièrement sévères dans cette banlieue ouvrière de Melbourne, un candidat indépendant ayant remporté le siège avec 35 % des voix.

Les deux grands partis ont néanmoins crié victoire. Pour les libéraux, M. Keating a été incapable de conserver le fief de son prédécesseur Bob Hawke. Pour les travaillistes, le résultat montre le rejet du programme de l'opposition, qui entend imposer une taxe de 15 % sur les biens et les services. Le vainqueur, M. Phil Cleary, entraîneur de l'équipe locale de football, se défend d'avoir été élu en raison de ses fonctions sportives. Il explique son succès par la lassitude des électeurs envers le Labor et les conservateurs, qui ont perdu respectivement 19 % et 7,5 % des voix.

Dans cette banlieue de la deuxième ville du pays, où Grecs, Italiens et Turcs ont immigré après la guerre et ont contribué à l'essor de l'industrie textile et de l'automobile en un temps de fort protectionnisme, le taux de chômage est de 19 %. Le démantèlement des barrières douanières entrepris par les travaillistes et prôné par les conservateurs n'a pas encore produit les fruits escomptés. Comme l'a remarqué M. Cleary, dix-huit usines ont fermé en un an et aucune n'a été créée. Il n'a donc eu aucun mal à séduire l'électorat en se prononçant pour un retour au protectionnisme qui, selon lui, engendrerait le plein emploi.

Pour les deux chefs de partis, MM. Keating et John Hewson, qui ont donné à cette bataille locale une dimension nationale, les résultats ont été faussés par la candidature tardive de M. Cleary. Pour chacun, l'enjeu était capital. En quittant son siège, M. Hawke avait mis M. Keating, qui l'avait remplacé deux mois plus tôt, dans une situation difficile : perdre Wills pouvait être interprété comme un désaveu. Le Labor avait présenté sa défaite comme un fait accompli en arguant du taux de chômage qui ne pouvait que le desservir. De même, les conservateurs prétendaient qu'il leur serait impossible d'arracher le siège au Labor.

L'opposition manque de crédibilité

Le programme conservateur n'est pas très attrayant : restriction de l'immigration, privatisations... en compensation d'une baisse de l'impôt sur le revenu d'environ 30 % et d'un allègement de la fiscalité sur les sociétés qui devrait relancer l'emploi. Mais ces gains potentiels semblent bien lointains. *« On peut se demander si la vision de M. Hewson dépasse les questions économiques, s'il a le sens du jugement politique indispensable à tout leader »*, écrivait *The Australian* en avril 1990, peu de temps après que les conservateurs l'eurent choisi comme chef. M. Keating a exploité ce point faible, en profitant pour relancer le débat sur le républicanisme.

Répondant à son rival qui avait condamné ses propos nationalistes et son manque de respect lors de la visite de la reine Elizabeth, M. Keating avait enfoncé le clou : *« J'ai appris à me respecter, à respecter l'Australie et non pas à m'abaisser devant un pays qui a décidé de ne pas défendre la péninsule de Malaisie, de ne pas s'inquiéter de Singapour et de ne pas rendre nos troupes* [lors de l'attaque japonaise en 1941]. »

« La définition de notre identité »

La réponse outrée des tabloïds britanniques n'avait fait qu'aviver le sentiment nationaliste. Pour la première fois en mars, les sondages montraient qu'une majorité d'Australiens se prononçaient en faveur de la République. La cote du premier ministre n'a cessé de monter depuis.

Fort de son succès, M. Keating a réitéré ses propos, en particulier le 7 avril, à l'Institut des relations Asie-Australie : *« Ce que j'ai dit les semaines passées ne doit pas être interprété comme une critique des Britanniques. Mes critiques sont dirigées envers les Australiens qui n'arrivent pas à séparer nos intérêts, notre Histoire, notre avenir, de ceux de la Grande-Bretagne. (...) La définition de notre identité reste la tâche essentielle des années 90. »*

De même, le premier ministre a relancé l'idée d'un drapeau différent de l'Union Jack. Même si les électeurs de Wills ont des préoccupations plus pressantes, M. Keating a marqué des points sur le plan national. En dépit de cette défaite locale, une victoire travailliste aux élections de mars 1993 n'apparaît plus comme impossible.

SYLVIE LEPAGE

ASIE

Les rebelles afghans marchent sur Kaboul

Suite de la première page

Le Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar, formation réunissant les fondamentalistes pashtouns, avait assuré dès mardi tenir sous son contrôle, outre Charikar et la garnison de Sanjet-Dara, proche de Jabal-u-Seraj, la base de Bagram. Le Jamiat a démenti cette version des faits. Son porte-parole au Pakistan a simplement indiqué que des éléments du Hezb ont participé à la prise de Charikar, en appui aux forces du commandant Massoud. Selon certaines sources, les maquisards du Hezb ont commencé leur propre poussée vers Kaboul depuis leurs bastions du Sud-Est et du Sud.

A Kaboul, de hauts responsables militaires ont confirmé à l'AFP ces succès des adversaires du président Najibullah. Une certaine tension était perceptible mardi dans la capitale afghane, où sept roquettes lancées des montagnes environnantes par les moudjahidins ont fait deux morts et sept blessés. Les forces armées sont en état d'alerte maximale. Le régime a tiré plusieurs missiles Scud en direction du nœud routier de Charikar, qui contrôle l'accès au tunnel stratégique du Salang. Les pertes civiles seraient importantes. Il a également ramené sur l'aéroport de Kaboul plusieurs des avions jusque-là basés à Bagram.

Selon des diplomates, le fait que Charikar et les positions voisines sont tombées sans combats aux mains des rebelles démontre que les troupes du régime ont commencé à se débander.

L'ONU prise de court

Une autre hypothèse parfois avancée est que des négociations ont été menées par les forces de Kaboul avec le « conseil militaire » du Mouvement national islamique, qui dirige depuis la fin mars tout le nord du pays sous la direction du commandant des milices ouzbèkes, Rashid Dostom, en accord avec le commandant Massoud. Le chef de l'Etat a, quant à lui, demandé lundi à ses généraux de servir à l'avenir la cause de la paix sous l'égide de l'administration transitoire à la composition de laquelle travaille l'ONU.

Il est clair, cependant, que les Nations unies sont prises de court par la poussée vers Kaboul des adversaires de M. Najibullah. Le volontarisme dont a fait preuve le médiateur, M. Benon Sevan – faisant annoncer le 10 avril à Genève à M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, la mise en place *« immédiate »*, puis, plus prudemment, *« prochaine »* d'un *« conseil prétransitoire »* de quinze membres, – n'a pas emporté l'adhésion des moudjahidins, décidés à imposer un Etat islamique après quatorze années de combat contre le Parti communiste afghan puis contre l'armée rouge.

Le Jamiat, par exemple, avait indiqué qu'une solution négociée avait d'autant plus de chance d'aboutir qu'une pression militaire serait maintenue contre le régime de M. Najibullah. Le Hezb, quant à lui, avait tergiversé, mettant à son acceptation du plan de l'ONU des conditions équivalant à une fin de non-recevoir.

Une réelle préoccupation est perceptible dans les pays voisins de l'Afghanistan, singulièrement le Pakistan, où l'on s'était tardivement rallié à la formule de paix de l'ONU après des lustres de soutien inconditionnel aux moudjahidins. La France, quant à elle, a fait savoir mardi, par le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, que *« la meilleure voie est celle préconisée par l'ONU »*.

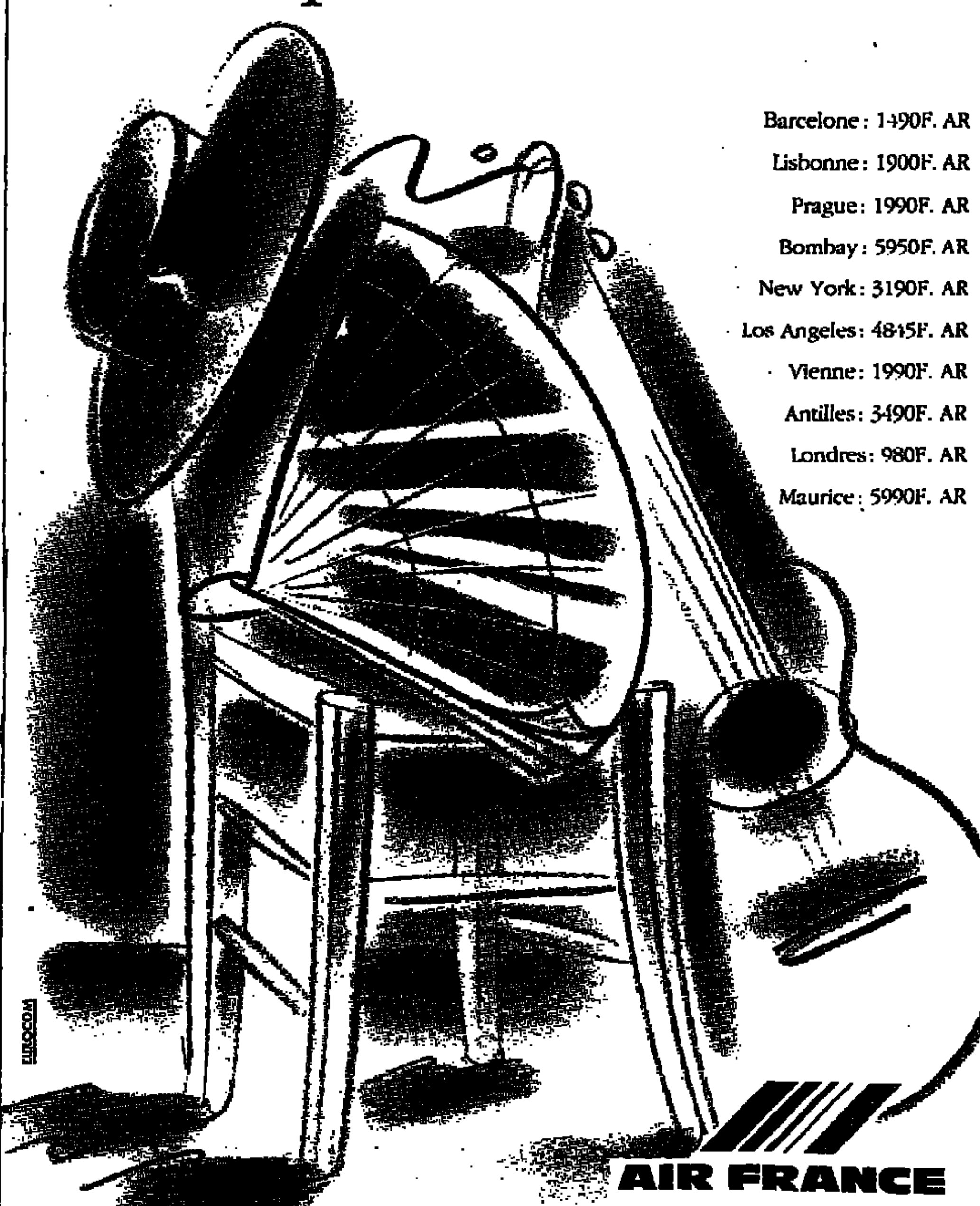
Quoi qu'il en soit, la course au pouvoir se transforme en une ruée. Dans une interview publiée mardi au Pakistan par l'agence de presse rebelle MIDIA, le commandant Massoud a prédit que *« Kaboul accueillera les moudjahidins victorieux »*. Les jours du président Najibullah sont donc comptés. Jusque-là, tout a eu lieu avec le minimum d'effusion de sang. Reste à savoir si les revendications contradictoires des groupes rebelles concernant les succès de ces dernières heures présagent ou non de nouveaux affrontements – entre vainqueurs cette fois.

J.-P. C.

□ **CHINE : Pékin dément vouloir un « sommet » sino-sud-coréen.** – Le ministère chinois des affaires étrangères a démenti, mercredi 15 avril, qu'une réunion entre les présidents chinois et sud-coréen ait été évoquée lors de la rencontre entre le premier ministre chinois, Li Peng, et le chef de la diplomatie de Séoul, M. Lee Sang-ok. La visite à Pékin de M. Lee – la première d'un ministre sud-coréen des affaires étrangères – survient au moment où la Corée du Nord célèbre le quatre-vingtième anniversaire du président Kim Il-sung, en présence du chef de l'Etat chinois. – *(Reuter.)*

□ **INDE : les sikhs refusent un cessez-le-feu.** – Les militants sikhs ont rejeté, mardi 14 avril, à Chandigarh, capitale du Pendjab, un appel au cessez-le-feu et à la négociation qui leur avait été lancé par le gouvernement local issu de la consultation du 19 février dernier. Ils ont assuré ne pouvoir s'accorder *« aucun repos »* dans la lutte armée qu'ils ont commencée en 1983, *« avant d'avoir établi un Etat indépendant »*, le Khalistan. Le nouveau ministre en chef du Pendjab, M. Beant Singh, avait proposé une trêve à l'occasion du Nouvel An sikh, qui tombait le 13 avril. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : premières pendaisons depuis 1986.** – Deux personnes ont été exécutées par pendaison les 11 et 14 avril, la seconde en application d'une décision de justice remontant à plusieurs années. Dès son arrivée au pouvoir en novembre 1990, le premier ministre, M. Nawaz Sharif (islamiste modéré), avait annoncé qu'il rétablirait ce genre d'exécutions publiques dans des cas graves, afin d'enrayer la montée de la violence. La dernière pendaison remontait à 1986, à la fin de la dictature du général Zia. Plusieurs dizaines de Pakistanais condamnés à mort attendent l'exécution de leur sentence. – *(Reuter.)*



AFRIQUE

Un cri d'alarme de la FAO

Le continent subit l'une des pires sécheresses du siècle

Les cris d'alarme se multiplient face aux risques de famine qui menacent de nouveau l'Afrique. Mercredi 15 avril, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un rapport selon lequel les besoins du continent en aide alimentaire doubleront probablement cette année. L'agence des Nations unies lance un appel aux pays donateurs, les engagements déjà pris ne répondant pas aux besoins. La sécheresse qui affecte l'Afrique australe et la Corne est parmi les pires qu'aient jamais connues ces régions. D'autres pays sont atteints, comme le Libéria. En Somalie, *«des cas de malnutrition à grande échelle et des morts par famine sont déjà signalés»*. Selon l'agence américaine pour le développement international (USAID), dix pays sont concernés en Afrique australe. Les récoltes sont compromises à 50 %, voire à 70 % ou 90 % au Lesotho, en Namibie, au Swaziland et au Zimbabwe.

Au Zimbabwe, en attendant la pluie...

MUZARABANI

de notre envoyé spécial

« Yes, I wish it will rain »... («Oui, j'espère qu'il va pleuvoir.») Le tube du chanteur Phil Collins fuse de la radio alimentée par des panneaux solaires et emplit la boutique. Quelques habitants de Muzarabani, myriade de petits hameaux situés dans le nord du pays, là où le Zimbabwe jouxte la Zambie et le Mozambique, traînent, désœuvrés, en louchant sur le réfrigérateur plein de Coca-Cola. Une grappe de jeunes vocifèrent autour d'un baby-foot. Mais personne ne s'étonne de l'audace de la radio d'Etat. La sécheresse dévaste pourtant la région, comme le reste du pays.

Le début d'avril marque la fin de la saison des pluies. Il ne tombera plus une goutte avant novembre. La rivière Musengezi, qui, d'habitude, s'étale sur plusieurs dizaines de mètres, n'est plus qu'une succession de trous d'eau et de cloaques, où les crocodiles s'enfouissent dans la vase.

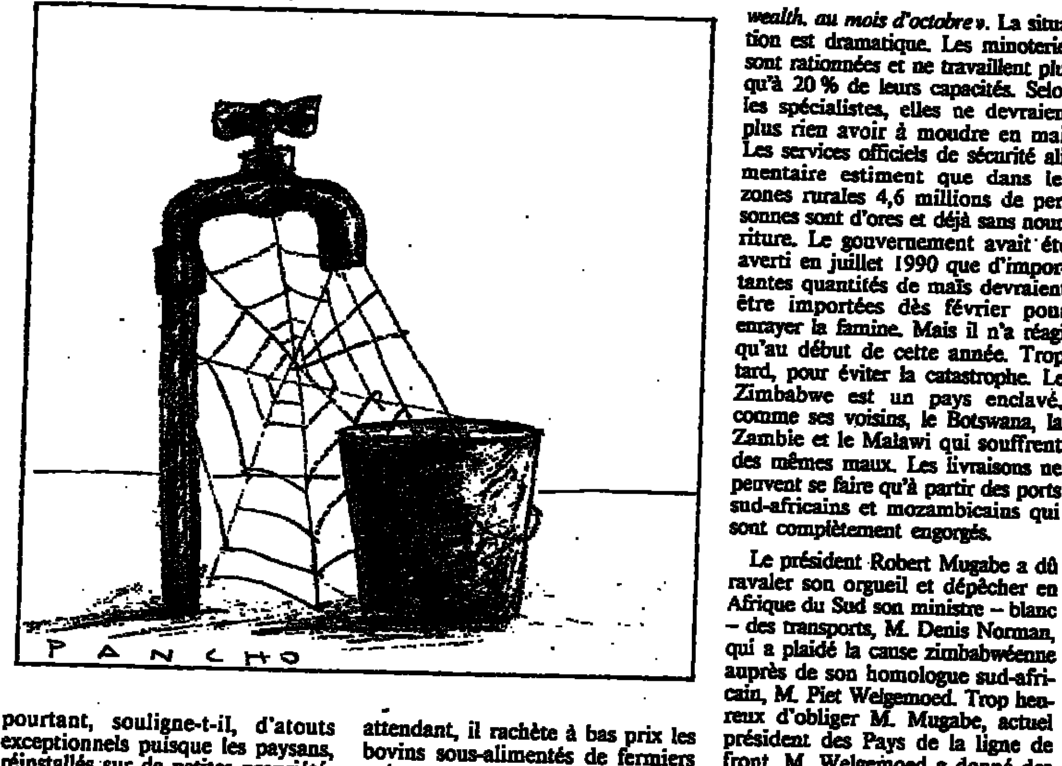
Rien n'a poussé. Aucune récolte. Avec fatalité, les paysans savourent l'ombre des cases et les abris de roseaux tressés. Les enfants sont sortis de l'école et paressent en blouses roses et uniformes gris. Il n'y a rien à faire dans les champs ! Seules les chèvres et quelques bovins s'affairent à trouver de quoi brouter. Jonah Muzengenyi, sourire édenté, coiffure rasta poussiéreuse et solide embonpoint, accepte son sort avec philosophie : *« D'habitude, on s'en sort. La vie est plutôt facile, quand il pleut. Mais là, avec la sécheresse... »*. Privé de tout moyen d'irrigation, il n'a rien pu sauver de ses plantations de coton, maïs, sorgho, arachide et tournesol.

«Manger des racines»

Jonah n'est pas le plus malheureux. Il possède trente-deux chèvres et douze vaches. Mais il a aussi vingt-sept enfants que lui ont donné ses trois épouses ou que lui ont confiés des «parents» sans ressources. Il sait qu'il devra brader ses bêtes pour acheter du grain ou de la farine de maïs – la nourriture de base. Encore faudrait-il que celle-ci parvienne au village.

L'aide du gouvernement n'arrive qu'une fois par mois. *« On a droit à un sac de grains de maïs de 20 kilos, par famille. Ça ne suffit même pas pour survivre »*, déplore le conseiller du district, confirmant que deux personnes âgées sont déjà mortes de malnutrition. *« Les gens commencent à manger les fruits de baobab et des racines »*, soupire-t-il. *« Pendant ce temps-là, moi, je fais des rapports. Et je reste assis »*, avoue-t-il, avec un large geste d'impuissance.

« En temps ordinaire, un fermier sérieux, qui vend bien son coton, peut mettre de côté jusqu'à 3 000 dollars zimbabwéens (3 000 francs) *pour tenir jusqu'à la prochaine cueillette et envoyer ses enfants à l'école. Mais, cette année, on ne sait vraiment pas comment on va s'en sortir ! »*, explique-t-il. La région dispose pourtant, souligne-t-il, d'atouts exceptionnels puisque les paysans, réinstallés sur de petites propriétés après l'indépendance, réussissent plutôt bien.



Dans un autre monde, près de Norton, à une trentaine de kilomètres de Harare, Denis, un jeune fermier blanc prospère, sirote un jus de pamplemousse glacé sur la terrasse d'une vieille maison coloniale. A onze heures du matin, il a déjà une journée de travail derrière lui. Il aime la terre et ne ménage pas sa peine. A quarante ans, sa fortune est assurée. Il possède deux fermes, l'une de 1 300 hectares qu'il a héritée de son père, l'autre de 900 hectares qu'il vient d'acquérir.

Le tabac qu'il plante et récolte avec succès est une source de revenus considérable. *« L'an passé, chaque feuille nous a rapporté 1 dollar* (1 franc), *et en dépit de la grêle nous avons vendu 280 tonnes de tabac »*, confie-t-il avec simplicité. La sécheresse ne l'empêche pas de considérer qu'il en vendra 20 tonnes de plus, cette année. Pour diversifier ses revenus, il élève des crocodiles et des autruches, sur une grande échelle.

Deux activités qui devraient lui rapporter autant que le tabac, d'ici à deux ans . *« Il faut prévoir*, dit-il, *et on se sait pas ce que donnera la prochaine saison des pluies. »* En attendant, il rachète à bas prix les bovins sous-alimentés de fermiers qui ne peuvent plus nourrir leurs bêtes, et les expédie par camions vers les terres qu'il possède dans le Sud, près de Bulawayo, où des pluies erratiques ont fait reverdir les pâtures.

L'aide de l'Afrique du Sud

Mais son constat est accablant. Seul le tabac a réellement poussé sur ses propriétés. Le maïs qu'il récolte habituellement à raison *« de 6 à 7 tonnes l'hectare »* ne donnera *« pas plus de 500 kilos cette année »*, déplore-t-il. Et en dépit de ses revenus, il n'a trouvé à acheter que 10 tonnes de maïs sur les 18 dont il a besoin pour nourrir les quelque cinq cents ouvriers agricoles qu'il emploie et leurs familles. Cinq mille personnes vivent actuellement sur ses terres qui vont *« bientôt être confrontées à des problèmes de malnutrition »*, estime Denis en blâmant l'impéritie du gouvernement qui, selon lui, a *« imprudemment vidé les silos l'année dernière contre des devises étrangères pour financer l'organisation du sommet du Commonwealth, au mois d'octobre »*. La situation est dramatique. Les minoteries sont rationnées et ne travaillent plus qu'à 20 % de leurs capacités. Selon les spécialistes, elles ne devraient plus rien avoir à moudre en mai. Les services officiels de sécurité alimentaire estiment que dans les zones rurales 4,6 millions de personnes sont d'ores et déjà sans nourriture. Le gouvernement avait été averti en juillet 1990 que d'importantes quantités de maïs devraient être importées dès février pour enrayer la famine. Mais il n'a réagi qu'au début de cette année. Trop tard, pour éviter la catastrophe. Le Zimbabwe est un pays enclavé, comme ses voisins, le Botswana, la Zambie et le Malawi qui souffrent des mêmes maux. Les livraisons ne peuvent se faire qu'à partir des ports sud-africains et mozambicains qui sont complètement engorgés.

Le président Robert Mugabe a dû ravaler son orgueil et dépêcher en Afrique du Sud son ministre – blanc – des transports, M. Denis Norman, qui a plaidé la cause zimbabwéenne auprès de son homologue sud-africain, M. Piet Welgemoed. Trop heureux d'obliger M. Mugabe, actuel président des Pays de la ligne de front, M. Welgemoed a donné des assurances sur le transport de quelque 1,7 million de tonnes de maïs que le Zimbabwe a commencé d'importer depuis trois mois. Mais le problème de l'acheminement continuera de se poser à l'intérieur du pays où l'habitat rural est extrêmement dispersé.

Devant les magasins, les queues s'allongent. Les supermarchés font systématiquement appel aux forces anti-émeutes quand ils reçoivent de la farine de maïs, pour éviter les troubles. Les Zimbabwéens ne savent plus à quel saint se vouer. Comble du paradoxe, certains d'entre eux en appellent aujourd'hui à l'ennemi d'hier. *« Où êtes-vous M. Ian Smith ? »*, demande M. Thabiso Nhari, dans la page «courrier» du magazine *Parade* du mois de mars.

«S'il vous plaît, commencez votre campagne pour les élections de 1995. Chaque citoyen zimbabwéen noir votera pour vous réinstaller au pouvoir», écrit le lecteur de Bulawayo, dans une lettre ouverte à l'ancien premier ministre blanc du pouvoir colonial, traduisant publiquement le désarroi d'une population en mal d'espoir.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

KENYA : la résistance du pouvoir à la démocratisation

Le climat de violence aggrave l'impopularité du président arap Moi

La libération des prisonniers politiques, obstinément réclamée par une poignée de manifestantes, est devenue un des chevaux de bataille de l'opposition et l'occasion de nouvelles maladresses de la part du régime du président Daniel arap Moi, dont l'impopularité s'aggrave. D'autre part, les affrontements interethniques prennent de l'ampleur : la police a annoncé, dimanche 12 avril, qu'au moins quarante personnes avaient été tuées en une semaine dans l'ouest du pays.

NAIROBI

correspondance

Après avoir été chassées, début mars, du coin de parc qu'elles occupaient, à Nairobi, les mères des détenus d'opinion (une dizaine au total) se sont réfugiées dans la cathédrale anglicane de Tous-les-Saints, où elles poursuivent leur grève de la faim, entourées et soutenues par des dizaines de sympathisants. Pour tenter de les isoler, la police a fini par encercler l'église, il y a une quinzaine de jours, arrêtant, au passage, dix-sept personnes, dans l'enceinte même du bâtiment.

C'en était trop pour l'archevêque anglican, qui s'est décidé, deux jours plus tard, à sortir de la réserve qu'il observait depuis la restauration du multipartisme, en décembre. Mgr Manasses Kuria n'a pas mâché ses mots, évoquant, notamment les récents troubles ethniques qui ont fait, selon la police, soixante-huit morts en mars et près d'une centaine en avril, et provoqué la fuite de milliers de personnes. Faisant allusion à la devise favorite du président, il s'est écrié : *« Pourquoi s'obstiner à parler de Paix, d'Amour et d'Unité », alors que règnent le désordre et la haine, et que le pays est menacé de désintégration ? »*

Le coup de colère de l'archevêque survient une semaine après la diffusion d'une lettre publique des autorités catholiques, traditionnellement plus modérées que les anglicans, mais qui n'en ont pas moins accusé directement le pouvoir de susciter les conflits tribaux et dénoncé *« le manque d'impartialité de la police »*. Selon les dignitaires religieux, cette politique de la violence vise, dans l'esprit du régime, *« à démontrer l'échec du multipartisme »*.

Recrudescence des querelles tribales

Force est de reconnaître que le déploiement des forces de sécurité dans l'ouest du pays n'a pas mis fin aux agressions des Kalenjins (ethnie minoritaire, dont est originaire le président arap Moi) contre les Luos, Luhyas et Kikuyus. C'est ainsi que, début mars, sous prétexte d'une opération de maintien de l'ordre, des unités paramilitaires ont semé la terreur dans les villes de Kisumu et d'Homa-Bay, au cœur du pays luo. Certains députés de cette ethnie – la plus importante du Kenya, après celle des Kikuyus, – pourtant membres de la Kenyan Africa National Union (KANU, ex-parti unique, au pouvoir), n'ont d'ailleurs pas hésité à dénoncer le parti pris des dirigeants politiques d'origine kalenjin.

A l'évidence, la tactique du régime n'a pas eu le résultat escompté. La recrudescence des querelles tribales est, en grande partie, responsable du discrédit que connaît aujourd'hui le président arap Moi. Les intimidations policières, souvent sur des critères ethniques, ont encore renforcé l'impopularité du chef de l'Etat.

« Le président est notre meilleur allié ! », ironise M. James Orengo, un avocat de 41 ans, membre du comité d'organisation du Forum pour la restauration de la démocratie (FORD), le principal parti d'opposition. Enumérant les maladresses du chef de l'Etat, Mᵉ Orengo estime que ce dernier *« veut retarder, par tous les moyens, la démocratisation du pays »*. Non seulement, explique le juriste, pour une *« question de prestige »*, mais également *« parce qu'il craint de devoir rendre des comptes sur sa gestion du pays, si l'opposition arrive au pouvoir »*.

Les opposants modérés, en particulier les dirigeants chrétiens, prêts à épargner M. arap Moi en avançant qu'il se fait déborder par les extrémistes de son parti ou abuser par de mauvais conseillers, se font de plus en plus rares. Les adversaires du régime estiment que celui-ci ne s'est pas engagé sur la voie d'une transition pacifique. Ils en veulent pour preuve la décision présidentielle, il y a trois semaines, d'interdire tout rassemblement politique, mesure rapportée, mercredi 8 avril, par le gouvernement prétextant une *« amélioration de la situation »*. Le président par intérim du FORD, M. Oginga Odinga, dont le grand âge n'a pas diminué la popularité parmi les Luos, avait averti que son mouvement pourrait passer outre cette interdiction, si celle-ci n'était pas rapidement levée.

Batailles de chefs

« Le pouvoir fait traîner les choses en attendant un éclatement de l'opposition », commentent certains observateurs. Ce risque semble ne pas concerner, pour le moment, le Parti démocratique du Kenya (PDK), créé par l'ancien ministre de la santé, M. Mwai Kibaki, un des ténors de la communauté kikuyue. Il n'en va pas de même au FORD, au sein duquel les «batailles de chefs» et les rivalités tribales ne sont pas absentes.

C'est ainsi que M. Kenneth Matiba, d'origine kikuyue, ancien notable de la KANU devenu un des chantres du multipartisme – et qui avait payé ce «revirement» de onze mois de prison, sans jugement – se montre intéressé par la présidence du FORD. Ce soudain appétit ne manque pas d'inquiéter les militants de la communauté luo. Des élections devraient départager les candidats. Ne risquent-elles pas de diviser le FORD selon une ligne ethnique ? Mᵉ Orengo ne le croit pas. Selon lui, le FORD est un *« mouvement de masse »*, au sein duquel *« les ethnies apprennent à cohabiter »*. *« Le tribalisme doit cesser d'être un épouvantail, pour devenir un atout*, ajoute-t-il. *Aucune tribu n'est suffisamment majoritaire dans le pays pour gouverner seule et doit donc composer avec les autres »*.

Malgré les engagements de principe du président, l'annonce d'un calendrier électoral se fait toujours attendre. Ces atermoiements sont d'autant plus inquiétants que la situation économique est mauvaise. Investisseurs et donateurs étrangers ne bougeront pas le petit doigt, tant que ne sera pas connue la prochaine équipe au pouvoir. Le gel de l'assistance occidentale, décidé en novembre 1991, devrait d'ailleurs se prolonger au delà des six mois prévus. C'est, en tout cas, le souhait des Etats-Unis, qui font pression pour l'instauration de plus amples réformes politiques et économiques.

Privé de ces aides, dont le montant est estimé à environ un milliard de dollars (soit 80 % du budget d'investissement), le Kenya doit, en outre, faire face à une sécheresse persistante. Il va lui falloir importer du maïs et opérer des coupures d'électricité – ralentissant d'autant l'activité économique. Les violences qui ont éclaté dans l'ouest ont, en prime, gravement perturbé la récolte de thé, principale source de devises avec le tourisme et le café.

Sur ce terrain économique, pourtant crucial, l'opposition ne propose pas de solution alternative, se contentant de dénoncer la corruption et la mauvaise gestion du régime et de prôner une plus grande *« transparence »*. Certains membres du FORD suggèrent, par exemple, de confier à une opposition parlementaire – jusqu'à présent inexistante – la présidence du Comité des comptes, chargé de surveiller les dépenses du gouvernement, *« comme cela se faisait après l'indépendance »*.

JEAN HELENE

EN BREF

□ **SEYCHELLES : retour d'exil de l'ex-président Mancham.** – De retour dans son pays après quinze ans d'exil en Grande-Bretagne, le premier président seychellois, M. James Mancham, a lancé, lundi 13 avril, un appel à la réconciliation nationale, devant quelque 20 000 partisans. *« Je me considère comme le père de la nation et l'apôtre de la réconciliation »*, a notamment déclaré celui qui avait été déposé en juin 1977 par l'actuel chef de l'Etat, M. France-Albert René. M. Mancham, âgé de cinquante-deux ans, a annoncé qu'il avait été invité à rencontrer le président René. Son mouvement, le Parti démocrate, a été reconnu officiellement le mois dernier. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC accuse le gouvernement de « mauvaise volonté » dans les négociations constitutionnelles.** – Le Congrès national africain (ANC) a accusé le gouvernement, mardi 14 avril, de faire preuve d' *« intransigeance »* et de *« mauvaise volonté »* dans les négociations constitutionnelles, depuis sa victoire au référendum du 17 mars. Selon deux porte-parole de l'ANC, si le gouvernement persistait dans son *« entêtement »*, il pourrait n'y avoir aucun accord lors de la session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), prévue les 15 et 16 mai. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : quatorze prisonniers politiques seraient détenus depuis les événements d'octobre.** – Selon des sources occidentales à N'Djamena, les autorités tchadiennes détiennent sans jugement, depuis octobre, quatorze prisonniers politiques hadjeraïs, dans des villas appartenant à la France. L'un des détenus serait mort récemment après avoir été torturé, ont indiqué les mêmes sources, mardi 14 avril. Le même jour, le Quai d'Orsay a indiqué que la France cherchait à se renseigner sur les informations du Mouvement pour la démocratie et le développement, selon lesquelles une quarantaine d'opposants tchadiens, extradés par le Nigéria, ont été torturés et exécutés (*le Monde* des 12 et 13 avril). – *(AFP.)*

□ **ALGERIE : le Conseil consultatif sera installé le 22 avril.** – Le Conseil consultatif algérien, composé de 60 membres dont les noms n'ont pas été rendus publics, sera installé le 22 avril, a annoncé, mardi 14 avril, à Alger un communiqué du Haut comité d'Etat (HCE-présidence collégiale). La création de ce conseil avait été décidée par le Haut comité après la dissolution de l'Assemblée, en janvier, et l'annulation du second tour des élections législatives, les islamistes l'ayant largement emporté au premier tour. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

HAÏTI

Remaniement ministériel et nouvel exode de la population

Le premier ministre *« provisoire »* d'Haïti, M. Jean-Jacques Honorat, a remplacé, mardi 14 avril, sept des douze membres de son cabinet par des fonctionnaires inconnus du grand public. Parmi eux, M. Serge Charles a pris la succession de l'ex-colonel Jean Gracia, démissionnaire, au ministère de la défense et de l'intérieur.

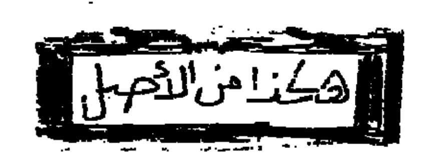
Par ailleurs, les garde-côtes américains ont indiqué qu'ils avaient secouru, dans la seule journée du 13 avril, 372 Haïtiens fuyant leur pays dans des embarcations de fortune. Au total, 2 300 personnes ont été repêchées au cours des quinze derniers jours. Depuis le coup d'Etat du 30 septembre dernier, plus de 20 000 réfugiés ont demandé asile aux Etats-Unis, dont la moitié, considérés comme des réfugiés économiques, ont été rapatriés à Port-au-Prince. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

SOUDAN

Amnesty International dénonce la pratique quotidienne de la torture

Le gouvernement soudanais organise quotidiennement la torture contre ses opposants emprisonnés, affirme Amnesty International, dans un rapport rendu public mardi 14 avril. La torture, les coups et les détentions dans des centres secrets, connus sous le nom de *« maisons fantômes »*, sont *« la réaction habituelle des autorités face à la dissidence »*, écrit l'organisation humanitaire qui n'accorde *« aucune crédibilité »* aux démentis officiels en la matière.

Dans les zones de guerre du sud du pays où les forces gouvernementales luttent contre l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA), les *« disparitions et les exécutions sans procès de partisans présumés du SPLA sont courantes »*, selon Amnesty, qui accuse aussi une faction dissidente du SPLA d'avoir commis de graves violations des droits de l'homme, dont le massacre, en novembre 1991, de plus de deux mille personnes, près de la ville de Bor. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Le débat sur les accords de Maastricht

Le RPR et l'UDF continuent de s'opposer sur l'avenir de l'Europe

Quelle Europe ? Quelle monnaie ? Quelle procédure ? Sur ces trois thèmes, l'opposition, faute d'avoir tenté de régler au préalable ses différends, est aujourd'hui divisée.

Les dirigeants du RPR et de l'UDF auront peut-être à se mordre les doigts d'avoir pratiqué sur l'Europe la politique de l'autruche. En entendant aujourd'hui certains d'entre eux, tel M. Alain Madelin, se plaindre du *«déficit de débat public»* sur les questions posées par le traité de Maastricht, il faut admettre que l'opposition ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Entre janvier 1990 et décembre 1991, lancée dans une grande parade de l'union rythmée par la tenue de ses états-généraux, elle a organisé pas moins de huit conventions sur des sujets aussi divers que l'éducation, la justice, la santé, l'environnement et même l'immigration. Sans cesse annoncée, celle sur l'Europe fut toujours repoussée. Maintes fois, de peur de casser cette belle cadence unioniste, l'opposition a reculé devant l'obstacle.

Sans remonter au 6 décembre 1978, quand M. Chirac, sous la dictée de Mme Marie-France Garaud – qui se rappelle aujourd'hui fort malencontreusement aux bons souvenirs de l'UDF, – lançait son «appel de Cochin» contre *«le parti de l'étranger»*, depuis cinq ans, RPR et UDF ne sont pas parvenus à déminer ce terrain. Les grands débats européens qui ont eu lieu depuis 1986 contenaient déjà les divisions et les interrogations d'aujourd'hui. Chaque fois, les préoccupations tactiques ont empêcher de vider les abcès.

Gagnée par la fébrilité

Si en novembre 1986, l'Acte unique européen a été adopté par la majorité de droite d'alors, sans trop de casse, c'est parce qu'il fallait avant tout sauvergarder la cohésion du gouvernement de cohabitation de M. Chirac. En mai 1989, en plein printemps des «rénovateurs», ceux-ci, tenus par des calculs de stratégie interne, ont voulu se distinguer et se montrer des hommes d'avenir en censurant le gouvernement Rocard accusé *«de préparer insuffisamment la France aux grandes échéances européennes.»* Parmi ces rénovateurs, M. Philippe Séguin n'était pas le moins entreprenant... 79 députés de l'opposition refusaient alors de s'associer à cette motion de censure, mais leur but était avant tout de briser le mouvement de rénovation de la droite.

En juin 1991, la ratification de l'accord de Schengen par l'Assemblée nationale posait d'autres problèmes à l'opposition. Seize députés du RPR – M. Séguin n'en était pas – et quinze députés de l'UDF, dont M. Phlipe de Villiers, votaient contre.

Les dirigeants de l'opposition auraient pu, après de telles alertes, organiser un large débat interne, d'autant qu'entre temps le manifeste pour l'Union des Etats de l'Europe, adopté à l'unanimité – moins une voix, celle de M. Patrick Devedjian – par le conseil national du RPR le 5 décembre 1990, et les propositions de l'UDF *«pour un nouvel élan pour l'Europe»* de mars 1991 révélaient de sérieux points de divergence. Rien de ce qui leur arrive aujourd'hui ne saurait donc les surprendre. Leur erreur aura été de se laisser imposer par M. Mitterrand une épreuve de vérité qu'ils ne se sont pas résignés à s'imposer à eux-mêmes.

Trois questions essentielles

L'opposition semble gagnée à présent par une fébrilité qui sied mal à ce genre de débat. Les réunions se multiplient. MM. Séguin et de Villiers mobilisent leurs partisans. Européens convaincus, les radicaux de M. Yves Galland ont tenté, mardi 14 avril, de jouer les bons offices entre MM. Alain Juppé et Alain Madelin. Ce mercredi 15, les députés et les sénateurs du RPR se réunissaient avant que l'UDF n'en fasse de même dans quelques jours. Les dirigeants de l'opposition ont une double préoccupation : ne pas laisser M. Séguin et ses amis donner une mauvaise tournure au débat et prendre un avantage auprès de l'opinion et, surtout, comme l'a dit M. Jacques Barrot, ne pas laisser M. Mitterrand revêtir seul *«l'habit de lumière européeen»*.

Si des convergences semblent pouvoir être trouvées sur le vote des Européens, en excluant finalement toute possibilité d'éligibilité aux élections européennes et municipales, et sur un contrôle parlementaire plus strict de la bureaucratie bruxelloise, les vrais problèmes de fond demeurent. M. Juppé a eu beau reprendre à son compte le slogan de l'UDF, *«Faire l'Europe sans défaire la France»*, trois questions essentielles reviennent.

Quelle Europe demain ? M. Chirac a rappelé mardi que son mouvement reste favorable à une ouverture rapide vers les pays de l'Est pour former *«cette communauté originale»* définie par le manifeste du RPR de décembre 1990. L'UDF, qui défend les principes d'un fédéralisme décentralisateur, a toujours refusé *«la non-Europe que serait en fait une Europe réduite à un cartel d'États-nations.»*

Quelle monnaie ? Dans ses textes de 1991, l'UDF *«considère que les avantages de la monnaie unique l'emportent sur les contraintes que celle-ci fera peser sur les politiques de chacun des états.»* M. Chirac a toujours prétendu *«que les prétentions de M. Delors et du gouvernement socialiste de doter l'Europe d'une monnaie unique lui paraissaient sans objet.»* Pour évacuer cette difficulté, RPR et UDF sont à la recherche d'un accord s'inspirant de la promesse du chancelier Kohl aux parlementaires allemands, qui exigerait un vote spécifique du Parlement francais pour l'adoption définitive de la monnaie unique. Jouant sur le calendrier, l'opposition espère alors être revenue aux affaires pour pouvoir maîtriser, comme elle l'entend, ce sujet épineux.

Enfin quelle procédure ? Chacun semble d'avis qu'un referendum direct, en cas de blocage des assemblées, en vertu de l'article 11 de la Constitution, serait inacceptable. L'UDF persiste à privilégier la voie parlementaire pour éviter de tuer l'Europe en «tuant» M. Mitterrand par l'échec d'un référendum. Au contraire, Le manifeste du RPR de 1990 se concluait ainsi : *«C'est aux Français, par référendum, de dire maintenant l'Europe qu'ils veulent.»* Se défendant de tout *«fractionnisme»*, c'est précisément de ce manifeste que M. Séguin se réclame aujourd'hui. M. Chirac peut-il faire machine arrière pour sauver une nouvelle fois l'union ?

DANIEL CARTON

M. Chirac «exige» un référendum sur la révision de la Constitution

M. Jacques Chirac a déclaré, mercredi 15 avril, à l'issue d'une réunion conjointe des groupes RPR à l'Assemblée nationale et au Sénat, que *«la position finale»* du mouvement gaulliste *«dépendra des résultats de la discussion portant sur le projet de révision constitutionnelle»*. M. Chirac a réclamé cinq *«garanties»* contre *«la dérive centralisatrice que le traité de Maastricht porte en germe»* : la saisine *a priori* du Parlement sur les projets de directives et de règlements communautaires, la mise au point du contrôle juridictionnel permettant d'éviter tout empiètement communautaire sur la souveraineté nationale, l'organisation d'un débat au Parlement avant le passage à la troisième phase de l'union économique et monétaire, le refus du droit de vote et de l'éligibilité des ressortissants européens au scrutin municipal et le refus de tout abandon de souveraineté en matière de politique des visas. M. Chirac a indiqué que le RPR *«exigeait»* que cette révision constitutionnelle soit soumise au référendum. Cette position du RPR, a précisé M. Chirac, a été adoptée à l'unanimité et sera débattue au prochain conseil national du RPR.

□ **M. Chaban-Delmas estime que «la France sans l'Europe serait perdue».** – M. Jacques Chaban-Delmas, député (RPR) de la Gironde, maire de Bordeaux, a estimé, mercredi 15 avril sur France Inter, que les accords de Maastricht, qui ont, selon lui, *«des avantages et quelques inconvénients»*, ne *«portent pas atteinte aux intérêts vitaux de la France»*. *«La France sans l'Europe serait perdue»*, a ajouté l'ancien premier ministre, qui a souligné la *«nécessité de cette union politique, économique, monétaire et également sociale»* et jugé *«très souhaitable»* l'organisation d'un référendum.

Au Sénat

Le dépôt légal est étendu aux moyens informatiques

Les sénateurs ont adopté à la quasi-unanimité, mardi 14 avril, en première lecture, le projet de loi relatif au dépôt légal, présenté par M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication. Les socialistes et les communistes se sont abstenus.

Le projet présenté par le gouvernement étend notamment le champ d'application du dépôt légal, dont la vocation culturelle est réaffirmée, aux nouvelles techniques de communication que sont par exemple les logiciels, les bases de données et les systèmes experts. Les sénateurs ont apporté une modification importante au texte de M. Jeanneney en élargissant, sur proposition du rapporteur de la commission, M. Jacques Carat (PS, Val-de-Marne), et contre l'avis du gouvernement et du groupe socia liste réticents devant des risques de piratage, le dépôt légal aux prologiciels et aux «programmes sources».

G. Pa.

• Le PCF se défend de vouloir isoler la France • M. Rigout partisan d'une renégociation

Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, a souligné, mardi 14 avril, que le *«non radical»* de son parti aux accords de Maastricht *«ne s'assimile en rien à une attitude réservée, voire hostile, à l'égard des coopérations à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté»* et, répondant aux propos tenus dimanche par M. François Mitterrand, il a ajouté : *«La France isolée est une caricature de notre position.»*

D'autre part, au nom du mouvement Alternative-démocratie-socialisme (ADS), M. Marcel Rigout, ancien ministre communiste de la formation professionnelle, vice-président du conseil régional du Limousin, a commenté les résultats des élections des 22 et 29 mars en estimant que *«le Parti communiste n'a plus de dimension nationale parce qu'il est inexistant ou totalement marginalisé dans 70 % des départements»*. Il a indiqué que *«la gauche alternative»* serait *«désormais présente au rendez-vous de toutes les grandes échéances politiques»* avant d'ajouter que les membres de son mouvement ne signeraient pas la «pétition nationale» annoncée par le PCF pour demander un référendum sur les accords de Maastricht. Il a précisé que l'ADS ne veut pas s'enfermer dans *«un nationalisme étroit»* et préconise une renégociation des accords, notamment sur les problèmes sociaux et le fonctionnement démocratique des institutions européennes.

La «classique» de M. Marchais

M. Georges Marchais adore les courses cyclistes. Les exploits des rois du vélo le laissent béat d'admiration : *«Vous avez vu Gilbert Duclos-Lassalle !»* Depuis dimanche dernier, le secrétaire général du Parti communiste français porte au pinacle le héros de Paris-Roubaix, ce vétéran du peloton qui a damé le pion à tous ses rivaux en remportant la plus belle des «classiques» sur les célèbres pavés de l'«enfer du Nord».

Il suffit de l'écouter, de le voir en parler, l'œil pétillant et le sourire gourmand, comme il le faisait, mardi 12 avril, en marge de sa conférence de presse d'après-comité central, pour comprendre à quel point M. Marchais s'identifierait volontiers à Gilbert Duclos-Lassalle. Il rêve, c'est évident, de faire la nique à tous ceux qui le pressent de prendre sa retraite et qui ont ourdi en vain la rumeur de son départ au lendemain des élections régionales et cantonales.

Le secrétaire général du PCF s'est donc décidé à mettre le grand braquet pour «courir» son Paris-Maastricht. Il sort le grand jeu pour répondre à ceux qui l'ont harcelé, devant le comité central, dans le sillage de M. Philippe Herzog, en lui reprochant d'opposer aux accords de Maastricht un «non» étriqué. Il pense sans doute à M. Bernard Marx, selon lequel la participation du parti à un *«cartel des non»* constituerait *«un piège majeur»* parce qu'elle *«renforcerait des forces de repliement nationaliste»* ; à M. Charles Fiterman, qui a mis en garde contre *«une manœuvre qui nous ferait*, a-t-il dit, *nous retrouver avec le Front national sur un mauvais terrain»* ; à M. Anicet Le Pors, qui lui a reproché de *«déserter les deux premières lignes de combat sur la révision constitutionnelle et le contenu du traité»*. Peut-être songe-t-il aussi à MM. Marcel Trigon et Jean-Christophe Le Duigou, qui ont réclamé, eux aussi, la mise au point de *«constructions alternatives»*. Il a sûrement en tête ce que soulignait M. Jack Ralite sur la nécessité de labourer *«le terrain d'un nouvel internationalisme en Europe»* et de donner désormais, *«au bord d'un nouveau monde»*, l'image du *«communisthme»*...

«Nous ne sommes pas des maniaques...»

Alors, M. Marchais appuie sur les pédales : *«Nous ne sommes pas des sortes de maniaques du «non» ! Le choix n'est en rien entre Maastricht et l'isolement de la France. Nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre. Nous voulons une toute autre conception des coopérations européennes. Mais qui doit dire s'il faut accepter ou refuser Maastricht ? La réponse s'impose d'elle-même. Ce traité prévoit des abandons de souveraineté ; or celle-ci appartient au peuple ; c'est bien à lui de décider de son sort. La voie normale est celle du référendum.»*

Mais M. Marchais en profite, fait exceptionnel, pour vider sa musette : *«On dit que j'ai été très dur à l'égard du gouvernement. Convenez qu'il y a de quoi lorsqu'on entend Pierre Bérégovoy expliquer en substance que si les Français sont mécontents, c'est parce qu'ils n'ont plus confiance en eux-mêmes mais que la politique menée fait l'admiration du monde entier. C'est effarant ! (...) A vous lire ou à vous entendre, j'ai parfois l'impression que certains d'entre vous nient que le Parti communiste ait changé. Chacun est libre de ses commentaires mais pensez-vous vraiment que, dans un pays comme le nôtre, il puisse y avoir deux millions de personnes, qui, sans rien ignorer de ce qui s'est passé en Europe de l'Est et en Union soviétique, auraient été disposées à voter pour notre parti si elles n'avaient pas perçu, peu ou prou, la réalité de ces efforts ? (...) Nous n'avons nullement l'intention d'enjoliver notre résultat mais il ne peut que nous encourager à poursuivre et à intensifier le renouvellement que nous avons entrepris. Désormais, la question «Quelle autre politique ?» est dans toutes les têtes et nous sommes décidés à impulser, avec tous ceux qui se la posent, un vaste débat national sur les solutions nouvelles à apporter aux problèmes de notre peuple et de notre pays. (...) J'ai trouvé le président de la République très éloigné des préoccupations des Français. Nous ne souhaitons pas faire la même erreur...»*

A chacun son «enfer» et son Nord...

ALAIN ROLLAT

L'AFFAIRE TOUVIER

Réprobation quasi générale et «surprise» de M. Mitterrand

Un tollé. Et une quasi unanimité dans la réprobation. L'arrêt de non-lieu rendu en faveur de l'ancien chef milicien Paul Touvier, soixante-dix-sept ans, par la chambre d'accusation de Paris lundi 13 avril, continue de susciter réactions et commentaires indignés. Le président de la République, interrogé à Istambul en Turquie où il se trouve en visite officielle, a déclaré : *«Je suis moi aussi surpris. Le mot est modeste.»* M. Georges Kiejman, ministre délégué chargé des affaires étrangères, indique : *«Cet arrêt me bouleverse à titre personnel. Et en tant que juriste, il me laisse stupéfait. Je ne crois pas que Touvier soit un criminel ordinaire, ni même un simple criminel de guerre, comme feint de le croire ou le croit la chambre d'accusation de Paris.»*

M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, estime qu'il existe *«un certain nombre de crimes qu'on ne peut oublier, qu'on ne peut pardonner. Ce sont les crimes contre l'humanité. Ce qui vaut pour Paul Touvier vaut pour Georges Boudarel et les crimes commis au nom de l'idéologie communiste»*. Pour sa part, M. Bruno Gollnisch, membre du bureau national du Front national, considère que *«l'émotion, même légitime, ne permet pas de recommencer à l'infini le procès de personnes dont les crimes ont été prescrits»*. Mme Simone Veil, député européen, parle *«d'une décision terrible, une victoire remportée par Paul Touvier et par l'idéologie que défendait Vichy»*. L'ancienne présidente du Parlement européen estime cependant que la Cour de cassation cassera cet arrêt.

Le procureur général de Paris, M. Pierre Truche, a, dès lundi, signé un pourvoi en cassation formé contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris. Il reste maintenant aux magistrats du parquet général à étudier de près l'arrêt de 215 pages du président Jean-Pierre Henne et des conseillers Yves Chagny et Jean-Paul Dupertuys pour y déceler des failles et nourrir leur rapport.

Si jamais la chambre criminelle de la Cour de cassation rejetait ce pourvoi, le non-lieu accordé à Paul Touvier serait définitif. En revanche, si l'arrêt était cassé, une autre chambre d'accusation examinerait le dossier de l'ancien milicien. A nouveau, cette dernière aurait le choix entre renvoyer devant une cour d'assises ou prononcer un non-lieu. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une «rébellion».

Un second pourvoi en cassation est à nouveau possible. La Cour examine alors le dossier en chambre plénière et tranche définitivement. A l'évidence, ces batailles juridiques retarderaient notablement la tenue d'un hypothétique procès.

A l'Assemblée nationale

Le parti de l'indignation

L'émotion a débordé, balayant comme fétu de paille le principe de la séparation des pouvoirs et du respect des décisions de justice. A l'Assemblée nationale, on ne trouvait, mardi 14 avril, que les représentants d'un seul parti, celui de l'indignation contre l'arrêt de non-lieu général prononcé à l'encontre de Paul Touvier par la chambre d'accusation de Paris. Les députés sont venus le dire solennellement dans l'hémicycle, à l'ouverture de la séance, même si la dignité qu'ils ont voulu donner à leurs propos se serait opportunément passée de l'empressement avec lequel les orateurs des groupes se sont saisis des micros.

Au nom du groupe communiste et en qualité d'ancien résistant, M. André Duroméa (Seine-Maritime) a qualifié cette décision de justice d'*«insulte à la mémoire des Français qui se sont battus pour défendre notre pays»*. Elle est *«de nature à semer le trouble dans les consciences»*, a observé pour sa part M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, qui a ajouté : *«Nous espérons que certains juges pourront encore entrer la tête haute dans les cimetières d'anciens combattants.»* Intervenant pour l'ensemble de ses collègues de l'opposition, M. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a exprimé le vœu que *«le pays se grandisse en assumant son passé. On ne se libère que par le pardon et l'aveu, pas par la négation. La France doit demander pardon»*.

A la demande de M. Auroux et de M. Duroméa, la séance a alors été suspendue. Un à un, les députés communistes sont venus se recueillir, salle des Quatre-Colonnes, devant la stèle des députés morts pour la France entre 1939 et 1945 alors qu'une délégation d'élus socialistes rejoignait le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Louis Mexandeau, devant le Mémorial de la déportation, sur l'île de la Cité.

Dans les couloirs, les accusations se faisaient plus précises. Contre les juges, qui ont pris la responsabilité *«invraisemblable»*, selon M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), de rejeter la qualification de crimes contre l'humanité retenue depuis 1989 comme chef d'inculpation de l'ancien chef du service de renseignements de la Milice dans la région lyonnaise. *«Un président l'a gracié* [Georges Pompidou], *des juges l'acquittent»*, constatait avec amertume M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), lui-même magistrat et ancien président du Syndicat de la magistrature.

«Lâcheté historique»

Le rapporteur du livre II du code pénal, M. Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône), se déclarait lui aussi *«choqué»* de voir ainsi *«mise à néant»* par une décision de justice la volonté du législateur d'inscrire dans le futur code la qualification particulière de crime contre l'humanité. *«Je suis stupéfait et moralement ému»*, confiait M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle) en ajoutant : *«Je mets désormais tout mon espoir et mes vœux entre les mains de la Cour de cassation»*, saisie, dès l'annonce de l'arrêt, d'un pourvoi du procureur général de Paris, M. Pierre Truche.

«Le respect d'une décision de justice ne doit pas nous interdire d'exprimer notre stupéfaction et nos graves interrogations», soulignait M. Jacques Barrot, président du groupe UDC, pour qui *«ce n'est pas le nombre des victimes, mais bien la persécution pour cause d'appartenance à un peuple ou à une race, qui entraîne la qualification de crime contre l'humanité»*.

Mais au-delà du non-lieu rendu en faveur de l'ancien milicien, c'est le caractère de *«lâcheté historique»* que revêt la décision des trois juges de la chambre d'accusation de Paris qui révoltait le plus les députés. Pour M. Robert Poujade (RPR, Côte-d'Or), les magistrats se sont *«trompés de rôle»* en se voulant *«historiens»* alors même qu' *«on est obligé de se poser des problèmes de conscience et de porter un jugement global sur cette période, surtout quant à ses effets et à ses conséquences»*.

Paul Touvier est *«le symbole même de la mauvaise conscience de notre histoire*, constatait M. François Hollande (PS, Corrèze). *Il revient toujours, à des périodes différentes, et touche tous les pouvoirs : l'exécutif, lorsqu'il obtient la grâce présidentielle, le religieux, avec les révélations des protections dont il a bénéficié dans l'Eglise, et maintenant le judiciaire»*.

Encore plus sévère, M. Devedjian voyait, lui, dans cette décision, le *«respect d'une tradition de la justice française : la complaisance à l'égard des anciens collaborateurs»* et rappelait que le procureur qui avait requis contre le maréchal Pétain était celui-là même qui avait requis, en d'autres temps, contre Léon Blum. Quant à M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), il interprétait ce non-lieu comme le refus d'admettre que *«le gouvernement de Vichy est co-auteur des crimes contre l'humanité»*.

La condamnation sans appel de cette décision de justice révélait aussi le cri d'une génération de députés, née pendant, ou juste au lendemain de la seconde guerre mondiale, en tout cas trop jeune pour avoir connu les doutes de cette période sombre de la collaboration. Pour ces élus, le temps est venu de cesser d'être, selon la formule de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), *«les plus grands trafiquants de notre propre histoire»*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Au palais de justice

Des magistrats troublés

«Les magistrats outrés l'expriment, les autres se taisent», résume Claude Pernollet substitut à Paris. Devant le tollé suscité par le non-lieu rendu au bénéfice de Paul Touvier, deux principes sacro-saints dans le corps judiciaire – le devoir de réserve et l'autorité de la chose jugée – viennent de céder. Et comme dans un rappel d'anciennes complicités professionnelles, c'est Mme Simone Veil, ancienne magistrate, qui a les mots les plus incisifs contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris, le qualifiant publiquement de *«révisionniste»* et d'*«extravagant»*.

Dans son bureau de procureur général, M. Pierre Truche, délaissant un moment l'analyse de la décision de non-lieu, songe au *«désarroi des victimes»*. Lui qui prononça le réquisitoire contre Klaus Barbie en 1987 observe que toutes les parties civiles ressentent le *«besoin d'un procès, que ce soit dans l'affaire Barbie ou le dossier Fouad Salah»*. Procès nécessaire, procès public.

«Les victimes ont l'impression d'avoir été volées, constate M. Claude Pernollet. *Elles pensent à tort que Touvier a été blanchi par la chambre d'accusation et qu'il part avec les honneurs. A l'occasion d'un procès en cour d'assises, tout le monde aurait pu s'exprimer.»* Au-delà des motivations de l'arrêt de la chambre d'accusation, la justice, une fois de plus, n'a donc pas su expliquer, s'expliquer.

L'avocat général Alain Terrail, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), classée à droite, le note : *«C'est une décision de droit. Elle ne signifie pas que les magistrats trouvent Touvier sympathique. Il n'est pas normal de tomber à bras raccourcis sur des magistrats de qualité, des gens sérieux qui ont pesé leur décision et pris le temps de la réflexion.»*

Sans s'arrêter à la dimension historique et morale de la procédure Touvier, M. Alain Terrail regrette les *«coups»* reçus par le corps judiciaire. Ce n'est, selon lui, que le dernier épisode en date d'un trop long feuilleton où la justice, éternelle accusée, *«sert de bouc émissaire»*. Mais, redoutant les pressions, soucieux d'impartialité, les juges n'ont-ils pas tendance à se couper de la société et à considérer ensuite avec tristesse le fossé existant entre la cité et leurs palais ?

«Un engrenage redoutable»

Le fossé, cette fois, est large, profond. Le décalage formidable. Mme Béatrice Patrie, secrétaire générale du Syndicat de la magistrature, classé à gauche, se déclare *«consternée»* par l'arrêt rendu par ses collègues : *«Je me dis que l'institution judiciaire trébuche sous le poids de son histoire. Confronté à l'épisode peu glorieux de la collaboration, où l'on vit la création des sections spéciales, ces gamelles que nous traînons, le corps judiciaire déjante... Ce vieux passé lui saute à la figure.»*

Comment le dominer ? Existe-t-il un remède dans la pharmacopée des juristes ? Bien des juges se demandent si l'opinion publique mesure toute la signification de la notion de crime contre l'humanité. *«C'est un engrenage redoutable,* assure le président de l'APM. *La définition est encore floue. Le Parlement n'a pas pris ses responsabilités. En se défaussant, le législateur place la justice dans une position difficile.»*

Calmement, M. Claude Pernollet s'interroge : *«Touvier criminel ? Oui. Touvier criminel contre l'humanité ? J'hésite à franchir le pas. Est-on conscient que cela assimile la France de Pétain à l'Allemagne de Hitler ? De nombreux Français ont été complices, c'est évident. Mais je suis très réservé, car c'est une notion juridique qui s'applique strictement à l'Allemagne nazie.»*

Erreur, grave erreur selon un haut magistrat : *«C'est le règne du trouble. On ne peut pas toujours décider qu'il y a crime contre l'humanité par rapport à l'Allemagne nazie. Il faut en revenir à la simplicité des textes, se rappeler des livres d'André Frossard, d'Alain Finkelkraut.»* Pour éviter toute confusion, échapper aux *«valses-hésitations»*, le procureur général de Paris, M. Pierre Truche, attend pour sa part que la définition du crime contre l'humanité étudiée récemment au Parlement soit adoptée.

En attendant, selon leurs sensibilités, les juges s'indignent de l'arrêt ou se montrent compréhensifs. *«Ceux qui s'en réjouissent ont la décence de ne pas se manifester»*, dit l'un. Et chacun attend la prochaine étape. *«Je ne suis pas complètement pessimiste,* lance Mme Béatrice Patrie. *J'ai confiance en la Cour de cassation. Le débat appartient au peuple français.»* Comme en écho, le procureur général de Paris confie : *«Un procès public est nécessaire.»*

LAURENT GREILSAMER

Une cérémonie à l'île de la Cité

Le devoir de mémoire

On a beau répéter sans cesse, comme une litanie infernale, ces noms d'Auschwitz, Ravensbrück, Dachau, Struthof, ils gardent toujours, malgré le temps qui passe, le terrible souvenir de ceux qui sont *«allés au bout de la terre et ne sont pas revenus»*. Mardi 14 avril, en fin d'après-midi, ils étaient près de cinq cents à se presser dans ce square de l'île de la Cité, autour du Monument à la mémoire des martyrs de la déportation. C'était leur façon à eux de protester contre le non-lieu rendu en faveur de l'ancien milicien Paul Touvier.

Ils se retrouvent comme de vieux camarades après une longue absence, alors qu'ils se sont vus hier à la réunion, ou au banquet, de l'amicale des anciens combattants. La décision de la chambre d'accusation est amèrement commentée. *«C'est monstrueux»*, dit un porte-drapeau. *«Qu'est-ce qu'ils ont dans les yeux ces magistrats ?»*, demande un autre. Les plus anciens se souviennent : *«Il y a vingt ans nous étions déjà ici quand il a été gràcié.»* Certains restent solitaires. Lui, il a soixante-dix ans. Il a été déporté à Neugamme, sa mère à Ravensbrück. *«Tout ça, ça remue les tripes»*, murmure-t-il, avant d'ajouter : *«Il faut faire un procès pour l'Histoire, la condamnation importe peu»*. On remarque aussi Lucie Aubrac qui dit *«ne plus compter sur la justice de son pays»*, et qu'après un tel jugement, *«Bousquet va passer à travers»*.

Se glissant entre les petits groupes, un homme seul s'avance vers le mémorial. Il a le corps cassé en deux par les ans, marche difficilement et s'appuie sur une canne. Personne ne fait attention à lui. C'est Christian Pineau, l'ancien ministre, qui a tenu à être présent. Un long cortège silencieux se forme et s'avance doucement vers les marches qui conduisent vers la salle du souvenir. Dans la main, une fleur jaune ou rouge que l'on dépose sur la pierre à l'entrée du monument. Ces dizaines et dizaines de roses alignées les unes à côté des autres semblent fleurir chacune un mort.

Arrive Louis Mexandeau, le ministre des anciens combattants, accompagné par Laurent Fabius, Henri Emmanuelli, Jean Auroux, Claude Estier et Georges Sarre. A leurs côtés, Christian Sautter, préfet de la Région Ile-de-France. Tous se recueillent dans la crypte sombre et froide qui garde le souvenir de ces deux cent mille hommes et femmes partis il y a plus de cinquante ans pour un voyage sans retour. Sur les murs sont gravées des paroles d'espoir. Et aussi : *«Pardonne, n'oublie pas.»*

Avant de quitter la pointe de l'île de la Cité, M. Mexandeau déclare : *«J'ai voulu témoigner de ma solidarité totale avec ceux qui ont été victimes de l'occupant. On ne peut pas oublier. Il y a un devoir de mémoire.»* Le ministre quitte le square. Il ne reste plus que les anonymes qui, serrés les uns contre les autres, parfois les yeux mouillés, attendent leur tour pour pénétrer dans la crypte.

JEAN PERRIN

La France du repli

Suite de la première page

Ces magistrats ont pris le parti de renforcer les convictions de ceux qui préfèrent que la France ne se remette pas en question, qu'elle se replie frileusement sur ses vieux préjugés, qu'elle garde pour elle le secret de ses affaires de famille. Ils n'ont pas craint de donner aux autres l'image d'un pays qui n'entend pas rendre à qui que ce soit des comptes sur ce qu'il fut jadis et qui aime mieux se réfugier dans le lourd silence de la mémoire. Ils se sont rangés aux côtés de ceux qui redoutent peut-être de mettre la France en position de faiblesse, en la contraignant à un rude examen de conscience, en l'exposant aux regards sévères de ses voisins, en entachant l'image de perfection qu'ils entretiennent pieusement. Et ils l'ont fait au nom d'une lecture de l'histoire qui atténue, qu'on le veuille ou non, la gravité des fautes reprochées aux anciens collaborateurs et diminue la responsabilité de ceux qui ont servi l'Etat vichyssois.

Un regard plus lucide

Or la construction de l'Europe ne saurait se fonder sur l'oubli ou la dissimulation d'une histoire qui ne fut pas à l'honneur de la France. Elle suppose, au contraire, que les Français la regardent en face pour l'assumer avec courage. S'ils s'obstinent à détourner les yeux d'un passé qui les gêne, celui-ci ne cessera de miner l'entreprise que Maastricht tente aujourd'hui de parachever. Pour convaincre les Français de se rallier avec enthousiasme à l'union européenne comme au seul «grand dessein» qui leur reste, il faut en même temps leur apprendre à se voir tels qu'ils sont, à se soumettre à la critique, à bousculer leurs tranquilles certitudes. Comment exiger de l'Allemagne qu'elle se débarrasse solennellement de ses anciens démons si la France ne se résout pas à combattre les siens ?

L'arrêt de la chambre d'accusation fait, à l'évidence, le jeu du Front national qui, le premier en France, à travers les déclarations de son président sur tel «point de détail» de la deuxième guerre mondiale ou par le choix de candidats aux élections régionales compromis dans la collaboration, a entrepris de banaliser, voire de réhabiliter le régime de Vichy. Quelle que soit l'opinion personnelle des trois magistrats, leur prise de position contribue à reconstruire l'histoire selon les vues du Front national.

La réprobation quasi unanime qu'a provoquée le non-lieu montre, il est vrai, que celles-ci sont catégoriquement répudiées par les autres partis politiques français. Pourtant, un coup d'arrêt ne sera donné à la diffusion de telles thèses, dont le succès de M. Le Pen révèle l'audience croissante, que si on ne se contente pas d'opposer au retour du «vichysme» triomphant la légende dorée de la France presque tout entière résistante, sur laquelle gaullistes et communistes se sont longtemps entendus. C'est parce que cette version trop flatteuse de l'histoire a cessé d'être crédible que, par un excès inverse, des complaisances à l'égard de la collaboration ont commencé de se répandre. La confrontation avec l'Europe peut être enfin pour les Français l'occasion de jeter un regard plus lucide sur quelques-unes des zones obscures de leur passé. Ils serviront mieux *«la grandeur de la France»*, selon la formule employée dimanche par M. Mitterrand, que les trois magistrats de la chambre d'accusation de Paris.

THOMAS FERENCZI

Le crime contre l'humanité

La notion de crime contre l'humanité est apparue au début de ce siècle, et probablement pour la première fois en 1915, après le massacre des Arméniens par les Turcs. La France, la Grande-Bretagne et la Russie publient, à cette occasion, le 18 mai 1915, une déclaration où sont évoqués *«les nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation»*.

Depuis lors, le contenu de cette notion n'a cessé de se préciser. Elle revient en force durant la seconde guerre mondiale. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique prennent l'engagement, le 1er novembre 1943, lors de la conférence de Moscou, de châtier les criminels après guerre. Roosevelt, Churchill et Staline s'engagent à pourchasser *«jusqu'aux extrémités de la Terre»* les responsables des *«atrocités, massacres et exécutions»*.

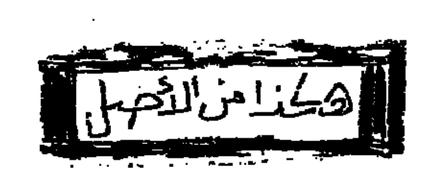
Après la capitulation de l'Allemagne, les Alliés signent l'accord de Londres, le 8 août 1945, qui décide de la création d'un tribunal militaire international pour juger les criminels de guerre des puissances de l'Axe. Ce sera le tribunal international de Nuremberg.

Ce dernier jugera notamment les crimes contre l'humanité, *«c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre ; ou bien des persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal ou en liaison avec ce crime»*.

Le 26 décembre 1964, alors que la prescription des crimes de guerre commis dans les années 40 se rapproche, le Parlement français vote à l'unanimité une loi constatant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Depuis lors, la chambre criminelle de la Cour de cassation a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'apporter des précisions à une notion juridique souvent critiquée pour son flou par les juristes.

Dans un arrêt du 20 décembre 1985, la Cour de cassation définit les crimes contre l'humanité comme *«les actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition»*.

Nous avons tiré l'essentiel de ces informations de l'intervention de l'ancien bâtonnier Ugo Iannucci lors d'un colloque organisé à Lyon par l'Association française de criminologie (*le Monde* du 22 octobre 1990).



L'AFFAIRE TOUVIER

Les réalités de la Milice

Suite de la première page

Voilà un ministre qu'il convient, assurément, de prendre au mot. C'est pourquoi, après qu'a été examiné, analysé, passé au crible et critiqué ce qui restera *l'arrêt Touvier*, quoi qu'il advienne, après que des victimes ont exprimé leur colère et bien des politiques leur émotion, il convient déjà de se substituer à la justice défaillante pour dire simplement – et du mieux qu'il se peut – moins ce que fut Paul Touvier que ce que fut cette Milice française, à laquelle il adhéra. Car, si l'arrêt de la chambre d'accusation en traite, elle le fait avec un tel détachement qu'il ne permet guère à un quadragénaire de 1992, et moins encore à un adolescent, de soupçonner les abominations, pourtant indissociables, de ces deux syllabes.

C'est une loi du 30 janvier 1943 signée Philippe Pétain qui institua cette Milice française en la décrétant d'autorité publique. La date n'est pas indifférente. Depuis le 11 novembre 1942, la zone dite libre, établie par la convention d'armistice de 1940, est occupée depuis que les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. De son côté, la Résistance est devenue une réalité que personne ne peut plus ignorer. Elle a ses réseaux, ses mouvements. Elle vit dangereusement. Si elle a grandi, la Gestapo, elle aussi, a grandi et, bientôt, aux côtés de cette Gestapo, la Milice précisément sera partout.

Cette Milice est un aboutissement. Avant elle, dès 1940, avait été constituée une Légion française des combattants. Elle réunissait, au service inconditionnel de Philippe Pétain, de son idolâtrie ou de son culte, des anciens combattants de la guerre de 1914-1918, dévoués corps et âme à la personne du « vainqueur de Verdun », chef de l'Etat depuis le vote à Vichy des pleins pouvoirs, obtenu pratiquement sans coup férir.

Au fil des mois, la Légion française des combattants va connaître des remous internes, des discussions, des démissions. La voilà bientôt dotée d'un Service d'ordre légionnaire, le SOL. C'est ce SOL qui, en janvier 1943, devient Milice française. Son chef, au terme de l'article 2 de la loi, est le chef du gouvernement, en l'occurrence Pierre Laval. A l'occasion des cérémonies d'installation, celui-ci dira aux miliciens qui le saluent : *« Vous serez mes compagnons ; je veux être votre ami et je serai votre chef. »*

« Ni discuter, ni juger »

Il le sera, en effet, mais bien moins, assurément, que Joseph Darnand, ancien combattant de 1918, l'homme des coups de main dans les corps francs de l'armée de 1940. Car Darnand, venu de l'Action française, passé par les rangs de la Cagoule, conspirateur sous la III[e] République, achèvera sa carrière vichyssoise avec le rang de secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé du maintien de l'ordre. Il fera tant et si bien que sur son nom se cristalliseront rapidement toutes les rancunes, comme toutes les haines. Car Darnand, c'est aussi l'homme de la Waffen SS, qui, de ce fait, prêtera personnellement serment à Adolf Hitler.

On n'en est pas encore là. Dans les propos qu'il tient, le 5 janvier 1943 à l'Hôtel Thermal de Vichy, puis qu'il complète au mois d'avril suivant, Philippe Pétain fixe les tâches de la Légion des combattants, comme celles de son service d'ordre et de la Milice elle-même. De la première, il attend qu'elle *« fasse comprendre à tous les Français qu'ils n'ont ni à discuter ni à juger »* la politique étrangère de Vichy, *« pour laquelle ils ne possèdent pas les éléments d'appréciation suffisants »*. Le Service d'ordre légionnaire s'entend confier, lui, une mission *« d'avant-garde du maintien de l'ordre »*. Quant à la nouvelle Milice, elle doit *« constituer la force indispensable pour mener la lutte contre les puissances occultes »*. A elle, désormais, d'assurer *« la garde des points sensibles du territoire et de lutter contre le communisme »*.

On devine trop bien ce que parler veut dire. Derrière cette garde des points sensibles du territoire, il est évident, au début de 1943, qu'il ne peut s'agir que de traquer la Résistance. La loi du 30 janvier 1943 fait d'ailleurs savoir que la milice *« groupe des Français résolus à prendre une part active au redressement politique, social, économique, intellectuel et moral de la France »*. Elle ajoute que ces *« Français résolus seront des volontaires, moralement prêts et physiquement aptes, non seulement à soutenir l'Etat nouveau par leurs actions, mais aussi à concourir au maintien de l'ordre »*.

« Israël, ignoble pourriture »

Reste le langage officiel, celui que Vichy tient à adresser aux journaux pour qu'ils fassent connaître les vertus de cette Milice et les raisons de son apparition. Ils devront la présenter comme une entreprise de défense de la révolution nationale, mais aussi comme chargée d'une mission sociale, telle que le secours aux populations sinistrées, la répression du marché noir, la chasse aux trafiquants.

Mais, assez rapidement, les gens du Service d'ordre légionnaire, comme ceux de la Milice, montrent leur vrai visage. Leurs chants annoncent d'ailleurs leur programme dans deux couplets sans fard :

Pour les hommes de notre [Défaite
Il n'est pas d'assez dur [châtiment
Nous voulons qu'on nous livre [des têtes
Nous voulons le poteau [infamant »

Et encore.

SOL, faisons la France pure :
Bolchéviques, francs-maçons, [ennemis,
Israël, ignoble pourriture
Ecœurée, la France vous vomit.

Déjà, lorsque Joseph Darnand, sanglé du ceinturon et du baudrier, béret de chasseur sur l'oreille, lançait, en février 1942, à deux mille jeunes rassemblés dans les arènes de Cimiez à Nice : *« Etes-vous contre la dissidence gaulliste, pour l'unité française : contre la lèpre juive, pour la pureté française ? »*, tous répondront « oui » d'une seule voix, se croyant déjà dans une sorte de nouveau Nuremberg.

Et puis, viendra le temps des représailles et, bientôt, de l'anarchie. Ce sont des miliciens qui envahissent, ici ou là, les synagogues, qui perquisitionnent chez les juifs, raflent, saisissent et pillent. Il y aura pis : car la Milice s'étoffe ; elle comprend d'abord les membres du SOL qui, automatiquement, ont été inscrits dans ses rangs. A la fin de 1943, l'effectif sera estimé à 29 000. Il diminuera, car les attentistes, les frileux, se sentent portés à la prudence, mais ils resteront bien malgré tout dix mille à douze mille à ne point fléchir, notables pour les uns, paysans, ouvriers, commerçants mêlés, pour les autres. Et puis, comme toujours, à côté de ces bien-pensants, viendront se glisser les inévitables aventuriers. Les moyens financiers ne feront pas défaut. Parmi les différents services, le deuxième, celui du renseignement, sera toujours le mieux loti. N'a-t-il pas en charge l'action des représailles ? Un journal aussi est né, Combats ; on y trouve des encadrés curieux : *« Miliciens, les représailles valent mieux que les plus beaux discours. »*

Le bilan de tout cela devait être dressé par la suite en deux occasions. Le 3 octobre 1945, au procès de Joseph Darnand, que la Haute Cour de justice allait condamner à mort, M. Carrive, avocat général, énonçait les faits et les crimes. Il disait : *« Ici, c'est un patriote laissé neuf jours et neuf nuits sans manger ni boire ; là, un autre, enfermé de longues heures dans un réfrigérateur, les mains attachées ; ici, ce sont – et je lis textuellement le rapport adressé au chef de la Milice – des hommes entièrement déshabillés, pendus par les pouces de manière à ne pas toucher le plancher par la pointe des pieds mais qu'on forçait, en s'appuyant sur leurs épaules, à poser les talons par terre. Et je ne parle pas de cette monnaie courante que constituaient l'arrachage des cheveux, les coups de pieds, les coups de poing, les coups de bâton, les coups de cravache, les coups de nerf de bœuf, les coups de canif qui entraînaient l'évanouissement et souvent la mort des victimes ou les laissaient inanimées, un œil arraché, la mâchoire brisée, les membres cassés »*.

10 000 francs de prime par suspect livré

Il disait encore : *« Une nuit, c'est la Milice, aidée de la Gestapo, qui cerne la petite ville de Saint-Amand-Montrond et qui prend toute la population juive : 26 hommes, 35 femmes, 9 enfants. Quelques mois se passent et, après la Libération, on trouve dans le puits d'une ferme 24 cadavres d'hommes affreusement mutilés. Dans un autre puits, huit cadavres de femmes, dont l'une avait les mains sectionnées et le ventre ouvert. »* Et le magistrat relevait encore qu'un chef milicien gagnait alors par mois 10 000 francs de 1944, auxquels s'ajoutaient une indemnité journalière de 350 francs et une prime de 10 000 francs par réfractaire ou suspect livré.

L'autre bilan, lui aussi en forme de réquisitoire, présente d'autant plus d'intérêt qu'il émane de Philippe Pétain lui-même, sous la forme d'une lettre adressée à Pierre Laval au sujet de la Milice (1). Le chef de l'Etat écrivait à son président du conseil : *« Des faits inadmissibles et odieux me sont quotidiennement rapportés, dont je ne vous citerai que quelques exemples (...). Des preuves de collusion entre la Milice et la police allemande nous sont chaque jour apportées. Des dénonciations, des livraisons de prisonniers français aux autorités de police allemande m'ont été maintes fois signalées par les plus hautes autorités départementales (...). J'insiste sur le déplorable effet produit sur les populations, qui peuvent dans certains cas comprendre les arrestations opérées par les Allemands, mais qui ne trouveront jamais aucune excuse au fait que des Français livrent à la Gestapo leurs propres compatriotes et travaillent en commun avec elle. Dans un certain domaine plus vaste encore, il semble bien que la Milice ait employé des procédés tels que l'opinion publique est maintenant révoltée contre elle partout où elle existe. Des fermes et même des villages entiers ont été incendiés par représailles ; des otages innocents ont été arrêtés : des meurtres commis (...). Je ne puis passer sous silence les tortures infligées à des victimes souvent innocentes dans des locaux qui, même à Vichy, ressemblent moins à des prisons de l'Etat français qu'à des Tchékas bolchéviques. La terreur est telle que, ceux-là mêmes – hauts fonctionnaires, hauts magistrats – qui viennent personnellement me trouver pour m'exprimer leur indignation, me demandent de ne pas citer leurs noms par crainte de représailles. Rétablir l'ordre, ce n'est pas piller, incendier, assassiner. »*

La lettre est du 6 août 1944, postérieure de deux mois au débarquement des Alliés en Normandie. La Milice, elle, était en place depuis le 30 janvier 1943. Pour être tardif, le propos de Philippe Pétain n'en montre pas moins qu'il est difficile de tenir, comme l'a fait la chambre d'accusation de Paris, la Milice pour un simple auxiliaire des services publics, alors même que son créateur la « découvrait » scandaleuse et lui déniait violemment cette qualité.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

(1) Citée par Louis Noguères dans *le Véritable procès du maréchal Pétain*, Fayard, 1955.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 15 avril, M. Roland Gaucher, élu conseiller régional du Doubs le 22 mars sur la liste du Front national, n'est pas un ancien SS. Il fut, sous l'Occupation, membre des Jeunesses nationales populaires, émanation du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, et écrivit sous son nom véritable, Roland Goguillot, plusieurs articles dans *National populaire*, l'organe de ce mouvement, qui défendait des idées antisémites.

Devant l'ancien siège de la Gestapo de Lyon

« Ils attendent donc qu'il meure et que nous disparaissions ? »

LYON

de notre bureau régional

« C'était là-bas, dans un couloir, au rez-de-chaussée, que se déroulaient les interrogatoires. Et dessous, la cave où ils nous faisaient valser. » Devant la grille, avenue Berthelot, où les anciens résistants et déportés sont venus manifester leur indignation, mardi 14 avril dans la soirée, M. Jean de Filippis pointe du doigt l'ancien siège de la Gestapo lyonnaise, qui deviendra bientôt un centre d'histoire de la résistance et de la déportation. Après son arrestation par des miliciens en armes, le 17 janvier 1944, dans un café de la rue Bugeaud, il a *« valsé »* trente-huit fois dans la baignoire. Mais devant le « chef Paul », le « chef Luc », responsable d'un groupe de résistants, dès la première heure, en mai 1940, dans les groupes francs, n'a pas craqué.

A quatre-vingt-quatre ans, la mémoire de cet ancien cheminot de Saint-Priest reste intacte. Toute la nuit dernière, dès *« l'infamie »* prononcée, il n'a pas dormi, ressassant *« sa honte d'être Français »*, repassant le film de sa première confrontation avec celui que ses tortionnaires appelaient aussi *« M. Paul »*. Trois mois plus tôt, sa femme lui avait dressé le portrait de ce *« jeune homme blond aux yeux bleus, au regard perçant et féroce »*, venu *« piller »* l'appartement de Georges Besson, un camarade de résistance, deux étages plus bas dans son immeuble. *« J'étais sûr que c'était lui »*, clame-t-il encore, comme il l'a reconnu *« sans aucune hésitation »*, à cinq reprises sous des traits différents parmi des dizaines de photos et de portraits, avant une confrontation directe devant le juge Getti, chargé de l'instruction de l'affaire.

« La vengeance du pétainisme »

Devant ce même magistrat, M. Claude Bloch admet un seul léger doute à ce test. Mais il ne s'est pas trompé de personnage. Il avait quinze ans, le 29 juin 1944, quelques heures après la fusillade de Rillieux-la-Pape, lorsque deux miliciens, *« l'un que j'ai reconnu ensuite comme étant Touvier, l'autre un petit homme brun sous ses ordres »*, ont pénétré dans sa maison à Crépieux-les-Brosses, emmenant son grand-père, Lucien Meyer, décédé peu après sous la torture au siège de la Gestapo, et sa mère, Eliette Meyer, disparue au camp d'Auschwitz, dont lui seul est revenu. M. René Zeizig n'avait jamais entendu parler de Touvier. En 1943, il avait rejoint le maquis. Mais, dès son retour, il n'a eu de cesse de retrouver le *« quatuor »* qui a arrêté son père Léon, un « gone » de Sainte-Foy-lès-Lyon, modeste commerçant, président de l'Union musicale et de l'Union laïque, exécuté avec les six autres otages d'origine juive à Rillieux. Dans la maison familiale, face à l'église, où les Zeizig ont toujours vécu depuis 1881, il ne lui reste que quelques photos d'époque, des extraits de journaux ou des pelures de pièces judiciaires. *« J'attendais ce procès pour savoir ce que pensait cet homme, pourquoi il a été défendu et protégé par des manœuvres cléricales et politiques, avec autant d'énergie, depuis quarante-cinq ans. Pourquoi il a continué à se cacher, s'il était réellement innocent. »* Depuis le 11 juillet dernier, pourtant, M. Zeizig se doutait du dénouement, après la décision de mise en liberté de l'ancien chef de la milice. Désormais, accuse-t-il, *« je ne crois plus en la justice de mon pays. C'est la vengeance du pétainisme contre la résistance. C'est triste »*.

Bien qu'il n'y croyait guère à l'origine, M. Bloch avait fini par espérer à son tour. Grâce à l'obstination de M. Getti, dit-il en lui rendant hommage, il pensait que le procès permettrait, enfin, de percer *« le mystère Touvier »*. *« Mon grand-père et ma mère ont été assassinés une seconde fois »*, lâche-t-il avec plus de lassitude que de colère. *« A-t-on peur encore qu'il ne dévoile ce qu'il sait ? »*, s'interroge M. de Filippis, qui en excuserait presque Klaus Barbie : *« Lui était allemand. Il défendait ses idées et son régime. Touvier était une crapule et un tortionnaire. Bientôt, les coupables seront ceux qui sont morts pour libérer leur pays. »*

Tous trois, parties civiles, ne se font guère d'illusions sur le pourvoi en cassation qui, de mois en mois, retardera la procédure : *« Va-t-on attendre qu'il meure et que nous disparaissions les uns après les autres ? »*, s'interrogent-ils. *« Ce procès était notre dernier recours, notre ultime tribune pour témoigner. La mémoire, les musées, oui, bien sûr. Mais pour l'Histoire, il ne restera ni jugement, ni pièces, ni dépositions : rien de solide*, regrette M. Bloch. *Pour les jeunes, le danger reste que Touvier, bénéficiaire d'un non-lieu, est innocent. »*

MICHEL DELBERGHE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'assises spéciale de Paris

Fouad Ali Salah est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

La cour d'assises de Paris, spécialement composée de sept magistrats, a condamné, mardi 14 avril, Fouad Ali Salah, trente-quatre ans, de nationalité tunisienne, à la réclusion criminelle à perpétuité, qui comportera une période de sûreté de dix-huit ans, pendant laquelle le condamné ne pourra bénéficier d'aucune des mesures concernant notamment le régime de semi-liberté ou la libération conditionnelle. Il lui était notamment reproché d'avoir, entre le 7 décembre 1985 et le 17 septembre 1986, organisé quinze attentats, qui ont fait 13 morts et 303 blessés, dont 24 très graves.

La cour spéciale a déclaré Salah coupable de *« complicité d'assassinats, complicité de destructions ayant entraîné des infirmités permanentes, complicité de tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise* (...) *ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation et la terreur »*. D'emblée, le président Maurice Colomb a annoncé que la cour avait refusé d'octroyer aux quatre accusés le bénéfice des circonstances atténuantes. La réclusion criminelle à perpétuité était donc automatiquement prononcée. Salah, militant pro-iranien du Hezbollah, se voit infliger une période de sûreté de dix-huit ans, qu'il accueille avec indifférence. Hassam Aroua, trente-huit ans, chauffeur de taxi tunisien ayant transporté des explosifs, et Omar Agnaou, trente ans, étudiant marocain, qui les stockait chez lui, sont condamnés à la perpétuité simple. Abdelhamid Badaoui, trente-trois ans, entreposait aussi des explosifs à son domicile, mais il a collaboré avec la justice, et la cour a fait application de l'article 463-2 du code pénal, qui dispose que la peine maximale encourue par toute personne *« qui aura permis ou facilité l'arrestation »* des autres coupables sera ramenée à vingt ans.

Après six ans de procédure et neuf jours d'audience, les victimes ou leurs parents, qui ont suivi les débats avec assiduité, ont écouté le verdict sans réagir. Mais ensuite, dans les couloirs, devant les micros et les caméras, chacun traduit l'impression d'immense lassitude ressentie après la décision. Ce procès tant attendu a eu lieu et a pu être mené jusqu'à son terme. Ceux qui ont subi l'agression aveugle des bombes ont pu exprimer leur douleur devant Salah et lui dire son crime.

« Pour les victimes, c'est une sorte de thérapie », souligne l'une d'entre elles, avant d'ajouter : *« Pourtant, il manque les poseurs de bombes. »* Car les principaux auteurs sont en fuite. Il s'agit d'Abdelhadi Hamade, l'un des dirigeants du Hezbollah en 1986 ; il aurait donné l'ordre à Ibrahim Akil et à Hassan Goshn d'organiser en France une campagne d'attentats. Si Salah choisissait les objectifs, c'est Hussein Mazbouh et Haidar Habib qui posaient les bombes, après s'être alimentés en explosifs auprès de Badaoui.

POINT DE VUE

L'aide aux victimes

par Françoise Rudetzky

DES tentatives de suicide, des vies brisées, des couples déchirés, une femme à ce jour en cure de sommeil, un enfant de douze ans illettré vivant dans la peur et l'angoisse. Voilà, au-delà des blessures physiques, les séquelles dont souffrent de nombreuses victimes, six ans après les attentats de 1985 et 1986. Des troubles psychologiques qui bouleversent les esprits, la vie affective et sociale.

Dans ce contexte, l'indemnisation est importante, mais elle n'est pas tout. Elle ne guérit pas, et l'on réalise aujourd'hui que des aides humanitaires, sociales et psychologiques d'urgence auraient dû êtres mises en place dans les jours qui ont suivi les actes de terrorisme. Car nous avons appris qu'un délai de latence plus ou moins long pouvait exister entre le choc de l'événement traumatisant et le déclenchement d'un état pathologique à l'image des névroses de guerre. Cette latence pendant laquelle le « travail de deuil » se fait ou ne se fait pas, correspond à l'acceptation ou non d'une réalité insupportable. Aussi demandons-nous aux pouvoirs publics de créer une structure d'accueil qui puisse apporter, à court et à long terme, des soins adaptés aux victimes. Il faut que des médecins formés psychologiquement et des assistantes sociales offrent enfin un suivi et des informations afin d'aider les rescapés à se reconstruire et à retrouver leur autonomie.

L'enquête médicale sur l'état de santé des victimes d'attentats, menée par l'INSERM en 1988 à la demande de SOS-Attentats, pourrait servir de base de réflexion. Réparons les erreurs du passé, prévenons les aggravations secondaires et essayons d'être prêts si jamais, par malheur, d'autres attentats devaient être commis. Et que notre expérience et nos acquis servent aux rescapés d'accidents de la route, des chemins de fer, de l'aviation ou de catastrophes technologiques.

► **Françoise Rudetzki est présidente de SOS-Attentats.**

Au tribunal de Lyon

Le policier impliqué dans l'affaire Thomas Claudio a été relaxé

LYON

de notre bureau régional

La onzième chambre du tribunal de grande instance de Lyon, présidée par M. Grégoire Finidori, a relaxé, mardi 14 avril, le sous-brigadier Hervé Oriol, quarante et un ans, l'un des protagonistes du drame ayant abouti, le 6 octobre 1990, à la mort de Thomas Claudio, à Vaulx-en-Velin (Rhône), dans la proche banlieue de Lyon.

Le jeune homme, âgé de dix-neuf ans, avait succombé après que la moto conduite par son ami Laurent Asse-Bille, vingt et un ans, dont il était passager, eut percuté le véhicule de police piloté par M. Oriol, qui tentait de l'intercepter. Le lendemain, le quartier du Mas-du-Taureau avait connu des scènes d'émeute et de pillage.

A l'audience, l'avocat de la famille Claudio, comme celui de Laurent Asse-Bille, avait soutenu que le policier avait délibérément renversé les deux jeunes gens (*le Monde* du 19 mars). Toutefois l'unique témoinage en faveur de cette thèse a été mis en doute, et le rapport des experts de l'Institut national de recherche des transports et leur sécurité (INRETS) n'a pas permis d'exclure la thèse du sous-brigadier, qui présentait sa manœuvre à gauche comme une tentative d'évitement du véhicule adverse.

Laurent Asse-Bille a été condamné à trois mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve et à des peines d'amendes pour différentes contraventions (défaut de permis de conduire, d'assurance, de maîtrise, excès de vitesse). Le tribunal a apprécié que, *« conducteur particulièrement malhabile, il pilotait sans permis une moto extrêmement puissante, alors que ni lui ni son passager ne portaient de casque : en raison de son inaptitude, il a perdu la maîtrise de sa motocyclette, à la suite d'un brusque freinage rendu nécessaire par sa vitesse excessive »*.

G. B.

DÉFENSE

Après la suppression de deux grandes unités blindées en Allemagne

La France va dissoudre une division d'infanterie en Picardie

Le gouvernement va prononcer la dissolution d'une division d'infanterie, après la suppression, depuis 1991, de deux divisions blindées stationnées en Allemagne. Il s'agit de la 8e division d'infanterie, dont le PC est à Amiens (Somme) et dont la plupart des régiments sont basés en Picardie, notamment dans l'Aisne.

Cette dissolution devrait être annoncée, jeudi 16 avril, par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense et devant celle de la défense à l'Assemblée nationale. Elle fait partie d'une série de mesures – il y en aurait au total quatre-vingt-dix de plus ou moins grande importance – de restructuration des forces armées et de la délégation générale pour l'armement, qui consistent à fermer, réduire, déplacer ou regrouper des sites militaires et industriels.

La décision de dissoudre la 8e division d'infanterie est la plus importante de ces mesures. Elle intervient après la suppression, en 1991, de la 3e division blindée (à Fribourg) et, en 1992, de la 5e division blindée (à Landau). Il ne restera plus outre-Rhin que la 1re division blindée, dont le PC situé à l'origine à Trèves devrait se déplacer à Landau.

Cette 1re division blindée entrera dans la composition, avec une division mécanisée allemande, du nouveau corps d'armée franco-allemand en cours de création.

Forte de quelque 7 000 hommes et de 400 véhicules de l'avant blindés (VAB), la 8e division d'infanterie forme, avec la 15e division d'infanterie à Limoges (Haute-Vienne), la seule contribution d'infanterie au corps blindé mécanisé (CBM) organisé autour de trois divisions blindées dans le quart nord-est de la France.

Une économie régionale déprimée

Il existe trois autres divisions d'infanterie, aux effectifs plus importants : la 11e division parachutiste (à Toulouse), la 27e division alpine (à Grenoble) et la 9e division d'infanterie de marine (à Nantes). Mais ces trois unités appartiennent à la force d'action rapide (FAR), qui est, avec le CBM, l'autre élément constitutif de l'armée de terre française.

De ce point de vue, les divisions d'infanterie sont une pièce maîtresse du dispositif terrestre. Grandes unités interarmes, elles sont censées préparer et compléter l'action des divisions blindées sur le terrain, grâce à leur armement antichar et à leur aptitude à mener des opérations en zones urbanisées, de nuit comme par mauvaise visibilité, ou des combats retardateurs contre des formations blindées adverses.

Elles sont toutefois plus « rustiques ». Une fois engagées, elles demandent des délais de récupération qui peuvent être longs et elles requièrent, pour leur autonomie, un soutien logistique qui n'est pas négligeable.

La dissolution de la 8e division d'infanterie fait partie d'un plan de réduction du volume global de l'armée de terre française, dont les effectifs devraient passer entre 1991 (date du début de ce « dégraissage ») et 1997 (fin de l'opération) de 290 000 à 225 000 hommes.

Par rapport à l'année 1990, lorsque ce plan a commencé d'être élaboré, c'est un peu moins d'un quart des effectifs de l'armée de terre qui aura disparu d'ici à 1997 pour, en dernier ressort, aboutir à une stabilisation autour de 115 000 appelés et 110 000 cadres ou engagés. Sur vingt ans, entre 1977 et 1997, la baisse des effectifs dans la seule armée de terre aura été d'un tiers environ. A la différence de la suspension des essais nucléaires pour 1992, qui a été annoncée la semaine dernière par le premier ministre sans que le haut commandement ait été préalablement consulté, la décision concernant la 8e division a fait l'objet d'une concertation avec l'état-major, qui en revendique donc la responsabilité.

Prise en fonction de considérations aussi bien militaires que financières, cette mesure risque toutefois de toucher de plein fouet une région qui connaît des difficultés économiques et agricoles. La disparition d'un certain nombre de régiments dans des villes traditionnellement de garnison peut avoir des effets négatifs sur une activité locale déjà déprimée par la crise. La plus grande vétusté des casernements, qu'il aurait été onéreux de rénover, et l'existence, déjà, dans le quart nord-est de la France, d'une forte densité militaire ont plaidé pour la dissolution de la 8e division d'infanterie, de préférence à la 15e division, dont la disparition aurait créé une *« désertification »* militaire au centre du pays.

JACQUES ISNARD

La base aérienne de Strasbourg est menacée de fermeture

La base aérienne de Strasbourg, qui abrite notamment quarante-cinq avions Mirage F1-CR de la 33e escadre de reconnaissance, est menacée de fermeture dans le cadre des mesures de restructuration propres à l'armée de l'air. Cette base occupe actuellement quelque deux mille personnes.

Les Mirage F1-CR sont des appareils destinés à l'espionnage tactique, par moyens optiques et électro-magnétiques, et ils sont notamment intervenus au Tchad et en Arabie saoudite. Le projet consiste à installer ces avions de reconnaissance sur la base de Reims des Mirage F1 voués à la défense aérienne.

Dans le cadre d'une structure interarmées

Le général Jean Heinrich dirigera le renseignement militaire

Au conseil des ministres du mercredi 15 avril, M. Pierre Joxe, ministre de la défense, a annoncé la création – qui doit être effective en mai – d'une direction du renseignement militaire (DRM), réunissant quelque cinq cents personnes sous l'autorité du général Jean Heinrich. Cette création était attendue (*le Monde* du 26 septembre 1991) depuis la volonté du gouvernement de moderniser le renseignement militaire en France après les carences qui sont apparues durant la crise, puis pendant la guerre du Golfe.

La DRM, qui aura son budget propre, relèvera du ministre de la défense, mais elle sera mise à la disposition du chef d'état-major des armées. Cette structure interarmées, autour de son directeur et d'un état-major, devrait comprendre cinq sous-directions : recherche, exploitation, prolifération-armement, technique, et ressources humaines-administration. Ses pièces maîtresses devraient être constituées par le centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM) et les « deuxièmes bureaux » des états-majors, qui existent déjà et qui lui seront rattachés.

Basée à Creil (Oise), qui devient le pôle du renseignement technique chargé d'exploiter les informations données notamment par les satellites d'observation ou d'écoute, la DRM entretiendra des liaisons permanentes avec la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la direction de la protection et de la sécurité de défense (DPSD), dont le fonctionnement continuera d'être autonome.

[Né le 5 février 1940 à Bischwiller (Bas-Rhin) et ancien élève de Saint-Cyr, Jean Heinrich a fait une grande partie de sa carrière dans les services de renseignement, notamment au sein des formations affectées aux opérations spéciales. Dès 1962, il a servi à la 11e demi-brigade parachutiste de choc, puis au 1er bataillon parachutiste de choc et au 11e bataillon parachutiste de choc qui, à Perpignan ou à Calvi, menaient les actions spéciales. De 1964 à 1967, il sert au centre national d'entraînement-commando, à Mont-louis et à Collioure (Pyrénées-Orientales), qui forme, entre autres stagiaires, les cadres des unités spéciales. Il est ensuite affecté à différents régiments d'infanterie, avant d'entrer, à partir de 1979, au cabinet du ministre de la défense comme rédacteur, puis comme chef du bureau dit « réservé », qui traite les questions sensibles, au cabinet de Charles Hernu. De 1983 à 1985, il commande, avec le grade de colonel, le 159e régiment d'infanterie alpine à Briançon. En septembre 1985, dans le cabinet de M. Paul Quilès, il est adjoint « terre » du chef du cabinet militaire du ministre de la défense. En septembre 1987, il commande le service « action » de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Promu général de brigade en février 1989, Jean Heinrich, sur la proposition de M. Claude Silberzahn, directeur général de la DGSE, est appelé en septembre 1991, par M. Pierre Joxe, à réfléchir à l'installation d'une direction du renseignement militaire (DRM) au sein du ministère de la défense.]

SPORTS

Un projet de loi de Mme Frédérique Bredin

Les clubs professionnels devront avoir une gestion plus claire et plus rigoureuse

Le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, a proposé au conseil des ministres, mercredi 15 avril, un projet de loi *« modifiant la loi du 16 juillet 1984 relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives »* (loi Avice) dont l'objet principal est de favoriser une gestion claire et rigoureuse des clubs professionnels.

Le scandale provoqué par la découverte d'une caisse noire alimentant certaines opérations financières du plus prestigieux club de football français de la fin des années 70 et du début des années 80, l'AS Saint-Etienne, avait conduit le gouvernement à faire adopter en 1984 un projet de loi *« relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives »*.

L'objet essentiel de ce texte était d'inciter les clubs professionnels de football, dont les recettes aux guichets ou les salaires sont supérieurs à 2,5 millions de francs, à abandonner le statut d'association de la loi de 1901 pour se transformer soit en société d'économie mixte (SEM), soit en société à objet sportif (SOS) créée pour la circonstance. Il s'agissait d'obtenir une plus grande transparence dans la gestion des clubs.

Huit ans après l'adoption de ce texte, force était de constater que son objectif n'avait été que médiocrement atteint. Les Girondins de Bordeaux ont succédé aux Verts au « hit parade » de l'argent sale du football. Le déficit cumulé des clubs professionnels atteindrait 1 milliard de francs pour un chiffre d'affaires à peine supérieur. Et sur les cinquante-six équipes évoluant en première et deuxième divisions, seulement 65 % s'étaient transformés en SEM ou en SOS. L'ensemble du système était menacé d'implosion. Dès son installation tour Olivier-de-Serres, Mme Frédérique Bredin a donc mis en chantier avec le mouvement sportif une réforme du texte de 1984.

Le texte qu'elle devait soumettre au conseil des ministres, mercredi 15 avril, renforce ainsi les dispositions tendant à une gestion plus claire et plus rigoureuse. En simplifiant, trois modifications aux textes de 1984 sont proposées :

● **Clubs ayant le statut d'associations de la loi de 1901.** – Seuls pourront conserver ce statut les clubs qui ne présentent pas de déficit durable. Leurs commissaires aux comptes auront désormais l'obligation (comme pour les sociétés commerciales) de prévenir les sociétaires d'éventuelles difficultés financières.

● **Société à objet sportif et société d'économie mixte.** – Les associations sportives de base et les collectivités locales qui devaient détenir au moins la majorité du capital (51 %) dans la loi de 1984 pourront désormais se contenter de la minorité de blocage (33 %). Il s'agit, d'une part, de préserver les intérêts, du club d'origine et, d'autre part, de donner la direction effective aux bailleurs de fonds. Les personnes physiques ne pourront être actionnaires que d'une seule SOS ayant le même objet et ne pourront transmettre leur part qu'après accord de l'autorité administrative. Les prêts et/ou cautions d'emprunt en faveur des salariés de la société seront interdits.

● **Intermédiaires.** – Les intermédiaires, dont les interventions obèrent de plus en plus lourdement les opérations de transfert, devront soumettre leur activité à déclaration auprès de l'administration, qui aura la faculté de l'interdire. Les commissions que les intermédiaires perçoivent ne pourront plus être demandées qu'à la personne ou au club qui a pris le premier contact en vue d'un transfert.

« Après l'assainissement de la situation entrepris sur la base du rapport Sastre par la FFF et la Ligue professionnelle, ce texte devrait permettre de repartir avec de bonnes structures », estime Mme Bredin. Son projet de loi comporte en outre trois autres chapitres : le renforcement du partenariat avec le mouvement sportif (harmonisation des procédures disciplinaires) ; des dispositions fiscales (étalement des impôts sur le revenu sur trois ans comme les artistes) et sociales (frais de formation considérés comme des frais professionnels) en faveur de la reconversion des athlètes de haut niveau ; l'organisation des rapports entre le sport et la télévision (affirmation du droit à l'information en dépit des exclusivités).

A. G.

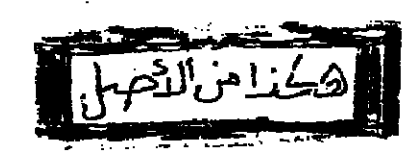
CATASTROPHES

Le combat des responsables italiens contre la coulée de l'Etna

La coulée de lave qui s'échappe de l'Etna depuis le mois de décembre – le volcan sicilien est en activité quasi permanente – et qui est arrivée tout près du gros village de Zafferana-Etnea (7 000 habitants), semble s'être ralentie dans la nuit du 14 au 15 avril. Les responsables italiens voient dans ce répit le résultat du travail des artificiers militaires. Ceux-ci, en effet, ont réussi, dans la fin de l'après-midi du mardi 14 avril, à faire sauter 180 kilos de charges d'explosifs tout près des tunnels naturels par lesquels la lave coule sans presque se refroidir sur une distance de quelque 7 kilomètres sur les pentes de l'Etna.

L'autre projet des Italiens est d'obstruer le chenal suivi par la lave, assez haut sur les flancs de l'Etna par une cinquantaine de gros blocs de béton de 2 tonnes chacun. Ce qui pourrait – peut-être – détourner la coulée vers une zone inhabitée. Cette opération devrait être faite dans la journée du 15 avril (si le temps et le volcan le permettent), grâce aux gros hélicoptères de la base américaine de Sicile.

En l'état actuel des choses, outre des vergers et des vignes, la coulée a déjà englouti deux maisons isolées situées à environ 1 kilomètre de Zafferana Etnea. Et cinq cents soldats italiens, avec des camions et des autocars militaires, sont à pied d'œuvre pour évacuer d'urgence les 7 000 habitants du bourg.



Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

La pétaudière de la rue Curial

Un rapport confidentiel de l'inspection des finances et de l'inspection de l'administration de l'éducation nationale dénonce la situation « catastrophique » des services du rectorat de Paris

L'AFFAIRE avait défrayé la chronique à l'automne dernier. Trois mois après la rentrée scolaire, quelques centaines d'instituteurs, nouvellement nommés dans la capitale, n'avaient pas reçu tout ou partie de leur salaire (*le Monde* daté 24-25 novembre 1991). La colère des enseignants et l'écho qu'elle avait rencontré avaient finalement obligé le rectorat de Paris, pressé par le ministère de l'éducation, à trouver des solutions exceptionnelles à ces retards de paiement.

Dans la foulée, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, demandait, le 16 décembre, à l'inspection générale des finances et à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale de mener une enquête sur l'ensemble de la direction des services académiques du rectorat de Paris et, en priorité, sur le service des traitements, à l'origine des retards de salaires de l'automne.

A pied d'œuvre dès le 17 décembre, les inspecteurs menaient leurs investigations jusqu'au 10 janvier et remettaient au ministre, à la mi-janvier, un premier rapport confidentiel d'une vingtaine de pages. Le 21 janvier, le ministère de l'éducation nationale annonçait, par un communiqué, une réorganisation des services du rectorat. M. Emile Serna, directeur des services académiques d'éducation installés rue Curial et Mme Arlette Launay, secrétaire général faisait les frais de cette réorganisation. M. André Hussenet était nommé directeur.

Ce rapport, dont nous publions de larges extraits ci-dessous, décrit la situation *« catastrophique »* du service des traitements et, en particulier, du bureau chargé de la gestion des traitements des instituteurs. Il dresse, tout d'abord, un *« constat alarmant »*.

« • **Les questions de traitement.** (...) L'étude d'un échantillon [des instituteurs non payés au 5 décembre 1991] fait apparaître (...) que de nombreux dossiers n'ont pas été traités en raison de la perte pure et simple, par la DLT 4 (1), des arrêtés modifiant la position administrative des intéressés ou de l'absence des gestionnaires sur certains postes de travail.

La situation à la DLT 4, bureau de paie des instituteurs, est alarmante. Le désordre de ce bureau est général et provoque des difficultés allant bien au-delà de la prise en charge des agents nouveaux à la rentrée (...).

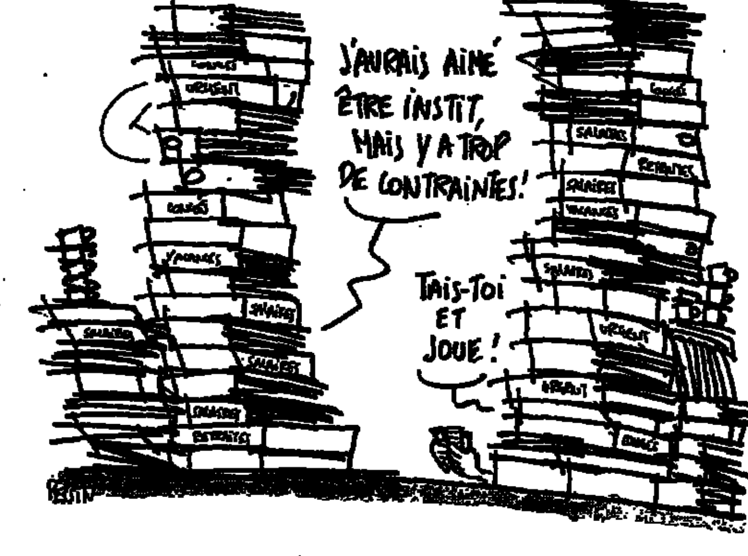
• **Promotions.** Plus de 2000 promotions, dont les dates d'effet s'échelonnent sur l'année 1991, n'ont pas été traitées avant l'automne. Les arrêtés, qui remontent au mois de juin, ont été stockés pendant plusieurs mois (...).

• **Prestations familiales et supplément familial de traitement (SFT).** (...) Le retard dans certains secteurs est de plusieurs mois, ce qui complique largement le traitement des dossiers, notamment lorsque les fiches d'état civil, périmées, doivent faire l'objet d'une nouvelle demande aux intéressés. (...) Le 8 janvier 1992, une institutrice est venue remettre, un dossier en mains propres au chef de la DLT (2), lui faisant signer un reçu : il s'agissait en effet de la quatrième transmission des mêmes pièces, au même gestionnaire, afin d'obtenir le SFT et l'allocation jeune enfant auxquels elle a droit depuis la naissance de celui-ci en juin 1988.

• **Traitements des instituteurs ayant quitté l'académie.** Lors du départ d'un instituteur en mutation ou détachement, l'administration d'accueil de l'intéressé adresse au rectorat une demande de certificat de cessation de paiement (CCP), établie par le comptable (...). Cette pièce est indispensable pour que l'instituteur puisse être rémunéré par sa nouvelle administration. Des retards très importants ont été constatés dans ce domaine (...). Le 6 janvier, l'inspection académique de l'Essonne demandait pour la quatrième fois le CCP d'une institutrice (première demande le 14 octobre 1991).

• **Retraites.** Le rectorat participe à l'affiliation rétroactive au régime général de la Sécurité sociale et à l'IRCANTEC des agents n'ayant pas totalisé quinze ans de service public. La mission n'a pu que constater la totale inefficacité de la cellule chargée d'effectuer ce travail (...). Par ailleurs, le stock de demandes de certificats d'exercice adressées à la DLT atteint, de l'aveu des gestionnaires, 3 000 à 4 000 instances (...). Le retard en la matière est plus proche de dix ans ou davantage que de quelques mois...

Le nombre d'agents lésés, du fait du service, sur le plan financier est très important. Ce phénomène est ancien, même s'il tend, apparemment, à empirer.



Des causes multiples

» • **Une accumulation de retards.** Les retards de paiement ne sont pas nouveaux à la DLT. Au cours de l'année scolaire 1990-1991, ils sont évoqués quasiment au cours de chaque commission paritaire des instituteurs (...). Sur ce, s'est greffé un retard propre à la gestion 1991 des enseignants du premier degré, qui a une quadruple origine :

– Le décalage du calendrier habituel de promotion (...);

– La perte d'un certain nombre de documents. Des arrêtés concernant la promotion et la nomination d'instituteurs ont disparu après avoir été transmis par les bureaux de gestion de la DPEP (3). En effet, le chef de division DLT a retrouvé, dans le courant des mois de juin et juillet, des arrêtés placés sur des piles de papiers prêts à être jetés et, d'autre part, les gestionnaires de la DLT 4 ont dû, à partir du mois de septembre, aller se procurer auprès de la DPEP des ampliations d'arrêtés que celle-ci leur avait déjà transmis;

– La répétition des disparitions et leur ampleur font écarter la seule hypothèse de gestes malencontreux explicables par les travaux de cloisonnement des bureaux et de reclassement des dossiers dans de nouvelles armoires réalisées en juillet. Il n'est pas à exclure que l'on ait cherché à se débarrasser d'une partie du travail en retard pour en diminuer le volume à la veille du départ en congé, de peur qu'il soit exigé de le terminer avant, ou dans la perspective d'un changement de poste à la rentrée;

– Un fort absentéisme en période de charge importante du service. La période de septembre à décembre 1991 a été marquée par de nombreuses absences : 101,5 journées de congé et d'autorisation d'absence ont été accordées aux agents de la DLT 4 durant ces 4 mois, ce qui représente plus de 8 jours par agent. Si l'on ajoute 123 jours de congé maladie sur la même période, on peut conclure qu'en moyenne chaque poste de travail n'a été occupé que 4 jours sur 5 depuis la rentrée.

• **Un renouvellement important des agents du bureau.** L'équipe est profondément renouvelée puisque sur 13 agents composant le bureau en juin 1991, seuls 6 y sont encore en septembre. Parmi les 7 nouveaux agents (dont le chef de bureau), on a dû recruter surtout des agents contractuels, dits *« auxiliaires 12 mois »*, sans expérience préalable en matière de traitements et parfois sans aucune expérience administrative. (...)

• **Une désorganisation généralisée.** (...) La mission a procédé à une étude systématique de l'organisation du bureau par poste de travail. Le constat qui en résulte est celui d'une situation catastrophique (...). Les dossiers d'enseignants du premier degré n'ont pas fait l'objet d'un classement alphabétique. Ils sont classés par établissement à l'intérieur des groupes ou parties d'arrondissement attribués à chaque gestionnaire. Pour sortir le dossier d'un enseignant, il faut connaître l'arrondissement dans lequel il exerce et déterminer le gestionnaire (...). Pour que leur nombre respectif de dossiers reste équivalent, les gestionnaires modifient souvent leurs secteurs et se partagent des morceaux d'arrondissement. (...)

La tenue des dossiers n'obéit pas à des règles uniformément appliquées par tous les agents du bureau. Cela tient pour une part à l'équipement encore disparate, l'installation de dossiers suspendus n'étant pas terminée, mais surtout aux habitudes des uns et des autres (...)

• **L'inadéquation des réactions.** (...). Malgré l'apparition de signaux d'alerte extérieurs clairs (interventions des intéressés et presse syndicale), ni le DSAEN (4) ni le recteur n'ont paru se préoccuper de la question et n'ont cherché à prendre des mesures adaptées pour y remédier. (...) Certaines causes, s'appliquant à la structure fragilisée du bureau DLT 4, n'ont pu qu'aggraver le mal. Elles relèvent de dysfonctionnements plus larges et répandus au sein du rectorat.

• **L'insuffisance de la quantité de travail fourni.** Les horaires hebdomadaires sont théoriquement de 39 heures (...). Cependant, une pause de 2 heures à la mi-journée pour pratiquer le sport a été consentie il y a plusieurs années une fois par semaine. L'interruption est aujourd'hui considérée comme acquise pour tout le monde et tous les jours. Les arrivées du matin s'échelonnent en fait jusqu'à 9 h 30. La journée de travail ne compte dès lors que 6 heures à 6 h 30 et la semaine de 30 heures à 32 h 30 (...). Les congés annuels sont fixés à 43 jours ouvrables, les samedis n'étant pas comptés dans ce nombre.

Le caractère spécifique de l'académie de Paris a conduit à (...) l'installation des services dans deux implantations principales : la Sorbonne et la rue Curial (19e arrondissement). Cet éloignement, et, surtout, la multiplicité de responsables de haut rang, pour une académie certes exceptionnelle mais de taille moyenne, n'a pas abouti à une répartition harmonieuse des tâches d'encadrement mais au contraire à une dilution des responsabilités. (...)

Les structures sont également à l'origine du sentiment, largement répandu, qu'ont les agents de la direction des services académiques de ne pas être suffisamment reconnus par la lointaine Sorbonne, qui ne leur semble pas porter à leurs tâches un intérêt marqué; ce sentiment est exacerbé chez les agents de la DLT (...).

Conclusions

» • **Des fautes professionnelles inexcusables.** Les membres de la mission n'ont pu qu'être stupéfaits devant le comportement de certains agents : l'absence de toute conscience professionnelle et de tout souci des intérêts légitimes dont ils sont en charge est à l'origine de carences rares dans le soin apporté à l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées et du non-respect des horaires. (...) La notoriété de ces pratiques et l'impunité dont elles ont bénéficié jusqu'à maintenant favorisent leur diffusion dans les autres services mais développent également l'animosité à l'encontre de la DLT.

• **Une gestion de la crise insuffisamment énergique.** L'ampleur de la crise a été sous-estimée par l'ensemble des responsables avant qu'elle n'éclate (...). Les quelques mesures prises se sont avérées tardives et insuffisantes pour assainir véritablement la situation. Elles révèlent un défaut d'autorité de la part des responsables (...).

• **Un contexte peu propice à un fonctionnement harmonieux.** Sans revenir sur l'analyse des causes recensées ci-dessus, il n'est pas inutile de noter que certaines d'entre elles sont antérieures à l'arrivée des responsables actuels et de certains agents de la DLT et que l'ancienneté de la dégradation a pu inciter à considérer avec fatalisme une situation à laquelle il est difficile de porter remède. Cette possibilité est confortée par l'attitude de nombreux agents de la DLT qui considèrent que les horaires, l'organisation émiettée du travail constituent des droits acquis, profondément ancrés dans la mémoire collective et donc intangibles.

La situation de la DLT demeure exécrable et fait craindre que la situation du mois de décembre ne se reproduise à très court terme.»

(1) Division de liaison des traitements 4, enseignement primaire.

(2) Division de liaison des traitements.

(3) Division des personnels enseignants du premier degré.

(4) Directeur des services académiques d'éducation de Paris.

Caricature...

Situation *« exécrable »* et *« intolérable »*, *« dilution des responsabilités »*, *« fautes professionnelles inexcusables »* : c'est un véritable réquisitoire à l'encontre du rectorat de Paris qu'ont dressé l'inspection des finances et l'inspection de l'administration de l'éducation nationale. Leur rapport est si brutal qu'on voit mal comment le nouveau ministre de l'éducation nationale pourrait éviter d'en tirer toutes les conséquences.

Difficile, en effet, d'imaginer situation plus caricaturale, où l'archaïsme le dispute à l'incompétence. Plaidera-t-on qu'il s'agit d'un dérèglement passager, limité à un modeste bureau chargé de la gestion des traitements des instituteurs ? Le rapport démontre, sans ménagement, que le mal est ancien, qu'il a empiré en 1991, qu'il relève enfin d'une dérive plus globale.

A la veille de la campagne de recrutement de nouveaux enseignants, ces révélations ne contribueront pas à susciter des vocations, ni à renforcer la confiance des enseignants en poste. Elles apportent, bien malencontreusement, de l'eau au moulin de ceux qui dénoncent la bureaucratie et l'inadaptation de l'éducation nationale

GÉRARD COURTOIS

Ecrans scolaires pour enfants malades

A Lyon, un système vidéo permet à des élèves hospitalisés de participer à distance aux cours dispensés dans un lycée de la ville

LYON

de notre bureau régional

« BRISER *l'isolement* » : c'est le nom de code d'une opération qui a attiré de nombreuses personnalités le 7 avril, à Lyon. Le lancement du système de « visiocommunication », reliant les enseignants du lycée-collège Elie-Vignal de Caluire-et-Cuire aux jeunes malades du centre de lutte contre le cancer Léon-Bérard, avait, en effet, de quoi réjouir chacun. Les uns étaient venus saluer une belle avancée technologique dans le domaine des télécommunications, les autres une expérience pédagogique unique, les troisièmes une ère nouvelle pour le milieu hospitalier. Quant aux cancérologues présents, ils ont expliqué que cette inauguration avait pour eux un sens particulier. Si les médecins s'intéressent aujourd'hui de près à la scolarité de leurs jeunes patients, c'est aussi parce que, désormais, la guérison est, pour la majorité d'entre eux, au bout du chemin...

Le système installé par la société Datapoint, fournisseur et mécène de l'opération, va permettre aux jeunes hospitalisés du centre Léon-Bérard de bénéficier des cours dispensés à six kilomètres de là. Ils pourront non seulement les suivre en direct sur écran, depuis une pièce commune, voire depuis leur chambre stérile, mais ils seront aussi invités à participer, puisque leur image apparaîtra dans la classe, sur le poste du professeur. Prochainement, l'hôpital Edouard-Herriot sera à son tour équipé : ce seront alors mille enfants qui pourront profiter du réseau.

Avec la visiocommunication, le dialogue devient possible entre le malade et l'enseignant, mais aussi, avec les collégiens et les lycéens d'Elie-Vignal. Cette interactivité apporte une dimension supplémentaire au télé-enseignement, à la fois sur le plan technique et pédagogique. M. Daniel Bancel, recteur de Lyon, n'est pas le moins enthousiaste. Il imagine déjà des prolongements possibles une fois réalisée la connexion avec des ordinateurs ; et pourquoi pas hors du cadre de l'hôpital.

Le soutien du recteur va se traduire pour les enseignants d'Elie-Vignal par le renfort d'une équipe technique et par une formation « pratique » – comment filmer une expérience scientifique, par exemple – et « dramatique » – comment parler, se placer devant une caméra.

Seule contrainte du système : les interlocuteurs ne peuvent pas tous s'exprimer en même temps. Ainsi, nul chahut ne semble à craindre, se réjouit le docteur Marie Favrot, qui s'est mobilisée pendant des mois pour réunir les fonds nécessaires à l'aboutissement du projet. Ce n'est pas si sûr cependant : au centre scolaire de l'hôpital Trousseau, à Paris, l'utilisation pédagogique de visiophones (aujourd'hui remisés) n'a pas laissé de très bons souvenirs. Mme Hélène Voisin, directrice spécialisée de cette école particulière, évoque la difficulté de soutenir l'attention des enfants lorsque les dialogues s'appauvrissent et elle se plaint des problèmes de maintenance... Des obstacles qui ont conduit les enseignants à préférer centrer leur énergie sur « Canal Trousseau », un réseau interne de télévision.

Vingt-quatre professeurs

En France, chaque année, un million et demi de jeunes de moins de seize ans effectuent un séjour à l'hôpital. Cent mille d'entre eux souffrent de maladies chroniques (leucémie, problèmes respiratoires, diabète, sida, etc.). Leur offrir la possibilité de poursuivre leurs études, c'est aussi les aider à miser sur l'avenir. Ils sont alors nombreux à associer le passage dans la classe supérieure à la fin de la maladie. L'un et l'autre nécessitent parfois autant d'efforts.

Des efforts qui s'imposent aussi aux pouvoirs publics. Une circulaire officielle récente (1) a beau affirmer que *« les enfants ou adolescents hospitalisés demeurent soumis à l'obligation scolaire (...) »*, les moyens alloués sont loin d'être à la hauteur de cette ambition. En 1981, le ministère de l'éducation nationale mettait, en tout et pour tout, 150 instituteurs à la disposition de ces élèves. Aujourd'hui, ils sont 250 à se partager cette tâche.

L'enseignement secondaire, en revanche, n'en est qu'au stade des balbutiements. Sauf à Lyon, ville pionnière dans ce domaine. Le lycée-collège Elie-Vignal est en effet le seul établissement de France spécialisé dans l'assistance scolaire en direction des jeunes malades. Son équipe de vingt-quatre professeurs partage son temps entre les hôpitaux lyonnais (quelques cours sont même dispensés à domicile) et la classe, où sont accueillis des jeunes convalescents et des handicapés moteurs, de la sixième au niveau du brevet de technicien supérieur.

Aussi M. Marc Metery, proviseur unique en son genre, est-il assez agacé par la fièvre médiatique qui s'est emparée de l'expérience. *« La visiocommunication ne constitue qu'un outil nouveau. La vidéo ne remplacera jamais le contact avec les professeurs*, rappelle-t-il. *Et ces derniers continueront à se rendre au chevet des malades, comme ils le font, ici, depuis les années 50 ! »* En fait, ce nouveau système va surtout venir au secours des disciplines jusque-là difficiles à enseigner : physique, biologie, histoire-géographie notamment. Les professeurs de français, de mathématiques et de langues poursuivront, eux, leur travail « en direct » avec les jeunes malades. Une mission difficile parce que leurs élèves sont appelés à disparaître : soit pour rejoindre leur établissement d'origine, soit parce que la maladie s'est montrée la plus forte.

MARTINE VALO

(1) *Bulletin officiel de l'éducation nationale (BO)* n°3, 18 janvier 1992.

COLLOQUE

Les accrocs du métier

Il y a des thèmes sur lesquels l'éducation nationale jette habituellement un voile pudique. Sous un titre trompeur – ou volontariste, – « La santé des enseignants », elle avait cette fois décidé de bousculer un tabou. Plusieurs centaines d'enseignants, de chefs d'établissement, d'assistantes sociales et de médecins scolaires réunis en colloque à la Sorbonne ont réfléchi, les 9 et 10 avril, à la douloureuse condition des enseignants malades dans leur corps ou dans leur tête, à ceux qui décrochent, qui fuient la classe et les élèves et qui, parfois, s'enferment dans des congés de longue durée dont ils ont toutes les peines du monde, ensuite, à sortir.

Combien sont-ils ? Environ 6 500 en congé de longue maladie ou de longue durée, soit 1 % du corps enseignant. Un peu plus de 2 000 bénéficient d'un emploi de *« réadaptation »*, au Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour 45 % d'entre eux, ou bien dans un établissement scolaire (28 %) ou un service administratif (27 %). Ce temps de *« réadaptation »* est long : plus de trois ans en moyenne. Et seulement 56 % des enseignants qui bénéficient de la formule parviennent à retourner, un jour, devant une classe.

Les différents intervenants ont surtout dressé un constat de carence : là où il faudrait de la souplesse, des réponses au cas par cas, l'administration de l'éducation nationale apporte des réponses *« lourdes, longues, bureaucratiques, médicalisées, sans continuité et sans projet »*, a lancé le recteur de Lille, M. Claude Pair. Ce dernier sait de quoi il parle, puisqu'il a mis en place, en 1990, un réseau d'aide au personnel enseignant (RAPE) disposant d'un local, d'un téléphone et d'une messagerie et reposant sur l'écoute et l'accueil *(« en toute liberté et hors de tout lien hiérarchique »)*, la prévention et le suivi des enseignants en difficulté. Mais avec les académies de Reims et de Clermont-Ferrand qui ont installé des dispositifs analogues, Lille fait vraiment figure de pionnière dans ce domaine.

Sur les 450 personnes qui se sont adressées au réseau lillois depuis sa création, les trois quarts présentaient des difficultés d'ordre psychologique. Le métier de prof rendrait-il fou ? Il y a l'image du métier – dur, stressant, fragilisant, solitaire – et il y a la réalité. Une enquête récente réalisée dans quatre départements français, a rapporté le docteur Chanoit, psychiatre et conseiller auprès de la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale), montre que la consommation de soins psychiatriques des enseignants n'est pas plus élevée que celle de la moyenne de la population.

En outre, on sait aussi que, contrairement à une légende tenace, l'absentéisme des enseignants se situe dans la normale. Pourquoi, alors, cette fausse image ? Si l'absence d'un prof est vécue comme une catastrophe locale, a fait remarquer Guy Berger, enseignant à Paris-VIII, c'est parce que les établissements scolaires ignorent la redistribution des tâches, qui permet, dans n'importe quelle entreprise, d'absorber les ratés éventuels du système.

La solitude du prof : c'est sans doute le point de départ de bien des fractures passagères ou définitives. *« C'est aussi, peut-être, le prix à payer, même s'il est parfois lourd*, a enchaîné le sociologue François Dubet, *pour sauvegarder cette relation intime avec la fonction, cette formidable autonomie à laquelle les enseignants sont particulièrement attachés. »*

CHRISTINE GARIN

REPÈRES

BAC + 3. L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie vient de créer les « certificats consulaires de spécialisation » (CCS). Attribué à des formations d'un an proposées par les chambres de commerce aux personnes de niveau bac + 2 (dans les instituts de force de vente, par exemple), ce label est destiné à attester la qualité des formations, leur vocation professionnelle et leur dimension européenne. Un comité présidé par M. Gérente, directeur de l'action régionale et de la petite et moyenne industrie au ministère de l'industrie, a déja accordé cent dix-huit CCS pour la rentrée prochaine. Selon les responsables des chambres de commerce, ce profil à bac + 3, intermédiaire entre le technicien supérieur et l'ingénieur, est fortement demandé, en particulier par les petites et moyennes entreprises.

BIBLIOTHÈQUES. Le ministère de l'éducation nationale et la Documentation française viennent de publier l'*Annuaire des bibliothèques universitaires* et de grands établissements pour l'année 1989. Il s'agit d'une véritable mine d'informations : lecteurs inscrits, état des collections, locaux, budget, personnels, communication et prêt d'ouvrages, acquisitions et informatisation, etc. Pour la première fois est établi un classement des BU selon une quinzaine de critères permettant de comparer leurs activités : nombre d'étudiants par place, dépenses documentaires par lecteur, taux d'encadrement etc.

► ***Annuaire des bibliothèques universitaires*. La Documentation française, 116 pages, 120 F.**

EUROPE. Le programme communautaire Petra II, destiné à soutenir la politique de formation professionnelle initiale des jeunes dans les États membres de la Communauté européenne, a été officiellement lancé jeudi 9 avril à Paris. Mis en œuvre par les ministères de l'éducation nationale et du travail, le programme Petra est destiné à permettre aux jeunes préparant un diplôme de l'enseignement technique ou professionnel non universitaire, ainsi qu'aux jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi, de bénéficier de périodes de formation professionnelle ou de stages en entreprises dans les États membres de la CEE.

► **Petra II, 8, rue Jean-Calvin, 75005 Paris. Tél : (1) 40-79-91-00.**

EXPO au CNAM. La bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) présente jusqu'au 30 avril (l'après-midi seulement), une superbe petite exposition de dessins du seizième siècle. Ces cent vingt-huit crayons, dont plusieurs sont uniques, constituent un portefeuille, d'origine inconnue, de portraits de cour dans le style des Clouet.

► **CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.**

IUFM. Pour tout savoir sur les allocations, la carte des formations des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les conditions d'inscription, les contenus de formation et les épreuves des différents concours, un guide pratique fait la synthèse de tous les textes officiels.

► **Franck Marchand, *Devenir professeur : l'IUFM*, Vuibert, 424 pages, 100 F.**

RYTHMES SCOLAIRES. Saisie du dossier au printemps 1991, après la remise en cause du calendrier scolaire, la commission sur le calendrier et les rythmes scolaires du Conseil supérieur de l'éducation vient de rendre public un rapport sur les rythme scolaires. Faute d'idées nouvelles sur le thème ressassé du calendrier annuel, la commission insiste surtout sur la nécessité de repenser les rythmes quotidiens, notamment pour le primaire. Elle souligne, en outre, *« l'insuffisance des structures d'accueil »* extrascolaires, du fait du désengagement progressif des caisses d'allocations familiales à l'égard des centres de loisirs et de vacances.

Le mariage des proviseurs

Les deux syndicats de chefs d'établissement viennent de fusionner

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyée spéciale

LES chefs d'établissement montrent l'exemple. Ignorant volontairement les luttes fratricides qui déchirent actuellement la Fédération de l'éducation nationale (FEN), les deux syndicats de chefs d'établissement de la fédération enseignante, le Syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires (SNPDES) et le Syndicat national des personnels de direction des lycées professionnels (SNPDLP), ont fusionné, jeudi 9 avril, à l'occasion du congrès constitutif qui s'est tenu à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Le nouveau syndicat, le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN), est affilié à la FEN et il regroupe 9 500 adhérents (dont 7 500 issus de l'ex-SNPDES), soit 76 % du corps. Le mariage était inévitable puisque, depuis 1988, tous les chefs d'établissement, qu'ils soient principaux de collège ou proviseurs de lycée, patrons d'établissement d'enseignement général ou de lycée professionnel, ont le même statut.

Le nouveau syndicat se veut résolument apolitique et se tiendra *« en dehors des luttes de tendances qui sclérosent la pensée et l'action »*, a tenu à préciser le nouveau secrétaire général, M. Marcel Peytavi, élu le 9 avril à sa tête (1). A l'issue de son congrès, le SNPDEN s'est donné pour mandat de rester attaché à une FEN *« réellement unitaire »*.

Le SNPDES, dont la tendance majoritaire appartient au courant UID (Unité, indépendance et démocratie – socialiste), avait, quelques jours auparavant, refusé de signer l'appel émanant de la direction de la fédération, se désolidarisant ainsi de sa propre tendance dans le conflit qui oppose celle-ci à ses minoritaires, notamment ceux du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Ce qui n'a pas empêché M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de le FEN, présent lors de l'assemblée plénière, de souligner la portée symbolique de ce mariage. *« D'autres secteurs pourraient s'inspirer de votre démarche »*, a-t-il même déclaré.

« Les dégâts de la démagogie »

En fait, les chefs d'établissement sont dans une situation délicate. Car l'éclatement de la FEN et l'exclusion du SNES risqueraient d'accroître les oppositions, déja fortes, entre syndicats d'enseignants et de chefs d'établissement sur les grands dossiers en cours, notamment celui de la réforme des lycées. M. Marcel Peytavi a d'ailleurs qualifié les principaux et les proviseurs d'*« enseignants de responsabilité »*, chargés de *« faire la synthèse entre des points de vue qui s'excluent l'un l'autre »*.

Dans le domaine pédagogique, le secrétaire général a exprimé son inquiétude sur *« les dégâts de la démagogie et de l'illusion, l'hétérogénéité sans prudence, (...) la disparition des structures spécifiques (...) et la création d'établissements « chics » et d'établissements « chocs » »*. *« Orientons les élèves*, a conclu M. Peytavi, *non pas d'après les impératifs de la statistique ou les pressions parentales, mais conformément à leurs intérêts et, par la création de passerelles dans tous les sens, faisons qu'une voie ne soit jamais sans issue. »*

BÉATRICE GURREY

(1) Né le 3 novembre 1936 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), agrégé de lettres, Marcel Peytavi a été professeur de lettres classiques à Bellac (Haute-Vienne) puis à Carcassonne (Aude), avant de devenir en 1985 proviseur du lycée de Clermont-l'Hérault (Hérault). Il dirige le lycée Joffre à Montpellier depuis la rentrée 1989.

des proviseurs

ÉCONOMIE

Se déclarant prête à traiter le cas de 1,4 million de sans-emploi

Sacrifice électoral

Plus qu'un haut fonctionnaire placé à la tête de l'ANPE, M. Jean-François Colin s'est imposé comme un patron, dès son arrivée en novembre 1991. Il en a le style et les méthodes. Avec lui, l'établissement public commença à connaître une vraie révolution culturelle et peut espérer se débarrasser de son rôle de bouc émissaire du chômage.

Mais, appelé en première ligne par M. Pierre Bérégovoy pour défendre la politique d'un nouveau gouvernement qui sait qu'il sera jugé sur ce dossier, le nouveau directeur général de l'ANPE est désormais contraint à un autre registre. Avec la même fougue, le voilà amené par ses déclarations à se comporter en militant. Sans broncher, et avec panache, il défend un programme trop ambitieux et bien tardif, dont l'objectif – faire baisser le chômage à tout prix – n'est même plus dissimulé.

Au-delà du sort personnel de l'intéressé, on peut s'interroger sur les conséquences d'un tel sacrifice. Non seulement l'ANPE risque de perdre un dirigeant dynamique et entreprenant, mais son action peut en ressortir décrédibilisée. A terme, le processus de modernisation de l'agence en sera affecté, et les tentations de régression se manifesteront fatalement.

Cela constitue déjà un beau gâchis, qui est à mettre sur le compte d'un comportement schizophrène de l'appareil d'Etat quand approchent les grandes échéances. Pour répondre à des besoins électoraux – cela ne fera pas illusion, – on se montre capable de détruire, en *« onze mois »*, le capital de travail et de confiance patiemment accumulé. On change de cap et de discours. Car le problème demeure, dans toute sa cruauté. Comment un pays qui a créé 31 000 emplois salariés supplémentaires en 1991 peut-il espérer régler, *« d'ici à la fin octobre »*, le sort de 920 000 chômeurs de longue durée ?

ALAIN LEBAUBE

L'ANPE estime « réalistes » les objectifs du gouvernement pour le chômage de longue durée

Selon M. Jean-François Colin, l'ANPE ne devrait avoir aucune difficulté à réaliser l'engagement pris par M. Pierre Bérégovoy : traiter, d'ici à la fin octobre, le sort individuel de 900 000 chômeurs de longue durée. Au cours d'une conférence de presse, mardi 14 avril, le directeur général de l'ANPE a qualifié cet objectif de *« réaliste »*, et, relevant le défi, a assuré que les agents pourraient aller jusqu'à 1,4 million.

Pour justifier ce nouveau chiffre, M. Colin propose une *autre* comptabilité. Il compte pour acquis les 500 000 entretiens devant déboucher sur *« une solution »*, programmés par Mme Edith Cresson jusqu'à la fin de 1992, et dont 115 000 ont déjà été réalisés. Il y ajoute les 500 000 chômeurs de longue durée qui bénéficient naturellement de *« l'action normale »* des agents de l'ANPE. Soit, l'an passé, les 200 000 qui ont été aidés dans une reprise de l'emploi, les 80 000 qui sont entrés en formation et les plus de 200 000 dont l'inscription sur les listes ont été annulées à la suite d'un renoncement, d'une radiation (40 000), mais aussi, majoritairement suppose-t-on, d'un retour à la vie professionnelle ou de l'intégration dans un stage, et qui n'auraient pas été officiellement signalés. *« Le problème, pour nous,* conclut M. Colin, *c'est donc d'en traiter 400 000 de plus »*.

Pour ce faire, le directeur général de l'ANPE prétend disposer des outils, à défaut de posséder les moyens financiers et en effectifs, qui sont actuellement en discussion avec Mme Martine Aubry, ministre du travail. En dehors des futures *« activités d'intérêt général »* évoquées par le premier ministre et dont les contours ne sont pas encore fixés, la gamme des dispositifs actuels correspondrait à 700 000 actions possibles, d'après M. Colin, qui englobe ainsi les contrats de retour à l'emploi, les actions d'insertion et de formation (260 000), une partie des contrats emploi-solidarité (200 000) et le tout récent programme PAQUE (78 000). *« J'ai de quoi faire »*, proclame-t-il en affirmant que l'ANPE pourra réaliser *« un travail de qualité »*. Décidé à *« ne pas sacrifier »* les autres missions de l'agence à ce dossier urgent, il ajoute, sur un ton provocateur qu'il n'a *« pas l'intention de faire de l'abattage »*.

Au passage, M. Colin aura donné des indications souvent mal connues, qui soulignent l'ampleur du problème. Avec 920 000 personnes inscrites depuis plus d'un an, le chômage de longue durée a doublé en dix ans. Pis, le chômage de très longue durée s'est aggravé. On dénombre 182 000 chômeurs ayant une ancienneté comprise entre deux et trois ans et 200 000 qui dépassent les trois ans. Toutes les tranches d'âge sont touchées : les moins de 25 ans en représentent 13 %, les 25 à 49 ans 65 %, et les plus de 55 ans 22 %.

A. Le.

Malgré un marché du pneumatique en récession

Michelin confirme son redressement

Le plan de redressement engagé par Michelin fin 1990 a porté ses fruits. Selon les chiffres présentés à la presse mardi *14 avril*, le premier fabricant mondial de pneumatiques a dégagé en *1991* un résultat courant positif de 780 millions de francs contre une perte de 1,1 milliard en 1990. En revanche, le résultat net reste négatif (– 1 milliard de francs) en raison principalement de provisions de restructurations qui s'élèvent à 1,4 milliard de francs.

Sur un marché du pneumatique en récession mondiale (– 0,6 % pour les pneus tourisme et – 2 % pour le marché des poids lourds), Michelin a néanmoins accru son chiffre d'affaires : de 8 % en données brutes, mais de 0,6 % à périmètre constant (Uniroyal-Goodrich, acquis en 1990, n'avait été consolidé que sur huit mois pour cet exercice) et hors incidence des variations des parités monétaires. Les ventes ayant diminué de 3,5 % en volume, l'amélioration du chiffre d'affaires est essentiellement due aux augmentations de tarifs sur le marché du pneu de remplacement en Europe et en Amérique du Nord. Cette hausse des prix, associée à une diminution des coûts, a permis au groupe d'améliorer ses résultats. Les effectifs ont été réduits de 8 850 personnes (sur un effectif global de 141 000 en 1990), les investissements, le niveau des stocks, l'endettement et les frais généraux ont fortement diminué.

Pour les années à venir, Michelin continuera de juguler les investissements, notamment en Europe et en Amérique du Nord, où le groupe estime avoir atteint la taille critique. En revanche, il continuera d'investir en Asie mais *« de manière très progressive »*.

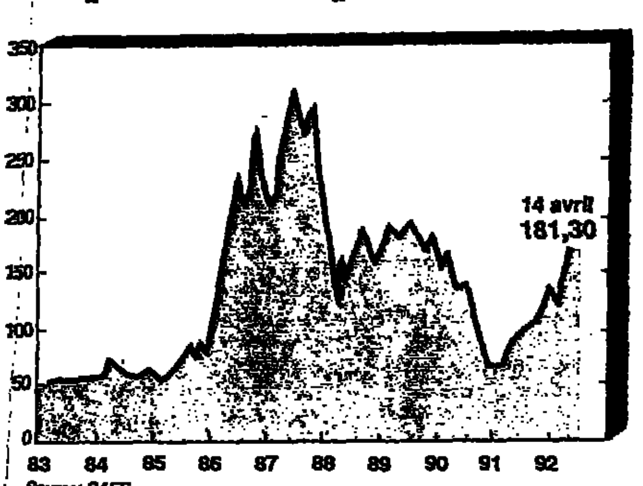
La bataille du prix de revient

« La bataille continuera d'être celle du prix de revient », a affirmé M. Eric Bourdais de Charbonnières, directeur financier de Michelin lors de la présentation des résultats. *« Les frais de personnel représentant 35 % de ce prix, l'ensemble de l'industrie devra continuer de réduire ses effectifs »*, a-t-il poursuivi, tout en affirmant que, chez Michelin, *« aucun nouveau plan social n'est actuellement en préparation*.

Ce redressement devrait être durable, a aussi affirmé M. Bourdais de Charbonnières. La diversification géographique du groupe lui permet de mieux répartir les risques et de développer des synergies industrielles, scientifiques, mais aussi commerciales et administratives. Sa politique financière le rend moins vulnérable aux variations de taux de change et de taux d'intérêt. Enfin, son nouveau processus de fabrication, dont la mise en place sera progressive, sera mieux adapté à la demande, car plus flexible, plus réactif, et mieux ajusté à des séries courtes (de 200 000 unités environ contre 1 million d'unités pour le système précédent).

A. K.

Au plus haut depuis deux ans



Source: SAFE

Michelin aurait-il retrouvé grâce aux yeux de ses actionnaires ? Tout porte à le croire. La valeur a gagné, au cours de la seule séance du 14 avril, jour de la publication de ses résultats, près de 7 % pour 1,6 million de titres (291 millions de francs) à 181,30 francs. La valeur retrouve ainsi – et dépasse même – ses niveaux du début de l'année 1990, après être tombée au cours de la même année à un plus bas historique de 57,35 francs en octobre. La réduction des pertes annoncée était de l'avis de tous les analystes attendue et anticipée.

Après avoir fait considérablement mieux que l'indice CAC 40 en 1991, en affichant un progression de 90 % (contre 16,37 % pour le principal indicateur de la place), l'ascension se poursuit cette année puisque, depuis le 1er janvier, le titre du manufacturier de Clermont-Ferrand a déjà gagné plus de 48 % alors que les valeurs françaises ont en moyenne progressé de 11,70 %.

A la veille d'une journée de grève

Les syndicats de la RATP pourraient boycotter la table ronde de la direction

Les syndicats de la RATP allaient-ils à la table ronde organisée mercredi 15 avril par la direction de la régie ? Cette réunion, convoquée sur le thème de *« la continuité du service public »*, devrait en effet rassembler la direction, les syndicats et les associations d'usagers (*le Monde* du 15 avril). *« Dans le cas où il s'agirait uniquement d'une discussion sur* « le service minimum » *à la RATP, nous ne voyons aucune raison valable d'y participer. »*

Partagée par les sept plus importantes organisations syndicales de la RATP appelant à une grève pour jeudi 16 avril, cette position a été formulée, mardi 14 avril, lors d'une réunion à huis clos avec les associations d'usagers. Tout en désirant *« clarifier »* les raisons du conflit, les syndicats ont souligné que la table ronde, convoquée par le président-directeur général de la régie, M. Christian Blanc, vise selon eux *« à monter les usagers contre les syndicats »*.

Dans une déclaration commune, les syndicats ont donc laissé planer le doute sur leur participation, qualifiant volontiers la convocation de la direction d' *« opération médiatique » : « Une chose est sûre,* ont-ils précisé, *nous serons au siège de la RATP à l'heure de la convocation de la table ronde et nous y tiendrons une conférence de presse. »*

La CFDT a réitéré son appel à la grève de jeudi, souhaitant une *« forte mobilisation »* des 38 000 salariés de la régie. De son côté, *« la CFTC s'inquiète des conséquences des grèves fréquentes »*, note M. Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, dans une lettre adressée mardi 14 avril à M. Blanc. Soulignant la *« faiblesse préoccupante des relations sociales »* à la RATP, M. Deleu propose un *« contrat de paix sociale »* et *« une instance de conciliation »* en cas de litige.

□ **SAS licencie trois cents informaticiens en grève.** – La compagnie aérienne scandinave SAS (Scandinavian Airlines System) a licencié, lundi 13 avril, trois cents personnes chargées de la maintenance informatique sur l'aéroport de Copenhague, en grève depuis cinq jours. Le conflit n'a, pour l'instant, entraîné aucune perturbation sur le trafic aérien et la direction estime que les vols de Pâques ne devraient pas être affectés.

□ **Cathay Pacific commande onze Boeing 777.** – Cathay Pacific a commandé onze Boeing 777 et pris une option sur onze autres, pour un montant total de 3,4 milliards de dollars. Les appareils seront équipés de réacteurs Rolls-Royce. Les livraisons débuteront au printemps 1996 et dureront jusqu'à la fin 1998. Cette commande porte à quatre-vingt-dix-neuf le nombre de Boeing 777 commandés par huit compagnies différentes.

ÉCONOMIE

Reprenant les propositions de M. Jean-Yves Le Drian

Le projet de loi réformant le statut des dockers au conseil des ministres

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 15 avril, sur proposition de M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, un projet de loi *« modifiant le régime du travail dans les ports maritimes »*. Sous cet intitulé, il s'agit de réformer le livre V du code des ports maritimes et le statut des 8 300 dockers régi par une loi du 6 septembre 1947. Le ministre devait rencontrer, en début d'après-midi, la Fédération CGT des ports et docks et l'Union nationale des industries de manutention (UNIM) pour leur expliquer le contenu du projet, son calendrier, et les orientations de la politique gouvernementale.

Le texte gouvernemental avait été préparé par M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer dans le gouvernement de Mme Edith Cresson, et ses principes de base avaient été énoncés le 28 novembre 1991. Il s'agit d'adapter la profession de docker aux conditions économiques modernes, les besoins de main-d'œuvre ayant beaucoup diminué et le métier de docker étant devenu une profession de spécialistes qui utilisent des engins perfectionnés. *« Les ports français ne sont pas suffisamment fiables et compétitifs*, lit-on dans l'exposé des motifs, *et les sureffectifs sont très importants. L'écart de prix du coût de la manutention peut atteindre de 30 % à 50 % entre les ports français et les grandes places étrangères »*, notamment les redoutables concurrents que sont, pour Le Havre et Dunkerque, surtout les ports du Benelux.

Trois principes essentiels

Le projet de loi s'appuie sur trois principes essentiels.

– Favoriser le développement de la mensualisation des dockers, notamment dans les grands ports dits « autonomes » où se concentre l'essentiel des trafics en conteneurs, de telle sorte qu'une majorité d'entre eux soient désormais des travailleurs commes les autres et des salariés permanents liés à une entreprise par un contrat de travail à durée indéterminée. Il est prévu aussi de maintenir dans chaque port un effectif de dockers dits *« intermittents »* qui, bien que titulaires d'une carte professionnelle, seront de fait une main-d'œuvre additionnelle.

– La contribution des employeurs à l'indemnisation du chômage ne sera plus calculée selon un barème unique dans tous les ports. A la péréquation nationale censée amoindrir la responsabilité de chaque entreprise seront substitués des taux différenciés à Bordeaux, à Dunkerque ou à Marseille, en fonction des sureffectifs constatés dans chaque port.

– Là où le trafic est insuffisant et le chômage élevé (soit un taux supérieur à 25 %) des cartes de dockers professionnels – avec les droits qui s'y attachent et notamment la priorité d'embauche – pourront être retirées, les travailleurs concernés recevant une indemnité plus avantageuse que les indemnités classiques de droit commun. Enfin, ce ne seront plus les directeurs de port qui assumeront les tâches de l'inspection du travail, mais les agents des directions départementales du travail et de l'emploi.

Ce projet de loi, qui *« devrait être déposé dans les plus brefs délais sur le bureau de l'Assemblée nationale »*, a indiqué M. Josselin, est l'élément pivot d'un dispositif plus général, destiné à redonner fiabilité et compétitivité aux places portuaires françaises, qui jouent un rôle essentiel dans le commerce extérieur et l'aménagement du territoire. Ce dispositif concerne notamment l'allègement des procédures douanières, la gestion du domaine public, l'amélioration des infrastructures de transport terrestre et les charges financières des grands ports autonomes qui bénéficient de dotations en capital de l'État.

F. Gr.

Avec la marée montante

par François Grosrichard

CEUX qui avaient cru voir en M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, un expert en louvoiement et en M. Pierre Bérégovoy un chef de gouvernement trop timide ou trop opportuniste pour heurter de front le Parti communiste et la CGT, doivent se rendre à l'évidence. Leurs craintes étaient prématurées, leurs doutes mal fondés, et leur jugement hâtif. Le projet de réforme du statut des dockers préparé par M. Jean-Yves Le Drian, aujourd'hui solitaire maire de Lorient et rien d'autre, non seulement n'est pas remis en cause, mais surgit au grand jour. La procédure parlementaire va s'engager incessamment et, à n'en pas douter, va donner lieu à des empoignades verbales et réelles dans les hémicycles et sur les quais du Havre, de Dunkerque et de Marseille, déjà épuisés par vingt-cinq mouvements de grève depuis l'automne. Sans attendre le jusant ou même l'étale, M. Josselin a choisi d'épouser la marée montante.

Le flottement qui avait pu apparaître au moment de la passation des pouvoirs aura été vite dissipé puisque, après des consultations nombreuses et nécessaires, menées à un train d'enfer, M. Josselin fait adopter avec une semaine seulement de retard sur le calendrier initial envisagé par le gouvernement Cresson un projet de loi réputé « dur ». Le texte en question est exactement le même que celui auquel le Conseil d'Etat avait, il y a quinze jours, donné son blanc-seing.

De ce point de vue, la continuité gouvernementale se manifeste avec éclat, comme l'avait laissé entendre M. Bérégovoy dans son discours de politique générale, et c'est tant mieux, tant la remise en ordre des ports français apparaît économiquement urgente et socialement judicieuse. Et le chef du gouvernement a demandé à son secrétaire d'Etat de mener cette réforme avec autant de *« détermination »* que Mme Cresson l'avait exigé de M. Le Drian. Le cas échéant, l'actuel ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, devra apporter son concours avec non moins de spontanéité que lorsque, ministre de tutelle de M. Le Drian, il partageait le côté « fonceur » de son secrétaire d'Etat.

« Laisser venir l'enfant »

Car personne n'en doute : il y aura au cours des prochains mois de très vives réactions – et c'est un euphémisme ! – au fur et à mesure que le texte gouvernemental franchira les étapes des amendements et des navettes et que le statut archaïque de 1947 volera en éclats. On ne part pas à l'assaut d'une forteresse sociale et idéologique impunément. Le plus à l'aise dans l'équipe gouvernementale ne sera certainement pas M. Bernard Tapie, ministre de la ville, qui au plus fort de la campagne des élections régionales avait demandé publiquement à M. Le Drian de reconsidérer son projet de loi dans le but évident de glaner quelques voix chez les ouvriers portuaires de Marseille. Pris par le temps, héritier d'un projet étudié dans ses moindres détails et devenu très « populaire » chez tous les partenaires du monde des transports maritimes – sauf les dockers, – soumis avec insistance à la pression montante de l'opinion et des milieux patronaux, M. Josselin ne pouvait recommencer de zéro la procédure. C'eût été prononcer l'enterrement de la réforme. Il a préféré, selon son expression, *« laisser venir l'enfant qui était déjà engagé »*. Ce qui ne l'empêchera pas de jouer jusqu'au bout le dialogue et l'ouverture.

Certes les principes de base – mensualisation, négociations paritaires port par port, dépéréquation du système actuel d'indemnisation du chômage – demeurent inchangés. Mais le gouvernement est prêt à examiner avec attention les amendements parlementaires d'où qu'ils viennent. Autre accommodement : la date butoir qui avait été fixée au 15 février pour engager des négociations dans chaque port (elles n'ont officiellement abouti qu'à Saint-Nazaire) est repoussée au début juillet. Enfin, l'idée de mettre en œuvre, à l'issue du processus parlementaire, une convention collective nationale, à l'élaboration de laquelle les pouvoirs publics ne seraient évidemment pas indifférents, fait son chemin.

Autant de « signaux » que le gouvernement souhaite voir compris par la fédération CGT des dockers. Une fédération le dos au mur, qui, ni chez les dirigeants du Parti communiste ni à la CGT elle-même, n'a trouvé jusqu'à ce jour l'appui franc et massif qu'elle aurait pu escompter.

Un rapport du Conseil économique et social

M. Michel Sapin réaffirme la « priorité absolue » de la maîtrise des dépenses publiques

« Notre priorité absolue est la maîtrise des dépenses publiques », a déclaré, mardi 14 avril, M. Michel Sapin, nouveau ministre de l'économie et des finances, devant le Conseil économique et social à l'occasion de la discussion du rapport de conjoncture au premier semestre 1992. *« Il n'y aura pas de* stop and go, *pas d'à-coups violents à la hausse ni à la baisse, mais un effort régulier et tenace pour améliorer l'emploi des fonds publics. »*

« Nous ne procéderons pas à une relance artificielle qui ruinerait les efforts des dernières années, mais nous ne casserons pas la croissance forte que nous appelons de nos vœux et qui est à notre portée, a poursuivi M. Sapin. *Selon les circonstances, en particulier selon l'intensité de la contrainte extérieure, on peut accepter une dégradation du déficit public quand le ralentissement de la croissance freine les recettes fiscales ou ne pas l'accepter. »* M. Sapin a ajouté qu'*« en 1991, en matière budgétaire, le gouvernement avait toléré ce qui était inévitable pour ne pas freiner la croissance »*, conchuant sur une note optimiste : *« Les pays anglo-saxons sortent de la récession, nettement pour les Etats-Unis, (...) et au total notre environnement international devient légèrement plus porteur. »*

Dans son projet d'avis, le rapporteur, M. Paul Marchelli, président de la Confédération française de l'encadrement (CFE-CGC) écrit : *« Le Conseil économique recommande que la France prenne l'initiative d'une proposition* [de relance coordonnée] *en vue d'une croissance économique créatrice d'emplois en Europe et au sein du G7. »* Cette relance *« passe par des engagements en ce qui concerne l'évolution des parités, du niveau des taux d'intérêt, et la coordination des politiques de stimulation de la demande internationale et d'ouverture des économies aux échanges »*.

Le rapporteur demande en outre qu'au niveau communautaire soient définies rapidement des politiques fortes dans trois domaines : emploi, industrie et social. *« Le problème de l'emploi est un point de convergence fort de l'ensemble de la Communauté et devrait être une priorité, y compris en Allemagne qui doit le traiter dans sa partie orientale. Il justifie une action commune d'envergure. »*

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

EXPERT EN CONSEIL D'ENTREPRISE - docteur en droit IFG Paris - anglais courant.
MET A VOTRE DISPOSITION : sa triple expérience d'auditeur senior à la direction financière d'un holding international de consultant et d'organisateur dans des sociétés en France et à l'étranger, d'intervenant dans des stages de formation pour des missions ponctuelles ou de longue durée à temps partiel ou complet (Section BCO/CR 2190).

ARCHITECTE DPLG - disponible - grande expérience diversifiée - aptitude à grande implication dans tous prog. et ttes phases conception, exécution.
SOUHAITE : poste stable, collaboration temps plein Paris - IDF dans agence audacieuse - équipe dynamique pour projets intéressants - missions sérieuses et direction de travaux (Section BCO/JV 2191).

JOURNALISTE PROFESSIONNEL - titulaire diplôme de l'école supérieure de journalisme de Paris université Descartes - langues étrangères : anglais, hébreu, espagnol - spécialiste aéronautique - collaborations : *Parisien libéré, Dauphiné libéré*... reportages écrits et photographiés - formation audiovisuelle - spécialités annexes et informatique - électronique - collaboration centre commercial américain USEMB (Section BCO/JV 2192).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.F. 27 a. Bac + 4 maîtrise. Information et communication. Anglais courant. Bonne pratique de l'espagnol. Étudie ttes prop. d'ASSISTANTE-COMMUNICATION. Exp. réussie dans de nombreux stages en entreprise et collectivités locales. Tél. : 46-38-84-22

Professeur exp. angl./franç., maîtrise, rech. vacation traduction. (1) 43-25-85-99

H. 32 a, RESPONSABLE du plus IMPT PROJET AUDIOVISUEL EUROPÉEN Gestion, coordination, suivi technique. Expér. projets export cherche poste en rapport. Dispo. rapid. 42-78-81-01

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
33 a., rech. place stable, 10 a. d'expér. réaménagement volumes, réalisation plans, suivi de chantiers décoration. Si intéressé écr. MGC, 38, rue de Villiers 92300 Levallois-Perret Référ. 447 qui transmet.

CONSULTANT SENIOR
Gestion de projet industriel GPAO/France Export Contrats, management, projets. Tél. 43-25-44-93

Jeune dipl. DESS commerce international. Tril. angl./esp. Ch. emploi sur Paris. Tél. : 43-55-01-87.

F. 38 ans avec exp. rech. poste stable stand., accueil, récept., traitement texte Word 5. Libre de suite. Tél. : 48-37-69-78.

J.H. 35 ans, cadre financier, sérieuses références, ch. poste de SECOND D'AGENCE au sein d'établissement soucieux de se développer. Téléphoner au 40-55-02-39.

Jeune homme 26 ans Maîtrise de Sciences Nat. et 3e cycle de management. Expérience de la négociation d'affaires. Étude de la création d'un cabinet de conseil en environnement. Recherche poste de chargé de mission. Tél. : (16) 35-70-72-73.

Cherche poste de chargé d'étude, coopération, environnement, de préférence collectivité locale. Bac + 5. Exp. africaine. (1) 40-44-89-78.

Exp. 7 ans formation et communication, licence AES + DECF. Dynamique, motivée, rech. poste dans une BRH, étud. ttes propos. T. 45-89-46-89

Jeune fille suisse, cherche une place au pair pour 2 mois (ca. juin/juillet) dans une famille avec des enfants ou dans un hôtel (restaurant). Judith Friedli, Kornfeldstrasse 9, 4528 Zuchwil/Suisse.

JF, diplômée école de commerce (ESG), trilingue, allemand-anglais, recherche emploi. Tél. : 41-10-99-75

EUROCOMMERCIAL
CONFIRMÉ
Produit sce et High-Tech. Français, allemand, anglais (Tél. : (1) 39-56-46-88).

J.F. 28 a. MAC (WORD 4). Angl. Tb cult. gal. (CAPES Lettres). Exp. ens. et édit. conauteur. Étudie prop. édit./entrep. 45-81-32-99

J.F. 23 a. Bac + 3 rech. poste à responsab. et évolutif dans établis. bancaires. Tél. : 60-60-78-01 matin.

F. 39 ans, Directrice littéraire (jeunesse) puis Editeur (Beaux livres internationaux). 12 ans d'expérience livres d'art, catalogues d'exposition, cherche poste similaire. Tél. : 42-04-73-64 (plus répondeur).

CONTR. DE GESTION
27 ans, efficace, sans resp., ch. 75, R.P. Libre immédiat. 48-51-81-72 (répondeur)

H., 39 ans, doct. Sc. Po. CNRS. Maît. droit, lic. hist.-géo. ch. poste resp. en comm. format. édition, pub. Sous réf. n° 8511, *le Monde Publicité* 15-17, rue du Col. P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

JEUNE FEMME, sérieuse, ch. travail employée de maison, temps complet avec, si possible, logement indépendant. Soir : 47-00-83-86 (répond.).

propositions commerciales capitaux

Entreprise pour la production d'eau thermale et minérale. Autriche, en pleine activité, en développement, cherche participation. Achat possible. Écrire à Postamt Graz 8013 Kennwort « Mineralwasser » Autriche.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
ET BAGUES ROMANTIQUES
GILLET
19, r. d'Arcole, Paris-4e
Tél. 43-54-00-83

Cours

PROF DE FRANÇAIS assure SOUTIEN et PRÉPARATIONS
TOUS NIVEAUX + BAC
Tél. : 42-29-84-22.

MATH +
Centre d'enseignement privé organise deux stages intensifs en MATH et PHYSIQUE-CHIMIE.
De la 6e à la terminale.
Dates : du 27 avril au 1er mai et du 4 au 8 mai.
Durée : 10 heures.
Prix : 850 F TTC.
Inscriptions : 44-85-90-85.

Éditions

Editeur ch. manuscrits : essais, littérat., poésie. Editions EG. NARGAL. 82190 Lacour.

Graphologie

GRAPHOLOGIE
Conférence organisée le 17 et le 18 avril 1992 et menée par M. Jean-Pierre Martial Monfils, psychographologue, membre SFDG qui répondra aux questions des chefs d'entreprise et responsables de recrutement. Cette conférence sera suivie d'un cocktail et d'un débat libre. Pour réserver, appeler le 48-52-17-17.

Vacances

Tourisme

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m altitude près frontière suisse)
PRINTEMPS ÉTÉ
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe, confortablement rénovée. 2 ou 3 chbres avec s. de bns, wc. Situés au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Actv. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain. Découverte environnement. 2 080 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-61.

Séjours linguistiques

FRANCO-IRISH EXCHANGE PROGRAMME
IRLANDE. Pour 12-18 ans : un échange. La meilleure formule linguistique. Passer 3 semaines en Irlande. Recevoir 3 semaines en France. 3 700 F, avion inclus. Rens. : Michael Mac Bride, LA FUAJ, dépt. linguistique, 10, rue N.-D.- de-Lorette, 75009 Paris. 40-30-22-88.

LONDRES. Tte l'année, adultes, gpe écoliers. A partir de 2 600 F, 2 sem. (cours + 1/2 pension). Pour tt rens. en franç./angl., tél. : (19) 448-1-464-18-83.

Stages

« STAGE INTENSIF » d'arabe dialectal ou littéraire du 13 au 31 juil. 92, en Tunisie : LA MARSA Inst. cultures et communication. T. (16) 94-62-44-52

Loisirs

IRLANDE : du 8 au 22 ou 28/07. Laissez vivre vos enfants (8/17 ans) dans une famille traditionnelle sélectionnée : anglais, golf, tennis, équitation. Assistance permanente pendant le séjour. Tél. 40-68-78-78 ou 48-05-08-17

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30). part. loue studio plain-pied, pr couple 1 enf. avec petit jard., 100 m plage, tt cft, comm., proche coin très agréable. JUILLET 5 000 F/MOIS (16) 75-56-55-38.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

PARTICULIER VEND 205 SRD GRISE, 2 000 KM PRIX : 70 000 F. Tél. : 46-61-61-64 M. et Mme COLIN.

A VENDRE 205 SR DIESEL 5 CH 5 vitesses, 13 000 km Modèle 91 (mai 91) 5 portes. Toit ouvrant TOUTES OPTIONS Gris anthracite métal. Intérieur gris velours. Prem. main. Radio K7 (haut-parleur) PRIX : 62 000 F Tél. trav. : 40-46-32-00 Dom. : 48-90-40-05

plus de 16 CV

A VENDRE RENAULT 25 BACCARA V 6 INJECTION Juillet 1989. Modèle 1990. 84 000 km réels. Gris foncé. Téléphone inclus. TOUTES OPTIONS ÉTAT IMPECCABLE Prix : 110 000 F Tél. : (1) 69-85-69-59 h.b.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

HALLES, 2-3 P., 78 m² env., volume impecc., chem., balcon 1 740 000 F. - 46-61-85-36.

2e arrdt

Quartier MONTORGUEIL Petit 2-3 PCES, très calme. Anc. grenier rénové dans anc. hôtel part. 17e s. 1 250 000 F. 42-36-33-79.

QUARTIER MONTORGUEIL
Future zone piétonne. Réhabilitation de standing. avec ascenseur. Du studio au 3 P. à partir de 22 700 F le m². Possibilité prof. libérales. ARCHE : 49-95-38-73 et 43-74-58-61

BD DES ITALIENS (près) BEAU 2 P., cuis., w.-c., bains, chauff. individuel. Faibles charges, digicode, gardien. 459 000 F. Créd. 43-70-04-64.

OPÉRA Imm. rénové, beau studio, poutres, caractère, cuis., salle de bains. Ascenseur. 640 000 F. 48-04-85-85.

Opéra. Immeuble rénové, ex-ambassade, beau studio sur rue, cuis., entrée, bains. WC. Ascenseur, plein sud. 850 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

4e arrdt

MARAIS - BASTILLE
Studio caractère 550 000 F
2 P. 40 m² env. 780 000 F
2/3 P., 3e ét. 1 280 000 F
3/4 P., chem. sud 1 650 000 F
5 P. balc. récent 2 300 000 F
AIM 42-78-40-04
23, boulevard HENRI-IV.

HOTEL DE VILLE/RIVOLI APPT DE GRAND STANDING 7 PCES, triple récept. Dans imm. pierre de t., ravalé, 3e ét., asc., plein sud. 5 900 000 F. FONCIA : 40-09-73-55.

(4e) CŒUR DU MARAIS
Dans hôtel partic. classé, cour intérieure pavée. DUPLEX 57 m² entièrement rénové, poutres, digicode, interphone, poss. ccial, prof. libérale ou burx. 1 830 000 F. 42-72-09-47.

PARC ROYAL 126 m²
S/rue et jolie cour fleurie. Sud. Travx. ALPHA : 42-72-70-81.

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TRIM. 1992
Du studio au 4 pièces. Terrasses, parkings.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

5e arrdt

OBSERVATOIRE DE PARIS
limite 5e
43-36-46-44
EXCEPTIONNEL
6 PCES, dernier étage 130 m² + terrasse 100 m² VUE SUR TOUT PARIS Livraison été 92.
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

PL. SAINT-MICHEL, près Ptaire vd studio + mezzanine. Imm. 17e restauré, plus de 50 m² rénové, 1 395 000 F. 45-04-24-30.

RARE
PRÈS MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm. 17e s. réhabilité. Appart. haut de gamme, 115 m² env., living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. Tél. : 48-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

RUE DE BIEVRE Immeuble classé, 3 pces, sur rue, poutres caractère, possibilité profession libérale, 2 200 000 F. 48-04-85-86.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Elégant 115 m² sur cour arborée. 3 ch. 43-25-81-84.

JARDIN DU LUXEMBOURG Rez-de-ch. Beau 3 P., tt cft. 1 680 000 F. 45-67-95-17.

ODÉON. Imm. ancien, vue. 4e ét. Petit 2 PCES, poutres. François Faure : 45-67-95-17.

SUR SEINE. Vue exceptionnelle. Beau studio, ét. élevé, asc., travaux. 880 000 F. ALPHA : 42-72-70-81.

7e arrdt

RUE DE LILLE :
– 2 P. 53 m², 2e ét. cour à rénover.
– Studio 43 m², gd stand.
– 225 m², 1er angle, gd standing. Box.
GAUSSERAND 45-51-24-70.

Me BAC, p. de tail. 5 P. asc., s/o 140 m² + serv. à refaire. Urgt 43-35-18-36.

GRENELLE Séj. + 3 ch. s/jard., balc. LITTRE : 45-44-44-45.

Me ALMA 4e étage, grand 2 pièces environ 80 m² 46-22-03-80 43-59-68-04

Me VANEAU. Part. vend lumineux 4-5 P. en duplex, 5e ét. Tél. H.B. : 45-66-69-01. AGENCES S'ABSTENIR.

METRO VANEAU BEAU 2 PCES CONFT. Calme. DOUBLE EXPOSITION Immeub. Pierre de tail. 1 580 000 F – 45-66-01-00.

AFFAIRE RARE VUE EXCEPTIONNELLE APPT 3-4 P. TT CONFORT + BALCON s/rue et jard. Bel imm. prox. Me VANEAU 3 400 000 F – 45-66-43-43.

METRO VANEAU
2 P, 43 m², 1 140 000
4e étage. Bon immeub. CASSIL – 45-66-43-43.

BAC. Imm. ancien, 5e ét. Grand 2 P., confort, balcon. François Faure : 45-67-95-17.

Près pl. Breteuil, bel imm. p.-de-t., 3/4 poss. 95 m² chem., 2 980 000 F. 43-59-12-96.

8e arrdt

CATHERINE MAMET
31, rue de Naples, Paris 8e propose DU STUDIO AU 6 PIECES 7e, 8e, 16e NORD, 17e ET AUTRES Mais tout d'abord, expliquez-nous vos besoins, nous pourrons y répondre ensemble.
VOUS VOULEZ VENDRE VOUS VOULEZ ACHETER TELEPHONEZ-NOUS AU
45-22-66-66.

PARIS 8e, RUE LA BOÉTIE Studio 28 m² dans imm. classé, 1 pièce, kitch., s.d.b, wc, chauff. individuel électrique, 2e étage, asc., digicode, gard. Faibles charges. Très bon état. Agence s'abstenir. Prix : 800 000 F. Tél. : (1) 46-63-49-13 Paris. Tél. : (16) 78-01-74-15 Lyon.

SAINT-AUGUSTIN
140 m² + grand balcon. 5e ét., asc. Bel immeuble. Tél. : 42-89-50-67.

Me EUROPE, 2 P., 42 m²
8e étg, asc. Bel imm. VUE TOUR EIFFEL 970 000 F – 45-66-43-43.

10e arrdt

PRÈS GARE EST et NORD 150 m² plus mezz., belle rénov. Asc., gard. : 2 700 000 F. Park. fermé au ss-sol : 150 000 F. 42-03-01-94.

Métro CHATEAU D'EAU, pierre de taille, beau 3 pces, cuisine, tout confort, 3e étage, 1 100 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

11e arrdt

Part. vd bordure Marais TB 3 P. 85 m², récent, séj., 2 ch., gde cuis., S.D.B., w-c séparés, entrée, couloir, cave, parking. 2 500 000 F. Tél. : (16) 20-70-18-14.

PROCHE NATION, 2 P., 60 m² + balcon 11 m² – STANDING VUE EXCEPTIONNELLE – ETG ÉLEVÉ – BIEN CONÇU – Parking 1 260 000 F – 43-61-88-36.

NATION (près métro) 2 PCES + terrasse + véranda. Cuis. équipée, refaite à neuf. chauff. électrique. Faibles charges. 1 200 000 F. Pour RV : 43-38-45-11 apr. 16 h.

12e arrdt

Bd Picpus, imm. ravalé, beau studio cuis., tt cft, 1er étage, cave. Px : 435 000 F. Tél. : 48-04-85-85.

13e arrdt

GOBELINS
Imm. p. de tail., 3 P. charme. Bonne distribut. 1 150 000 F FONCIA – 45-44-55-50.

GOBELINS - ARAGO
Récent dernier ét. s/jard. 2 P. cuis., bains. Soleil. Poss. park., très bon état 1 110 000 F. FONCIA – 45-44-55-50.

Arago. Récent p. de t. 4 P. 110 m², bx 2 800 000 F. Tolbiac, dern. ét., sud 5 P 117 m², box 2 740 000 F. 43-35-18-36.

TOLBIAC. PATAY. 6e ét., asc. Beau 3 PCES. Vue. 980 000 F. François Faure : 45-67-95-17.

14e arrdt

Alésia, p. de tail., 6 P. 165 m² + serv. Arago stand. 3/4 P. 125 m², box. Montparn. stand. 5 P. 105 m², 2 park. Montparn., récent 3 P 120 m². Gaîté stud. 34 m², park. Tél. : 43-35-18-36.

BEL IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur
2 PCES et 3 PCES
Surfaces aménageables.
A PARTIR 19 000 F/m²
Visite mercredi et jeudi de 14 heures à 17 heures. 5, RUE POIRIER-DE-NARCAY.

DUPLEX PLEIN CIEL
TERRASSE 50 m² RUE DE L'EURE 3 CH., S. DE BAINS 2 PARKINGS VUE CALME ABSOLU Livraison 4e trim. 92
45-72-50-50

PARC MOUTSOURIS. Studio, 32 m². Etat neuf, 5e ét., asc. Park. RER, bus. 600 000 F. 34-86-06-64.

RUE DES PLANTES CHARMANT 2 P. TT CONFT Poutres clair, digicode cave. Prix : 850 000 F. 45-66-01-00.

STUDIO 480 000 F
4e étg s/rue. Bon imm. METRO PERNETY Tél. : 45-66-43-43.

AV. DE L'OBSERVATOIRE 5 PCES, balcon, service, asc. François Faure : 45-67-95-17.

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE
Studio, 3/4 P. Duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings. Livraison 4e trim. 92
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

Proche PARC MONTSOURIS BEAU 3 PIÈCES, refait neuf, vue dégagée. Plein soleil. A saisir. 885 000 F. Tél. : 43-35-52-82.

15e arrdt

CAMBRONNE
Imm. p. de tail., gd 2 P., 4e ét. s/jard., soleil 1 500 000 F FONCIA – 45-44-55-50.

LA MOTTE-PICQUET VILLAGE
Un immeuble de standing à l'orée du Village Suisse.
Studio 2, 4 et 5 pièces.
Livraison 4e trim. 1992
JN Commercialisation
(1) 40-89-00-00
7 jours sur 7.

Parc G.-Brassens. 2 P., imm. p. de t. Clair, wc séparés, cuis., s. d. bns. Parquet. Cheminée. 598 000 F. Tél. : 45-33-41-58

SQUARE DESNOUETTES. 4 P., 89 m², 7e asc. Triple exposition, soleil et verdure + balcon. Bel immeuble. 2 250 000 F. A débattre. Tél. : 47-05-61-71.

16e arrdt

TROCADÉRO. 190 m² 3 réceptions. 3 chbres. Parking. 46-22-03-80 43-59-68-04

AV. PAUL-DOUMER
Même ptaire vd au PX ACHAT. GRAND 2-3 P rénové – 45-04-24-30.

AV. V.-HUGO
CHARMANT 2 PCES refait VUE 6e étage. 595 000 F – 45-04-23-15.

METRO EXELMANS IDÉAL INVESTISSEMENT 2 PCES, TT CONFT ensoleillé cave, digicode. Gardien 750 000 F – 45-66-01-00.

BD MURAT
Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P. 42 m²
R.-de-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chb. 14 m². Petite cuis. équipée. s.d.bns. REF. NEUF. TRÈS CALME. 950 000 F. 42-80-16-23 ou 47-70-09-56

17e arrdt

17e Me GUY MOQUET Coquet studio, s/rue, 3e ét. kitch. s.-de-b. WC, imm. brique. 255 000 F. Tél. : 48-04-85-86.

18e arrdt

Me LAMARCK. Gd balcon, interphone, 2 PCES 38 m². 760 000 F.
3615 IMMOB LAMARCK
46-55-66-18, réf. 1.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT (19e) ORIGINAL. Ancien bar aménagé 90 m², 2 chb. Sup. séjour 40 m² h. volume + 80 m² jdin arboré ! 2 300 000 F. Part. 42-41-78-82

20e arrdt

PL. GAMBETTA. A rénover. 3 PCES de 40 m² (sanitaires à créer). Très clair. 500 000 F.
3615 IMMOB FIP
45-75-62-78, réf. M3.

91 - Essonne

VERRIÈRES-LE-BUISSON. Très URGENT, cause départ. Dans parc boisé, 4 P., 75 m². 3e ét. ss asc. Séj., 3 ch., loggias, cave, park. Commodités à prox. 1 000 000 F. 60-11-66-92.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
165, rue Gallieni
LES TERRASSES
Imm. neuf, façade pierre 3 pces, 67 m² + terrasse 22 m² Sud, 2 000 000 F. Livraison 2e trimestre 92. Réalisation SOGEPROM Visite appt témoin week-end ou RV JN Commercialisation.
40-89-00-00.

IDEAL 1er ACHAT
LEVALLOIS, bel ancien, 3 pces rénové, cft, 850 000 F. CENTURY 21, 47-58-64-84.

COURBEVOIE
2/3 pièces 50 m² + balcon Immeuble neuf façade pierre 1 400 000 F Appartement témoin décoré. Visite sur place 102, bd St-Denis. De 14 h à 19 h.
46-67-77-87.

LES TERRASSES
165, rue Gallieni-Boulogne. Imm. neuf, façade pierre spacieux et lumineux appts
3, 4 et 5 pièces
balcon-terrasse sud Livraison 2e tr. 92. Réalisation SOGEPROM Visite appt témoin week-end ou RV JN Commercialisation
40-89-00-00.

NEUILLY. Récent stand. 3-4 P., 100 m², balc., 2 park. 2 650 000 F. 43-59-12-98.

Quai St-Michel. 3-4 P. à rénover. Poss. prof., 1er ét. 2 400 000 F. COMADIM : 49-10-26-70.

LEVALLOIS (lim. 17e arrdt) Neuf, jms habité. Dern. ét. avec terrasse env. 166 m². Réception dble + salon + 4 chbres, 2 s. de bns + 1 s. d'eau. Cuis., cave, 2 park. Frais notaire réduits. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

Province

A Nogiet Biarritz, Jard. d'Arcadie, vends F2 sud, 55 m², terr. 25 m², cave, parc 10 ha, pisc., tennis. Tél. : 42-02-54-57.

DEAUVILLE Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin.

78-Yvelines



appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Évaluation grat. sur demande 48-22-03-80 43-59-68-04

Recherche 2 à 4 pces, PARIS, préfère Rive Gauche avec ou sans travaux, paie comptant chez notaire, 48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS - RÉSIDENTIEL et BUREAUX
(1) 45-62-16-40

POSSÉDANT 600 000 F. ACHÈTE STUDIO ou 2 PIÈCES SUR PARIS Tél. Monsieur CLAUDE 42-71-94-34.

locations non meublées offres

Paris

RUE DE LA PAIX 240 m² sur gde cour. Clair. Calme 30 500 F, chges compr. GAUSSERAND 45-51-24-70

PAVILLON S/JARDIN
PART. LOUE A ALÉSIA pavillon aménagé 80 m² env. + atelier + jardin. 12 800 F + charges. Jeudi 16 avril : 12 h 30. 17, rue Montbrun, Paris 14e

RUE DES MARTYRS
4 PIÈCES, 83 m², 3e ét., asc. 7 500 F + charges. 42-81-04-18, après 19 h.

RUE VAUGELAS Imm. neuf, gd stand. 2 PCES, bains, balcon, park. 5 200 F + charg. I.P.I. : 40-65-05-64.

RUE BOILEAU Imm. anc. Beau 2 PCES, cuis. équipée, s. d'eau. 5 200 F + ch. I.P.I. : 40-65-05-64.

7e, RUE DE LILLE BEAU STUDIO, tt cft. Parfait état. Clair, calme, 5 300 C.C. CASSIL – 45-66-43-43.

14e, Me ALÉSIA 4 PCES, 86 m², 4e étg asc. Imm. récent. Balc. 10 m². Vue dégagée s/jard. 9 800 C.C. CASSIL – 45-66-43-43

Porte Pouchet. Imm. propre, interphone, 2 pces, 40 m², 3 600 F, ch. comprises.
3615 LOCAT*RIBEREAU 46-27-03-29. Réf. 4321.

Région parisienne

NEUILLY 110 m², 3 chbres + récept. 1er ét., stand. 13 000 F + charges. GAUSSERAND 45-51-24-70.

A LOUER. Résidence Panoramis à ST-MAURICE, prox. bois de Vincennes, RER. Appart. 70 m², double living et une chambre. Parking. Etat impeccable. Loyer 5 000 F + charges 1 000 F + frais 4 871,25 F. Cbt GESTION VALUE : (16) 27-64-85-50.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur du journal, recherche appart. PARIS, 100 m² env., préférence ancien, même avec travaux, mais clair et calme. Écrire sous n° 6 081 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris. Cedex 15

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et bureaux
(1) 45-62-30-00

Part. ch. 2 à 3 pces, de préf. Quartier latin, pendant travaux, mai-juillet 92. Tél. : 43-54-37-99

Journaliste « Le Monde » cherche appartement 2-3 pièces. De préférence proximité Montparnasse. 6 000 F ch. comprises max. Tél. : 45-48-89-11.

terrains

Hte Savoie, entre Annecy et Albertville, Faverges vd terrain 4 000 m², certificat d'urbanisme. 200 F le m². Tél. : (16) 76-25-09-38.

Hte-Savoie, entre Annecy et Albertville, Faverges, vd Ter. 4 000 m², certif. d'urbanisme 200 F le m². Tél. 76-25-09-38.

maisons individuelles

ENGHIEN *Belle maison contemporaine*. Près centre ville dans quartier résident., sur ss-sol total. R.-de-ch : entrée living, s. à manger, biblioth., cuis. A l'étage 4 chbres, salle de bns. Superf. habit. : 190 m². Jardin arboré 1 100 m². Garage indépendant. 3 900 000 F T. (16) 44-88-62-73 à partir 19 h. Ag. s'abstenir.

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain Rez-de-ch. : séjour, dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s. de bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, salle de bains, dressing. Garage : 2 voitures, terrasse 200 m², quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78.

BRUNOY (91)
20 mn PARIS/gare de Lyon. 100 m forêt de Sénart. Maison 1935, 100 m² habitab. Séj. 35 m², 3 chbres, s. de b., w.c., cuis., chf cent. gaz Très beau jard. 800 m² arboré (essences rares), clos de murs. Prix : 1 050 000 F. Ag. CIB tél : 60-46-17-87.

Pavillon PARIS SUD Pavillon, cuis., séj., 2 chbres, bns, wc, garage, chf. cent. 5 000 m² Px 270 000 F. Crédit 100 %. THYRAULT. Tél. : (16) 86-91-88-54.

11 S.E. Village 15' A6. C.F. mer. Mais. 1 ét. + bât. p : 294 m² hab., gd séj. + cuis. + kit + 6 ch. + s. bns + lav. dche + déb. Chf. + gar. + park. Jard. Terr. Serre. Ruiss. 500 m². 850 KF. 68-45-75-15.

villas

CLAMART Part. vd villa, 2 pavillons, en forêt, 1 200 m² terrain, 30 mn. Concorde. 7 000 000 F. 42-60-07-82.

COSTA-BLANCA ESP. Campello quart. résid. entre Alicante et Benidorm villa, séj. 2 chbres, cuis., s.d.bns. 1er ét. : 2 chbres, douche, wc., entrée indép. 3 terrasses + jardin 494 m² 3 mn de mer, du centre ccial, de la gare. Vue dégagée/mer. Prix : 1 000 000 F. 46-82-74-43. H.B.

fermettes

1 H 30 PARIS SUD Fermette. 2 grandes pièces, dépend. 4 000 m². 215 000 F. AVEC RIEN COMPTANT THYRAULT : (16) 86-91-88-54.

1 H 30 PARIS SUD Fermette caractère. Séjour, cuis., 3 chambres, salle d'eau, w.-c., dépendanc., garage, 600 m². 320 000 F. Crédit 100 %. THYRAULT : (16) 86-74-08-12.

propriétés

SOLOGNE. Très belle maison, excellent état, tt cft, 270 m² habitable + dépend. + maison d'amis 75 m², superficie 5 ha ½ Agence BOUARD. BP 330. VIERZON 18100 (T. : 48-71-24-99).

Particulier vend : Allier, 7 km Montluçon, 3 h Paris, autor. A 71 dans hameau calme, maison anc. 80 m² à rénover, toiture neuve. Jardin clos 1 000 m². Grange-cellier 80 m² 150 000 F. Tél. : 39-59-23-35.

viagers

Libre, Versailles près (R. Royale), imm. récent, gd 4 pces, park., calme soleil 78/82 ans. 1 100 000 + 11 000 F/mois. F. CRUZ - 42-66-19-00

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

17e, Direct sans agence. Rue Saussure. 257 m². Etat impeccable + 3 parkings. Tél. : 44-25-30-24.

MAISONS-ALFORT (94). Louons 10 à 20 m² avec parks. A 86, métro. 43-75-94-00.

BOIS DE VINCENNES. Me Bérault. 550 m² divisibles, nf. gd stand. Terrasses paysagers + park. Direct pptaire : 47-55-18-75.

SAINT-LAZARE 130 m² – STANDING 280 000 F/an G.I.E. 45-22-00-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50.

A louer BUREAUX 200 m² sur 2 étages, sans pas de porte. Angle av. Parmentier et rue du Chemin-Vert. Tél. : 47-36-56-33, après 19 h.

fonds de commerce

Ventes

CAUSE DÉPART
VD LIBRAIRIE
32 m² Pads. Press poss. 400 000 F. T. 45-89-93-59.

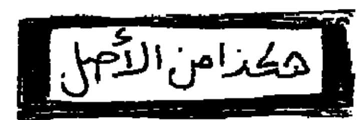
A CARCASSONNE 11000 Magasin Motos-Cycles 130 m² – Loyer : 1 000 /mois Affaire très intéressante. Tél. : (16-1) 68-25-36-37.

boutiques

Ventes

MAROC
Murs et fonds, 400 m². Salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat (Maroc), av. Hassan II. Contacter au Maroc : Moulay Schriff (Fez) : 233-14 ou 401-69. M. Naji (Rabat) : 770-46-58. En France, M. Farajallah : 47-00-63-86 (répondeur).

16e TROCADÉRO, 3 P, 30 m² 30 000 F le m². REVENU LOCATIF 106 000 F/AN. Bel imm. p. de tail.
3617 BURCOM-BSI
Tél. : 42-27-92-92
Fax : 45-22-75-18. Réf. B. S.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 100 m², 4e étage parking, balcon	8, rue d'Uzès **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 995 + 635 6 747

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 1er étage parking	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 43-31-73-41** Frais de commission	7 242 + 875 8 117
3 PIÈCES 76 m², 1er étage parking	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 43-31-73-41** Frais de commission	8 559 + 1 250 5 942
2 PIÈCES 59 m², parking	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 49-03-44-05** Frais de commission	7 200 + 998 5 051
3 PCES, IMM. NEUF 81 m², 3e étage park., cuis. équipée	4, rue de la Collégiale **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	9 700 + 740 6 984

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	7 000 + 695 5 650
5/6 PIÈCES 180 m², 2e étage	91, av. de la Bourdonnais **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	27 000 + 2 752 19 440

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m², rdc	Rue Jean-Goujon **AGIFRANCE – 49-03-44-05**	7 000 + 922

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 65 m², 6e étage parking	28, bd Poissonnière **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 525 + 760 4 248

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES DUPLEX 120 m², 6e étage	21, rue d'Hauteville **GFC – 49-01-02-88** Poste 319	10 100 + 1 044

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO, IMM. NEUF 29 m², 5e étage parking	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-71**	4 600 + 330
3 PCES, IMM. NEUF 70 m², 1er étage parking	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-71**	6 800 + 685
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	9 500 + 750 7 110

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage parking, cave	62/64, cours de Vincennes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 400 + 1 408 5 266
4 PIÈCES 95 m², 2e étage cave	29, av. Ledru-Rollin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 700 6 404
5 PIÈCES 129 m², 7e étage park., cave	8/10, rue Jules-César **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	11 817 + 1 684 8 409

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 79 m², 1er étage parking	27-29, avenue Stéphen-Pichon **GCI – 40-16-28-71**	6 800 + 1 570
2 PCES, IMM. NEUF 57 m², 4e étage parking	34-38, rue des Peupliers **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	6 400 + 510 3 648

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 108 m², 9/10e étage park., cave	80/84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 000 + 1 090 9 251

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 63 m², 4e étage cave	11, rue Alexandre-Cabanel **AGIFRANCE – 44-86-45-45** Frais de commission	7 600 + 950 5 408
3 PIÈCES 81 m², 4e étage cave	9, rue Alexandre-Cabanel **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 990 + 1 300 7 109
4 PIÈCES 105 m², 5e étage parking; balcon	17/19, rue Bausset **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 410 + 2 000 6 325
STUDIO 38 m², 3e étage parking, balcon	4, rue du Bocage **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	4 000 + 381 3 150
3 PCES, IMM. NEUF Grand standing 91 m², 4e étage parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	14 050 + 1 716 10 116
4/5 PCES, IMM. NEUF Grand standing 158 m², 5e étage parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	23 050 + 2 911 16 596

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 150 m², 3e étage cave	94, bd Flandrin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	15 508 + 1 400 11 099
4 PIÈCES 122 m², 7e étage poss. park.	11/13, rue Gros **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	14 700 + 2 143 10 584
4/5 PIÈCES 174 m², 7e étage vue sur Seine	15/17, rue Raynouard **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	26 300 + 3 864 18 936
5 PCES DUPLEX 131 m², 5/6e étage	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 500 + 900 14 275

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 107 m², 6e étage cave	175, bd Pereire **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	14 500 + 1 570 1 570

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage parking, cave	74-84, rue Petit **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 010 + 1 168 4 277

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 92 m², 3e étage parking, cave	74-80, rue de Buzenval **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 200 + 1 600 4 124
3 PIÈCES 75 m², 7e étage parking, balcon	52-56, rue des Haies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 250 + 1 000 4 050
4 PCES, IMM. NEUF 87 m², 1er étage ascenseur, balcon	162, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	7 700 + 634 6 536
4 PCES, IMM. NEUF 103 m², 2e étage ascenseur, balcon	44, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 100 + 723 7 828
5 PCES, IMM. NEUF 112 m², 9e étage ascenseur, balcon	162, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	10 400 + 976 8 642

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 6 PIÈCES 143 m²	**MONTESSON** 28, av. de la Terrasse **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 000 + 58 9 400

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 3e étage mezzanine 15 m² parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 400 + 550 6 700
2 PIÈCES 48 m², 2e étage	**BOULOGNE** 6, rue des Princes **SAGGEL – 47-41-44-44** Frais de commission	4 420 + 858 3 182
3 PIÈCES 55 m², 1er étage	**BOULOGNE** 3 *bis*, av. J.-B.-Clément **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	4 510 + 730 3 247
2 PCES, IMM. NEUF 50 m², 4e étage	**BOULOGNE** 62, rue de Bellevue **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	5 900 + 500 4 200
3 PCES, IMM. NEUF 65 m², 1er étage, ascenseur, balcon	**LEVALLOIS** 136, rue Aristide-Briand **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	6 650 + 536 5 717
5 PIÈCES 104 m², 1er étage ascenseur, balcon	**LEVALLOIS** 136, rue Aristide-Briand **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 800 + 844 8 174
5/6 PIÈCES 251 m², 2e étage parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 74, rue de Chézy **GCI – 40-16-28-71**	37 650 + 5 571
2 PIÈCES 66 m², 1er étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 19-23, avenue Sainte-Foy **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 100 + 805 4 688
4 PIÈCES 96 m², 1er étage 2 parkings, cave	**SAINT-CLOUD** 10, square de l'Hippodrome **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 111 + 999 5 772
STUDIO 35 m², 2e étage parking	**SURESNES** 23, av. Georges-Pompidou **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	3 000 + 561 2 160
6 PIÈCES 119 m², 5e étage parking	**VANVES** 108, av. Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 925 + 2 072 6 426

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 66 m², 4e étage parking	**ÉPINAY** 8, av. Gallieni **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	4 301 + 713 3 097

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 4e étage parking	**JOINVILLE** 4, rue Halifax **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	4 115 + 415 2 963
4 PIÈCES 91 m², 2e étage balcon, véranda parking	**LE KREMLIN-BICÊTRE** 23-25, av. de Fontainebleau **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	6 695 + 620 5 162
3 PIÈCES 65 m², 1er étage balcon, parking	**SAINT-MANDÉ** 4, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	6 125 + 731 4 698
2 PIÈCES 50 m², 4e étage parking, cave	**VINCENNES** 27, av. du Petit-Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 930 + 500 3 838

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La fin de l'assemblée annuelle de la BERD

La première assemblée générale annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) s'est achevée mardi 14 avril à Budapest. M. Jacques Attali, qui avait demandé la création d'un programme spécial de restructuration destiné à financer certaines opérations d'envergure, comme la conversion de l'industrie militaire, n'a pas reçu le soutien d'une grande partie des actionnaires de la Banque. Selon eux, celle-ci ne doit pas élargir ses missions en lançant des prêts concessionnels ou des investissements à caractère risqué. La BERD, qui a engagé à l'Est 621 millions d'écus (4,3 milliards de francs) en 1991, devrait apporter cette année, sous forme de prêts et de prises de participation, 1 milliard d'écus environ, générant 3 à 4 milliards d'écus d'investissements dans la région.

La rencontre de Budapest a été dominée par les inquiétudes à propos de l'évolution de la situation politique à Moscou. Ayant quitté Budapest pour la capitale de la Russie, M. Nicholas Brady, secrétaire américain au Trésor, a laissé entendre que le programme d'aide occidentale à la Russie pourrait être remis en cause si la politique réformatrice n'était pas poursuivie. Un document de compromis signé mardi au Parlement russe devrait permettre la poursuite des réformes.

Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Boris Fiodorov, ancien ministre des finances de Russie, aujourd'hui membre de la BERD, se déclare optimiste sur l'évolution politique de la Russie, mais estime que l'assistance financière de l'Ouest ne jouera qu'un rôle marginal.

« Certains feront faillite, d'autres deviendront millionnaires »

nous déclare M. Boris Fiodorov, ancien ministre des finances de Russie

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

En août 1990, de son bureau de ministre des finances de Russie, M. Boris Fiodorov traçait des plans ambitieux de passage à l'économie du marché. Un an plus tard, c'est du siège de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), à Londres, que M. Fiodorov assistait au coup d'Etat contre M. Mikhaïl Gorbatchev. Aux fonctions gouvernementales, il a préféré celles de banquier international. Il reste pourtant très proche de Moscou. Agé de trente-cinq ans à peine, M. Fiodorov est un proche de l'équipe du vice-premier ministre M. Egor Gaïdar, aujourd'hui démissionnaire. Présent à Budapest, à l'occasion de la première assemblée annuelle de la BERD, M. Fiodorov commente passionnément, avec ses collègues de la délégation russe, l'évolution des événements moscovites après que, lundi 13 avril, le gouvernement a remis sa démission.

Malgré la tension visible chez tous les représentants de la Russie, M. Fiodorov, qui s'exprime à titre personnel et non au nom de la BERD, se déclare optimiste. Selon lui, au terme de cette crise, *« beaucoup de députés vont peut-être réaliser qu'ils devraient laisser le gouvernement travailler et cesser d'interférer »*. La lutte actuellement menée dans les sphères du pouvoir moscovite n'oppose pas, explique-t-il, les réformateurs et les conservateurs, mais plutôt, dans cette *« démocratie balbutiante »*, les partisans d'un régime parlementaire et ceux d'un régime présidentiel.

Comme de nombreux observateurs étrangers, M. Fiodorv estime que la thérapie de choc lancée en janvier par le gouvernement russe a été mal préparée, même si la période était particulièrement difficile. La libération des prix de l'énergie aurait dû, selon lui, intervenir le 2 janvier, en même temps que celle des autres prix de gros et de détail . *« Cela aurait fait un seul choc au lieu de deux, et quand on se lance ainsi, il faut le faire à 100 %. »* L'alternative aurait bien sûr été de remplacer la thérapie ce choc par l'*« approche graduelle »*, privilégiée par la Hongrie, mais un tel choix aurait dû être fait il y a cinq ans.

Privatiser au plus vite

Désormais, il est nécessaire, aux yeux du fonctionnaire de la BERD, de privatiser au plus vite les entreprises d'Etat qui, après la libération des prix, *« ne peuvent pas survivre dans leurs structures actuelles »*. Il serait faux de prétendre que les entreprises sont actuellement asphyxiées par l'effondrement de leurs liens commerciaux traditionnels, tout comme il serait naïf de croire que le problème monétaire de la Russie serait résolu si les imprimeries de billets étaient plus performantes. Au contraire, auparavant *« il n'y avait pas de commerce, seulement un système planifé de distribution »*. Aujourd'hui, les gens achètent et vendent toutes sortes de produits, les centaines de Bourses du commerce, de Mourmansk ou d'Ouzbekistan, jouant le rôle d'intermédiaires. *« Si vous n'avez pas les moyens d'acheter, cela signifie que vos prix ne sont pas corrects. Parmi les chefs d'entreprise, certains feront faillite, d'autres deviendront millionnaires. Ce n'est pas une image très plaisante, mais il n'y a pas d'autre possibilité que d'aller de l'avant »*, lance M. Fiodorov.

Et les fameux blocages psychologiques, dont on dit, après soixante-dix ans de communisme, qu'ils empêchent le passage à la propriété privée? La privatisation est généralement considérée comme acceptable, affirme M. Fiodorov, et si le Parlement tarde à en permettre l'exécution, alors que tous les textes législatifs sont prêts, c'est par souci de prendre le moins de risques possibles auprès d'une opinion publique encore hésitante, notamment sur la question de la propriété de la terre.

Mettant en doute l'existence même de la *« Communauté d'Etats indépendants »* (CEI) qui, en décembre, a officiellement remplacé l'Union soviétique, M. Fiodorov estime que les Républiques adopteront différents systèmes de passage au marché. La Russie, qui s'est montrée *« plus progressive que toutes les autres »*, influencera forcément les Républiques de l'ex-URSS, et c'est pourquoi il est *« tellement important qu'elle s'oriente sur une voie démocratique »*. Et cette tâche, elle doit l'accomplir seule, à 90 %. Selon l'ancien ministre des finances, malgré les sommes importantes avancées par l'Ouest, *« l'assistance financière des Occidentaux n'aura qu'un rôle marginal »*.

Visiblement à l'aise dans ses nouvelles fonctions londoniennes, M. Fiodorov, dont les quelques mois passés à la tête du ministère russe des finances avaient impressionné les gouvernements occidentaux, n'a pas vraiment quitté la Russie. *Il vit pratiquement autant à Moscou* qu'à Londres, conseille – *« le plus objectivement possible »* – le gouvernement russe, met en place, pour le compte de la BERD, des projets de privatisation à Saint-Pétersbourg. Accepterait-il un nouveau poste gouvernemental? Il sourit à la question, mais ne répond pas par la négative.

FRANÇOISE LAZARE

Le conseil de la Banque mondiale approuve l'adhésion des pays de l'ex-URSS

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, mardi 14 avril, les résolutions d'adhésion des quinze Républiques ex-soviétiques, qui devraient ainsi devenir membres de cette institution d'ici début mai. Les recommandations du conseil d'administration ont été transmises au conseil des gouverneurs de la Banque qui devrait les approuver d'ici le 27 avril. L'adhésion des pays de l'ex-URSS devrait intervenir officiellement *« dans les semaines suivant l'approbation des gouverneurs »*, indique un communiqué.

Les Républiques ex-soviétiques doivent aussi entrer au Fonds monétaire international (FMI) d'ici début mai. L'adhésion au FMI est une condition préalable à celle de la Banque mondiale. Elles devraient également devenir membres de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres.

D'ici à 1995, la Banque mondiale prévoit de prêter entre 12 et 15 milliards de dollars aux pays issus de l'ex-URSS, a indiqué M. Preston, président de la Banque, dans une interview publiée dimanche 12 avril par le *New York Times*. – *(AFP.)*

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Ventes de détail :-0,4 % en mars.** – Les ventes de détail aux États-Unis ont reculé en mars de 0,4 % par rapport à février et même de 0,6 % si l'on exclut l'automobile. Mais ce recul fait suite à deux progressions mensuelles exceptionnelles en janvier et février. Au total la progression enregistrée au premier trimestre 1992 est la plus forte (+2,9 % par rapport au quatrième trimestre 1991) enregistrée depuis la fin de 1988. Certains experts expliquent le recul de mars par le retour du froid après un hiver exceptionnellement doux.

COMMUNICATION

Tandis que M. Bourges affirme son hostilité à Arte

La succession de La Cinq reste ouverte

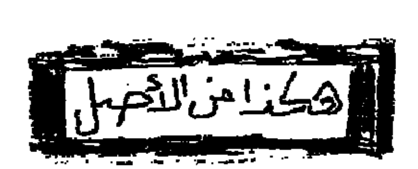
Qui bénéficiera du réseau hertzien de La Cinq? Même si Arte, la chaîne culturelle franco-allemande, est en tête du peloton des candidats, rien ne semble définitivement tranché. M. Jean-Noël Jeanneney, le nouveau secrétaire d'Etat à la communication, a affirmé lundi 13 avril à Cannes, lors de l'inauguration officielle du 29e Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), que son *« inclination »* le portait à privilégier la chaîne que préside M. Jérôme Clément, mais il a ajouté aussitôt qu'il ne fallait y voir qu'une *« inclination, en rien une certitude »*.

Le même jour, à Cannes aussi, M. Hervé Bourges, président d'Antenne 2-FR3, a affirmé publiquement son hostilité à ce projet. Selon M. Bourges, l'arrivée d'Arte brouillerait l'image « culturelle » de FR3 et menacerait Antenne 2 dans sa capacité à faire une télévision de service public. En fait, M. Bourges craint surtout que le financement d'Arte ne s'effectue à ses dépens. Le ministère de l'économie et des finances pourrait être tenté d'utiliser les recettes de la redevance pour financer Arte, ce qui réduirait d'autant la part du secteur public audiovisuel.

Parmi les candidats à la succession de La Cinq, la chaîne d'information soutenue par TF1, Canal Plus, M6 et A2- FR3 semble avoir du plomb dans l'aile. TF1 ne se bat plus que très mollement pour elle et M. Bourges trouve le projet *« difficilement réalisable »*. Quant à TV 1992, un projet de *« chaîne de la connaissance »* présenté par M. Jean François Minne, et récusé en 1990 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lorsqu'il postulait au réseau hertzien Multivilles, il demeure résolument en piste. Même si ses chances de succès sont minces.

L'arrivée éventuelle d'Arte sur le réseau de La Cinq n'est pas sans incidence politique. M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a indiqué, mardi 14 avril, qu'il *« estimait inconcevable que le gouvernement préempte La Cinq, à moins d'avouer son entière responsabilité dans les événements qui ont précédé la faillite de la chaîne »*. M. Pasqua, qui avait proposé une entrée des collectivités locales dans le capital de La Cinq aux côtés de M. Berlusconi, a ajouté que l'*« opposition ne se sentirait pas engagée par une décision qui serait imposée par le gouvernement et qui ne respecterait pas les règles élémentaires de la transparence et de la concurrence »*.

L'Union des annonceurs a fait savoir de son côté que sur le milliard de francs de recettes publicitaires encaissé par La Cinq auparavant, la moitié seulement se reporterait sur les autres chaînes.



ÉCONOMIE

FINANCES

Meilleure orientation des marchés boursiers

Tout en réagissant à des facteurs totalement différents, les places financières ont toutes progressé mardi 14 avril. En respectant la chronologie, Paris (+0,46 % en clôture) a bénéficié du net redressement de Michelin, comme de la progression de L'Oréal. Si les résultats des entreprises pour 1991 sont meilleurs qu'attendus, 1992 pourrait être une bonne année et le marché parisien vaut beaucoup plus cher . Londres (+0,4 % à 2 600,5) a continué de bénéficier de l' « effet conservateur ». La fermeté de la livre et des espoirs de reprise laissent à nouveau envisager une baisse des taux d'intérêt.

Reprise technique à Francfort où les valeurs se sont appréciées de 0,3 %. Nouveau record d'altitude à Wall Street (+1,1 % à 3 306,13), les bons résultats trimestriels de certaines entreprises américaines (IBM, Merrill Lynch) effaçant quelques doutes sur la fermeté de la reprise. Enfin, Tokyo (+2,92 %, en clôture mercredi 15 avril) en nette reprise technique, mais l'absence de consensus pour savoir si la place nipponne a réellement touché un plus bas éloigne l'idée d'un rebond durable.

Hongkong and Shanghai lance son OPA sur Midland

La fusion de la Midland Bank et de la Hongkong and Shanghai, annoncée mardi 17 mars – elle va créer la première banque à vocation mondiale (*le Monde* du 20 mars), – prend forme. La Midland a accepté mardi 14 avril l'offre d'achat amicale lancée sur son capital par la Hongkong and Shanghai Banking Corporation Holdings (HSBC), pour 3,1 milliards de livres (environ 31 milliards de francs).

Mais les analystes de la City se déclarent déçus par les termes de l'offre, qu'ils jugent trop bas, et spéculent sur une hypothétique contre-OPA hostile. On évoque notamment une contre-offre de la Lloyd's Bank, qui était proche de conclure une alliance avec la Midland. Selon Brian Pearse, directeur général de la Midland, *« il est très peu probable qu'une telle opération soit autorisée par la commission des monopoles et des fusions »*. Le point essentiel pour la réussite de la fusion est sans doute le silence en forme d'acquiescement des autorités chinoises. L'annonce du rapprochement avait été perçu comme un geste de défiance de HSBC à l'égard de la Chine, qui prendra le contrôle de Hongkong en 1997. Si elle parvient à son terme, l'alliance donnera naissance à l'un des quinze premiers établissements bancaires du monde, avec des actifs combinés de 145 milliards de livres et un bénéfice avant impôt estimé à 845 millions de livres pour l'année 1991.

Le Printemps rachète Conforama

Le Printemps a racheté, mardi 14 avril, au groupe Pinault 99,7 % du capital de Conforama. Cette opération était prévue par les accords de novembre 1991, aux termes desquels Pinault reprenait le Printemps à ses actionnaires suisses, les familles Maus-Nordmann. Le Printemps verse 4,827 milliards de francs à Pinault pour prendre possession de Conforama. Il lui apporte ainsi les fonds nécessaires à son propre rachat.

C'était le point le plus judicieux du montage financier car il permettait à Pinault (très endetté) de prendre le contrôle du Printemps quasiment sans bourse délier (*le Monde* du 27 novembre 1991). Il ne faut pas en conclure que Conforama a été «surpayé» par le Printemps : M. François Pinault l'avait lui-même racheté il y a un an 4,4 milliards de francs.

Les députés ont adopté la réforme des caisses de crédit municipal

Les députés ont adopté, mardi 14 avril, un projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal, préparé par M. Pierre Bérégovoy du temps où il était au ministère de l'économie et des finances, et présenté par M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales. Après l'élargissement, intervenu en 1984, du champ d'activités de ce que l'on appelait autrefois les monts-de-piété, le projet vise essentiellement à renforcer le pouvoir des communes sur les vingt et une caisses de crédit municipal qui existent actuellement.

Les maires seront, de droit, présidents des conseils d'administration, et ils nommeront les directeurs des caisses qui seront désormais assimilés, comme les autres personnels, à la fonction publique territoriale. Par voie de conséquence, l'Union centrale des caisses de crédit municipal, actuellement présidée par M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle), sera supprimée. Enfin, les caisses auront le choix entre le statut de l'établissement public administratif ou celui de l'établissement public industriel et commercial.

Sur proposition de M. Rossinot, l'Assemblée a adopté un amendement permettant aux caisses de créer des filiales communes. L'ensemble du projet a été adopté par les députés socialistes. L'opposition s'est abstenue, le groupe communiste a voté contre.

J.-L. S

Les dividendes d'une stratégie sage

Hausse de 25,8 % du résultat net de la Société générale

La prudence finit par payer. Tel pourrait être le résumé des comptes pour 1991 de la Société générale, présentés mardi 14 avril. M. Marc Viénot, président de la banque, n'a cessé d'expliquer qu'une banque privée comme la sienne *« ne peut accepter n'importe quel risque à n'importe quelle condition »*. Accusé d'avoir été timoré dans l'euphorie de la fin des années 80, réfractaire à la banque-assurance, M. Viénot prend sa revanche avec un résultat net, part du groupe, en hausse de 25,8 % pour atteindre 3,369 milliards de francs. Il efface *« l'accident »* de 1990, qui avait vu une baisse de 25 % des profits. Le redressement est d'autant plus net que le résultat de 1991 est le plus important des « trois vieilles », c'est-à-dire supérieur à ceux du Crédit lyonnais et de la BNP.

L'année 1991 a été marquée par une forte reprise des activités de marchés, après une année 1990 très décevante. Le produit net bancaire est en hausse de 9 %, avec 35,4 milliards de francs contre 32,5 milliards en 1990. La part des commissions atteint 35,7 % du produit net bancaire, soit 12,63 milliards de francs, et compense la faiblesse des marges sur intérêt. L'objectif, selon M. Viénot, serait de s'approcher de 40 %. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 10,5 milliards de francs, soit une progression de 16,4 % par rapport à l'année précédente.

La Société générale a même pu se permettre de diminuer de 19,6 % ses dotations aux provisions, les réduisant à 5,46 milliards de francs. Sur ce total, la majeure partie est liée à des risques commerciaux sur de petites et moyennes entreprises. Les 10 milliards de francs d'engagements immobiliers sont *« relativement sûrs »*, selon M. Viénot, avec seulement 20 % sur des marchands de biens. *« Nous n'avons pas de gros ennuis à attendre de ce côté-là »*, précise le président. Du côté des risques « pays », les dix principaux engagements, représentant 73 % de l'encours, sont couverts à 66 %.

Compte tenu d'un renforcement de ses fonds propres de plus de 5 milliards de francs, notamment à travers une réévaluation d'actifs immobiliers, le ratio Cooke de la Générale était au 31 décembre 1991 de 9 %. De quoi permettre à M. Viénot de ne pas modifier d'un pouce sa stratégie et de chercher encore *« à améliorer la productivité »* de l'activité banque universelle en France.

ÉRIC LESER

Avec un bénéfice de 1,2 milliard de francs

La Société générale de Belgique annonce des résultats en forte baisse pour 1991

Pas de surprise : ce sont des résultats nettement à la baisse qu'a annoncé à Paris, mardi 14 avril, M. Gérard Mestrallet, administrateur délégué de la Société générale de Belgique. Le bénéfice net courant consolidé s'est établi à 7,6 milliards de francs belges (1,2 milliard de francs environ), soit un recul de 37 % par rapport aux 12,2 milliards de francs belges dégagés en 1990. *« Ce n'est pas satisfaisant »*, a commenté M. Mestrallet.

Un an après avoir remplacé M. Hervé de Carmoy à la tête du premier holding belge, l'ancien directeur général adjoint de Suez a eu le temps de peaufiner sa connaissance de la « vielle maison ». Selon M. Mestrallet, les restructurations engagées depuis plusieurs mois devraient faire sentir pleinement leurs effets en 1992. D'ores et déjà, soulignent les dirigeants, le résultat de la SGB s'est redressé si l'on exclut le secteur des non-ferreux.

Avec ses 5 milliards de francs belges de pertes, l'Union minière, touchée de plein fouet par les variations erratiques du cours des métaux, et notamment du zinc, a lourdement grevé les résultats de la SGB. *« Notre exposition au cycle des non-ferreux est trop forte »*, a estimé M. Mestrallet. Il est probable que certains actifs de l'Union minière seront cédés. *« Des coopérations, notamment avec l'Anglo-American, sont à l'étude »*, confirmaient les dirigeants.

Soutien accru aux filiales

Gechem, la filiale chimie, totalement recentrée sur le polyuréthane, devra aussi poursuivre sa restructuration. Si l'on ajoute les difficultés conjoncturelles rencontrées par le sidérurgiste Arbed et, dans une moindre mesure, par le cimentier CBR, la SGB affiche des résultats courants en recul dans chacun de ses quatre secteurs industriels.

Pour soutenir ses filiales, la SGB va pouvoir disposer de moyens supplémentaires. Le conseil d'administration a décidé, lundi 13 avril, d'appeler 11,3 milliards de francs belges, solde de capital non encore libéré. La SGB devrait aussi récupérer 3,9 milliards de francs belges à la suite d'une opération sur les actions Wagons-Lits.

VIE DES ENTREPRISES

Le numéro un mondial des cosmétiques poursuit sa croissance

Gestion rigoureuse et bénéfices en hausse pour L'Oréal

« Une année pas facile mais de réussite » : c'est ainsi que M. Lindsay Owen-Jones, PDG de L'Oréal, a commenté mardi 14 avril les résultats de son groupe. En 1991, le numéro un mondial des cosmétiques a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 33,4 milliards de francs, en progression de 10,2 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net (part du groupe) s'élève à 2 milliards de francs, soit une hausse de 19,7 %. A 8,40 F, le dividende proposé sera en hausse de 20 %.

Le chiffre d'affaires géré par L'Oréal – c'est-à-dire en incluant les ventes des agents américains Cosmair Inc et Cosmair Canada – s'élève à 40 milliards de francs. La branche cosmétiques a progressé de 11,6 %. L'évolution de la division pharmaceutique, qui n'inclut pas les acquisitions par Synthélabo des laboratoires Delalande et des laboratoires Delagrange dont les comptes ne seront consolidés qu'en 1992, a progressé de 3,8 %.

Après un premier trimestre difficile, le groupe a largement respecté ses prévisions. Sur un marché mondial estimé à 60 milliards de dollars, L'Oréal représente 11 % et estime avoir grignoté 0,23 % supplémentaire au cours de l'année dernière. Les dirigeants du groupe font remarquer que l'amélioration de leurs résultats n'est pas due à une moindre pugnacité commerciale : les dépenses de promotion et de publicité, notamment, n'ont pas diminué.

C'est du côté de la production que la gestion a été particulièrement rigoureuse : les méthodes de *« juste à temps »* et de responsabilisation des usines ont concouru à une meilleure gestion des stocks et des comptes clients ainsi qu'à une amélioration de la productivité. En dépit de la croissance du groupe, les effectifs (30 400 personnes) ont seulement crû de 3,4 %. Seul point noir dans les comptes : les résultats de la société Lanvin, dont L'Oréal possède 50 % avec Orcofi et qui accusent 134 millions de francs de pertes.

« Ces résultats confirment la justesse de notre stratégie et nous engagent à la poursuivre », a déclaré M. Owen-Jones. Le groupe continuera donc à privilégier la recherche et la création de nouveaux produits. D'autre part, le niveau de sa trésorerie (3,5 milliards de francs) ainsi que la possibilité de récupérer des investissements tels que sa participation dans Canal Plus offrent à L'Oréal une belle marge de manœuvre pour d'éventuelles acquisitions.

F. Ch.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **IBM : hausse du chiffre d'affaires et du bénéfice net pour le premier trimestre 1992.** – Le géant américain de l'informatique IBM a annoncé, mardi 14 avril, un chiffre d'affaires de 14,04 milliards de dollars au premier trimestre 1992, en hausse de 3,3 % par rapport à celui de l'année précédente. Le bénéfice net d'exploitation s'élève à 595 millions de dollars au lieu de 556 sur la même période de l'année précédente. En janvier, IBM avait annoncé, pour la première fois de son histoire, un recul spectaculaire de son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 1991 (– 6 %) et les premières pertes de son histoire (– 2,8 milliards de dollars, soit 15 milliards de francs).

□ **TF1 enregistre en 1991 un résultat net consolidé en hausse de 13,9 %.** – TF1 a enregistré en 1991 une hausse de 13,9 % de son résultat net consolidé, qui s'établit à 345 millions de francs (303 millions en 1990). Le conseil d'administration du 14 avril précise que le chiffre d'affaires du groupe TF1 a été de 6,476 milliards de francs (+ 11,3 % par rapport à 1990). TF1 SA représente 5,179 milliards de francs (+ 6,4 %). Les activités de diversification de TF1 ont connu le développement le plus fort, avec un chiffre d'affaires de 950 millions de francs (+ 64,4 % par rapport à 1990). Les filiales de TF1 (Téléachats, télématique, édition de livres et de cassettes, vidéo) représentent 15 % du chiffre d'affaires consolidé (11 % en 1990).

□ **Pathé-MGM : aggravation des pertes en 1991.** – Pathé Communications Corp., société holding des studios MGM contrôlée par le Crédit lyonnais, a fait part mardi 14 avril d'une forte aggravation de ses résultats en 1991. Ses pertes ont atteint 352,9 millions de dollars – 1,96 milliard de francs – et 3,02 dollars par action, soit six fois plus qu'en 1990 (55 millions de dollars, soit 81 cents par action). L'aggravation de ces pertes s'explique notamment par des charges exceptionnelles liées *« à l'ancienne direction de Pathé »* et les *« résultats décevants »* des films sortis en 1991. Le Credit Lyonnais Bank Nederland (CLBN), filiale de la banque française, avait pris fin 1991 le contrôle de MGM, aux dépens de l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti.

□ **La SAE contrainte de faire d'importantes provisions.** – Le résultat net consolidé du groupe de construction et travaux publics Société auxiliaire d'entreprises (SAE) sera arrêté à 30 millions de francs pour 1991. Etabli en baisse par rapport aux prévisions, ce chiffre tient compte de 95 millions de francs de provisions correspondant à la quote-part de SAE dans la perte relative aux travaux du tunnel sous la Manche. D'autres provisions (200 millions) concernent certaines affaires à l'étranger, notamment au Proche-Orient et la promotion immobilière en France où la conjoncture se dégrade.

□ **DSM : résultats en forte baisse, mais stratégie confirmée.** – *« L'année 1991 n'a pas été satisfaisante »* pour le chimiste néerlandais DSM, qui *« n'a pas échappé à la dégradation des marchés de l'industrie chimique »*, enregistrant des résultats *« en forte baisse »* : le chiffre d'affaires a baissé de 8 % à 27 milliards de francs, le résultat net d'exploitation de 38 % à 1,5 milliard de francs et le bénéfice net de 39 % à 1,5 milliard de francs. Les activités « hydrocarbures et polymères » (36 % du CA) ont notamment été déficitaires.

ALLIANCE

□ **Volvo Truck Corp. s'associe avec le constructeur polonais Jelcz.** – Volvo Truck Corp. a signé, mardi 14 avril à Varsovie, un accord préliminaire de co-entreprise (joint venture) avec Jelczanskie Zaklady Samochodowe (Jelcz), constructeur polonais de bus et de camions (4 000 salariés, 10 000 camions et autobus produits par an). Les principaux actionnaires de cette joint venture seront le constructeur suédois Volvo, une banque étrangère et l'Etat polonais. L'accord définitif, qui doit porter sur la construction dès cette année par l'usine polonaise de 2 000 poids lourds, pourrait être signé dans un mois et le premier véhicule Volvo-Jelcz pourrait quitter l'établissement cet automne.

RESTRUCTURATION

□ **Dim réorganise sa production dans les Vosges et en Bourgogne.** – La direction de Dim, filiale française du groupe américain Sara Lee, spécialisée dans le collant et la lingerie, a présenté mardi 14 avril au comité central d'entreprise un plan de réorganisation concernant 292 salariés et trois sites de production dans les Vosges et en Bourgogne. L'ensemble de ces mesures devrait se traduire par 25 licenciements à l'usine de Zainvillers (Vosges). Cette restructuration, dont le coût n'a pas été précisé, *« s'inscrit dans la volonté d'amélioration de la compétitivité de Dim »* et *« s'accompagnera d'investissements sur les sites vosgiens, principalement à Zainvillers »*, précise la société dans un communiqué.

CESSION

□ **Donald Trump cède 49 % du Plaza à ses créanciers.** – L'homme d'affaires new-yorkais Donald Trump a accepté de céder à ses créanciers 49 % du Plaza, le célèbre hôtel de New-York, pour tenter de sauver ses deux hôtels casinos d'Atlantic City et le reste de son empire immobilier. Les deux hôtels avaient demandé à bénéficier de la protection de la loi sur les faillites (chapitre onze) afin de pouvoir restructurer leur dette estimée au total à 538 millions de dollars (2,7 milliards de francs). Le consortium bancaire conduit par la Citibank va recevoir une participation de 49 % dans l'hôtel en échange de l'annulation de deux créances de 125 millions de dollars chacune.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 avril ↑

Bien orienté

Tiré par le nouveau record de la Bourse de New-York et par la meilleure tenue de Tokyo, le marché des actions de Paris était bien orienté mercredi 15 avril. En nette progression (+0,77 %) au début des échanges, les valeurs françaises ont continué de gagner des fractions au fil des transactions. En fin de matinée, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,9 %. En début d'après-midi, il portait ses gains à 0,97 %. Plus tard dans la journée, aux alentours de 14 heures, le principal indicateur de la place affichait une avance de 1,04 % sur son niveau de la veille. Selon un opérateur, la publication de bons résultats annuels de sociétés tant en France qu'aux Etats-Unis ainsi que le nouveau record de Wall Street mardi 14 avril en clôture ont sensiblement contribué à la bonne tendance du marché. Sur le marché à terme, le contrat d'échéance avril est monté autour de 2 010 points. Pour confirmer une hausse saine, ce contrat devrait atteindre les 2 021 points.

Les échanges étaient actifs mercredi, puisqu'à la mi-journée les transactions portaient sur plus de 2,6 milliards de francs. Parmi les plus fortes hausses, on relevait celles de Pinault, GTM Entrepose et Printemps. En revanche, à la baisse, on notait Eurotunnel, en baisse de plus de 2 % pour 2,1 millions de titres. Selon certains opérateurs, les investisseurs suivaient les conseils de vente de certains courtiers anglais, sans raison fondamentale.

NEW-YORK, 14 avril ↑

Nouveau record

Wall Street a terminé sur un nouveau record, mardi 14 avril, l'indice Dow Jones franchissant pour la première fois le seuil des 3 300 points. L'activité était très soutenue avec 232 millions de titres échangés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 306,13 points, en hausse de 36,23 points (+ 1,1 %). Le nombre des valeurs en hausse était largement supérieur à celui des titres en baisse (1 228 contre 511), alors que 489 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise avait accentué ses gains en cours de matinée, après l'annonce d'une hausse de 7 % du bénéfice net de IBM à 595 millions de dollars au premier trimestre de 1992. Ce bénéfice s'est traduit par un gain de 1,04 dollar par action IBM, contre 90 cents prévus par les experts. La publication des résultats d'IBM a été suivie de ceux d'autres sociétés importantes, comme Merrill Lynch, qui ont aussi enregistré des bénéfices en hausse au cours du premier trimestre 1992.

Ces informations ont ravivé les espoirs des investisseurs qui commençaient à douter de la fermeté de la reprise économique, ont noté des spécialistes.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 14 avril
Alcoa	73 3/4	71 1/2
ATT	41 3/4	42 5/8
Boeing	45 3/4	46 3/8
Chase Manhattan Bank	22 3/4	24 1/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	48
Eastman Kodak	38 7/8	39 3/8
Exxon	56 5/8	57 3/4
Ford	40 1/4	41
General Electric	76 1/4	78 3/4
General Motors	39	39 7/8
Goodyear	70 3/4	71 3/8
IBM	87 3/8	88 3/8
ITT	64 7/8	65 1/8
Mobil Oil	61 3/4	62 3/8
Pfizer	73 3/4	73 3/4
Schlumberger	58 1/2	58 5/8
Texaco	59 3/8	59 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	127	128 3/8
Union Carbide	24 7/8	25 1/4
United Tech.	53 3/4	53 3/4
Westinghouse	18 1/8	18 1/4
Xerox Corp.	74 1/4	74 7/8

LONDRES, 14 avril ↑

Poursuite de la progression

Les valeurs ont continué de bénéficier du *« facteur conservateur »*, mardi 14 avril au Stock Exchange, terminant au-dessus de la barre des 2 600 points pour la première fois depuis six mois. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 9,5 points (0,4 %) à 2 600,5, ralentissant cependant sa progression par rapport à l'envolée des deux séances précédentes.

Des espoirs de reprise économique après la publication d'une hausse de 1,1 % de la production industrielle et de la production manufacturière (qui exclut l'énergie) pour le mois de février ont également stimulé le marché. Maintenant que les élections sont passées, les gestionnaires s'attendent au lancement de plusieurs OPA, retardées en raison de l'incertitude politique qui régnait jusqu'à jeudi dernier.

TOKYO, 15 avril ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 2,92 %, mercredi 15 avril, dans un marché dominé par les opérations sur le marché à terme. Après avoir un instant atteint les 18 000 points au cours de la séance, le principal indicateur de la place n'a toutefois pas réussi à se maintenir à ce niveau. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a fini en hausse de 508,43 points à 17 948,01 points dans un volume de 350 millions de titres.

Stimulé par la hausse de la Bourse de New-York, le Nikkei a gagné près de 300 points dans les quinze premières minutes. En fin d'après-midi, il gagnait plus de 600 points avant de réduire ses gains peu avant la clôture.

VALEURS	Cours du 14 avril	Cours du 15 avril
Akai	549	550
Bridgestone	1 100	1 150
Canon	1 310	1 360
Fuji Bank	1 440	1 430
Honda Motors	1 630	1 670
Matsushita Electric	1 300	1 350
Mitsubishi Heavy	582	573
Sony Corp.	4 110	4 300
Toyota Motors	1 400	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4210	4250
Amault Associés	276 50	275
B.A.C.	70	69
Bque Vernes	790	790
Boiron (Ly)	475	489
Boisset (Lyon)	223	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	850	830
Calberson	375	....
Cardif	900	900
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	255	260
C.N.I.M.	1110	1111
Codetour	280	...
Conforama	1150	....
Creeks	205	199
Dauphin	270	283
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	340	345
Devanlay	1010	1000
Deville	200	200
Dolisos	110	112
Editions Belfond	188	188
Europ. Propulsion	184	181 50
Finacor	119	119
G.F.F. (group.fon.f.)	106	105 70
G.L.M.	350	....
Gravograph	180	171 50
Guinoli	880	....
I.C.C.	195	195
Idianova	89 80	....
Immob. Hôtelière	1159	1210
Interm. Computer	153	153
I.P.B.M.	65	64
Locamic	77	74
Matra Comm.	171	170 10
Molex	170 10	
Publ. Filipacchi	370	379 90
Rhône-Alp.Ecu (Ly)	319	319
Select Invest (Ly)	90	90
Serbo	310	310
Sopra	320	334
TF1	428 90	451
Thermador H. (Ly)	365	
Unilog	245	242
Viel et Cie	109	
Y. St-Laurent Groupe	840	830

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 79 758

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,18	108,36	108,46
Précédent	108,18	108,40	108,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,53	1,15	0,44	0,92

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 5 506

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 987	1 994	1 995
Précédent	1.976	1 993	1 985,50

CHANGES

Dollar : 5,5890 F ↑

Mercredi 15 avril, le dollar progressait sur un marché calme, bénéficiant de l'incertitude que font peser sur le mark les tensions politiques dans l'ex-URSS. A Paris, le billet vert cotait 5,5890 au fixing contre 5,5850 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	14 avril	15 avril
Dollar (en DM)	1,6586	1,6525
TOKYO	14 avril	15 avril
Dollar (en yens)	133,05	133,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (15 avril) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (14 avril) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	13 avril	14 avril
Valeurs françaises	112,90	113,40
Valeurs étrangères	102,70	103,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	531,40	531,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 963,20	1 972,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 avril	14 avril
Industrielles	3 260,06	3 306,13

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 avril	14 avril
100 valeurs	2 591	2 600,50
30 valeurs	2 005,50	2 014,90
Mines d'or	115,70	114
Fonds d'Etat	88,61	88,57

FRANCFORT

	13 avril	14 avril
Dax	1 727,74	1 732,53

TOKYO

	14 avril	15 avril
Nikkei Dow Jones	17 440	17 948
Indice général	1 289	1 322

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,6875	5,6095	5,6897	5,6947
Yen (100)	4,2068	4,2096	4,2624	4,2682
Ecu	6,9400	6,9420	6,9376	6,9445
Deutschemark	3,3855	3,3860	3,3878	3,3905
Franc suisse	3,6801	3,6839	3,6931	3,6994
Lire italienne (1000)	4,5020	4,5040	4,4792	4,4842
Livre sterling	9,8750	9,8800	9,8666	9,8781
Peseta (100)	5,4128	5,4175	5,3799	5,3900

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4632	4570	4650	+ 0 40
881	B.N.P. T.P	885	890	890	+ 0 56
868	Cr.Lyon. T.P	902	900	901	- 0 11
1345	Renault T.P	1430	1490	1442	+ 0 84
1600	Rhone Poul. T.P	1640	1620	1670	+ 1 83
1095	Saint Gobain T.P	1140	1140	1120	- 1 75
902	Thomson T.P	935	910	910	- 2 67
740	ACCOR	785	792	793	+ 1 02
730	Air Liquide	760	764	771	+ 1 45
590	Alcatel-Alsthom	633	639	639	+ 0 95
1670	Als.Superm.	1685	1689	1686	....
305	A L S P I	305	....	....	....
490	AGF Sté Centrale	514	510	510	- 0 78
1050	Aux. Entrepr.	960	950	947	- 1 35
152	Avenir H. Média	158 40	160	162 50	+ 2 58
885	Axa (ex Cie Midi)	940	943	938	- 0 11
161	Bafip	162	162 50	162	....
138	Bail-Equipem.	130	130	128	- 1 54
770	Bail Investiss.	805	805	800	- 0 62
480	Bancaire	476 20	480	484	+ 1 64
760	Bazar H.-V.	809	830	812	+ 0 37
610	Beghin-Say	622	625	627	+ 0 80
1240	Berger (M)	1385	1380	1393	+ 0 58
400	Bertrand Faure	412	....	....	....
660	Bic	732	735	737	+ 0 68
1050	B.I.P.	1100	1099	1099	- 0 09
345	BIS	342	335 50	336	- 1 75
375	B N P (CI)	376	372	375 60	- 0 11
800	Bollore Tech.	772	784	776	+ 0 52
2860	Bongrain	2900	2901	2910	+ 0 34
800	Bon-Marché	778	776	775	- 0 39
590	Bouygues	617	623	633	+ 2 59
119	BP France	113	112 10	112	- 0 88
1060	B S N	1118	1130	1136	+ 1 61
1070	Canal Plus	1115	1120	1128	+ 1 17
310	Cap Gem.S	326 30	329 90	331	+ 1 44
2520	Carrefour	2680	2700	2693	+ 0 49
161	Casino	168 50	169 90	170	+ 0 89
97	Casino ADP	101 80	102	101	- 0 79
2150	Castorama D.I.	2190	2211	2198	+ 0 37
182	C.C.F.	186 70	187	188 30	+ 0 96
54	CCMC Ly	51	50 50	50 50	- 0 98
355	C.D.M.E	397 60	395	402 10	+ 1 18
185	C.E.G.I.D.	168	170	171	+ 1 79
141	Centrest (Ny)	140	141	141	+ 0 71
400	C.E.P. Comm.	410	410	416	+ 1 46
129	Cerus	141 20	141 50	141 40	+ 0 14
825	Cetelem	784	798	815	+ 3 95
300	CF Int.	296	297	297 50	+ 0 51
340	CGI Info.	331	332	331	....
1220	C G I P.	1220	1220	1244	+ 1 97
655	CGP	650	645	645	- 0 77
1190	Chargeurs S.A.	1148	1158	1165	+ 1 48
380	Christian Dior	363	361 50	354 50	- 2 34
580	C I C A (M)	630	600	630	....
320	Ciments franc.	354 40	355	353	- 0 40
730	Clarins	720	715	720	....
515	Club Méditer.	530	535	539	+ 1 70
194	CMB Packa.	190 50	193	191 10	+ 0 31
810	Colas	860	852	876	+ 1 86
250	Cpt. Entrep.	240	233	235	- 2 08
1260	Compt Mod.	1292	1290	1295	+ 0 23
280	CPR (Paris Ré.)	258 50	260 10	258	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	988	1007	989	+ 0 10
225	Crédit Loc France	229	226	228 70	- 0 13
575	Cr Lyon.(CI)	637	637	639	+ 0 31
1100	Credit Nat.	1110	1106	1107	- 0 27
310	CSEE	381	380	377 50	- 0 92
2830	Damart	2855	2870	2870	+ 0 53
335	Dassault Aviation	329 10	336	330	+ 0 27
196	Dassault Electr.	192	187	192	....
1500	De Dietrich	1519	1520	1525	+ 0 39
98	Dév.P.d.C.(L)	98 10	98 10	98 10	....
153	Dév.R.Sud-Est	155	155	155	....
305	D M C	313	312	311	- 0 64
415	Docks France	418	419	418 10	+ 0 02
355	Dynaction	341	337	337	- 1 17
2210	Eaux (Gle)	2305	2320	2325	+ 0 87
905	E.B.F.	888	880	890	+ 0 23
430	Ecco	454	455	462 50	+ 1 87
350	Elf Aquitaine	376 70	380	381 70	+ 1 33
1160	EltSanofi(ExSanofi)	1185	1188	1189	+ 0 34
250	Erap-Elf (Certif.)	261 60	257	262 50	+ 0 38
395	Essilor	429	430	452	+ 5 36
186	Essil.Int.(DP)	188	190 20	196 80	+ 4 68
740	Esso	807	801	800	- 0 87
1610	Eurafrance	1600	1610	1561	- 2 44
585	Eurocom	598	600	606	+ 1 51
160	Eurodisneyland	139 50	139 20	138 40	- 0 79
910	Europe 1	1060	1065	1060	....
42	Eurotunnel	37 95	38	37 25	- 1 84
1459	Exor	1443	1443	1443	....
118	Finextel	118 60	119 60	118 60	....
370	Fives Lille	386	388 50	381	- 1 26
2900	Fromager. Bel	3100	3115	3110	+ 0 32
1770	Gal.Lafayette	1890	1900	1915	+ 1 32
1900	G.A.N.	1920	1915	1915	- 0 26
580	Gascogne (B)	554	555	552	- 0 36
1420	Gaz et Eaux	1450	1450	1438	- 0 83
605	Geophysique	669	673	673	+ 0 60
495	Gerland Ly.	685	685	685	....
750	Groupe André SA	770	786	770	....
525	Groupe Cité	525	508	518	- 1 33
370	GTM-Entrep.	380	391	400	+ 5 26
1640	Guyenne-Gas.	1715	1712	1740	+ 1 46
170	Hachette	142 60	147	147	+ 3 09
475	Havas	498 80	500	502	+ 0 64
346	Idia	330	330 50	330 50	+ 0 15
320	Imétal	340	337 20	340 80	+ 0 24
147	Immob. Phénix	129	129 70	126	- 2 33
88	Ingénico	88 70	86 40	87	- 1 92
5920	Inst. Mérieux	6470	6600	6600	+ 2 01
450	Interbail	450	450	450	....
800	Intertechnique	816	824	816	....
935	J. Lefebvre	920	926	926	+ 0 65
630	Klepierre	570	561	561	- 1 58
715	Labinal	740	730	730	- 1 35
345	Lafarge	379	380	379 20	+ 0 05
310	Lebon	324	325	320	- 1 23
4100	Legrand	4500	4545	4749	+ 5 53
2270	Legrand (DP)	2640	2690	2656	+ 0 61
430	Legris Industries	404	410	413 70	+ 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	712	711	713	+ 0 14
4410	L.V.M.H.	4291	4320	4303	+ 0 28
490	Lyon.Eaux/Dumez	514	516	517	+ 0 58
121	Majorette Ly.	119 10	120	119	- 0 08
330	Mar. Wendel	321	320	320 10	- 0 28
161	Matra	163 90	164	164	+ 0 06
510	Merlin-Gerin	528	531	547	+ 3 60
89	Metaleurop	90 40	91	90 30	- 0 11
49	Métrologie In.	50 50	52	51 10	+ 1 19
158	Michelin	181 30	184	183 80	+ 1 38
156	Min. Salsig (Mo)	156 10	....	....	....
80	MMB	88	87 10	89 50	+ 2 21
177	Moulinex	177 80	177 10	179 40	+ 0 90
1140	Navig. Mixte	1169	1169	1130	- 3 34
108	Nord-Est	111	110 70	111 50	+ 0 45
270	Nordon (Ny)	277	279	279	+ 0 72
530	Nouv Galeries	569	570	570	+ 0 18
164	Olipar	167	167 10	167 40	+ 0 24
780	Oréal	845	860	863	+ 2 13
380	Paribas	393 30	397	403	+ 2 47
198	Pechiney Int	199 70	200 20	201 80	+ 1 06
330	Pechiney (CIP)	358	359	362	+ 1 12
1470	Pernod Ricard	1596	1605	1608	+ 0 75
715	Peugeot	728	731	731	+ 0 41
280	Pinault	309	313 50	325 50	+ 5 34
665	Plastic-Omn.	710	712	710	....
520	Poliet	532	532	544	+ 2 26
690	Primagaz	716	707	719	+ 0 42
845	Printemps	738	758	768	+ 4 07
3440	Promodes	3416	3450	3430	+ 0 41
645	Radiotechn.	610	615	601	- 1 48
5490	Redoute (La)	5540	5480	5550	+ 0 18
186	Remy Cointreau	175 30	177 20	176	+ 0 40
580	R. Poulenc CIP	601	606	611	+ 1 66
355	Robur Financ.	376	....	....	....
72	Rochette(La)	70	71	70 15	+ 0 21
2220	Roussel Uclaf	2151	2130	2140	- 0 51
3150	R. Impé.Ly *	3160	3159	3150	- 0 32
182	Sade (Ny)	182	181	183	+ 0 55
1780	Sagem	1641	1700	1720	+ 4 81
515	Saint Gobain	563	567	569	+ 1 07
1280	Saint Louis	1271	1282	1290	+ 1 49
1600	Salomon Ly	1353	1350	1380	+ 2 00
340	Salvepar (Ny)	363	350	355	- 2 20
1500	S A T	1530	1525	1592	+ 4 05
230	Saul. Chât.	239	239 40	234	- 2 09
1100	Saupiquet (Ns)	1135	1120	1120	- 1 32
680	Schneider	699	705	714	+ 2 15
18 50	SCOA	18 55	18 50	18 20	- 1 89
440	Scor s.a.	447	....	....	....
2070	S.E.B.	2120	2110	2109	- 0 52
450	Sefimeg	450	446 10	446 10	- 0 87
113	Selectibanque	122	122 90	122 80	+ 0 66
225	Sextant A.	225 20	229	226 30	+ 0 04
810	S F I M.	820	835	836	+ 1 83
235	S.G.E.	238	238	237	- 0 42
460	Simco	458 90	445	442	- 3 68
785	St. Rossignol	780	757	757	- 2 95
470	Sligos	465	465	475	+ 2 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Géné.	533	539	537	+ 0 75
65	Sodecco(B)	66	68 90	68 90	+ 4 39
147	Sodero(Ns)	148 90	148	146	- 1 95
1010	Sodexho	1051	1050	1070	+ 1 81
83	Sogeral(Ny)	77 10	77 15	81 10	+ 5 19
380	Sogerap	424	424	424	...
1320	Sommer-Allib.	1415	1430	1415	....
400	SOPHIA	420	420	420	....
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	798	797	800	+ 0 25
310	SPEP	329 50	328	335	+ 1 67
335	Spie-Batignol.	348 40	347 10	348 10	- 0 09
755	Strafor Facom	776	770	770	- 0 77
320	Suez	332 90	334	336	+ 0 93
1180	Synthelabo	1275	1278	1285	+ 0 78
152	Thomson CSF	167 10	168 70	168 90	+ 1 08
220	Total	253 70	256 10	255 50	+ 0 71
158	– (certif.)	163	164 50	164	+ 0 61
225	Truffaut Fin.	220	220	220	....
520	U.A.P.	537	540	542	+ 0 93
310	U F B Locab.	278	275	278 50	+ 0 18
735	U I C.	755	759	760	+ 0 66
460	U I F.	475	475	467	- 1 68
720	U I S.	750	769	769	+ 2 53
520	Unibail	542	542	541	- 0 18
700	Valéo	735	739	740	+ 0 68
265	Vallourec	270	272	271	+ 0 37
320	Via Banque	315	317	312	- 0 95
340	Worms et Cie	346	344 50	347	+ 0 29
1290	Zodiac	1292	1280	1280	- 0 93
1060	Elf Gabon	1091	1100	1080	- 1 01
108	Amax	106 20	110 50	109	+ 2 64
141	Amer. Barrick	139	140 80	140	+ 0 72
125	Amer. Express	127 90	127 50	128	+ 0 08
230	A.T.T.	236	241	240 10	+ 2 17
190	Anglo Amer.C.	182	183 60	183 60	+ 0 88
335	Amgold	332	316	316	- 4 82
250	Banco Santander	237	244	250	+ 5 49
815	B.A.S.F.	840	845	845	+ 0 60
1000	Bayer	990	1000	1005	+ 1 52
44	Blyvooruit Plc	46 05	46 05	47	+ 2 06
37	Buffelsfont.	37	37	37	....
140	Chase Manh.	129 20	135 10	134 20	+ 4 68
2580	Daimler Benz	2641	2668	2665	+ 0 91
143	De Beers	141 80	143	143	+ 0 85
2420	Deutsche Bank	2419	2427	2431	+ 0 50
1200	Dresdner Bank	1210	1205	1190	- 1 65
61	Driefontein	60 35	61	60 55	+ 0 33
265	Du Pont-Nem.	263 60	269 90	269	+ 2 05
230	Eastman Kodak	218 30	221	221 40	+ 1 42
15	East Rand	14 40	....	....	....
38	Echo Bay	34	34 50	34 10	+ 0 29
250	Electrolux	236 10	....	....	....
121	Ericsson	116 40	118	120	+ 3 09
310	Exxon Corp.	316	323 10	322 80	+ 2 15
225	Ford Motor	218	230	228 90	+ 5 00
45	Freegold	45 75	46 30	46 30	+ 1 20
17	Gencor	17 60	17 75	17 40	- 1 14
445	Gén. Elect.	427 30	432	433 50	+ 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	220	223 20	223 30	+ 1 50
355	Gén. Belgique	335	338	339 10	+ 0 93
42 50	Gd. Métropol.	46 90	46 90	48	+ 2 35
55	Guinness	59	59 50	58 65	- 0 59
21	Hanson PLC	22 90	23 20	23	+ 0 44
30	Harmony Gold	28 20	28 10	28	- 0 71
470	Hewlett Packard	434 10	445 70	450	+ 3 66
33	Hitachi	34 65	35	35 10	+ 1 30
855	Hoechst	895	904	899	+ 0 45
72	Homestak	64 10	68 50	66 50	+ 3 74
122	I.C.I.	132	133 10	135	+ 2 27
485	I.B.M.	492 40	498	498 10	+ 1 16
375	I.T.T	361 20	364 80	365	+ 1 05
171	Ito Yokado	164	164 50	165	+ 0 61
55	Matsushita	55 25	56 40	57 25	+ 3 62
3 55	Maxwell	3 55	....	....	...
240	Mc Donald's	227 10	232 80	234 60	+ 3 30
835	Merck	857	873	872	+ 1 75
505	Minnesota M.	494 50	514	513	+ 3 74
44	Mitsubishi	42 40	44	45 10	+ 6 37
340	Mobil corp.	342 10	348 20	348 20	+ 1 78
330	Morgan J.P.	305 10	301 70	301 70	- 1 11
35250	Nestlé	35220	35300	35440	+ 0 62
128	Norsk Hydro	132 50	135	133 80	+ 0 98
101	OFSI.	102 50	101 80	99 50	- 2 93
1710	Pétrofina	1718	1739	1745	+ 1 57
435	Philip Morris	435 10	443	443	+ 1 82
110	Philips	109 50	110 10	110	+ 0 46
54	Placer Dome	57	56 85	56 60	- 0 70
565	Procter Gamble	548	582	584	+ 6 57
192	Quilmès	205	205	202	- 1 46
25	Randfontein	23	23 75	23 75	+ 3 26
325	Rhone Poul. Rorer	308 50	318	316	+ 2 43
430	Royal Dutch	443	445 70	446 50	+ 0 79
54	R T Z.	57 50	58 15	58 60	+ 1 91
1 63	Saat.& Saatchi	1 82	1 84	1 84	+ 1 23
34	St Helena	33 20	33 70	32 25	- 2 86
325	Schlumberger	328 10	329 80	328 60	+ 0 15
43	Shell transp.	45 90	46 25	45 90	....
2230	Siemens	2310	2328	2328	+ 0 78
430	Siemens Nixdorf	419	....	....	....
171	Sony	174 90	179 10	184	+ 5 20
74	Sumitomo Bank	59 50	62	61 70	+ 3 70
161	T.D.K.	163 20	169 40	170 80	+ 4 66
62	Telefonica	57 50	59 60	60	+ 4 35
24	Toshiba	25 60	25 75	26 20	+ 2 34
555	Unilever	557	561	564	+ 1 26
305	Unit.Techn.	300	300 80	300 40	+ 0 13
315	Vaal Reefs	297 90	299 60	302	+ 1 38
1200	Volkswagen	1250	1270	1275	+ 2 00
385	Volvo	388 10	390	400	+ 3 07
155	West. Deep.	157 10	157	157	- 0 06
440	Xerox Corp.	405	419	419	+ 3 45
117	Yamanouchi	106 90	108 10	108 10	+ 1 12
2 08	Zambia Cop.	4 27	4 20	4 23	- 0 94

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100	7 44
10,80% 79/94	101 55	6 61
Emp.Etat 13,4%83	105 95	4 24
Emp.Etat 12,2% 84	100 91	6 33
10,26% mars 86	104 30	0 96
OAT 10% 5/2000	107 80	8 86
OAT 9,9% 12/1997	104 90	3 35
OAT 9,8% 1/1996	102 67	2 03
PTT 11,2% 85	105 55	3 91
CFF 10,30% 86	102 70	2 17
CFF 10,25% nov 90	106 40	0 87
CNA 10 % 1979	100 50	1 37
CNB Bques 5000F	98 65	2 57
CNB Paribas 5000F	98	2 57
CNB Suez 5000F	97 85	2 57
CNE 11,5% 85	101 05	8 96
CNI 1/82 5000F	98 65	2 57
CNT 9 % 86	....	0 17
CRH 10,90% déc.85	106 20	2 86
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1030	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	620	....
Ly. Eaux cv 6,5%	756	....
Thoms. cv 9,2% 86	873	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	931	950
Applications Hydr.	1520	1521
Arbel	515	516
Bains C.Monaco	1051	1070
B.Hypoth.Europ.	365	365 50
B.N.P. Intercont.	341	372
Beghin-Say (C I)	476	475
Bénédictine	2800	2481
Bidermann Internat.	485	....
Blanzy Ouest	2570	....
B T P	65 60	64 70
Cambodge	900	900
Carbone Lorraine	485	510
Case Poclain	8 10	8 20
C.E.G.F (Frigor.)	721	722
Centenaire Blanzy	385	385
Cerabati	68	....
Champex Ny	95	....
CIC (CIP)	210	208

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	350 10	350 20
Comiphos	554	....
Cie Industrielle	7040	7340
Cpt Lyon Alemand	357	356
Concorde	800	802
Constr.Méc.Prov.	24 60	25 70
Crédit Gén.Ind.	103	....
Cr Universel (Cie)	358	352
Darblay	700	....
Degremont	2000	1979
Delmas Vieljeux	3100	3100
Didot Bottin	618	618
Docks Fr. R. Picarde	1220	1220
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	953	953
Ecia	320	316 10
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1950	1985
Finalens	300	300
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1824	1825
Foncière (Cie)	520	520
Fonc.Lyonnaise	685	680
Foncina	360	365 10
Fougerolle	939	930
France I.A.R.D.	744	745
France SA (La)	2044	2060
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	590	590
Genefim	335	326
Gévelot	401	480
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1350	1310
G.T.I (Transport)	186	185
Immobail	354	346
Immobanque	665	662
Im.Marseillaise	5120	5200
Immofice	442	440
Invest.(Ste Cle.)	3600	....
Lambert Frères	287 10	291
Lille Bonnières	1150	1150
Locafinancière	475	....
Louis Vuitton	733	735
Louvre	2801	2802
Lucia	976	....
Machines Bull	34 20	35
Mag.Uniprix	181	181
Magnant	720	....
Métal Déployé	480	480
Mors	93 60	94
Navigation (Nle)	209	200
Optorg	330	336
Oréal (Cl)	425	424 90
Origny-Desvroise	655	665
Palais Nouveauté	1300	1315
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	184 90	....
Paris France	234	223
Paris Orléans	216	220
Parthena Invest.	295	310
Pathé Cinéma	650	561
Piper Heidsieck	1405	1400
Porcher	483	480
Promodès (Ci)	1880	....
Publicis	775	751
Rochefortaise	109	108 30
Rosario	187	187
Rougier	290	....
S.A.C.E.R.	450	457
S.A.F.A.A.	206 50	....
S.A.F.I.C Alcan	219	....
Saga	336	340
Saint Dominique (F.)	113	112 20
Salins du Midi	605	605
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	405	406 60
S.Eaud.Part. (M)	130	130
Silic	594	595
Simiro	168	165
S.I.P.H.	220	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	575	560
Soffo	380	....
Sofical	1180	1169
Sofiom (ex Satam)	80	80
Sofragi	2407	....
Soudure Autogène	921	915
Sovabail	311 30	....
Stami	486 10	486 10
Taittinger	3090	3080
Testut-Aequitas	361	....
Tour Eiffel	249 40	....
Ufiner	1140	....
Vicat	448	445
Viniprix	1510	1509
Virax	122 10	124
Maroc Sté Brasserie	247 20	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	726	....
Akzo Nv Sico	447	449
Alcan Aluminium	112 40	111
American Brands	259	266 90
Arbed	852	....
Asturienne Mines	94 10	98 75
Banco Popular Espa.	571	575
B.Reglements Int.	19000	18950
Can.Pacifique	79 90	81 30
Chrysler Corp.	98 30	....
C I R.	8 20	....
Commerzbank	902	876
Dow Chemical	341	347 90
Fiat	21	20 40
GBL (Brux Lamb.)	514	488 50
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	79 10	79 50
Goodyear Tire	392 10	400
Grace and Co (WR)	197 50	....
Honeywell Inc	395 60	398 50
Johannesburg	85 20	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21 50	21
Midland Bank	35	36
Noranda Mines	78 10	76 10
Olivetti priv.	9 95	....
Pfizer Inc	411	411
Ricoh	19 90	....
Robeco	294 10	297 20
Rodamco NV	150	150 10
Rolinco	286 20	290 10
Selpam	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc	196 10	....
Thorn Electrical	79	79
Toray Ind.	22	22 90
West Rand Cons.	7 70	7 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	90 30	....
C G H Cogedhor	10 20	....
Coparex	650	....
Drouot Assurances	400	....
Elecso-Banque	325	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	20	...
Gachot S.A.	71 90	70 50
Guy Degrenne	460	....
Lecteurs du Monde	150	150
Nicolas	1200	....
Particip. Porcier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	217	217 40
St-Gobain-Emballage	1800	....
S.E.P.R.	800	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Waterman	990	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 585	5 589	5 3	5 8
Ecu	6 939	6 938	....	....
Allemagne (100 dm)	338 560	....	328	349
Belgique (100 F)	16 458	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 720	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 504	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 340	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 876	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 900	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	368 100	....	356	376
Suède (100 krs)	93 670	....	89	97
Norvège (100 k)	86 490	....	83	90
Autriche (100 sch)	48 109	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	5 417	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 940	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 722	....	4 5	4 9
Japon (100 yens)	4 205	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/4
Or fin (kilo en barre)	60900	61250
Or fin (en lingot)	61200	61100
Napoléon (20f)	349	351
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	349	351
Pièce Latine (20 f)	347	347
Souverain	435	430
Pièce 20 dollars	2030	2100
Pièce 10 dollars	1032 50	1050
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2250	2265
Pièce 10 florins	383	383

SICAV (sélection) 14/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	206 95	201 41•
Agepargne	820 40	785 07
Améri-gan	7615 72	7322 81
Amplia	262835 99	262835 99•
Amplitude	636 10	617 57
Arbitrages Court.T.	7117 55	7117 55
Associc	1081 76	1081 76
Atout Futur	415 26	405 13
Aurecic	1190 58	1146 19
Avenir Alizes	1732 95	1698 97
Axa Capital	169 37	162 08
Axa Court Terme	7826 67	7826 67
Axa Croissance	965 11	924 51
Axa Europe	132 21	126 52
Axa Investiments	115 69	110 61
Axa NPI	131 15	125 50
Axa Oblig. France	151 28	144 77
Axa Première	118 07	117 72
Axa Sélection	149 85	143 40
Axa Valeurs PER	124 27	118 92
Cadence 1	1037 11	1016 77
Cadence 2	1047 17	1026 64
Cadence 3	1039 40	1019 02
Capimonétaire	6220 24	6214 03
Capioblig	6347 08	6222 63
Capitacic	1297 02	1277 85
Comcic	1306 57	1274 70
Comptavalor	3464 80	3458 61
Convertimmo	357 23	350 23
Credinter	478 53	464 59
Crédit Mutuel Capital	1264 43	1239 64
Cred.Mut.Ep.Cour T.	662 76	662 76
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 14	193 81
Créd.Mut.Ep.Monde	1229 71	1196 80
Dieze	1326 04	1293 70
Drouot France	883 08	845 05
Drouot Sécurité	247 32	236 67
Ecocic	1087 37	1055 70
Ecupar	136 30	130 43
Ecureuil Capitalisation	2540 61	2515 46
Ecureuil Géovaleurs	2320 73	2253 14
Ecureuil Invest	451 25	438 11
Ecureuil Monepremière	66129 26	66129 26
Ecureuil Monétaire	38921 97	38921 97
Ecureuil Trésorerie	2401 76	2401 76
Ecureuil Trimestr.	2024 79	2004 74
Elicash	2 755436	2 755436•
Energia	263 67	261 71
Eparcic	3551 33	3551 33
Eparcourt-Sicav	4271 57	4260 92
Epargne Associat.	24969 30	24685
Epargne Capital	10693 06	10488 18
Epargne Croissance	1762 03	1714 87
Epargne Industrie	98 56	95 92
Epargne J.	69678 02	69678 02
Epargne Obligat.	191 18	186 06
Epargne Première	14245 55	14139 60
Epargne Quatre	1094 31	1065 02
Epargne-Unie	1340 96	1308 25
Epargne Valeurs	437 75	426 03
Eufi Cash capi.	8292 14	8292 14•
Eufinvest capi.	675 42	655 75•
Eurocic Leaders	1125 81	1093 02
Eurodyn	1228 53	1198 57
Euro Gan	6375 82	6130 69
Europe Nouvelle	565 85	540 19
Fonsicav	14212 40	14212 40
France-gan	10233 85	9840 24
France Garantie	256	255 49
France Index Sicav	115 17	111 80
France Obligations	460 93	458 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	482 35	468 30
Francic Pierre	108 60	105 34
Francic-Regions	1241 61	1205 45
Fructi-Associations	34 85	34 86
Fructi-Capi	41 22	40 61
Fructidor	238 01	234 49
Fructifrance act clôd.	934 74	911 94
Gestilion	14622 36	14549 61•
Gest.Associations	171 91	168 13
Horizon	1245 64	1209 36
HLM Monétaire	13737 48	13737 48
Indust.Fce.Court.T	1450 12	1450 12
Interépar	108183 46	105013 07
Interoblig	13903 70	13631 08
Intersélection Fce	541 70	531 08
Japacic	152 02	147 59
Jeunepargne	283 66	278 47•
Latitude	2226 39	2223 06
Laurai C.T	12400 56	12400 56
Laurai L.T	6734 40	6538 25
Lion Association	11171 17	11171 17•
Lion Institution	29214 94	29142 08•
Lionplus	966 04	947 10•
Lion Trésor	2089 31	2068 62•
Lion 20 000	25927 52	25927 52•
Livret Bourse Inv.	565 76	549 28
Livret Portefeuil	714 16	693 36
Méditerranée	186 44	178 41
Mensuel CIC	10064 74	9964 09
Monedan	67072 82	67072 82
Mone.J	71714 17	71714 17•
Monévalor	80933 71	80933 71
Mutualité dépôts	13302 30	13275 75
Mutuelle Unie Sel.	140 33	134 29
Natio Court Terme	280300 00	280300
Natio-Epargne	17483 45	17310 36
Natio-Ep. Ret.	129 68	126 21
Natio Eparg.Trésor	7706 17	7680 79
Natio-Imm.	1149 40	1118 64
Natio-Inter	1408 65	1370 95
Natio-Monétaire	25009 85	25009 85
Natio-Patrimoine	1372 10	1335 38
Natio-Placements	63410 49	63410 49
Natio-Revenu	1035 79	1025 53
Natio Sécurité	11921 43	11921 43
Natio-Valeurs	883 62	859 97
Nippon-Gan	4900 50	4712 02
Nord Sud Dévelop.	1568 15	1565 02•
Obli-Associations	151 96	150 46
Oblicic-Mondial	2621 86	2583 11
Oblicic-Régions	1083 44	1067 43
Obliéstar	2812 12	2743 53
Oblig. tres caté	175 38	172 79
Oblilion	1360 99	1337 61•
Oblisécurité Sicav	12729 23	12729 23
Oracion	1012 07	987 39
Orvalor	6820 67	6686 93
Paribas Capitalisation	1490 25	1468 23
Paribas Opportunités	130 95	125 61
Paribas-Patrimoine	585 04	581 19
Patrimoine Retraite	220 41	216 09
Pervalor	621 59	609 40
Placement A	1487 77	1468 40•
Placement J	7137 06	7122 81•
Placement M	66049 72	65917 88•
Placement Nord	1009 23	989 44•
Plénitude	134 19	130 60
Poste Croissance	21509 45	21487 96
Poste Gestion	64893 69	64893 69
Première Oblig.	11341 87	11330 54
Prévoy. Ecureuil	108 79	107 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prév Associations	29087 54	29087 54
Proficic	1003 34	978 87
Quartz	136 61	133 28
Réalvalor	805 21	789 42
Rentacic	161 88	159 49
Revenus Trimestr.	5344 31	5291 40
Revenu-Vert	1149 49	1132 50
St Honoré Bio-Alim.	1010 73	984 90
St Honoré Bons du Tr.	11088 97	11033 80
St Honoré Global	226 70	216 42
St Honoré Invest.	785 41	749 79
St Honoré Pacifique	557 10	531 84
St Honoré PME	539 25	514 80
St Honoré Real	14778 35	14717 48
Sécuricic	1722 20	1722 20
Sécuri-Gan	12668 16	12419 76
Sécuritaux	1375	1375
Sicasdan	715 39	704 82
Sicav Associations	1822 76	1822 76
SFI-CNP Assur.	656 47	637 35
S.G. Fr. opportunités	1198	1174 51
Sicav 5.000	442 65	430 80•
S.I. Est	1402 57	1342 17
Slivafrance	723 64	704 27•
Slivam	397 18	386 55•
Slivarente	222 02	217 67•
Slivinter	431 91	420 35•
S.N.I.	1191 69	1156 98
Sogenfrance	1121 21	1099 23
Sogépargne	312 89	308 75
Sogever	1106 18	1084 49
Soginter	1301 14	1275 63
Soleil Investissements	607 67	584 30
Solstice	2183 02	2177 58
State Street Act. Eur.	10358 52	10008 23•
State Street Act. Fce.	11231 65	10904 51
State Street Exer. Mts	13256	12618 69•
Stratégie Actions	819 60	787 12•
Stratégie Rendement	1387 90	1344 21
Technocic	1108 24	1075 96
Techno-Gan	5928 47	5700 45
Thesora	656	649 50
Trésor Plus	1270 18	1257 60
Trésor Trimestriel	1026 88	1016 71
Trésoricic	128021 03	128021 03
Trilion	5162 13	5086 01•
UAP Investissement	442 49	426 50
UAP Actions France	605 72	583 83
UAP Act. Select	630 70	607 90
UAP Aedificandi	549 86	529 99
UAP Alteli	199 30	192 10
UAP Alto Sicav	153 47	147 92
UAP Moyen Terme	137 74	132 78
UAP Première Cat.	10580 29	10207 51
Uni-Associations	121 75	121 75•
Uni-Foncier	1287 94	1258 53
Unifrance	595 98	581 44
Uni-Garantie	1276 63	1251 58
Uni Régions	1430 60	1396 71
Univar	233 80	233 80•
Univers Actions	1278 05	1246 88
Univers Obligations	1833 96	1789 23
Valorg	2028 75	2028 72
Valreal	52598 65	52572 36

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Cormeilles-en-Parisis. Moscou.

Alexis, Michèle ASTRAKHAN,
née Mercier,
et Sophia,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Serge,

au Havre, le 5 avril 1992.

Décès

– Olivier Hemon
a la tristesse d'annoncer à tous ses amis la disparition de son compagnon depuis vingt ans,

Luc BAILLON,

le 1er avril 1992.

Conformément à ses volontés, il a été incinéré et ses cendres dispersées.

C'était un poète : ne l'oubliez jamais.

– Jean-Pierre BERNARD

est mort le 21 mars 1992.

Selon sa volonté, ses cendres ont été dispersées sur sa terre natale, en Gironde.

Françoise Bernard,
Sylvain Bernard,
64530 Pontacq.

– M. et Mme Jean-Francis Clément,
ses enfants,
Alexis et Arnaud,
ses petits-fils,
Les familles :
Lacombe,
Feugeas,
Bergère,
Haquin,
Laporte,
Clément,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre CLÉMENT,
née Henriette Lacombe,

survenu à Paris, le 13 avril 1992, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Sainte-Féréole (Corrèze), le 15 avril.

22, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

– Serge Lagrange,
son fils,
Jean Weiller,
son frère,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine LAGRANGE.

Elle était la veuve de

Léo LAGRANGE,

qu'elle avait beaucoup secondé au ministère des loisirs et des sports en 1936-1938, notamment pour les activités littéraires et la culture populaire.

Peu après la commémoration du cinquantenaire de la mort de Léo Lagrange, le 9 juin 1940 (en mission volontaire sur le front de l'Aisne), elle a été inhumée à ses côtés, le 15 avril 1992, au cimetière de Bourg-sur-Gironde.

– Mme Jeannette Lescure,
Pierre, Jean-François et Roland,
ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François LESCURE,

survenu à Paris, le lundi 13 avril 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Un dernier adieu lui sera adressé vendredi prochain 17 avril, à 15 h 30, devant le crématorium du cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part, pour celles et ceux qui souhaiteront l'accompagner.

(Le Monde du 15 avril.)

– Les familles Rafie et affiliées,
Au Canada, en France, au Liban et en Syrie,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Edmond RAFIE,

survenu à Montréal le 8 avril 1992, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Montréal le 10 avril.

A ceux qui l'ont connu et aimé une pensée pieuse est demandée.

Les messages de sympathie peuvent être adressés à Montréal. Tél. : 1.514.3333456 ou Fax : 1.514.333 1919.

– Le personnel des Etablissements Trèves,
Ses collaborateurs et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond TRÈVES,

survenu le 10 avril 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons appris le décès de

Jean ROSE
directeur du Palais de la découverte
de 1965 à 1983.

(Jean Rose est né le 15 décembre 1915 à Plendihen (Côtes-d'Armor). Ses études à la faculté des sciences de Paris le conduisent jusqu'au doctorat ès sciences. Spécialiste de minéralogie et de cristallographie, il est successivement maître de conférences adjoint à la faculté des sciences de Paris, directeur de recherche au CNRS, directeur des laboratoires du CNRS à Bellevue et enfin directeur du Palais de la découverte de 1965 à 1983. Jean Rose est président de la Société française de minéralogie et de cristallographie, de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences. Il est aussi membre du Conseil international des musées (ICOM) et de nombreuses sociétés scientifiques. Il laisse de nombreuses publications. Pendant les dix-huit ans qu'il a passés à la direction du Palais de la découverte, Jean Rose a commencé la rénovation de ce musée – très populaire chez les jeunes et les moins jeunes – en dépit du cruel manque de moyens dans lequel le ministère de l'éducation nationale laissait les quatre musées parisiens (Muséum national d'histoire naturelle et Musée de l'homme, Musée national des techniques, Palais de la découverte) dont il a la tutelle.)

(Le Monde du 15 avril.)

Rectificatif

– Jennifer Mann,
sa femme,
Ses amis,
nous prient d'annoncer la mort de

Fernand HOUSSIN,
administrateur civil,
ancien collaborateur du Haut Comité
de la langue française.

Le service religieux sera célébré en la chapelle des Catéchismes, 29, rue Las-Cases, Paris-7e, le mercredi 15 avril 1992, à 16 heures. Inhumation au cimetière de Montmartre.

82, rue de Sèvres,
75007 Paris.

(Le Monde du 15 avril.)

Remerciements

– Mme Dagmar Gerstgrasser,
Christine, Franz et Thomas,
ses enfants,
M. et Mme Emil Gerstgrasser,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de

M. Walter GERSTGRASSER,

vous prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a trente ans, le 16 avril 1962,

Jean AMROUCHE

nous quittait à l'âge de cinquante-six ans.

Ceux qui l'ont aimé pensent toujours à lui.

– Le 16 avril 1990, Francine de Martinoir a eu l'immense douleur de perdre son mari

Brian L. de MARTINOIR.

Elle demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

49, rue Lamarck,
75018 Paris.
Castrum Peregrini,
Montmartin-le-Haut,
10140 Vendeuvre-sur-Barse.

– Il y a trois ans, le 13 nissan 5749,

Charles SOUSSAN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient, en ce jour anniversaire, une pensée affectueuse pour lui.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de son décès, une messe en mémoire de

Mme Pierre VOLMER,
née Marie-Anne Normant,

sera célébrée le mardi 21 avril 1992, à 18 h 30, en l'église Saint-Aloïse, à Strasbourg-Neudorf.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 24 avril 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, à l'intention de

Mme François PASCAL,
née Marguerite Dejean de La Bâtie,

décédée le 14 mars 1992.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, mardi 21 avril 1992, à 9 heures, 27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, salle Albert-Sorel, M. Jean-Paul Martin : « La Ligue de l'enseignement et la République des origines à 1914 ». Thèse de doctorat en histoire.

– M. Laurent Pernot soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « La rhétorique de l'éloge dans le monde grec à l'époque de la seconde sophistique », mercredi 22 avril 1992, à 14 heures, à l'université Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 AVRIL

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Appartement et atelier de Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Le quartier de l'Odéon », 11 heures et 14 h 30, métro Odéon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra de Garnier et son musée nouvellement inauguré » (groupe limité à 30 personnes), 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 14 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« La monnaie, hôtel et ateliers », 14 h 30, 11, quai de Conti (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité-groupe limité à 30 personnes), 14 h 30, 33, quai d'Orsay (C. Merle).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« La Cité universitaire : un laboratoire d'architecture moderne », 14 h 30, sortie métro Cité universitaire (S. Rojon-Kern).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 14 h 40, 19, rue Jean-Jacques Rousseau (Paris autrefois).

« Les étonnantes collections du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale » (Groupe limité à 30 personnes), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

18, boulevard Haussmann, 18 h 15 : « Marceline Desbordes-Valmore », par F. Ambrière (Maison de la région Nord-Pas de Calais).

Deux brochures du « Monde » sur les régions

Sous le titre *La France dans ses régions*, le *Monde* vient de publier une brochure de cent quarante-cinq pages. Cette brochure reprend dans une première partie les enquêtes menées dans les vingt-six régions métropolitaines et d'outre-mer par ses envoyés spéciaux et ses correspondants et publiées au cours des derniers mois dans notre supplément « Heures locales ».

Dans une seconde partie sont rassemblés l'ensemble des résultats des élections régionales du 22 mars, département par département, ainsi que pour six cents villes de plus de quinze mille habitants, avec le rappel des résultats antérieurs, les commentaires et les portraits des nouveaux présidents des régions.

▶ En vente au prix de 46 F chez tous les dépositaires de journaux.

D'autre part, le *Monde*, qui, depuis dix-sept ans, publie chaque année un bilan de l'actualité économique et sociale nationale et internationale, édite désormais, suivant la même formule, un *Bilan économique et social Rhône-Alpes*. Cette brochure de cent pages fait pour la région – la deuxième de France – le point des événements et des évolutions qui ont marqué l'année 1991 et propose un classement exclusif des mille entreprises qui comptent dans les huit départements.

▶ En vente au prix de 38 F chez tous les dépositaires de journaux de Rhône-Alpes et au *Monde*, service de la vente au numéro, 15, rue Falguière 75015 Paris. (Joindre un chèque à la commande, en ajoutant les frais de port : 7 F pour la France, 11 F pour l'étranger.)

AGENDA

AUTOMOBILE

La ZX de Citroën en automatique

Quatre nouvelles versions de la ZX de Citroën sont désormais livrables avec une boîte automatique. Cette transmission à quatre rapports, que l'on a déjà vue sur certains modèles de la gamme BX, apparaît particulièrement adaptée aux conditions actuelles de circulation.

On ne dira jamais assez combien l'automatisme, toujours limité en Europe par rapport aux Etats-Unis ou au Japon (9 voitures sur 10 outre-Atlantique sont équipées d'une boîte auto), est de *nos jours parfaitement* au point aussi bien sur petite motorisation que sur grosses cylindrées, auxquelles elle était presque exclusivement destinée autrefois.

Les difficultés de revente, une certaine surconsommation, une fiscalité supérieure, mais aussi le goût latin pour le changement de vitesses d'une boîte manuelle et le « vroum-vroum » qu'il permet, expliquent, dit-on, la bouderie.

Il faudrait y ajouter aussi le tarif demandé sur un véhicule à transmission automatique par les marques, qui attendent sans doute la très grande série pour s'intéresser aux prix d'appel.

Quoi qu'il en soit, saluons ces modèles arrivés sur le marché, qui s'ajoutent aux dix versions de la gamme ZX.

La marque aux chevrons prévoit une production de 10 000 unités en 1992 dont 2 200 sont destinées à la France.

La boîte automatique d'origine ZF est montée sur deux modèles à essence dépollués (1 580 centimètres cubes et 1 905 centimètres cubes, tous deux à injection) et sur les deux diesels (1 905 centimètres cubes) de la gamme, en finition Aura, Volcane et Avantage (diesel). Elle est identique dans les modèles à essence et présente des rapports de démultiplication différents (plus longs) sur les diesels.

Les consommations, atout des versions Diesel, apparaissent très proches de celles que l'on peut relever sur les modèles équivalents dotés d'une boîte manuelle. Ainsi, en diesel et à vitesse régulière (110 km/h/120 km/h), les 7 litres de fioul ne sont pas atteints aux 100 kilomètres parcourus.

En revanche, quelques kilomètres séparent entre elles les vitesses dites de pointe, et les temps relevés à parcourir 1 000 mètres (départ arrêté) réclament deux secondes de plus en automatique. Le temps, en quelque sorte, de prendre la vie autrement, sans se presser inutilement.

C. L.

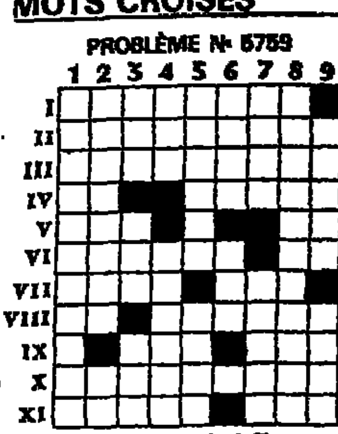
▶ Prix : ZX Aura 1. 6 i en BVA : 108 500 F. ZX Volcane 1. 9 en BVA : 126 400 F. ZX Avantage 1. 9 d en BVA : 98 400 F. ZX Aura 1. 9 d en BVA : 108 500 F.

□ **Les vieilles gloires au départ.** – Le 19 avril, sur le circuit Paul-Ricard, le Grand Prix historique de Provence donnera le coup d'envoi de la saison 1992 des véhicules d'époque de compétition (VEC). Quatre épreuves chapeautées par l'Association sportive automobile de véhicules d'époque (ASAVE) rythment le calendrier des amateurs de automobiles de collection : le Trophée européen organisé le 10 mai sur le circuit de Croix-en-Ternois, le Grand Prix de l'Age d'or Lanvin couru le 28 juin sur l'autodrome de Monthléry et le Grand Prix historique de Bourgogne disputé le 27 septembre sur le circuit de Dijon-Prenois.

▶ Championnat VEC, renseignements ASAVE, 103, rue Lamarck, 75018 Paris. Tél. : (1) 42-59-73-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5759



HORIZONTALEMENT

I. Chagrine le paysan qui en a gros sur la patate. – II. Peut se produire en un moment. – III. Endroit où peuvent se rassembler les chèvres. – IV. Note. Une victoire d'Alexandre. – V. Coule en Suisse. Note. – VI. Un mot pour indiquer qu'il ne faut pas chercher ailleurs. Largeur de crêpe. – VII. Le bon numéro. Sa tenue est légère. – VIII. Interjection. Evoque une face dont on peut dire que c'est un visage pâle. – IX. Rebondissement comique. Utiles pour faire des projets. – X. Une réaction pour le psychologue. – XI. Raisonnable. Peut avoir le cœur sec.

VERTICALEMENT

1. Qui ne tarderont pas à passer. – 2. Peut ne pas être inutile. Cale pour le traçage d'une pièce. – 3. Sigle pour une brève union. Coule à l'étranger. Esprit. – 4. Séparation de corps. Pièces ornées de légumes. – 5. Est tout excitée quand il y a du soleil. Qui a beaucoup vécu. – 6. Qui n'a pas été appelé. Devient plus haute quand on s'éloigne. – 7. En France. Souvent réclamée à grands cris. – 8. Un motif en spirale. – 9. Soumis à une épreuve. Ville d'Italie.

Solution du problème n° 5758

Horizontalement

I. Détenues. – II. Epiloguer. – III. Cati. Igné. – IV. Oter. Ness. – V. Lé. Eden. – VI. Lut. Ila. – VII. Errer. Sou. – VIII. Une. Tir. – IX. Erin. Pesa. – X. Situai. In. – XI. Sein. Art.

Verticalement

1. Décolletés. – 2. Epateur. Ris. – 3. Tite. Truite. – 4. Elire. Ennui. – 5. Nô. Dure. An. – 6. Ugine. Pi. – 7. Eugéniste. – 8. Sens. Loisir. – 9. Restaurant.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **Les Archives générales des Indes de Séville et Simon Wiesenthal se partagent le prix Erasme.** – La plus haute distinction culturelle des Pays-Bas, le prix Erasme, doté de 200 000 florins (environ 117 000 dollars), récompense chaque année *« une personne ou une institution qui a apporté une contribution exceptionnelle pour l'Europe en matière culturelle, de sciences sociales ou exactes »*. Il a été attribué, mardi 14 avril, aux Archives générales des Indes de Séville. Cet établissement, fondé en 1785, conserve la mémoire de plus de trois siècles de relations politiques, économiques, religieuses et culturelles entre l'Espagne et ses anciennes colonies d'Amérique latine mais aussi d'Asie (les Philippines). Un Erasme spécial a en outre été décerné par la fondation néerlandaise privée, qui attribue le prix à Simon Wiesenthal, l'infatigable dénicheur de nazis, pour *« son dévouement sans faille au droit et à la justice »*.

□ **Décès du musicien de jazz Al Lewis.** – Le joueur de banjo Al Lewis est mort dimanche à La Nouvelle-Orléans. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Depuis longtemps, son grand âge lui avait fait attribuer le surnom de « Father ». Il avait débuté avec Kid Oliver et joué avec les plus grands orchestres. Connu pour sa bonne humeur sur scène, où il chantait volontiers. Il avait effectué son retour au jazz traditionnel lors d'un concert improvisé avec le pianiste Lars Edegran, en 1972. Il a fait partie des groupes Preservation Hall Jazz Band et New Orleans Joymakers avec lequel il a accompli de nombreuses tournées à travers les Etats-Unis, en Europe et au Japon.

□ **Mme Françoise Angoulvant élue présidente du SNALC.** – Mme Françoise Angoulvant a été élue, mardi 14 avril, présidente du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), en remplacement de M. Jean Bories, qui occupait ces fonctions depuis 1980. Professeur de mathématiques, Mme Angoulvant était vice-présidente du SNALC depuis 1986.

Les offices de la semaine sainte à Paris

• CULTE CATHOLIQUE

LA MADELEINE
place de la Madeleine (8e).

Jeudi 16. – 12 h 15 : messe; 18 h 30 : messe de la Cène du Seigneur, suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à 22 heures.

Vendredi 17. – 12 h 15 et 15 heures (à 15 heures, en plusieurs langues) : chemin de croix; 18 h 30 : célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi 18. – 21 heures : vigile pascale et messe (avec chœurs et orgue).

Dimanche 19. – 9 heures, 10 heures, 11 heures (grand-messe concélébrée avec chœurs et orgue), 12 h 30, 18 heures : messe.

Lundi 20. – 9 heures, 11 heures, 12 h 15 et 18 heures : messe.

LA TRINITÉ
place d'Estienne-d'Orves (9e).

Jeudi 16. – 12 h 10 : messe; 19 heures : messe solennelle suivie de l'adoration du saint Sacrement jusqu'à 24 heures.

Vendredi 17. – 12 h 10 et 19 heures : célébration de la Passion du Seigneur; 15 heures : chemin de croix.

Samedi 18. – 21 h 15 : Vigile pascale et messe de la Résurrection (rassemblement à 21 heures, square de la Trinité).

Dimanche 19. – 9 h 15 : messe avec chants grégoriens; 10 h 30 : messe pour les enfants et les familles; 11 h 30 : messe solennelle; 19 heures : messe.

Lundi 20. – 10 heures, 12 h 10 et 18 h 30 : messe.

BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE
rue du Chevalier-de-la-Barre (18e).

Jeudi 16. – 10 h 30 : office des ténèbres; 19 heures : messe solennelle concélébrée; 21 h 45 : veillée au reposoir.

Vendredi 17. – 10 h 30 : office des ténèbres; 12 h 30 : chemin de croix, sur les pentes de la butte Montmartre avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rassemblement : square Willette); 15 heures : les sept dernières paroles du Christ en croix (méditations, motets polyphoniques, chorals anciens et modernes); 19 heures : célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi 18. – 10 h 30 : office des ténèbres; 21 heures : veillée pascale.

Dimanche 19. – 11 heures : messe solennelle; 16 heures : vêpres solennelles; 18 heures : messe chantée.

Lundi 20. – 11 heures et 18 heures : messe chantée; 16 heures : vêpres.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL
place Franz-Liszt.

Jeudi 16. – 19 heures : célébration de la Cène; 20 h 30 à 8 h 30 le vendredi matin : nuit d'adoration.

Vendredi 17. – 15 heures et 17 heures (avec les jeunes) : chemin de croix; 19 heures : Célébration de la Passion.

Samedi 18. – 21 heures : vigile pascale.

Dimanche 19. – 8 heures, 9 h 30 (chants grégoriens), 11 heures, 18 h 30 : messe.

Lundi 20. – 7 h 45 et 9 h 30 : messe.

SAINT-GERVAIS
place de l'Hôtel-de-Ville (4e).

Jeudi 16. – 6 h 50 : office de louange; 12 h 30 : office; 18 heures : célébration de la Sainte Cène du Seigneur suivie de l'adoration du saint Sacrement; 23 heures : office de nuit.

Vendredi 17. – 6 h 50 : office des ténèbres; 12 h 30 : office du milieu du jour; 17 heures : entrée dans la prière; 18 heures : célébration de la croix.

Samedi 18. – 12 h 30 : office de la descente aux enfers; 21 heures : entrée dans la prière; 21 h 30 : vigiles pascales.

Dimanche 19. – 8 heures : office de la Résurrection; 11 heures : eucharistie.

• CULTE RÉFORMÉ

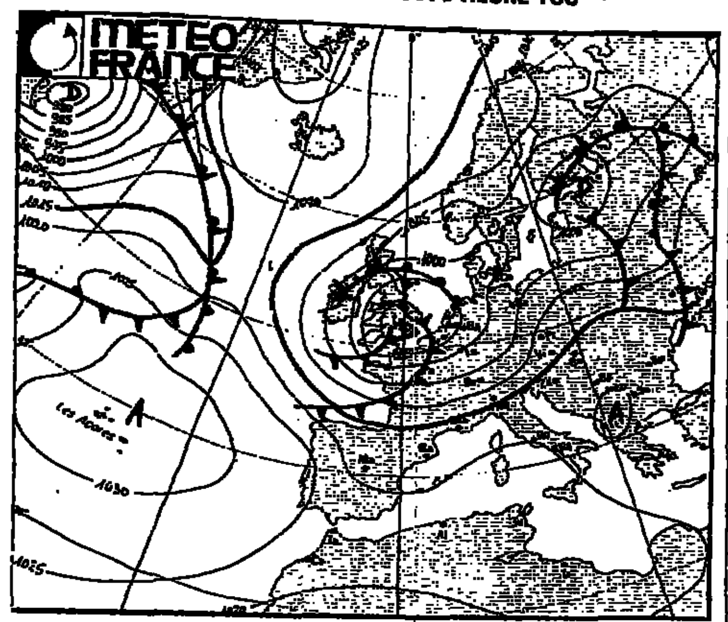
ÉGLISE RÉFORMÉE DU LUXEMBOURG
58, rue Madame (6e).

Vendredi 17. – 20 h 45 : culte avec Sainte Cène.

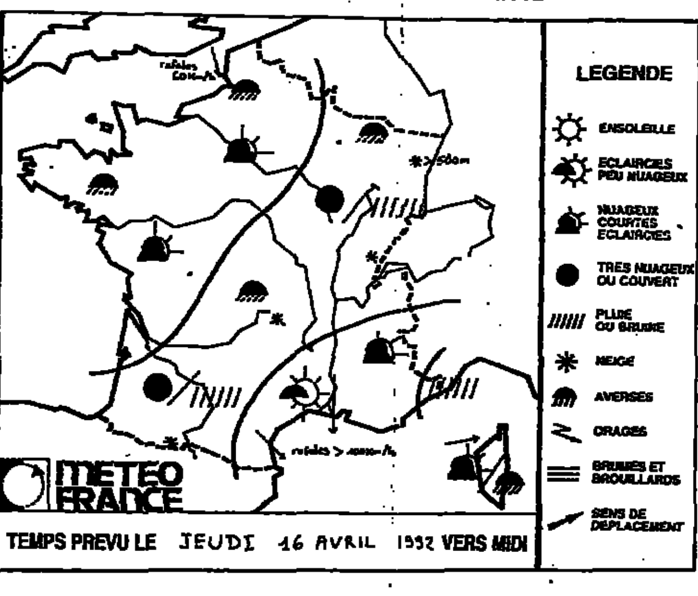
Dimanche 19. – 10 h 30 : culte avec Sainte Cène.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AVRIL A 0 HEURE TUC



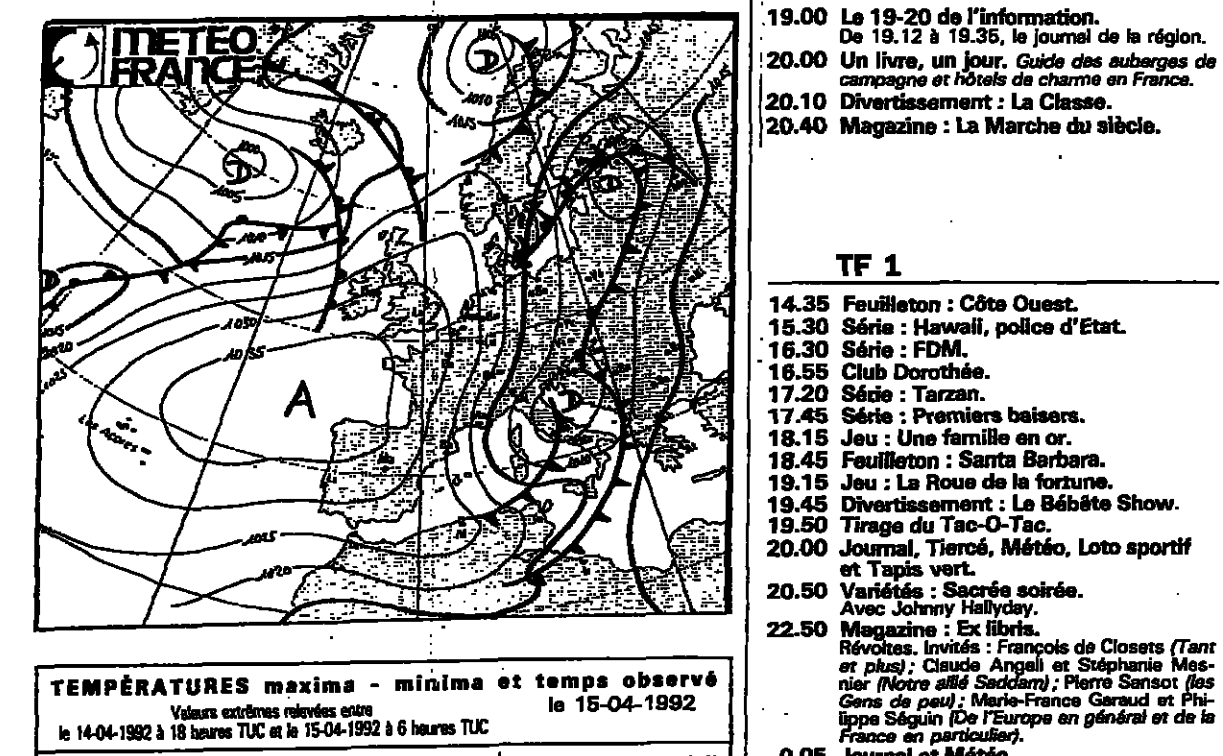
PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL 1992



Jeudi : très nuageux et averses sur l'Est. – De la Bretagne au Nord-Aquitaine, le ciel, très nuageux le matin, laissera la place à des éclaircies l'après-midi. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, les nuages resteront abondants et pourront donner quelques averses. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'au Nord-Est et aux Alpes du Nord, le temps sera couvert, avec de la pluie et de la neige au-dessus de 500 mètres. Sur le pourtour méditerranéen, mistral et tramontane dégageront le ciel, souffant à 100 km/h en rafales. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, se produiront des ondées. Le vent de nord soufflera à 60 km/h en rafales dans l'intérieur du pays.

Les températures minimales iront de 2 à 4 degrés en général, jusqu'à 8 degrés sur le Sud-Est et la Corse. L'après-midi, les températures seront fraîches pour la saison, ne dépassant pas 8 à 10 degrés au nord et à l'est du pays. Plus au sud, elles atteindront 12 à 14 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-04-1992

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-04-1992 à 18 heures TUC et le 15-04-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	17	7	N
BIARRITZ	24	9	C
BORDEAUX	22	7	D
BOURGES	21	5	D
BREST	11	6	N
CAEN	12	4	P
CHERBOURG	10	5	C
CLERMONT-FER.	23	6	C
DIJON	16	5	C
GRENOBLE	22	12	C
LILLE	15	6	C
LIMOGES	18	4	A
LYON	18	7	C
MARSEILLE	20	11	C
NANCY	16	6	C
NANTES	14	7	C
NICE	17	8	C
PARIS-MONTS.	18	6	P
PAU	24	7	P
PERPIGNAN	18	10	C
RENNES	13	6	D
ST-ETIENNE	20	6	P
STRASBOURG	17	7	P
TOULOUSE	21	7	P
TOURS	18	5	P
POINTE-A-PITRE	30	21	D

ÉTRANGER

ALGER	21	6	D
AMSTERDAM	12	6	C
ATHÈNES	16	10	D
BANGKOK	39	29	D
BARCELONE	16	12	D
BELGRADE	16	4	D
BERLIN	11	5	C
BRUXELLES	14	6	C
COPENHAGUE	10	5	C
DAKAR	26	20	N
DJERBA	21	9	D
GENEVE	18	8	N
HONGKONG	22	18	C
ISTANBUL	12	6	D
JÉRUSALEM	14	5	C
LE CAIRE	23	12	N
LISBONNE	21	12	D
LONDRES	10	4	P
LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	15	4	N
MADRID	22	11	D
MARRAKECH	26	13	D
MEXICO	22	10	C
MILAN	13	5	N
MONTRÉAL	7	-4	D
MOSCOU	12	4	A
NAIROBI	25	16	N
NEW-DELHI	36	25	D
NEW-YORK	14	4	D
OSLO	1	-5	C
PALMA-DE-MAJ.	18	3	D
PÉKIN	15	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	8	D
SINGAPOUR	34	26	N
STOCKHOLM	4	-2	C
SYDNEY	26	16	C
TOKYO	15	8	A
TUNIS	21	6	D
VARSOVIE	12	-1	D
VENISE	15	8	D
VIENNE	16	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'ange et la bête

IL faut s'y résigner : comme Milou dans Tintin au Tibet, nous voici condamnés tous les mardis soir aux tiraillements entre l'ange et la bête en nous. Sur TF 1, nous attirent le grimaçant Dechavanne, ses plateaux qui sentent le soufre, et tous ces vices audiovisuels que l'on prend tant de plaisir à fustiger. Et, sur A2, le séraphique Sérillon déploie pour nous retenir les promesses d'un débat respectueux, plongeant au fond des choses.

A la deuxième semaine de la partie, chacun avait sorti ses meilleurs atouts. Dechavanne trônait au milieu d'un bataillon de lesbiennes en ordre de marche, tandis que Sérillon évoluait parmi quelques prêtres, un archevêque et un ancien provincial. Dechavanne ayant pour lui l'avantage de l'horaire, on commença par une visite à ces dames. Mais, d'emblée, une ravissante barmaid était présentée comme *« une coupeuse de c... »*. Peu soucieux de vérifier, on filait frapper à la sacristie.

A « Raison de plus », on débattait donc du pouvoir de l'Eglise, ou de ce qu'il en reste. Se plaçant au-dessus de la justice de leur pays, des prêtres devaient-ils héberger Touvier ? Le débat tombait bien. Bien peu jésuite pour la circonstance, l'ancien provincial Henri Madelin assura qu'il aurait, lui, mis à la porte l'ancien milicien. Tout dépend de l'époque, nuança l'historien René Rémond. Lors de l'épuration et des exécutions sommaires, la charité mal ordonnée des amis de Touvier était pardonnable. Plus tard, elle devint injustifiable.

A peine une incursion sur la Une, pour s'assurer que la coupeuse n'avait pas attenté à la virilité de Dechavanne – ouf, il roucoulait comme d'habitude – et Sérillon était passé aux préservatifs. Face au sida, devant l'urgence, le temps n'est-il pas venu pour l'Eglise de lever solennellement l'interdit ? Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes, tint bon, concédant à peine que oui, s'il était à la place du ministre de la santé, peut-être... Toujours le même argument : autoriser le préservatif reviendrait à banaliser la liberté sexuelle aux yeux des adolescents, donc à propager davantage encore l'épidémie. Pourquoi le cacher ? A entendre cela, on bouillait, on sentait se réveiller le bouffeur de curés enfoui. Mais Mgr Jullien poursuivait, inébranlable. Aucune société ne peut vivre sans structures familiales. Vous remercierez l'Eglise, plus tard, d'avoir tenu bon sur la famille. On bouillait toujours, mais on mettait chapeau bas. Alors que tant de nos « élites » semblent prêtes à larguer père et mère pour un point de sondage ou d'Audimat, comment une résistance si obstinée aux apparentes évidences du moment n'impressionnerait-elle pas ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 15 avril

TF 1

20.00 Journal.

20.25 Sport : Football. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (demi-finale, retour) : Feyenoord Rotterdam-AS Monaco.
22.20 Tapis vert et Météo.
22.35 Magazine : En quête de vérité. Les erreurs médicales.
23.50 Journal et Météo.
0.20 Série : Intrigues.
1.15 TF 1 nuit. 7 arts à la Une.

A 2

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Dis-maman, tu m'aimes ? De Jean-Louis Bertucelli.
22.20 ► Documentaire : Les Anti-Héro... Brigade des stups, de Léon Desclozeaux.
23.20 Magazine : Envoyé spécial. L'affaire Touvier (rediff.)
0.35 Musiques au cœur des toiles. Olivier Debré, peintre.
0.30 Journal et Météo.

FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Guide des auberges de campagne et hôtels de charme en France.*
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Noiret le bienheureux. Invités : Philippe Noiret ; Monique Chaumette, comédienne ; Jean-Denis Bredin, avocat, académicien, historien ; Jean Franceschi, ancien berger corse ; Mario Monicelli, réalisateur.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France. Programmes des télévisions régionales.
23.35 ► Traverses. Profession mercenaire.
0.30 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes et Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Michel Denisot.
21.00 Cinéma : Les Nuits de Harlem. ■ Film américain d'Eddie Murphy (1989).
22.51 Flash d'informations.
22.52 Sport : Football. Barcelone-Benfica. 6e journée de la poule finale de la Coupe des clubs champions, en différé du stade de Noucamp à Barcelone.
0.35 Cinéma : Rue du Bac. ■ Film français de Gabriel Aghion (1990).

M 6

19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Miss Brenda et son secrétaire. De Joseph L. Scanlon.
22.20 Téléfilm : Une taupe au Pentagone. De David Drury.
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : L'Origine de l'homme. André Langaney, généticien. D'Eric Vernier.
20.30 Documentaire : Chaque individu est unique. Charles Salmon, immunologiste. D'Eric Vernier.
21.00 Documentaire : Haute-Savoie 44. (1) La fureur de la guerre civile.
22.30 Cinéma : Cinq soirées. ■■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1978).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Diplomatie... à la française ?
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Gérard Gélas, directeur du Chêne noir à Avignon.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 janvier au Théâtre de la Ville) : Duo pour alto et violoncelle en mi bémol majeur WoO 32, de Beethoven ; Adagio et allegro pour violoncelle et piano en la bémol majeur op. 70, de Schumann ; Trio pour alto, violoncelle et piano en la mineur op. 114, de Brahms, par Tabea Zimmermann, alto, Steven Isserlis, violoncelle, et Olli Mustonen, piano.
22.00 Concert (donné le 25 janvier à Radio-France) : Timeless, de Heim ; Imac, de Durville ; Cercuri, de Petrol, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Alain Louvier ; sol. Pauline Vaillancourt, soprano.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Jeudi 16 avril

TF 1

14.35 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.30 Série : FDM.
16.55 Club Dorothée.
17.20 Série : Tarzan.
17.45 Série : Premiers baisers.
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.
20.50 Variétés : Sacrée soirée. Avec Johnny Hallyday.
22.50 Magazine : Ex libris. Révoltes. Invités : François de Closets *(Tant et plus)* ; Claude Angeli et Stéphanie Mesnier *(Notre allié Saddam)* ; Pierre Sansot *(les Gens de peu)* ; Marie-France Garaud et Philippe Séguin *(De l'Europe en général et de la France en particulier)*.
0.05 Journal et Météo.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Magazine : Défendez-vous.
17.00 Magazine : Giga.
18.05 Série : Magnum.
18.55 Série : Flic à tout faire.
19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Innocents de guerre, de Kazuo Mochuzuki ; Séville : expo 92, de Jean-François Delassus et Jean-Louis Mélin.
22.15 Cinéma : Le Juge Fayard dit le shérif. □ Film français d'Yves Boisset (1976).
0.05 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR 3

14.30 Questions au gouvernement en direct du Sénat.
17.00 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, d'Emile Littré ; *le Petit Littré*.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Le cave se rebiffe. □ Film français de Gilles Grangier (1961).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Sport : Basket-ball. Final Four 1992 : match de classement pour les 1re et 2e places, à Istanbul.
0.10 Courts métrages.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : 24 heures.
16.05 Cinéma : Chasseur blanc, cœur noir. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1989).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Plaisir d'amour. ■■ Film français de Nelly Kaplan (1990).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Road House. □ Film américain de Rowdy Herrington (1989) (v.o.).
0.10 Téléfilm : Chien et Chat. De Philippe Galand.

M 6

14.00 Docteur Marcus Welby.
14.45 Série : L'Ami des bêtes.
15.30 Boulevard des clips.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo.
20.40 Cinéma : La Plus Grande Histoire jamais contée. ■ Film américain de George Stevens (1965). Avec Max von Sydow, Dorothy McGuire, Robert Loggia.
23.55 Météo des neiges.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.45 Documentaire : Boulez XXe siècle. 3. Le rythme.
17.25 Téléfilm : Le Siècle des Lumières. De Humberto Solas.
18.55 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 21.45, 22.45, 0.00).
19.00 Documentaire : Voyage en Amérique avec un cheval emprunté. De Jean Chabot.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.50 ► Le Roman de Fauvel. Vidéolivre musical, de Joëlle de La Casinière.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Sur la trace des maîtres sonneurs. 4. Airs nouveaux pour instruments anciens.
20.30 Dramatique. Le Rêve d'un automne étoilé, d'après Li-Ciming.
21.30 Profils perdus. Jean Lurçat.
22.40 Les Nuits magnétiques. Banlieues blues. 3. Spectacles, formations, métiers.
0.05 Du jour au lendemain. Avec France Borel (Le Vêtement incarné).
0.50 Musique : Coda. Les jazzmen et leurs violons d'Ingres (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Danses hongroises pour orchestre nos 3 et 10, de Brahms ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; Symphonie no 7 en la majeur op. 92, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Heinz Walberg ; sol. Jean-Claude Pennetier, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Beethoven, Moussorgski, Boccherini, Loewe.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat. Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

Le Monde

Haute-Normandie : le budget ne peut être appliqué

ROUEN

de notre correspondant

Le conseil régional de la Haute-Normandie n'a pas pu fixer le taux des taxes locales pour 1992, l'assemblée ayant rejeté, lundi, par 23 voix contre 22 et 10 abstentions, la proposition de son président, M. Antoine Rufenacht (RPR).

Le scrutin s'est déroulé à bulletins secrets à la demande de l'UPF. Le PS (14 élus) et le FN (8 élus) avaient appelé à voter contre. Le PCF (5 élus) et Génération Ecologie (4 élus) avaient préconisé le vote blanc. Les Verts (4 élus) n'ont pas donné d'explication de vote, mais trois d'entre eux ont apporté leur soutien à l'UPF.

La précédente assemblée avait voté le budget primitif pour 1992, mais la décision rend en théorie impossible son application. Le conseil régional se trouve placé devant un vide juridique et devrait s'adresser à la chambre régionale des comptes pour trouver une solution. Par ailleurs, le groupe UPF a obtenu la présidence de cinq commissions et accordé celle de l'environnement et des transports à M. André Letourneur, chef de file des Verts.

ÉTIENNE BANZET

□ **Dix mille signatures pour la démission de MM. Rufenacht et Soisson.** – Le Manifeste contre le Front national, animé par M. Jean-Christophe Cambadélis, député PS de Paris, a annoncé, mardi 14 avril, avoir réuni dix mille signatures pour demander la démission de MM. Antoine Rufenacht et Jean-Pierre Soisson de la présidence des conseils régionaux de Haute-Normandie et de Bourgogne. La pétition reproche au premier d'*« avoir été élu avec des voix du Front national »* et ajoute qu'*« il y a au moins un doute sur les voix »* qui ont permis l'élection du second.

□ **Vendée : M. de Villiers réélu président du conseil général.** – Après l'élection de M. Maurice Bedon, le conseil général de la Vendée, désormais au complet, a réélu à sa présidence M. Philippe de Villiers, député app. UDF, par 28 voix contre 3 à M. Jean-Claude Remaud (PS). M. de Villiers avait été reconduit provisoirement le 3 avril à la présidence de l'assemblée départementale, en attendant l'élection partielle des 5 et 12 avril.

Dans les conseils régionaux

Bourgogne : M. Soisson a réussi à faire élire la commission permanente

Réuni pour la quatrième fois en trois semaines, le conseil régional de Bourgogne a réussi, mardi 14 avril, à constituer la commission permanente dans laquelle la coalition formée autour du président, M. Jean-Pierre Soisson, est minoritaire.

DIJON

de notre correspondante

« Tout le monde savait que les blocages allaient être levés aujourd'hui » : M. Jean-Pierre Soisson, président du conseil régional de Bourgogne, élu le 27 mars avec un plus grand nombre de voix que ne le lui assurait sa majorité relative, ne s'y est pas trompé. La commission permanente a été installée, mardi 14 avril, par 29 voix pour (dont les 8 du Front national), 24 contre, et 1 abstention (sur 54 votants). Conformément à la proposition faite par M. Soisson à la reprise de la séance, interrompue lundi 6 avril, elle sera formée de 23 membres, selon la répartition suivante : 10 élus UPF, 9 de la coalition socialistes-écologistes-France unie, 3 Front national, 1 communiste. La droite a voté contre, tout en acceptant les dix sièges qui lui étaient proposés. Le PC a refusé de prendre part au vote. Quant au Front national, il a soutenu la proposition de M. Soisson pour n'être pas accusé d'être *« anti-démocratique »*. *« C'est maintenant établi, le PS et le FN ont voté ensemble pour soutenir Soisson »*, a commenté M. Dominique Perben (RPR).

S'il a réussi à *« mettre toute l'assemblée au travail »*, l'ancien ministre n'est cependant pas parvenu à pratiquer *« l'ouverture »*, dont la Bourgogne sera, assure-t-il, le *« nouveau terrain d'expérience »*. Mais il ne désespère pas. *« Je laboure »*, a déclaré celui qui restera le secrétaire général du mouvement France unie. Il faillit réussir au moment de l'élection du premier vice-président. Il appela, d'une voix posée, M. Jean-François Bazin (RPR), président du groupe de l'opposition. Brouhaha dans la salle. Puis, rompant quelques secondes d'hésitation, M. Michel Delprat (UDF) cria à l'assemblée : *« L'UAB* [Union pour l'avenir de la Bourgogne, qui regroupe les élus UPF] *refuse toute vice-présidence. »* M. Soisson n'avait plus qu'à se tourner vers le *« groupe des 21 »*, [la coalition des 21 élus qui le soutiennent] et proposer le nom de M. Eugène Teisseire, qui fut porte-parole du groupe socialiste dans la précédente assemblée. A peine M. Soisson avait-il déclaré que, le quorum atteint, le vote à bulletin secret allait pouvoir commencer que les élus de l'UPF quittaient la salle.

Réduite à 33 membres, l'assemblée a élu M. Teisseire au troisième tour, à la majorité relative, par 21 voix contre 8 au candidat du FN et 1 abstention, le PC ne prenant pas part au vote. Par la suite, faute de quorum, l'élection des quatorze autres vice-présidents était renvoyée au vendredi 17 avril.

D'ici à vendredi, le président a un autre problème à résoudre : *« Ecarter le Front national des vice-présidences. »* La solution serait d'en réduire le nombre, fixé au départ à quinze. Les intéressés ne l'entendent pas de cette oreille. *« Soyons logiques jusqu'au bout, ce sont les électeurs qui ont voulu cette situation. Aussi, nous demandons une vice-présidence, mais sans délégation »*, assure M. Pierre Jaboulet-Vercherre, au nom du Front national. Mais M. Soisson sait que l'entourage de M. Perben l'attend au tournant.

En rouvrant la séance, le président a accusé l'UAB *« d'avoir fait du Front national l'arbitre de la situation en prenant position pour le blocage de l'institution »*. Ce à quoi M. Perben répondit qu'il se sentait *« plus à l'aise à ce sujet »* que M. Soisson. Trois semaines après son élection, le président du conseil régional de Bourgogne est sur le point de gagner son pari, mais il sait que *« la conduite du conseil régional sera sportive »*.

CHRIS MAISIAT

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Piétons en grève

AU menu jeudi : pas de métro, pas de bus et, sur le RER, pas de train. Micro-trottoir et bloc de maître d'hôtel à la main, les confrères notent les commandes des clients : et pour vous, monsieur, ce sera quoi ? Grasse matinée ? Marche à pied ? Voiture ? Avant de lancer en cuisine : et 3 millions de bagnoles, sauce escargot, 3, pour la 75 ! Il va être très demandé, demain, le plat du jour. Et pourtant, c'est ce qu'il y a de plus cher sur la carte. Faut compter 35 000 balles par an, rien qu'en carburant, péage, vignette, assurances, garage, pneus, lubrifiants, pour une petite auto sans garniture.

Alors là, moi, il y a un truc que je ne m'explique pas : c'est la rampante, l'abjecte passivité du chauffeur français bien plus taxé que ses voisins. L'Etat lui pique près de 40 % de ce prix de revient. Qu'est-ce qu'il attend pour se foutre en grève, lui aussi, pareil qu'à la RATP ou à Air Inter ? D'autant qu'il n'a ni la sécurité de l'emploi, ni la retraite à cinquante ans. Et que sa condition se dégrade lamentablement.

Je vous raconte pas les vols, les dégâts, l'absence totale de surveillance et de brigades d'intervention dans les rues. Portières éraillées, autoradios arrachés, pneus démontés, pare-chocs emboutis, sièges lacérés. Sans parler des accidents infiniments plus graves et plus nombreux sur la route que sur le rail ou dans les airs. Et là, qui c'est qui trinque ? Le pilote. Boîte noire ou pas, vous pouvez être sûr et certain qu'on l'accusera, à tous les coups, d'erreur humaine.

Enfin quoi, quand les conducteurs de rame ou de Boeing se croisent les bras, c'est pas seulement pour le fric, c'est par civisme. Rapport à la sécurité et au confort de passagers sauvagement agressés et dont la vie est en perpétuel danger. Au volant, les risques sont tels qu'on vous oblige à boucler votre ceinture comme en avion, à prévoir des sièges éjectables pour les enfants et qu'on envisage même d'exiger le port du casque.

La grève des transports, moi, je suis pour, entièrement d'accord. A condition qu'elle soit suivie par les automobilistes. Et naturellement par les piétons, principales victimes, faute de moyens et d'organisation, des problèmes de la circulation

Les Verts et Génération Ecologie ont été reçus par le nouveau ministre de l'environnement

Une délégation des Verts conduite par M. Antoine Waechter a été reçue, mardi 14 avril, par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, et lui a remis une liste de treize dossiers jugés prioritaires. Les Verts ont notamment souhaité que la France prenne une initiative au moment de la prochaine conférence de Rio-de-Janeiro, organisée par les Nations unies, sur l'environnement et le développement. Ils ont accueilli avec satisfaction l'idée selon laquelle des missions ponctuelles pourraient être confiées à tel ou tel d'entre eux.

Dans la matinée, Mme Royal avait reçu une délégation de Génération Ecologie, conduite par M. Noël Mamère, qui lui avait demandé de veiller à ce que les projets de loi préparés par M. Brice Lalonde, son prédécesseur au ministère, soient soumis au Parlement.

M. Yves Barraquand auprès de Mme Ségolène Royal

M. Yves Barraquand, ingénieur des Mines, est nommé directeur du cabinet de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement. M. Pierre Lambert, administrateur civil, sera chef de cabinet.

[Né le 23 septembre 1960 à Arles, M. Yves Barraquand est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur du corps des mines. Il a été directeur des mines et de l'énergie en Nouvelle-Calédonie puis conseiller technique au cabinet de M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions de 1989 à 1990. Il a ensuite été responsable des développements technologiques à la SNECMA, avant d'être nommé en 1991 directeur du cabinet de M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer.]

Au conseil des ministres

Le gouvernement adopte la réforme du statut des clubs sportifs

Le conseil des ministres, réuni au palais de l'Elysée mercredi 15 avril, a adopté quatre projets de loi. Le premier, présenté par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, permet de tenir compte des acquis professionnels pour l'obtention des diplômes universitaires ou des diplômes technologiques du second degré. Ce texte délègue aussi aux chefs d'établissements supérieurs le pouvoir de nomination et de gestion des maîtres de conférences et des personnels non enseignants.

Le deuxième projet achève la réforme du code pénal en adaptant aux modifications prévues une vingtaine d'autre codes et une cinquantaine de lois. En rendant compte des travaux du conseil, M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, a précisé que l'examen de l'ensemble de cette réforme devrait être achevé au cours de l'actuelle session parlementaire.

Le troisième projet, présenté par Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, modifie le statut des clubs sportifs *(lire page 10)*. Ils ne pourront être gérés par la loi de 1901 sur les associations que si leurs comptes sont équilibrés et certifiés par un commissaire aux comptes. Si ce n'est pas le cas, ils devront adopter les statuts, soit d'une société d'économie mixte, soit d'une société à objet sportif. Ce texte prévoit aussi d'améliorer le statut fiscal des athlètes de haut niveau, qui pourront étaler sur trois ans la déclaration de leurs revenus. Enfin, ce projet garantit la possibilité, pour toutes les chaînes de télévision, d'insérer gratuitement de courts extraits des matches, même si l'une d'entre elles a l'exclusivité de la retransmission. M. Malvy a expliqué que M. Pierre Bérégovoy avait souligné que ces dispositions s'inscrivaient dans la volonté du gouvernement de *« moraliser un certain nombre d'activités »*.

Le quatrième projet est celui sur le statut des dockers présenté par M. Charles Josselin *(lire page 15)*.

Le conseil a aussi entendu une communication de M. Pierre Joxe sur la réorganisation du renseignement militaire *(lire page 10)*.

Il a procédé à la nomination de plusieurs ambassadeurs et de Mme Isabelle Vaulont, actuellement administrateur civil, à la direction des affaires financières et de l'administration générale du ministère de l'équipement, du logement et des transports.

En Polynésie française

M. Alexandre Léontieff dit non à l'« indépendance-déception »

M. Alexandre Léontieff, député non inscrit de la Polynésie française, ancien président du gouvernement local et leader du Tiarama, vient de se démarquer des autres dirigeants de l'opposition, qui se sont prononcés pour l'« émancipation » du territoire en réclamant la dissolution de l'Assemblée territoriale et la démission de l'actuel chef de l'exécutif polynésien, M. Gaston Flosse, après la condamnation de celui-ci pour ingérence (*le Monde* daté 12-13 avril).

Dans un communiqué répondant au texte commun de MM. Emile Vernaudon, président du Aia A Api, maire de Mahina, Oscar Temaru, maire de Faaa, président indépendantiste du Front de libération de la Polynésie, et de son propre frère, M. Boris Léontieff, M. Alexandre Léontieff estime que, en Polynésie, *« l'heure n'est pas à l'indépendance-aventure ou à l'indépendance-déception »*. *« En l'absence d'arguments crédibles sur la viabilité d'une vraie indépendance du territoire,* ajoute-t-il, en s'adressant à la population du territoire, *nous devons, plus que jamais, au moment où de graves et importants choix vont s'opérer pour la Polynésie française, faire taire nos divergences pour nous atteler à la seule tâche qui compte : œuvrer pour un avenir meilleur et stable en recherchant la solution à nos problèmes par le dialogue, et non par la violence. »*

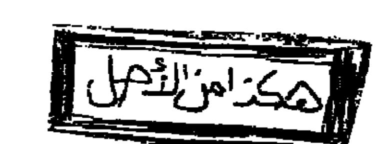
M. Alexandre Léontieff a répondu positivement à l'invitation du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, qui a proposé aux parlementaires du territoire de venir à Paris pour se concerter avec lui sur les conséquences économiques et sociales de la suspension des essais nucléaires au centre d'expérimentation du Pacifique.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 15 avril 1992 a été tiré à 498 775 exemplaires



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

EXPO'92 SEVILLA



Antonio Saura est l'une des figures essentielles de l'art espagnol contemporain. Il incarne avec force et rigueur la tradition du Goya le plus noir et le plus tragique, mais une tradition métamorphosée à la lumière de Picasso et de l'abstraction gestuelle. Saura est né en 1930 à Huesca, il vit et travaille à Paris et à Cuenca. A l'occasion de l'Exposition universelle de Séville, il a accepté de dessiner la «une» du supplément «Arts et spectacles».

SÉVILLE LA CITÉ DES MIRAGES

de nos envoyés spéciaux
FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

EXPO' 92, l'Exposition universelle de Séville, s'ouvrira pour six mois, lundi 20 avril, solennellement inaugurée par le roi d'Espagne. Elle durera jusqu'au 12 octobre, cinq centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, et aura précisément pour thème «L'ère des découvertes». La dernière manifestation mondiale de ce type avait eu lieu, il y a plus de vingt ans, à Osaka. A Séville seront présents 111 pays, 22 organisations internationales, les 17 régions autonomes d'Espagne et plus d'une trentaine d'entreprises internationales, qui attendent ensemble au moins dix-huit millions de visiteurs.

Chacun d'entre eux revenant plusieurs fois sur le site de l'exposition, il devrait y avoir quelque quarante millions de visites. A Osaka, seuls 3 % des curieux n'étaient pas Japonais. Si l'on s'attend, à Séville, que la moitié d'entre-eux soient espagnols, l'autre moitié, d'après les études préalables, devraient venir du reste du monde, principalement d'Europe. A ce titre, Expo' 92 sera certes internationale et universelle, mais surtout massivement européenne, ce qu'indiquent d'ailleurs assez clairement les investissements engagés par les différents pays pour la construction de leurs pavillons.

Mais l'Exposition universelle de Séville a quelques autres caractéristiques notables. La capitale de l'Andalousie – la province la plus peuplée et la plus pauvre d'Espagne – est aussi la grande ville la plus au sud du Vieux Continent, à peu près à la latitude d'Alger. C'est l'une des villes ibériques (avec Cordoue et Grenade) qui témoignent ostensiblement de plusieurs siècles de domination arabe, comme le signale le nombre de ses minarets convertis en clochers. En plein été, on y pressent des chaleurs torrides, et les ingénieurs ont déployé des trésors d'ingéniosité aquatique pour abaisser la température de l'atmosphère. A cet égard, Expo' 92, située sur l'île de la Cartuja, entre un canal artificiel et le cours du Guadalquivir retrouvé, sera, six mois durant, la première ville d'eaux du monde.

D'autres villes d'Espagne sont touchées par la grâce en 1992 : Madrid, cette année capitale culturelle de l'Europe, ou Barcelone qui, pour les Jeux olympiques d'été, a considérablement revu son tracé. Mais, par tête d'habitant (650 000 à Séville), les travaux entrepris en quatre ans dans la capitale andalouse sont sans équivalent en Europe. Qu'il s'agisse d'urbanisme, d'architecture, ou de restauration du patrimoine. En face de l'île de la Cartuja et de l'exposition, la vieille cité, à laquelle elle est désormais unie par cinq nouveaux ponts, a en effet retrouvé sa splendeur de jadis. Dix milliards de francs investis sur les 215 hectares du seul site de l'exposition, cinq fois plus pour l'Andalousie et sa capitale, désormais directement reliée à Madrid par un train à grande vitesse. Il faut que l'exposition soit un formidable événement – ou un alibi particulièrement efficace – pour qu'un tel pari économique ait pu être lancé. Au moment même où ce genre de rassemblement semblait démodé au profit des parcs de loisirs comme Disneyland ou des manifestations comme les Jeux olympiques.

Les expositions universelles sont nées il y a un siècle et demi, en 1851, à Londres, d'une idée saint-simonienne : le progrès naîtra de la force de l'industrie. La technique est au service des hommes. Elle doit assurer le bonheur de la planète et son développement harmonieux : Jules Verne revu par Saint-Exupéry. Les pays, réunis dans une vaste enceinte, confrontent donc, tous les dix ans (1), le *nec plus ultra* de leur production scientifique, industrielle et culturelle. C'est surtout l'occasion de présenter avec un grand luxe de mise en scène les technologies qui demain bouleverseront la vie quotidienne – les architectures héroïques leur servant de faire-valoir : Crystal Palace (1851, à Londres), tour Eiffel et Galerie des machines (1889, à Paris).

A Bruxelles (1958), le Spoutnik tout neuf montrait le chemin des étoiles et la télévision en couleurs la face inconnue d'un nouveau média. A Montréal (1967), les structures du dôme géodésique de Buckminster Fuller suscitèrent une génération d'architectes utopiques. A Osaka (1970), les premières structures gonflables étonnaient même les professionnels.

A Séville peu d'étonnement, peu de découvertes, en dépit du thème officiel de l'exposition. Les technologies futuristes n'étonnent ni ne rassurent plus personne. L'avenir du monde est une image brouillée. Aussi la prise en compte globale des problèmes de la Terre est-elle effleurée (famines, maladies, pollutions, nationalismes, épuisement des ressources, démographie, éducation) même si l'écologie est déclinée dans tous les pavillons. Omniprésence qu'elle partage avec l'image et la communication, tarte à la crème accommodée par toutes les nations présentes avec les mêmes ingrédients. Les spectacles seront légion : musiques du monde, opéras et ballets retransmis aux quatre coins de la planète. Expo' 92 est d'abord un gigantesque plateau de télévision. Les pavillons sont construits pour être visités en un temps record. On aperçoit plutôt qu'on ne voit. L'éblouissement et la fête doivent tenir lieu d'espérance. L'utopie progressiste est remplacée par un réalisme pessimiste : l'écologie est d'abord une entreprise de sauvegarde et la communication traitée comme une illusion.

Mais une exposition universelle, c'était aussi l'occasion, pour les nations, de faire mieux que le voisin. De présenter une vitrine plus aguichante que celle de son allié ou de son adversaire. Les affrontements par pavillons interposés étaient la loi du genre. On se souvient du face-à-face du III[e] Reich et de l'URSS, à Paris, en 1937. Les Soviétiques et les Américains rivalisaient à Bruxelles comme à Montréal. Osaka annonçait l'entrée du Japon dans le club des grands. A Séville, rien de tout ça. L'affrontement entre l'Est et l'Ouest s'est achevé par un KO technique, mais les problèmes entre le Nord et le Sud, plus aigus que jamais, sont gommés à travers une solidarité factice. Pourtant, face à l'URSS décomposée et aux Etats-Unis empêtrés dans la crise, tentés par le repli – l'échec de leurs pavillons respectifs est symbolique, – l'Europe semble triompher. Est-ce là encore une illusion ?

En sortant d'Expo' 92, on peut se demander quelle est l'utilité de ce type de manifestation. Les expositions universelles sont-elles davantage que de rutilants fossiles ? Celle-ci, la dernière du siècle, sera-t-elle la dernière d'un genre caduc ? La cérémonie traditionnelle ressemble de plus en plus à un énorme potlatch, avec échange de cadeaux rituels, détruits solennellement après quelques mois d'usage. Mais ici les cadeaux ne sont pas perdus pour tout le monde. L'Espagne emporte la mise. L'exposition de Séville a permis à ce pays qui fut naguère le «malade» de l'Europe d'investir des sommes considérables dans une province déshéritée, de désenclaver le sud de la Péninsule et de sortir la capitale de l'Andalousie de son marasme. Pour elle, le jeu en valait donc bien la chandelle. ■

(1) Le Bureau international des expositions (BIE), dont le siège est à Paris, définit deux catégories de manifestations : les «expositions internationales spécialisées» et les «expositions universelles», qui sont dites universelles par l'universalité de leur thème, non par le nombre des participants.

EXPO' 92

POINT DE VUE

de Paul Virilio

UNE EXPOSITION TRÈS FIN DE SIÈCLE

Paul Virilio, urbaniste et philosophe, a participé, aux côtés de Régis Debray et Bernard Stiegler, à l'élaboration du concept du Pavillon français. Il s'interroge ici sur l'utilité de ces grands rendez-vous que sont les expositions internationales, apparues à Londres en 1851.

ALORS que les Jeux olympiques d'Albertville ont attiré deux milliards de téléspectateurs et à peine un million de visiteurs sur les sites alpestres, quel peut bien être l'intérêt de ce genre de manifestation locale? Destinée à célébrer, sur les bords du Guadalquivir, la découverte des Amériques – cette autre révolution d'un transport maritime devenant circumterrestre – en quoi la construction à Séville d'une cité de transit peut-elle encore marquer l'histoire, alors que nous assistons chaque jour à l'interconnexion d'événements mondiaux vécus en direct à la télévision? En quoi l'installation temporaire et à grands frais d'une sorte de parc d'attraction international peut-elle servir le commerce des nations? ... Questions en suspens.

«Tu as fait d'un monde une ville», déclarait le Gallo-Romain Namatianus, interpellant César. Cette ambition proprement impériale pouvait encore justifier au dix-neuvième siècle l'inauguration à Londres de la première Exposition universelle, puisqu'il s'agissait justement de célébrer, outre la jeune révolution industrielle, la *«capitale des capitales»* d'un empire à la fois colonial et commercial qui allait bientôt régner sur l'hinterland des campagnes et sur les déserts d'outre-mer.

«Faire ville» manifestait aux yeux de tous le désir de faire vite de ce monde une affaire rentable, l'Exposition universelle concrétisant pour un temps un carrefour où pouvaient se rencontrer le public et les grands capitaines d'industrie du capitalisme occidental.

Désormais, tout cela s'évanouit avec, d'une part la désindustrialisation de l'Europe et le déclin d'un continent américain en proie au marasme économique et, d'autre part, avec la déshérence de la présence physique des uns aux autres, les nouveaux *mass media* réalisant pour tout un chacun cette *«agora cathodique»* annoncée par Marshall McLuhan, où l'image l'emporte sur la chose dont elle n'est jamais que l'«image», la téléprésence palliant les désagréments d'une proximité physique jugée de plus en plus contagieuse.

En fait, si le gigantisme des grands travaux de l'ère saint-simonienne – chemins de fer, canaux transcontinentaux, etc. – allait de pair avec la volonté de conquête territoriale et l'expansion planétaire du capitalisme industriel, à l'ère post-industrielle, c'est le miniaturisme des micro-machines électroniques qui domine aujourd'hui. L'intensivité temporelle de la fréquence des échanges commerciaux ou culturels succédant partout à l'extensivité spatiale des empires de naguère : la géopolitique de l'espace réel du marché cédant peu à peu sa primauté au temps réel d'une chronopolitique dont le fameux Program Trading de cotation automatique des places boursières demeure le symbole majeur.

En guise d'illustration de cette délocalisation en cours, signalons un autre type de commémoration de la découverte du Nouveau Monde, organisé cette fois par la France : l'opération «Cargo 92». Le 6 mars dernier, le *Melquiades* se déhalait des quais du port de Nantes à destination de l'Amérique latine, emportant à fond de cale non plus, comme jadis, des esclaves enchaînés, mais une rue reconstituée : la rue Jules-Verne, avec ses pavés, ses trottoirs et ses lampadaires, un bar, une boucherie-charcuterie, un tabac et même une académie de billard. Cette «nef des fous» emmenait aussi à son bord le groupe Mano Negra, les marionnettes de Philippe Genty, la compagnie de Philippe Decouflé, le chorégraphe d'Albertville, sans oublier l'équipage de Royal de Luxe qui présentera, à chaque escale, une parodie sur le thème de l'aéropostale. Le souhait des organisateurs bretons étant de symboliser ainsi un trait d'union, une sorte d'espace de rencontre des deux mondes et donc de tirer un trait sur la traite des Noirs, l'esclavage au long cours dont la ville de Nantes fut jusqu'au siècle dernier l'un des ports d'attache.

Etrange pratique de déterritorialisation que celle qui consiste à déporter une rue pour rejoindre l'étranger, au moment où tant de candidats à l'immigration se jettent à la mer (au Maroc ou en Albanie) pour venir en Europe. Curieuse manifestation culturelle que celle qui consiste à mobiliser l'immeuble, à affréter une voie de commmunication urbaine pour le grand large, à l'instant précis où les banlieues souhaitent tellement se rapprocher du centre-ville... Enfin, à l'époque des sports de l'extrême où Gérard d'Aboville et quelques autres traversent les océans à la rame pour le plaisir de galérer, il y a pour le moins une certaine dérision à dénoncer l'esclavage d'antan en mettant l'art du théâtre à la mer, ce genre de coulisses de l'exploit culturel inaugurant probablement d'autres dérives moins drolatiques.

Mais revenons à Séville. On le remarque, le déplacement et la transplantation sont au cœur des grandes foires commerciales de la modernité finissante comme ils l'étaient déjà au Moyen Age où les pigeons voyageurs et messagers détenaient le monopole de la vitesse d'information. Or, aujourd'hui où les télécommunications bouleversent le mode de production, les mœurs, avec les prémices du télétravail, du téléachat et l'avènement prochain d'archipels de villes «intelligentes» et décentralisées, on peut s'interroger sur l'opportunité de prolonger ce type de manifestation prétendument universelle dont les pays les plus pauvres sont en général exclus.

Indiquons encore que, outre la miniaturisation des objets et la délocalisation des activités humaines, les télétechnologies créent aussi la miniaturisation des distances de temps, le rétrécissement d'une planète désormais en suspension dans l'éther des ondes électromagnétiques qui nous servent à communiquer. La découverte, il y a cinq siècles, d'un nouveau monde pourrait donc bien laisser place à la fin de ce siècle à une découverte plus incroyable encore : celle d'un monde perdu dans l'oubli des distances et des longueurs de temps, l'émergence historique inouïe d'une ville-monde issue de la contraction tellurique des télécommunications.

Une contraction qui ne va pas sans douleur : le 18 février dernier, comme un signe avant-coureur de cette mort écologique inaperçue, le pavillon de la Découverte (12 000 mètres carrés) a brûlé à Séville. Faute de délai, il ne pourra être restauré. Le grand pavillon soviétique, commencé aux temps heureux de la perestroïka, est devenu celui d'un Etat russe divisé contre lui-même; quant aux nouvelles nations qui ont échappé à son emprise, elles n'ont pas eu le temps d'édifier le leur et de rattraper en marche le cours précipité de l'Histoire...

C'est donc bien l'ultime représentation d'un monde en train de se perdre que l'on visitera à Séville. En effet, et si l'on exclut l'Allemagne réunifiée, la sécession gagnant cette fois à tout coup, que restera-t-il en l'an 2000 des vieilles nations historiques? L'Italie divisée entre Nord et Sud, la Yougoslavie, la Grèce, la Grande-Bretagne dont, après l'Irlande, l'Ecosse risque de s'évader, en attendant les guerres picrocholines de cité à cité, de quartier à quartier.

Dernière exposition universelle du vingtième siècle, mais première d'un monde post-industriel naissant, les pavillons qui se serrent sur le site de l'ancien marécage sévillan forment déjà le cercle des nations disparues. ■

RENCONTRE

avec Emilio Cassinello

LES NOCES DE DIDEROT ET DE WALT DISNEY

Emilio Cassinello est le commissaire général d'Expo'92. Ce diplomate de carrière a-t-il ramené d'Addis-Abeba – un de ses premiers postes – la courte barbe qui le fait étrangement ressembler à Hailé Selassié ? Commissaire du Pavillon espagnol à Vancouver en 1986, c'est un familier des Expositions universelles.

L'URBANITÉ et la diplomatie d'Emilio Cassinello ont, dit-on, contribué à faire venir en grand nombre les pays du monde entier en Andalousie. Il a dû, en revanche, supporter les critiques d'une partie de la presse espagnole, incriminant les mauvaises conditions de sécurité de l'Exposition, confirmées par l'incendie de l'un de ses cinq pavillons thématiques. Aujourd'hui, à quelques jours de l'inauguration, il affiche une sérénité inattendue au milieu des ultimes travaux et justifie la tenue d'une telle opération.

«A quoi sert, *se demande-t-il*, une Exposition universelle? C'est d'abord le reflet du monde à un moment donné. Au siècle dernier, elles servaient de vitrines à l'industrie. C'est désormais un événement majeur sur le plan de la communication comme de la culture. Ces deux pôles peuvent s'enrichir mutuellement, et Expo'92 constitue, si l'on peut dire, les assises physiques de cet échange. Grâce à lui, on peut espérer engendrer ici un climat de communion spirituelle. Mais c'est aussi, je l'admets, un fabuleux spectacle qui sera retransmis par tous les moyens audiovisuels concentrés sur le site.

» La plupart des participants ont compris cet enjeu à la fois technique, culturel et ludique. Si les pavillons thématiques incorporent à leurs circuits les dernières trouvailles en matière de communication, il ne faut pas oublier que chacun d'entre eux est sous-tendu par un travail scientifique de très grande qualité. J'aimerais que l'on retrouve à Séville l'ambition intellectuelle des Encyclopédistes, l'organisation de Disneyland et la ferveur des Nations unies.

» Pour l'Espagne, l'événement est de taille. Longtemps ce pays a été considéré comme l'homme malade de l'Europe. L'Exposition est la preuve de son renouveau, de son dynamisme, de son ouverture au monde, de son imagination et de sa capacité d'affronter le futur. Nous avons inventé des solutions originales pour résoudre des problèmes qui ne s'étaient jamais posés auparavant. Celui du climat, par exemple. Nous avons réussi à créer 50 000 mètres carrés d'ombre végétale et nous pensons, grâce à un système sophistiqué basé sur la vaporisation de l'eau et la ventilation naturelle, pouvoir abaisser la température de l'atmosphère de façon significative.

THIERRY ORBAN/SYGMA

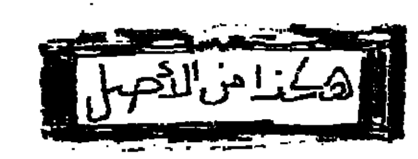
Emilio Cassinello face au pavillon espagnol.

» Expo'92 nous a donné l'opportunité de réaliser des travaux considérables dans le sud du pays. Les infrastructures nouvelles, créées à l'occasion de l'Exposition (autoroutes, aéroport, train à grande vitesse, télécommunications), vont désenclaver l'Andalousie. Ce qui permettra d'installer ici un pôle économique capable de mettre cette région à un niveau comparable à celui du reste de la Communauté européenne. Déjà, de nouvelles écoles ont permis de former une partie du personnel non qualifié que nous employons dans le domaine de l'hôtellerie, du jardinage, des services ou de la sécurité.

» Pour la cité elle-même, il s'agit d'un bond de quinze ans effectué en une trentaine de mois. Elle s'est dotée de sept ponts supplémentaires, de 75 kilomètres de boulevard périphérique, d'un aéroport international, d'une nouvelle gare. Son patrimoine construit a été presque entièrement rénové. Les voies ferrées qui étranglaient ses vieux quartiers ont disparu. Les investissements (200 milliards de pesetas imputés sur le budget de l'Etat) ont été conçus dans la perspective de leur rentabilité postérieure.

» L'île de la Cartuja, où se trouvent les 215 hectares de l'Exposition, doit devenir un espace pour l'innovation et la recherche scientifique à partir des pavillons qui seront conservés (30 % environ, dont ceux de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie ou du Maroc); vingt-trois grandes entreprises (IBM, Rank Xerox, Olivetti, Siemens, entre autres) ont déjà signé un accord pour s'installer sur ce terrain, qui appartient à une société – Cartuja 93 – où l'on retrouve l'Etat espagnol, la région autonome d'Andalousie et la municipalité sévillane. Dans ce projet, la culture ne sera pas oubliée puisque les pavillons thématiques deviendront des musées permanents. A Séville, nous poursuivons la tâche que nous avons entamée à Bruxelles. Celle de la construction de l'Europe.»

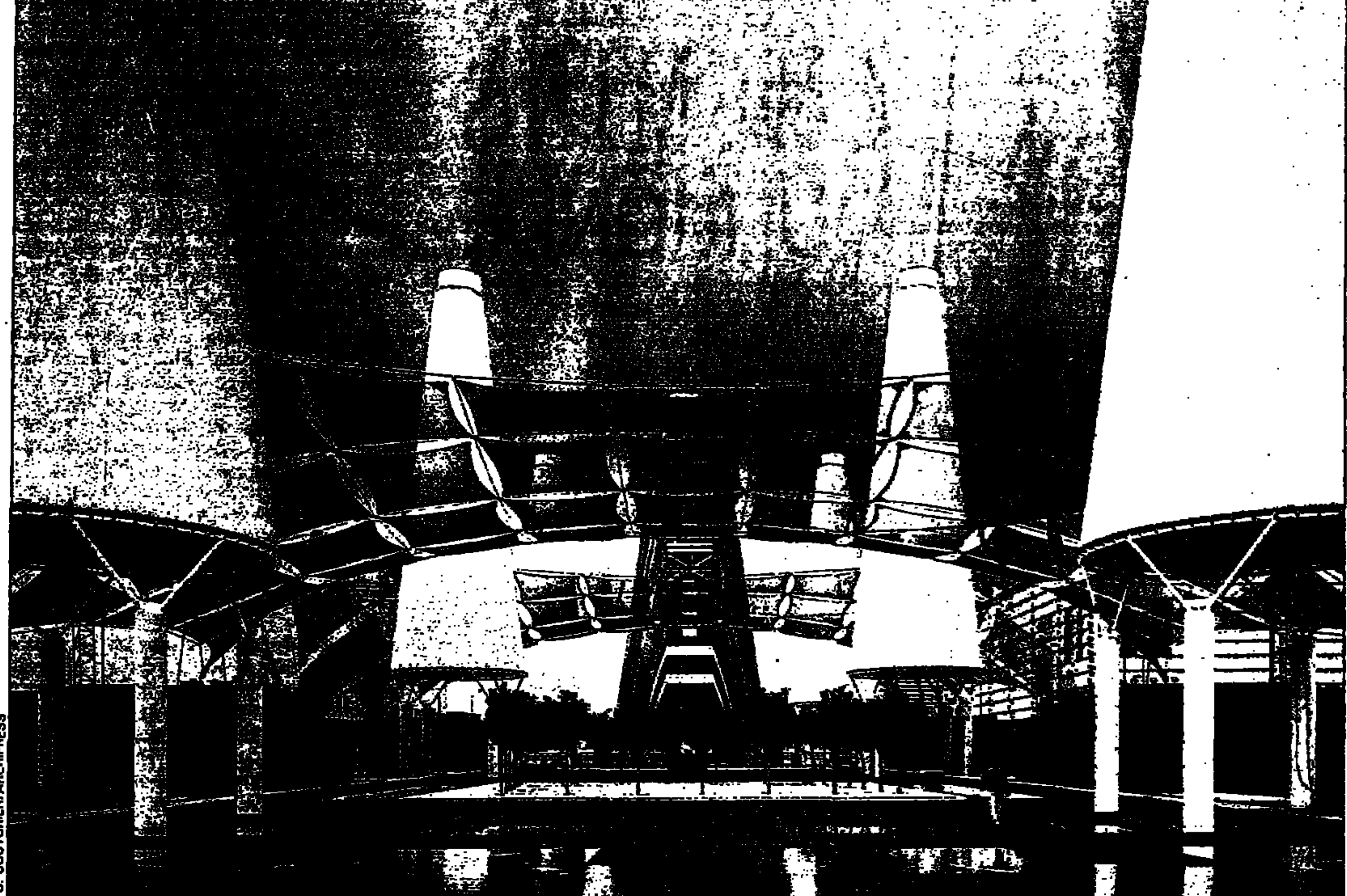
F. E. et E. de R.



HISTORIQUE
d'un grand projet

L'ESPAGNE TOUTES PORTES OUVERTES

Le roi Juan Carlos a très tôt voulu cette Exposition universelle que Séville reçoit aujourd'hui. En dépit de la concurrence avortée de Chicago, des velléités commémoratives de la France, les Espagnols ont obtenu le droit de célébrer comme ils le méritaient leur retour à la démocratie, leur appétit de développement et leur souci de reconnaissance internationale. De 1976 à aujourd'hui, le récit des petits et des grands combats, des petits et des grands espoirs qui ont présidé à l'achèvement d'Expo' 92.



S. COUTURIER/ARCHIPRESS

L'avenue de l'Europe : la plus large des artères de l'exposition.



SÉVILLE

de notre envoyé spécial

FRANCO était mort depuis six mois quand le roi Juan Carlos entreprit le *« premier voyage d'un monarque espagnol en Amérique »*. A Saint-Domingue, le 31 mai 1976, le souverain exprima le désir de célébrer la découverte du Nouveau Monde par une exposition universelle en Espagne. Ce ne fut qu'une proposition. Elle n'eut aucune suite jusqu'à ce que, en décembre 1991, la ville de Chicago demande au Bureau international des expositions (BIE) la possibilité d'organiser une exposition universelle en 1992 pour... célébrer la découverte de l'Amérique. Le quatrième centenaire n'avait-il pas déjà été fêté, il y a un siècle, dans la capitale de l'Etat de l'Illinois?

Piqués au vif, les Espagnols réagirent. Pas question de se laisser damer le pion : le rôle de l'Espagne pourrait être *« minimisé ou oublié »* et en plus, *« incroyable paradoxe »*, l'événement serait célébré en anglais, déplore M. José Maria Benjumea Pino, un urbaniste d'Expo' 92. Par-dessus tout, il n'était pas possible de rater pareille occasion de *« faire connaître au monde la réalité de la nouvelle Espagne issue de la transition politique, une Espagne démocratique et pleinement intégrée à l'Europe »*. L'argument n'est pas mince dans la bouche de M. Benjumea. Il s'agit de tirer définitivement un trait sur un passé toujours proche et de se défaire d'un complexe latent d'infériorité en montrant ce qu'est devenu ce pays, en prouvant qu'il peut organiser de grandes choses.

Le choix de Séville fut tout naturel. *« Port et porte de l'Amérique »*, point de départ des voyages de Christophe Colomb, la capitale andalouse était toute désignée. Sa candidature fut donc présentée au BIE avec pour thème de l'Expo « La naissance du Nouveau Monde ». L'organisme, qui a son siège à Paris, refusa de trancher et accorda aux deux villes la possibilité de commémorer conjointement le cinquième centenaire. Chicago et Séville seraient *« le symbole fécond de la relation historique que le voyage de Colomb créa entre l'Ancien et le Nouveau Monde »*.

Restait à trouver un site approprié. Site unique, site éclaté? On tergiversa assez longtemps pour finalement arrêter le choix sur l'île de la Cartuja (la Chartreuse) en juillet 1985. Ces 450 hectares en grande partie inondables abritaient un monastère en ruine dans lequel s'était installée en 1838 une fabrique de céramique, désertée en 1980. Il n'y avait plus que des chèvres et des orangers sur ces terres vierges qui pourtant jouxtaient la ville. Le choix de ce site était le plus juste possible, rappelle le premier commissaire général de l'Exposition, M. Mannel Olivencia : Christophe Colomb avait résidé dans le monastère Santa Maria de las Cuevas. Il y avait préparé son quatrième et dernier voyage.

Le choix étant fait, il fallut construire un mur de protection, détourner le lit du Guadalquivir et préparer le terrain pour recevoir *« la plus universelle des expositions universelles »*, puisque 111 pays sont représentés sur les 215 hectares de sol viabilisé. Le schéma directeur fut approuvé en février 1986 et le premier coup de pioche donné en janvier 1987. La machine s'est mise en marche à une cadence de plus en plus accélérée afin de tranformer en cinq ans un îlot abandonné en terre d'accueil de toute la technologie de la fin de millénaire.

Les luttes politiques, les rivalités personnelles, la complexité de la tâche ont quelquefois fait perdre un temps précieux. Pour définir les compétences, il fallut négocier et surtout, d'après M. Olivencia, *« ne pas toujours vouloir confondre cinquième centenaire et Exposition universelle »*. La mise en orbite définitive de l'Expo eut lieu à la fin de 1987 quand Chicago se vit refuser un nouveau délai par le BIE et fut mis définitivement hors course. Paris, qui avait montré des velléités de commémorer le Bicentenaire de la Révolution par une exposition, finalement renonça, au grand soulagement de Séville désormais seule en piste.

Dès la fin de 1988, soixante-dix-sept pays décident de participer, établissant un record dans ce type de manifestations. Pourtant, les Sévillans regardent d'un air distant et sceptique ce remue-ménage de l'autre côté du fleuve, dont les échos raisonnent jusque dans les *bodegas*. *« On leur a promis tant de choses qu'ils se demandent encore si c'est pour de bon »*, fait observer en signe d'excuse un Sévillan d'adoption. Pendant longtemps, le chantier demeure zone interdite, excroissance sur le flanc de la ville, monstre que l'on rejette parce qu'il est difficile de savoir ce qui va sortir de ses entrailles. Une première opération « portes ouvertes » ne permet pas d'emporter complètement l'adhésion bien que les habitants s'y précipitent. Tous les doutes ne sont pas effacés.

Il n'a jamais été facile de trouver une place dans le cœur d'un Sévillan, surtout si on l'aborde avec l'arrogance des gens du Nord qui prétendent en remontrer à ces *« paresseux »* du Sud. M. Jacinto Pellon, le maître d'œuvre du chantier, l'homme de Santander, personnage sec et tranchant, a eu le malheur, à propos d'une polémique sur le prix d'entrée, de dire qu'il *« choisissait 18 millions de visiteurs plutôt que 700 000 Sévillans »*. Ce qui lui a valu une motion de défiance du conseil municipal et les foudres des habitants.

La crise la plus grave fut l'éviction en juillet 1991 du commissaire général, M. Olivencia. Cet avocat, humaniste très indépendant d'esprit, après sept années passées à mettre sur de bons rails cette gigantesque entreprise, a été remercié par le pouvoir socialiste au motif que la phase de planification et de conception était terminée. On passait désormais à celle de l'exécution et du fonctionnement. Ce professeur de droit commercial est donc retourné à ses élèves avec le titre d'ambassadeur extraordinaire d'Expo' 92. M. Pellon, son rival, a pris les rênes et la fonction de commissaire général, attribuée à M. Emilio Cassinello, a été reformulée.

Il ne fait guère de doute que cette mise à l'écart est politique, M. Olivencia ayant refusé de prendre parti lors de la campagne électorale pour la mairie de Séville en mai 1991. Or, dans ce fief socialiste qu'est l'Andalousie – et dans cette municipalité qui ne l'était pas moins, – le candidat du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), M. Luis Yanez, a été battu. Le créateur du Parti andalou, M. Alejandro Rojas Marcos, est devenu alcalde de Séville grâce aux voix du Parti populaire (conservateur). Les socialistes se voyaient ainsi ravir le bénéfice d'Expo' 92 alors que leur candidat avait fait exclusivement campagne sur ce thème.

L'épisode a son importance. Si la ligne générale de l'Expo était tracée, et difficile à modifier, des petits dérapages étaient toujours possibles à ce stade de la réalisation. M. Olivencia a toujours voulu en faire *« un instrument au service de la communauté internationale. Un lieu de rencontres, de connaissance et de compréhension. Un hommage à la capacité de découverte, à la recherche, à la création, pas uniquement dans le domaine des sciences mais aussi dans celui des idées et des arts »*. Il ne dénonce pas un travestissement de ce projet mais une déviation vers la *« fiesta »*, une trop grande importance donnée au commercial et à l'*« option zéro »*, c'est-à-dire un bilan équilibré.

A l'évidence, les organisateurs sont aujourd'hui un peu plus soucieux d'attirer des chalands même si les études préalables ont démontré que seulement 7 % des 17 millions de visiteurs attendus viendront exclusivement pour l'Expo. Est-ce que ce sera *« une fête de l'intelligence »*, selon la formule d'un chaud partisan de cette aventure que l'on dit faite *« pour se rencontrer et non pas pour se mesurer »*? Le divertissement et la culture seront-ils à la hauteur des ambitions des initiateurs? Expo' 92 se veut un concentré d'humanité. Sa trame s'est resserrée, en raison du nombre sans précédent des pays qui ont décidé de s'y associer. Le roi, son « père » originel, l'a définie comme *« la synthèse minutieuse, complète de la civilisation »*. Séville ouvre ses portes, l'heure de la vérification est venue. Celle du plaisir aussi.

MICHEL BOLE-RICHARD

L'ESPAGNOL
langue officielle

¿HABLA FRANCÉS?

AVEC cent dix pays venus de tous les continents, plus l'Espagne – puissance invitante et organisatrice – et ses communautés autonomes, dont certaines ont leur propre langue, l'Exposition universelle de Séville appelle, d'elle-même, la comparaison avec une moderne tour de Babel. C'est, précisément, faute de pouvoir respecter cette profusion d'idiomes – notamment pour des raisons financières – et afin d'éviter des choix périlleux, que les organisateurs s'en sont tenus aux règles du Bureau international des expositions : deux langues officielles, l'anglais et la langue du pays hôte, l'espagnol. Toute la documentation et la signalétique sont donc rédigées dans ces deux langues, avec un recours massif aux symboles pour faciliter l'orientation.

Est-ce à dire que le français ne sera parlé que dans le pavillon de la France? Pas tout à fait. Le français, qui n'a pas pu rentrer par la porte, est passé par la fenêtre. Dans les réunions de travail d'abord, où il est bien souvent devenu la première langue officieuse, tout simplement, dit M. Javier de la Puerta, porte-parole du commissaire général de l'exposition, *« parce que la plupart des commissaires sont des diplomates et parlent donc le français »*. Les organisateurs ont considéré, en outre, que, dans les pavillons thématiques, une traduction en français devait être assurée. Quant aux pavillons nationaux, ils ont le libre choix des langues pour présenter leurs réalisations : ainsi, l'Espagne commente en français, et aussi en japonais, une sorte de son et lumière historique – assez médiocre. Dans les allées, un bataillon d'hôtesses, bilingues au minimum – certaines parlent donc français – aideront les visiteurs.

Enfin, IBM – qui restera installé sur le site après la fin d'Expo' 92, avec un Centre de technologies du langage (1) – a préparé pour l'événement des kiosques interactifs qui, dans le genre, sont de petits bijoux. Ces kiosques (ils fonctionnent notamment en français) vont de la fourniture de renseignements visualisés sur l'exposition à l'organisation d'un concours de dessins sur écran, en passant par une messagerie. Les membres égarés d'une famille pourront ainsi se retrouver grâce à la carte magnétique qui leur sert de ticket d'entrée. Les ingénieurs américains qui ont conçu le système ont renoncé à étendre le procédé aux petites annonces...

En revanche, les visiteurs qui auront le mal du pays pourront tous les jours consulter la « une » d'un quotidien national. Seront ainsi accessibles *El Pais* (Espagne), *le Monde* (France), *la Repubblica* (Italie), la *Frankfurter Allgemeine* (Allemagne), l'*International Herald Tribune* (Etats-Unis).

J.-L. A.

(1) Ce centre, déjà en fonctionnement, se consacre notamment à la mise au point, en espagnol, d'ordinateurs reconnaissant la parole.

EXPO' 92

P R O M E N A D E
au cœur du site

TOUS LES CHEMINS DU MONDE

De l'émerveillement à la consternation, du fou rire à l'étonnement, un panorama de l'architecture contemporaine : minimalisme, high-tech, tradition, douceur et brutalité. Autour du même couple infernal nature-culture, écologie-technologie.

« *TOUT était en l'air au château de Fleurville* ». La bonne comtesse de Ségur anticipait assez exactement la physionomie de Séville à la veille de l'inauguration d'Expo' 92. La Cartuja, redevenue une île à la suite d'énormes travaux qui ont permis au Guadalquivir de retrouver son ancien lit, est dans un état indescriptible. A première vue, aucun des pavillons ne sera prêt à l'heure où le roi d'Espagne, Juan Carlos, annoncera l'ouverture de la dernière Exposition universelle du XXe siècle. Illusion. Ce désordre de fourmilière affolée ne fait que ponctuer la fin des travaux.

Les allées sont encombrées de véhicules divers, de l'autobus à la brouette, du camion-benne à la voiturette électrique, de la pelleteuse à la limousine. Ce chantier donne une idée assez précise de ce que devait être la tour de Babel juste avant l'intervention divine. Des conseils et des interjections sont proférés dans toutes les langues. Un échantillonnage des matériaux produits par les industries de toute la planète danse un impressionnant ballet : le verre, la brique, la terre, la toile, tous les métaux, le carton, la paille, le bois, la pierre, quarante sortes de plastiques, sans parler des matières plus difficiles à identifier. Des odeurs diverses commencent à s'échapper des restaurants qui rodent leurs fourneaux, testent leurs (modestes) inventions sur les premières papilles de rencontre et ajustent (à la hausse) les prix de leurs denrées. Par-dessus tout ça, un exécrable sirop musical dégouline des haut-parleurs : les musiques du monde entier passées à la moulinette d'un synthétiseur japonais particulièrement sadique. Si les tympans de nos contemporains n'étaient à ce point gâtés par la musique d'ascenseur on pourrait craindre des bris de matériels.

Ces contemporains devraient être, d'après les organisateurs, au nombre de dix-huit millions. Ils entreront par cinq portes tendues de toiles, après avoir laissé leurs voitures dans l'un des parkings qui a attiré l'attention du Guide Guinness des records. Ils peuvent aussi venir de l'une des nouvelles gares : celle de Santa-Justa au centre-ville, celle du TGV ibérique, l'AVE, le long de l'expo, ou celle des autobus de l'autre côté du fleuve. Pour franchir le Guadalquivir ils doivent emprunter l'un des nouveaux ponts signés Calatrava, Arenas et Pantaleon ou Fernandez-Ordonez. Il existe aussi un système de téléphérique qui enjambe le cours d'eau. Les « huiles » débarqueront directement d'hélicoptère dans l'enceinte de l'exposition, pour gagner ensuite le Pavillon royal situé en face, dans la chartreuse de Santa-Maria-de-las-Cuevas, arlequin architectural qui garde l'empreinte de la succession des siècles et de ses diverses affectations.

Au XVe siècle, des religieux construisent un couvent gothique sur l'emplacement d'un établissement arabe dont il reste un pavillon. Christophe Colomb vient y faire de studieuses retraites avant de regagner la mer. Le navigateur fut même inhumé dans une des chapelles, avant que sa dépouille mortelle ne soit baladée de Saint-Domingue à la cathédrale de Séville. Quelques siècles plus tard, à l'époque de l'invasion de l'Espagne par les troupes françaises, le maréchal Soult en fait son quartier général. En 1838, les moines définitivement expulsés, ces bâtiments sont occupés par un Anglais, Charles Pickman, qui y installe la première industrie de Séville : une fabrique de faïence. Elle fonctionnera jusqu'au début des années 80. Une restauration minutieuse a permis de sauvegarder le couvent comme l'usine, les cheminées de briques et les fours au milieu des cloîtres et des chapelles. Certains bâtiments doivent abriter des salles d'exposition. Une exploration du chantier, au paroxysme de la fièvre, laisse à penser qu'elles ne seront pas toutes livrées le 20 avril.

Quelle que soit la qualité du visiteur, simple pékin ou chef d'Etat, le problème est le même : par où commencer *le tour* ? Où *diriger ses pas* ? Certes, tout aura été pensé avec une remarquable exigence urbaine et un beau souci de l'ensemble et du paysage, de l'alternance entre bâti, verdure et cours d'eau. Cela ne fait pas pour autant une ville bien sérieuse, ni même un bel ensemble urbain. L'architecture contemporaine n'est guère portée sur les douceurs. C'est elle cependant qui a été conviée à remplir ce territoire, chaque maître d'œuvre travaillant en aveugle, sans savoir ce que ferait son voisin. Et ils s'en sont donné à cœur joie, multipliant les citations : Gehry, Nouvel (notamment son projet pour la Tête-Défense), Stirling, Hollein, beaucoup plus rarement les architectes modernes, simplement « calmes » et sans couleur, comme Meier. Cela crée un chaos prodigieux de formes, hérissées de pointes fracturées, une sorte d'hymne à la catastrophe à la fois réjouissant comme la Foire du Trône, beau comme le camion de Mad Max, mais fatigant aussi comme un mauvais cauchemar.

➡

D É C O U V E R T E
Pavillons nationaux

UN PALMARÈS DE L'AUDACE ARCHITECTURALE

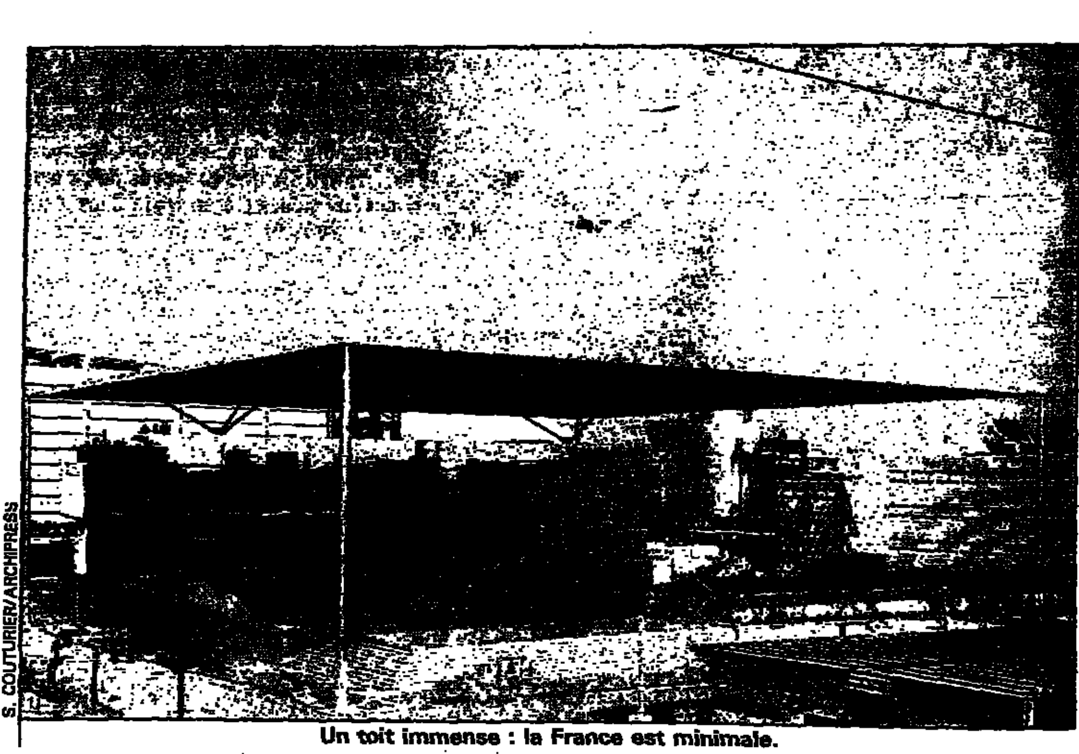
Les architectes Jean-Paul Viguier et Jean-François Jodry ont misé, avec François Seigneur, sur l'absence. Le pavillon français joue le vide quand le pavillon du Japon ou celui de la Finlande jouent les pleins. Sept réalisations parmi les soixante-trois pavillons nationaux pour un palmarès de l'audace.

FRANCE

SA splendeur froide, son efficacité (une minute et demie pour la formule « visite courte »), son ambition esthétique et intellectuelle, laissent une étrange impression et contribuent en tout cas à faire du Pavillon français un objet à part. On en doit la conception architecturale à l'association du tandem Jean-Paul Viguier et Jean-François Jodry, maître d'œuvre efficace, assez solide en effet pour accoucher en deux ans d'un tel projet, et de François Seigneur, qui, après avoir travaillé pendant des années aux côtés de Jean Nouvel, trouvait ici une nouvelle occasion d'utiliser sa capacité à imaginer l'impossible.

A l'impossible, nul n'est tenu. Or c'est un pari inverse qu'ont justement fait les trois hommes en présentant un projet qui avait toutes les chances de faire fuir un jury ordinaire : sur une trentaine de concurrents, ils étaient en effet les seuls à récuser le principe même de l'exposition qui est, banalement, de présenter dans une architecture mémorable le meilleur et le plus représentatif d'un pays. Viguier, Jodry et Seigneur proposaient au contraire l'architecture la plus absente possible, dont le toit se voulait une réplique du ciel pour mieux s'y fondre, et dont les entrailles ne seraient qu'un immense trou noir tapissé d'écrans-miroirs où résonnerait, seule, à l'infini, une image projetée de la France, sans objets, sans matières, une sorte de pure mémoire. « *Quitte à ne pas dire grand-chose dans une exposition universelle,* note François Seigneur, *il valait autant ne rien dire du tout.* »

Ce discours maximaliste et radical devait cependant plaire suffisamment au jury pour en faire le pavillon de la France. Une manière comme une autre de commémorer le bicentenaire de la proclamation de la République... Reste que choisir un tel projet revenait à faire un cadeau empoisonné aux commissaires français et aux responsables du « contenu » du pavillon. « *J'avais l'idée,* dit l'un d'entre eux, Regis Debray, *de développer une histoire des supports du savoir, de l'écrit à l'image numérique.* » Cette épopée de la transmission a tourné court. Mais quel autre contenu proposer dans un espace qui n'acceptait que la fuite des images ? Il en a donc gardé l'idée en la rendant allégorique, faute de place. « *Cela renvoie au minimalisme du bâtiment,* assure-t-il. *Mais on pouvait difficilement dépenser 350 millions de francs pour ne rien montrer au public.* »


S. COUTURIER/ARCHIPRESS
Un toit immense : la France est minimale.

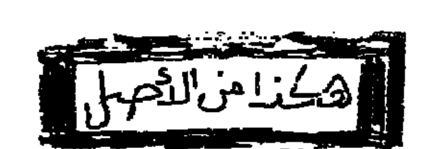
Avec le temps, l'immatérialité de l'architecture devait prendre un peu de poids. Finalement, la France aussi voulait manger (un restaurant), vendre (une boutique), et montrer ce dont elle est capable au-delà de la production de concepts et d'une architecture conceptuelle. De maximaliste dans son concept, le projet Viguier-Jodry-Seigneur devait devenir minimaliste dans la forme.

Le ciel, toujours le ciel, sur quatre poteaux d'acier extrêmement fins, un agencement qu'il faut bien rendre stable : cela a conduit les architectes à dévoiler quelques ancrages, sobrement, délicatement traités, mais qui révèlent la matérialité de l'illusion, les « ficelles » du spectacle. Sur l'un des côtés du ciel, un bâtiment-miroir, qui devait abriter un minimum de convenances, accueille désormais la boutique, un salon d'honneur d'ores et déjà appelé « salon du président », une exposition historique dans une scénographie vertigineuse de Richard Peduzzi, un auditorium, des salles de réception.

Le puits d'images, sous le ciel, est recouvert par un vaste parvis entouré d'emmarchements. On passe dans le puits par des entrées mobiles qui, dans la minute trente sus-indiquée, éjectent le visiteur à l'autre bout du parvis, *via* une passerelle et un tapis roulant. Il aura, durant ce laps de temps, survolé quelques images de notre beau pays. Sous la dalle, autour du puits, un promenoir permet finalement de découvrir « *les dernières innovations technologiques proposées par l'industrie française* ». Mais comme un certain nombre d'entreprises se sont défilées au dernier moment, les scénographes ont dû, là aussi, travailler dans l'ellipse.

La matérialité ayant, néanmoins, regagné du terrain dans l'espace du projet initial, un bâtiment annexe a enfin été adjoint au pavillon, annexe recouverte d'un très digne bardage blanc où ont été installés les bureaux. Dans son sous-sol a été enfermée Andrée Putman pour qu'elle y décore un restaurant de grande cuisine fançaise.

Bien qu'ayant pris du poids, le Pavillon français reste étonnamment diaphane et le sera davantage encore lorsque le soleil sévillan aura atteint sa pleine intensité, inscrivant l'édifice dans un jeu de lumière, d'éblouissements, de miroirs. Le ciel factice, mis en abyme devant le ciel réel, définira le pavillon par son ombre, transition vers l'autre abîme, souterrain celui-ci, où dans la nuit du puits d'images, le visiteur d'Expo'92 pourra méditer sur le peu de réalité des choses de ce monde. Le public sera-t-il sensible à cette réflexion conceptuelle ? Malheureusement pour le pavillon, ses qualités plastiques, sa géométrie raffinée, en raison même de sa transparence, sont sérieusement altérées par l'entourage immédiat que lui impose l'exposition. Lorsqu'on « regarde » le pavillon, on voit d'abord le bazar hétéroclite de la foire : galeries ombragées, kiosques d'information, pylônes du téléphérique ou, tout bonnement, les autres pavillons. On peut en tout cas espérer que se produise un effet de surprise suffisant pour que le public ne réponde pas à l'absence par l'ignorance. Le pari impossible de Viguier, Jodry et Seigneur serait paradoxalement gagné, non par le choc espéré, mais par K.-O. technique. ■



➡

Seul le pavillon japonais, orgueilleusement à l'écart, attire vraiment le regard. Perdu au milieu de cet énorme jeu de construction, le badaud arpentera les avenues selon sa curiosité et surtout selon la météorologie. Par temps couvert – rare en juillet-août, – il se dirigera vers les jardins, américain ou andalou, du côté du fleuve. La végétation ne sera pas assez dense pour l'abriter des rayons du soleil. La canicule le poussera vers Palenque, zone de repos tendue de toiles, semée de cheminées de ventilation, cernée d'eau bruissante et ponctuée de vaporisateurs. Ici, la température de l'atmosphère doit baisser de 7 à 8 degrés, assurent les techniciens. Autre zone fraîche conçue sur le même système : l'avenue de l'Europe autour de laquelle sont concentrés les pays du Vieux Continent, symbolisés par un médiocre pain de sucre colorié, patchwork de tous les drapeaux européens.

Cette allée s'achève sur les pavillons de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Sur la façade de verre du premier coule une chute d'eau. L'espace intérieur est une apologie du libre-échange qui a fait la richesse de la vieille Angleterre. Le public traversera sans doute au pas de charge l'espace affecté à la disparition de la couche d'ozone avant de gagner les stands de Marks and Spencer. Officiellement les commerces ne doivent pas dépasser 20 % de la surface des pavillons, mais comment distinguer ce qui relève du pur chalandage et du sponsorat plus ou moins déguisé ?

Le pavillon allemand offre une carcasse en demi-cercle avec son mât de charge (mythologie du levier apte à soulever seul l'univers) en rupture d'équilibre et qui semble servir de poteau central à un manège. Manège décliné deux ou trois fois dans ce bâtiment élevé à la gloire d'une Allemagne réunifiée qui a manifestement le tournis. La réunification se fait dans la douleur, si l'on en croit le collage post-industriel qui envahit l'espace, avec son bout de mur de Berlin, son demi-zeppelin, son squelette d'aéroplane, ses mannequins en loques et son allusion hyperréaliste à la tour de Babel. Le projet qui avait gagné le concours initial était, paraît-il, écologique et coûteux. C'est finalement le président du jury qui a imposé son point de vue. Un peu plus loin, le pavillon italien, l'un des plus grands de l'Expo, est une impressionnante forteresse blanche, médiévale, bardée de poutrelles métalliques, et entourée de doubles remparts percés de meurtrières. Sans cette brutalité éructante, son esthétique le rapprocherait d'un banal immeuble de bureaux des années 70. Cette espèce d'institut des sciences soviétiques – à l'époque où les Soviétiques existaient encore et avaient des moyens – est signé, on l'aura deviné, Gae Aulenti. Comme pour la plupart de ses voisins, son installation n'était pas assez achevée à l'heure de notre visite, organisée par effraction, pour juger de son contenu au-delà de son aspect formel. Mais, dans la cour intérieure, une Lune et un Soleil s'apprêtaient à prendre leur élan pour tourner autour d'une Terre encore au stade de l'ébauche, hommage pittoresque à Copernic (1473-1543), contemporain du grand Colomb, dont la découverte éclipse celle du système solaire en ce cinquième centenaire.

Comme la nature et la culture, l'écologie et la technologie sont des thèmes constamment opposés ou invoqués, les métaphores, plus ou moins appuyées, fleurissent un peu partout selon le degré d'imagination des architectes. Ainsi le pavillon norvégien est constitué d'un fort tuyau : le thème du concours était «l'eau source de vie». A l'intérieur, dans une atmosphère de boîte de nuit, le visiteur sera bombardé par des canons à images, autre constante de l'exposition. La Finlande voisine, grande productrice d'architectes de génie, joue sur le même registre, mais avec infiniment plus de finesse : un parallélépipède de tôle noire est accolé à une forme de bois, douce et ventrue, véritable architecture-sculpture signée Jari Tirkkonen. Dedans, les faisceaux lumineux d'images croisées auront pour mission d'évoquer une forêt, autre spécialité du pays.


THIERRY BORREDON/EXPLORER

L'une des entrées d'Expo'92 : la porte Italica.

La Nouvelle-Zélande remportera sans doute le prix du pavillon le plus kitsch. Le bâtiment, mi-métal et verre, mi-rocher du zoo de Vincennes, sert de perchoir à des oiseaux de mer en plastique. Certains sont animés de mouvements ataxiques. D'autres gisent, à moitié décomposés près de coquilles d'huîtres. A l'intérieur, poteries maories et phoques en carton. Il s'agit de retrouver ses racines. Même celles des autres.

Beaucoup plus étrange et parfaitement atypique ici, le pavillon hongrois qui rêve d'une architecture traditionnelle qui n'a jamais existé, surtout pas en Hongrie, dresse ses clochetons au-dessus d'un toit d'ardoise. L'intérieur est entièrement chemisé de bois. Au milieu, un arbre sec semble suspendu dans le vide. En bois aussi, mais recouvert d'un double treillage métallique, le pavillon de la Tchécoslovaquie propose un spectacle musical et lumineux sur fond de cristaux de Bohême découpés en lames peintes de motifs abstraits. Là, comme ailleurs, l'histoire est proprement évacuée. La Suisse a choisi de faire mentir les clichés. Ici, ni coucous ni coffres-forts, mais des matériaux pauvres – carton et bois – au service d'une exposition exclusivement culturelle, de Giacometti à Meret Oppenheim. *«Je pense donc je suisse»*, affiche Ben sur un panneau noir. Le Chili s'est également prononcé pour le bois et offre une élégante boîte en lamellé-collé, qui renferme un morceau d'iceberg, ingénieuse climatisation naturelle et rappel des latitudes extrêmes du pays.

➡


THIERRY ORBAN/SYGMA

Un écrin raffiné au service du commerce.

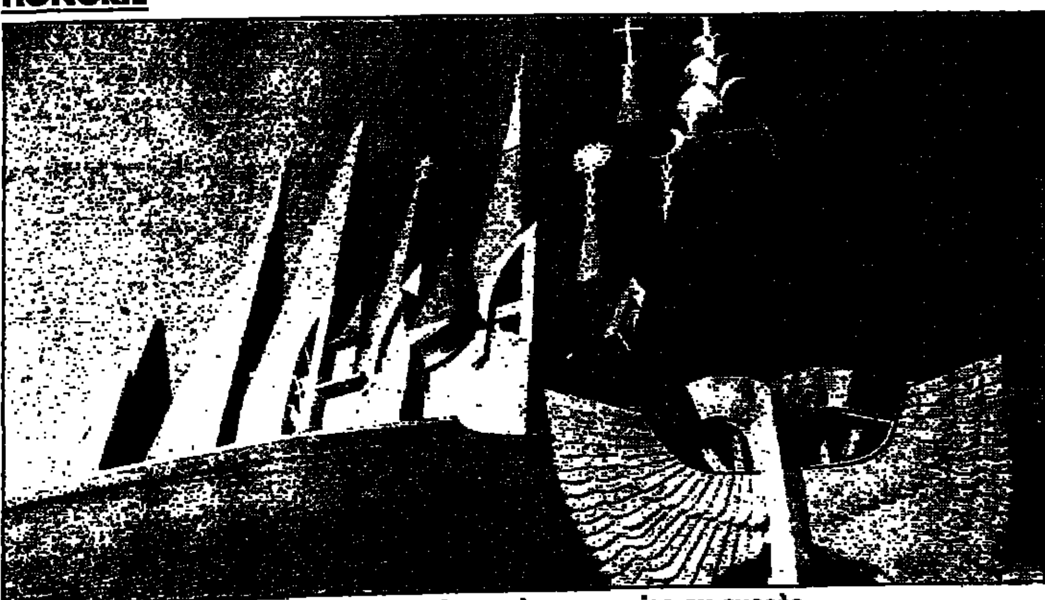
GRANDE-BRETAGNE

«AUSSI grand que l'abbaye de Westminster», le pavillon anglais trouve aussi sa plus grande réussite dans son expression architecturale, franche, limpide et pour tout dire aussi rafraîchissante que l'immense chute d'eau qui lui sert de façade, large de quelque soixante-dix mètres, et haute d'une vingtaine. Sur le toit, des capteurs solaires récupéreront, pour les transformer en énergie, les rayons, dont l'eau de la façade éloigne la chaleur. Sur les côtés, des rangées de pare-soleil blancs, étagés selon une courbe douce, évoquent les voiles d'un trois-mâts. Le pavillon est d'ailleurs flanqué d'un bateau pour confirmer, s'il en était besoin, que l'Angleterre est une île qui entend le rester, avec ou sans tunnel sous la Manche.

Le maître d'œuvre de cette splendeur aqueuse est Nicholas Grimshaw, encore un architecte de renom international, qui appartient à la mouvance de la «quincaillerie High Tech», jadis lancée par Archigramm, affinée par le groupe Team 4, où l'on retrouve notamment Foster et Rogers. La similitude d'esprit, et même souvent de forme, est d'ailleurs frappante, une fois entré dans le pavillon, avec le Centre Pompidou, signé par ce qui était alors le duo Piano et Rogers : un vaste espace vide occupé par des plateaux ou des «boîtes» fermées, reliés par des escaliers mécaniques, et qu'on imagine pouvoir être mobiles.

La similitude s'arrête là. L'écrin raffiné de Grimshaw accueille en effet une présentation des plus indigentes du génie anglais, dont toute l'originalité semble résumée dans la présence d'un comédien réel à l'intérieur d'un spectacle audiovisuel d'autocélébration. Comme ledit spectacle, dont les sujets sont directement fonction des sponsors, le reste du pavillon est totalement voué à l'esprit d'entreprise et au commerce, ce qui est une façon peut-être limitée de traiter l'idée de découverte. ■

HONGRIE


MARC DEVILLE/GAMMA

Une étrangeté néo-rustique promise au succès.

A la Biennale d'architecture de Venise, la Hongrie avait créé une certaine surprise en présentant une exposition sur le travail d'un courant original, peu connu et singulièrement vivace, qui exalte les formes animales ou végétales, les matériaux naturels, au premier rang desquels le bois, la terre cuite et l'ardoise, ardoise si propice à l'imitation des écailles ou des plumes. Héros de cette «architecture organique» : Imre Makovecz et ses églises oiseaux-poissons, pour le moins inhabituelles dans un univers où prédominent le verre, l'acier, le béton. C'est Imre Makovecz, à nouveau, qui défend les couleurs de la Hongrie, avec un pavillon dont l'étrangeté rustique est sûre de susciter un beau succès. Surmonté de six clochers pointus, eux-mêmes porteurs des symboles de diverses religions, et d'autant de sons de cloches, le pavillon hongrois déploie des rondeurs et révèle des espaces boisés complexes, poétiques et ludiques. La démarche est en rupture totale avec les conventions, les tendances et les modes contemporaines, mais, à la différence des quelques autres pavillons qui jouent la carte de la tradition, comme celui du Maroc, ou d'un imaginaire type «premier degré», comme celui de l'Inde, déguisé en paon, le bâtiment appartient ostensiblement à l'ordre de l'architecture et non pas du gadget. ■



EXPO' 92

PROMENADE
au cœur du site


EMILE LUIDER/RAPHO

Montage du pavillon d'El Corte Inglés.

Les Danois sont très contents : leur pavillon a été déjà acheté par le Japon, qui en prendra livraison dès la fin de l'exposition. C'est un hommage discret – et démontable – de son auteur (Jan Sondergoord) à Spreckelsen, l'architecte de l'Arche de la Défense, sur le thème du dialogue de l'homme et de la nature. Dialogue bavard que reprend l'Autriche avec une sorte de serre aux formes agréables. Au menu haute technologie, écologie et communication. Une carte inlassablement déclinée. Chez les Suédois, au rez-de-chaussée, contes et légendes d'un pays inventif, des Vikings (le drakkar) à Nobel (la dynamite et les prix). L'étage supérieur est apparemment loué à la firme Volvo. Côté mammouths, le pavillon australien à la façade molle drapées de voiles flottants renferme un original Omnimax. Celui de la Corée fait étalage d'une rusticité industrielle assez brutale en dépit de la devise affichée au-dessus de sa porte : *«La mano en la mano»*. Le Canada propose un énorme cube gris, proche cousin des Quatre Temps de la Défense. Ici, encore une fois, le spectacle sera à l'honneur : immense scène et grand écran Imax. Ses hôtesses déploient pour le moment des records d'amabilité et de gentillesse. En particulier les jeunes Inuits qui sont chargées du restaurant logé sous ses combles et destiné à promouvoir les territoires du Nord-Est. En revanche, le pavillon du Vatican, Crystal Palace au rabais, oppose aux curieux une opacité d'enfer. Il dispute la palme de la laideur au représentant de Monaco, le maximum de prétention sur un minimum de surface. D'une vanité au moins égale, le Portugal a accumulé sur sa façade savamment déconstruite quelques clichés glanés du côté de la Californie.

La Pologne et la Bulgarie se partagent la même construction de tôle imaginée par un architecte espagnol – comme près de la moitié des pavillons de l'exposition. La carcasse métallique ne laissant guère de place à la fantaisie, les produits à montrer étant quasi inexistants, la Pologne se rabat sur l'idée de Solidarité – syndicalisme oblige – et convie des artistes du monde entier à composer un «drapeau de la terre». Très soignés au contraire, les pavillons voisins du Luxembourg (architecte Paczowski-Fritsch et associés) et de l'Irlande (architecte Arthur Gibney a. partners). Le premier s'offre un décor de Schuitten, le dessinateur de bandes dessinées, pour illustrer une idée concoctée par l'équipe de la Grande Halle de La Villette. L'Irlande égrène quelques souvenirs de son histoire mouvementée à côté d'un comptoir dédié à la Guinness, la seule bière qui ait échappé au monopole espagnol. Comme dans presque tous les pavillons le visiteur est amené par un moyen mécanique en haut de l'édifice pour redescendre ensuite sur ses pieds. Ce qui évite la fatigue et permet aux boulimiques de visiter le maximum de pays dans un minimum de temps. Le record étant détenu par la France. On peut officiellement traverser son pavillon en 1 minute 20 secondes.

Autre constante : le système de grands écrins parallélépipédiques, aux murs de voiles diversement découpés, et à l'intérieur desquels sont disposées de façon plus au moins autonome les surfaces d'exposition, les salles de projection, les services. C'est le cas de l'Angleterre, mais aussi des Pays-Bas, dont le pavillon se veut *«une étrange machine à vapeur»*, et qui devrait montrer quelle maîtrise de l'eau les Hollandais ont acquise avec leur manie de lancer sur la mer des navires comme des polders (architectes : Trimp, Temme, Zwarts et Jansma). Dans leur cube entouré d'eau (nous est promise *«une sensation de pluie d'averse, de forts coups de vent, de brise fraîche dans les lacs»*), ils ont, comme les Anglais encore, choisi d'installer des plates-formes reliées par des escaliers mécaniques et des tunnels audiovisuels. Les Belges, pour leur part, ont clos leur cube de voiles, y laissant libre un large et bel espace (architectes : Driesen-Meersman-Thomaes). Aux plates-formes anglaises et hollandaises, ils ont substitué un agencement astucieux de boîtes, véritables containers métalliques ou simulation de caisses de bois qui abriteront un contenu simple (l'histoire belge) mais efficace et sympathique.

La Turquie, la Grèce et l'Arabie saoudite, dont les pavillons sont largement inspirés par Las Vegas, ont utilisé les compétences de praticiens espagnols. Comme le sultanat d'Oman, qui s'offre une variation inédite sur le thème de l'igloo. C'est l'auteur de la grande mosquée de Casablanca, le Français Pinseau, qui a été chargé du pavillon marocain, 4 500 mètres carrés, échantillonnage d'un savoir-faire artisanal très poussé au service d'une technologie contemporaine. Le béton, signé Bouygues, se marie mal avec les subtilités de la mosaïque. Dans la tradition des expositions universelles, le folklore architectural (adapté ici par des architectes ibériques), a tenté un certain nombre de petits pays : paillotes des îles du Pacifique sud, répliques de temples asiatiques bleus, blancs ou dorés, maisonnettes peintes de couleurs tendres (Malaisie, Indonésie, Singapour) assez reposantes pour l'œil.

Côté hangar, la Chine fait dans le sobre : un énorme carton à chaussures dont le dessus des ouvertures est décoré de petits toits écarlates, façon avenue de Choisy dans le treizième arrondissement de Paris (pas d'architecte avoué). A l'intérieur, le visiteur est confronté à l'Empire du Milieu – éternel – par l'intermédiaire d'une photo panoramique de la Grande Muraille. On est bien loin de l'Orient rouge. Juris Poga, l'auteur letton du pavillon de la Russie – de la ➡

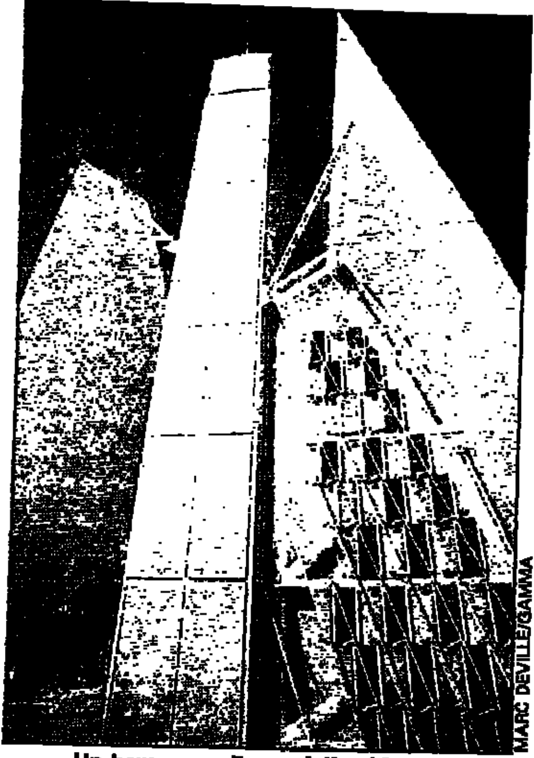
DÉCOUVERTE
Pavillons nationaux

FINLANDE


B. COUTURIER/ARCHIPRESS

La rencontre de la tôle (la technologie) et du bois (l'écologie) : une véritable architecture-sculpture finlandaise.

DANEMARK


MARC DEVILLE/GAMMA

Un hommage discret à l'architecte de la Grande Arche, Spreckelsen.

JAPON

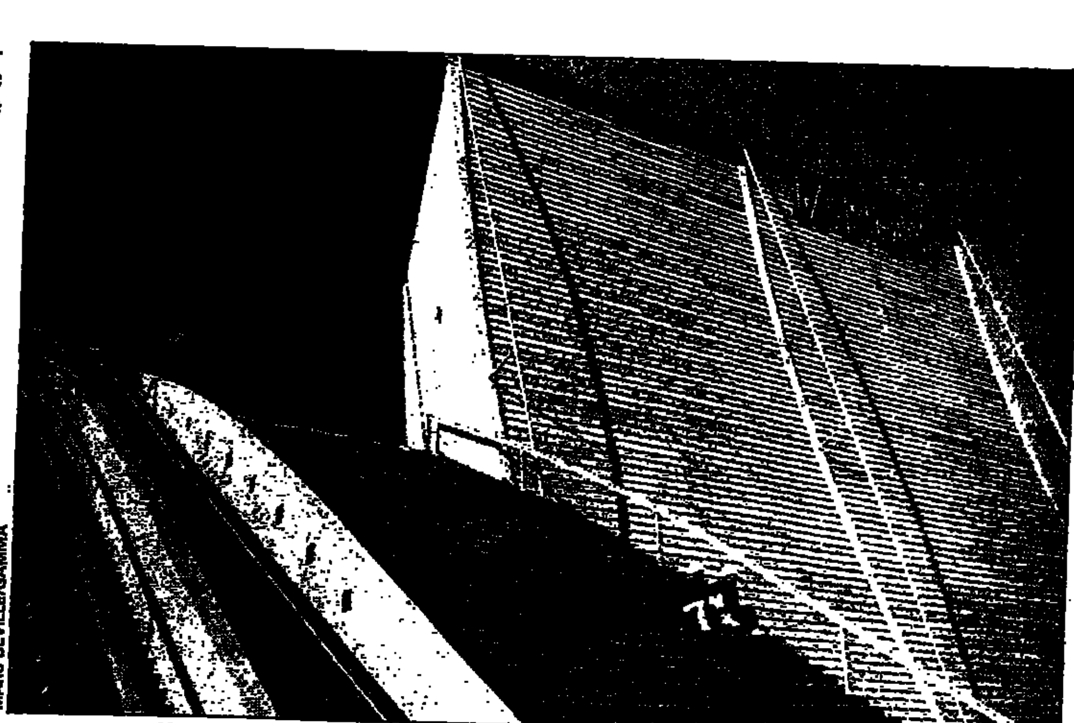
DU Japon, on aurait attendu un mégalithe technologique, l'expression exacerbée de la notion de découverte, tournée vers l'avenir, où l'industrie serait souveraine, celle de l'image en premier lieu. C'est dans une optique presque exactement inverse que les responsables nippons se sont placés. Ils ont demandé d'en imaginer l'architecture à Tadao Ando, l'un des meilleurs architectes du monde, et l'un des plus internationalement reconnus (alors qu'au Japon même sa production reste limitée par rapport au tout-venant, considérable, de la construction).

Ando, plutôt que de produire du symbole, a simplement choisi de faire parler à l'architecture la langue la plus simple; la sienne : celle des formes et des matériaux, qu'ils relèvent de la modernité ou de la tradition. Un socle de béton, épuré, soigné, puis une impressionnante envolée de bois, qui paraît immense, sur le territoire de l'Expo. Cela tient de la tente, de la pyramide et d'un temple au soleil dont on rejoint le sommet par un large escalier.

Le pavillon fait face au soleil levant (ce qui est logique pour l'Empire du même nom) mais offre également – il est le seul à le faire – une terrasse au couchant avec une vue sur le paysage andalou. De là-haut, selon le principe commun à quasiment tous les autres pavillons, on est convié à descendre d'étage en étage à l'intérieur du bâtiment, à suivre un parcours qui, pour l'essentiel, nous épargne les sempiternels écrans vidéo et des flots d'images mouvantes, pain ordinaire d'Expo'92. Ce n'est pas non plus le cliché du «Japon éternel», mais une mise à plat de la capacité nippone à intégrer les apports extérieurs, produits de rencontres – l'écriture par exemple – entre les cultures au gré des voyages, des guerres, ou simplement du temps, du vent. L'idée de découverte se trouve ainsi relativisée par celles d'acceptation, d'intégration. Cela n'exclut ni la fierté nationale ni l'authenticité qui, là encore, passe par l'architecture : la reconstitution des deux étages supérieurs du château d'Azuchi construit au XVI[e] siècle, au temps des grands périples maritimes.

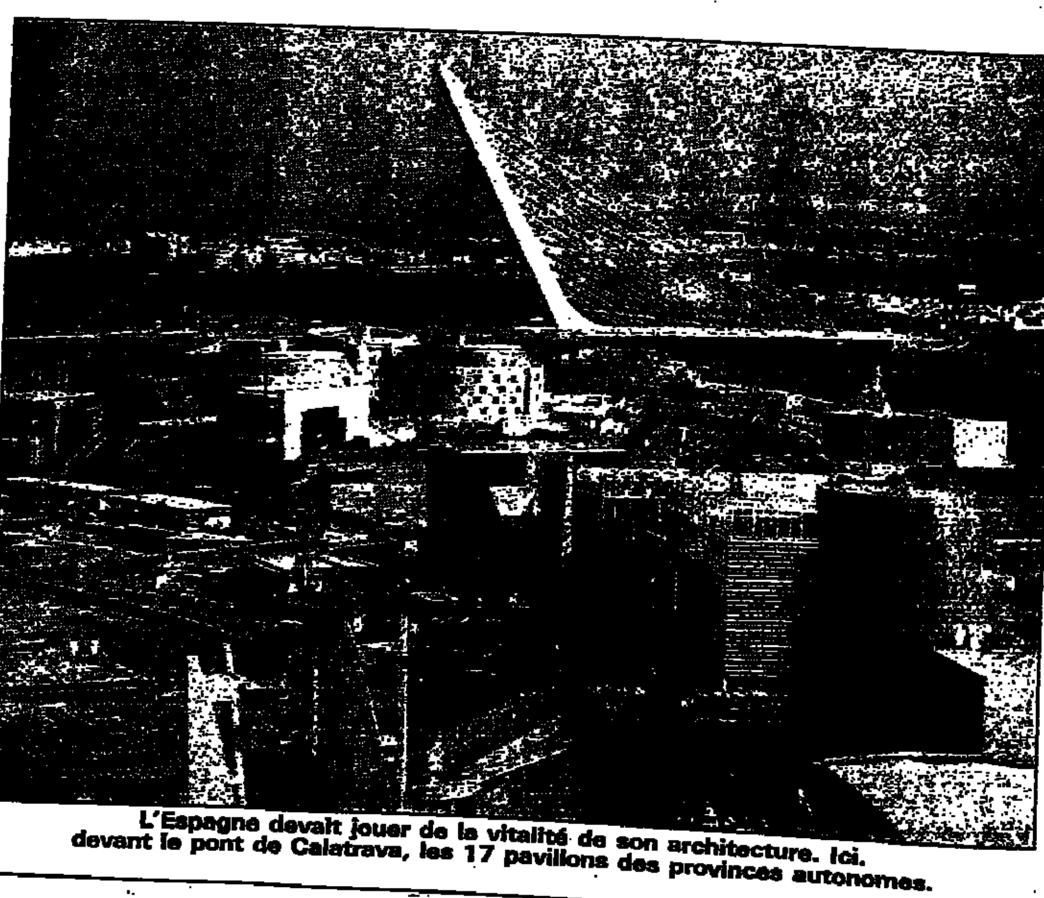
La technologie intervient cependant, à travers une série d'œuvres aussi artistiques que convenues, et dont le point commun est d'utiliser comme matériaux hologrammes, lasers et fibre optique. Quant à la diplomatie japonaise, elle est aussi à l'œuvre à la fin de ce parcours d'une bonne quinzaine de minutes (minimum), pour promouvoir le projet d'exposition universelle en 2005, à Aichi, au centre du pays, projet qui, malgré des demandes répétées des Japonais, n'est toujours pas entériné.

Un cinéma tournant, voué à l'animation (Don Quichotte, Sancho Pança) et à la promotion des diverses richesses nationales, un restaurant, une boutique, tirent la fin de cette descente du côté de Disneyland, histoire de satisfaire le grand public. Déception pour l'esthète, si grand soit son amour de l'universel sashimi. Ce n'est pas, cela dit, jouer les esthètes que de déplorer la façon dont la beauté du pavillon se trouve altérée par l'alignement, au pied du bâtiment, de quelques centaines de silhouettes humaines en bois découpé, censées représenter le peuple nippon et sa diversité. Qu'au premier rang se retrouve celle de Tadao Ando ne nous console en rien. ■

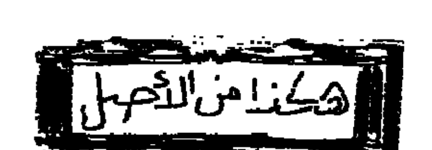

MARC DEVILLE/GAMMA

Un socle de béton, une envolée de bois, la force d'Ando.

ESPAGNE


THIERRY BORREDON/EXPLORER

L'Espagne devait jouer de la vitalité de son architecture. Ici, devant le pont de Calatrava, les 17 pavillons des provinces autonomes.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA


Gena Rowlands.

Tous les films nouveaux

Après l'amour

de Diane Kurys,
avec Isabelle Huppert, Bernard Giraudeau, Lio, Hyppolyte Girardot, Yvan Attal, Judith Revel.
Français (1 h 44).

Chassés-croisés sentimentaux et adultères. L'écrivain Isabelle Huppert, l'architecte Bernard Giraudeau, le chanteur Hippolyte Girardot et la femme éplorée Lio incarnent cette variation contemporaine des jeux de l'amour et du couple.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La Divine Comédie

de Manoel de Oliveira,
avec Maria de Medeiros, Maria Joao Pires, Luis Miguel Cintra, Miguel Guilherme, Mario Viegas, Leonor Silveira.
Portugais (2 h 20).

Un très cossu asile de fous sert de théâtre (au sens propre) aux vaticinations de ses pensionnaires, chacun incarnant un parti pris moral inspiré d'un grand texte, mais pas celui de Dante. Le vétéran portugais organise avec l'élégance de mise en scène qu'on lui connaît cette danse des corps et des mots.

VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

La Famille Addams

de Barry Sonnenfeld,
avec Anjelica Huston, Raul Julia, Christopher Lloyd, Christina Ricci, Jimmy Workman, Judith Malina.
Américain (1 h 39).

Quiproquos et chasse au trésor dans la famille de fantômes inventée par Charles Addams font un divertissement d'humour noir où se distingue AnjelicaHuston.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Indochine

de Régis Wargnier,
avec Catherine Deneuve, Vincent Perez, Linh Dan Pham, Jean Yanne, Dominique Blanc, Henri Marteau.
Français (2 h 40).

Autour de la haute figure d'une patrone de plantation incarnée par une Deneuve impériale, une vaste fresque mélodramatique de l'Indochine coloniale des années 30, avec amours torrides et prémices des luttes de libération.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Latino Bar

de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Antonieta Colon, Nirma Prieto, Cecilia Belorin, Milagros Carias.
Espano-mexicain (1 h 20).

Splendeur absolue des images et sensualité de la musique sont les seuls supports de ce rêve sans parole de l'amour fou entre une entraîneuse et un petit voyou dans un boui-boui du bout du monde. Une merveille.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Trumpet 7

d'Adrian Velicescu,
Crocker Coulson,
avec Ian McRae, Cheryl Bianchi, Joe Baiza, John Diehl, William Scurry.
Américain (1 h 30).

En noir et blanc, la dérive grise d'un musicien de jazz blanc qui a le blues depuis que la musique l'a déserté.

VO : Passage du Nord-Ouest, Caféciné, 9e (47-70-81-47).

Reprises

Reflets dans un œil d'or

de John Huston,
avec Elizabeth Taylor, Marlon Brando, Brian Keith, Julie Harris.
Américain, 1967 (1 h 50).

L'atmosphère trouble du roman de Carson McCullers, les amours sur le fil de l'interdit, les désirs échauffés dans l'atmosphère confinée d'un poste militaire du Sud américain, portés à incandescence par le face-à-face Taylor-Brando, avec Huston en pyromane matois.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Un enfant attend

de John Cassavetes,
avec Judy Garland, Burt Lancaster, Gena Rowlands, Steven Hill.
Américain, 1963 (1 h 40).

Seul film de Cassavetes produit « dans le système », produit par un studio, cette évocation réaliste de l'enfance attardée adaptée d'une dramatique télé avec des grandes vedettes et dont le montage échappa au cinéaste, qui le renia, n'est certes pas le meilleur film de l'auteur de *Une femme sous influence*. Mais il demeure une étape de la carrière exceptionnelle du metteur en scène que Paris redécouvre en ce moment avec bonheur.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Ziegfeld Follies

de Vincente Minnelli,
avec Fred Astaire, Gene Kelly, Esther Williams, Cyd Charisse, Lucille Ball, Judy Garland.
Américain, 1945 (1 h 50).

A la gloire de Ziegfeld, le « pape » de Broadway, un carrousel enchanté de numéros musicaux qui constituent un sommet du genre, avec en dessert l'inoubliable et unique duo Fred Astaire-Gene Kelly.

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Sélection Paris

Betty

de Claude Chabrol,
avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud, Yves Lambrecht, Christiane Minazzoli.
Français (1 h 43).

Claude Chabrol réussit avec son scénario le tour de force technique exécuté avec sa caméra par Hitchcock en ouverture de *Vertigo* : zoom arrière sur le passé de Betty et travelling avant de la femme d'âge mur qui l'a recueillie à la jeune paumée ressuscitée. Un délice cruel.

George V, 8e (45-62-41-46).

Border Line

de Danièle Dubroux,
avec Danièle Dubroux, David Léotard, André Dussollier, Manuella Gourary, Jacques Nolot.
Français (1 h 30).

Accompagnée pas à pas et avec une souveraine complicité, la marche d'une femme rangée vers la folie et le meurtre fait un thriller intrigant et subtil, à fleur de nerfs.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Céline

de Jean-Claude Brisseau,
avec Isabelle Pasco, Lisa Hérédia, Danièle Lebrun, Daniel Tarrare, Lucien Plazanet, Damien Dutrait.
Français (1 h 28).

La belle et brave et solide Geneviève sauve l'évanescente et désepérée Céline, qui poursuit sa remontée vers la lumière jusqu'à une sorte de sainteté ni voulue ni comprise, juste acceptée. Brisseau enregistre avec une attention sensible et paisible, et en fait un superbe chant païen, un chant d'amour au cinéma.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Guerre sans nom

de Bertrand Tavernier,
Patrick Rotman, et réalisé par Bertrand Tavernier,
avec les témoignages d'appelés de la guerre d'Algérie.
Français (3 h 55).

Un montage d'entretiens avec des anciens appelés en Algérie fait ressurgir la parole enfouie, étouffée, en une nécessaire leçon d'histoire qui est aussi un grand moment d'émotion.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Hush-a-Bye, Baby

de Margo Harkin,
avec Emer McCourt, Michael Liebmann, Cathy Casey, Sinead O'Connor, Julie Marie Reynold.
Irlandais (1 h 20).

Juste et rageur, ce portrait au quotidien de quatre adolescentes sur fond de guerre civile irlandaise et de tabous religieux sur la sexualité et l'avortement.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Kafka

de Steven Soderbergh,
avec Jeremy Irons, Theresa Russell, Joel Grey, Ian Holm, Jeroen Krabbe, Armin Mueller-Stahl.
Américain (1 h 40).

Ni biographie ni adaptation littéraire, le rêve des aventures qu'aurait pu vivre l'auteur du *Château* avant d'écrire ses grands livres fait un régal de film fantastique truffé d'hommages sans complaisance aux grands du genre.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

Autres aventures fantastiques dans les brumes de l'expressionnisme d'Europe centrale : le nouvel opus de Woody Allen est une fable hilarante et inquiétante, un régal.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Le Passager

d'Abbas Kiarostami,
avec Masoud Zand, Hassan Darabi.
Iranien, noir et blanc (1 h 12).

Avec l'apparente simplicité qui n'appartient qu'aux grands, Kiarostami conte au plus près cette chronique cruelle et sensible du garçon des rues qui n'aimait que le football.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Trust Me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay, Eddie Falco, Gary Sauer.
Américain (1 h 40).

Deux adolescents américains en guerre ouverte contre l'hypocrisie et le conformisme, un réalisateur libre et heureux de filmer, deux jeunes comédiens sans tics, un film qui va vite, qui cogne et touche juste, c'est *Trust Me*, la meilleure surprise sur un écran depuis le début de l'année.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46).

La Vie de bohème

d'Aki Kaurismaki,
avec Matti Pellonpaa, Evelyne Didi, André Wilms, Kari Vaananen, Christine Murillo, Jean-Pierre Léaud.
Franco-suédois (1 h 40).

Tout l'humour grinçant, toute la tendresse sans trémolos d'Aki Kaurismaki, et cette grâce discrète avec laquelle il sait filmer un visage ou un pan de mur, font de cette adaptation à la fois fidèle et loufoque du roman de Murger un bonheur sans mélange, servi chaud par une bande de comédiens épatants.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Festival

Hollywood-Perpignan

Festival européen de critique historique : l'intitulé de la manifestation perpignanaise Confrontation, qui en est à sa vingt-huitième édition, est un tantinet alambiqué mais nullement usurpé. L'Institut Jean-Vigo, qui l'organise, en collaboration avec la Cinémathèque de Toulouse, est en effet devenu expert en programmations et colloques qui savent mettre en lumière, dans la durée, les relations entretenues par le cinéma avec tel ou tel sujet. Celui de cette année concerne le regard d'Hollywood sur l'Europe. Europe réinventée par des Américains bon teint, de Griffith à *l'Insoutenable Légèreté de l'être*, Europe reconstituée par des Européens émigrés en Californie, Lubitsch, Hitchcock ou Renoir, Europe pour rire de *Soupe au canard*, Europe aux fastes perdus de *la Femme et le pantin*, Europe-mère des *Gens de Dublin*, Europe révoltée de *Reds* ou en quête d'un Nouveau Monde d'*America America*.

Du 17 au 25 avril au Palais des Congrès de Perpignan. Tél. : 68-66-30-33.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

Neuf nouveaux films se disputaient les faveurs du public cette semaine, avec un net avantage à deux d'entre eux. Une fois n'est plus coutume, l'un des deux est français : *Toutes peines confondues* l'emporte d'une courte tête devant son rival hollywoodien, *Sang chaud pour meurtres de sang-froid*, avec 84 000 entrées contre 83 000, pour des combinaisons de salles équivalentes, 40 écrans au film de Deville, 41 à celui de Phil Joanou. Mais Spielberg reste le patron, avec près de 150 000 spectateurs pour *Hook*, dans un méga-circuit de 55 salles, soit quelque 380 000 billets vendus en quinze jours.

A nouveau les résultats de cette semaine traduisent la préoccupante concentration du public sur un nombre de titres très réduit, les trois champions cumulant 60 % des entrées, et ne laissant que la portion congrue à leurs 86 concurrents. Même phénomène d'oligopole en ce qui concerne les salles, au nombre desquelles il faut ajouter les 40 dévolues aux *Nerfs à vif*, pour un taux d'occupation pourtant faible puisque le film de Scorsese attire à peine 40 000 amateurs (mais il totalise déjà 365 000 entrées en quatre semaines). Très clairement, ceux qui en ont les moyens opèrent de véritables razzias, occupant un maximum d'espace avant de se retirer, selon la formule « Prend l'oseille et tire-toi ».

Les autres, les *Céline*, *Betty*, *Kafka* ou même *la Belle Histoire*, en sont réduits à faire de la figuration. A moins qu'ils ne soient de nature à se satisfaire de succès bien moindres, tels *Trust Me*, tout content de ses 40 000 en quatre semaines, ou *Faces* et *Une femme sous influence*. Mais un seul autre film aura rejoint cette semaine le club de plus en plus fermé des « plus de 20 000 entrées Paris », le revenant *Silence des agneaux* qui, grâce à son picotin d'Oscars, atteint les 710 000 en... cinquante-troisième semaine. La semaine aura aussi été marquée par le franchissement de quelques seuils significatifs, *l'Amant* à 750 000, *Mon père ce héros* à 400 000 ou l'inattendu *Epouses et concubines* à 150 000. Trois films mis en place par AMLF, le distributeur actuellement le plus constant dans le succès.



MUSIQUE

Paris

Mercredi 15 avril

Bach

Variations Goldberg

Tatiana Nikolaeva (piano).

Cette pianiste russe a de rares détracteurs, et beaucoup d'admirateurs. L'an dernier, elle s'était installée Salle Gaveau, pour deux soirées... plus une : elle avait profité de l'occasion qui lui était donnée pour présenter son jeune élève Louganski. Trois récitals admirables, au cours desquels nous avions pu les apprécier seuls et en duo. Jamais nous n'avions entendu la *Première Suite* de Rachmaninov ou la *Sonate pour deux pianos* de Mozart jouées avec une telle complicité, qui donnait la sensation que ces deux musiciens conversaient sereinement. Tatiana Nikolaeva revient pour jouer les *Goldberg* de ses débuts parisiens, il y a sept ans maintenant. Elle est l'une des rares pianistes d'aujourd'hui (avec Barenboïm) à les jouer en dehors de l'ombre portée de Glenn Gould, en profitant pleinement des ressources de son Steinway. Cette grande dame du piano est l'un des talents les plus riches de notre temps.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Mozart

Concerto pour piano et orchestre n° 22

Bruckner

Symphonie n° 4 « Romantique »

Radu Lupu (piano). Orchestre de Paris, Kurt Sanderling (direction).

Kurt Sanderling et Radu Lupu à Pleyel dans des œuvres dans lesquelles on les attend.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 16). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.

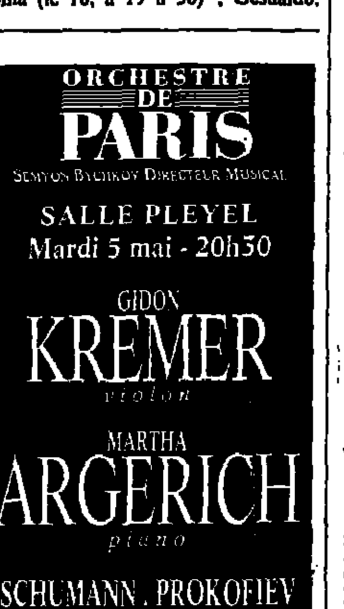
M.-A. Charpentier

Leçons de ténèbres du vendredi saint

Il Seminario Musicale, Gérard Lesne (direction).

La semaine sainte est dignement fêtée à la Sainte-Chapelle, comme à Fontevraud (lire annonce en régions) : *Leçons de ténèbres* par Gérard Lesne et Il Seminario Musicale (le 15, à 19 h 30) ; Sermisy, Josquin, Crecquillon par l'Ensemble Clément Janequin et Dominique Visse (le 15, à 21 heures) ; extraits de la liturgie du jeudi saint dans les Espagnes, par Josep Cabré et l'Ensemble la Colombina (le 16, à 19 h 30) ; Gesualdo, Petrassi et Swayne, par le GVF et John Poole (le 16, à 21 heures) et Ockeghem, Tallis, Obrecht, Dufay et Huber, par les Jeunes solistes et Rachid Safir (le 17, à 21 heures).

Sainte-Chapelle, 19 h 30. Tél. : 46-61-55-41. 80 F.



Le pianiste Jean-Claude Pennetier au TCE.

PIERRE GAYTÉ

Jeudi 16

Schubert

La Belle Meunière

Andreas Schmidt (baryton). Rudolf Jansen (piano).

Andreas Schmidt, parfait récitaliste et chanteur d'opéra, vient de publier deux disques. Le premier est consacré au *Voyage d'hiver* (Deutsche Grammophon). Il est excellent et devrait lui attacher un public nombreux, malgré Fischer-Dieskau, Hans Hotter, et Peter Schreier, l'un des rares ténors à s'être fait une place au soleil dans un cycle pourtant composé pour ce type de voix. Le second regroupe, pour Telarc, les *Rückert-Lieder* et les *Kindertotenlieder* de Mahler avec l'Orchestre de Cincinnati et Jesus Lopez-Cobos. Son interprétation est plus remarquable encore. Et puis ces lieder sont plus convaincants lorsqu'ils sont chantés par un homme que par une femme. Kathleen Ferrier mise à part. Mais avait-elle vraiment une voix de femme ?

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Programme en attente

Homero Francesch (piano).

L'excellent Francesch n'a pas annoncé son programme. Rien de bien grave, nous acceptons ce qu'il nous proposera. Mais nous ne serions pas mécontent s'il jouait Schumann ou Ravel.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Offenbach

Les Contes d'Hoffmann

Francisco Araiza (ténor), José Van Dam (baryton), Martine Dupuy, Natalie Dessay, Nadine Denize, Leila Cuberli (sopranos). Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Roman Polanski (mise en scène).

Ion Marin, le jeune et excellent chef roumain a tranché dans le vif. Plutôt que choisir l'une ou l'autre des versions disponibles des *Contes d'Hoffmann*, il a préféré les refondre. Avec Polanski, il a aussi décidé de couper dans les textes de liaison de façon à mieux faire ressortir la profonde unité formelle de la musique. Un travail d'équipe auquel se sont joints le décorateur et le chorégraphe.

Opéra Bastille, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 580 F.

Brahms

Danses hongroises

Chopin

Concerto pour piano et orchestre n° 1

Beethoven

Symphonie n° 7

Jean-Claude Pennetier (piano). Orchestre national de France, Heinz Wallberg (direction).

Le National poursuit son exploration du répertoire pianistique. Après Nelson Freire, qui a admirablement joué le *Concerto en fa mineur* le 6 avril, l'excellent Pennetier interprète le *Premier Concerto* de Chopin.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F.

Mardi 21

Chopin

Nocturnes n°s 3 et 13
Sonate pour piano « Marche funèbre »
Mazurkas
Scherzo n° 2
Valses n°s 2 et 3
Fantaisie

Bruno Rigutto (piano).

Il s'était fait discret ces dernières années, et le voilà qui revient au premier plan. Bruno Rigutto est un chopinien (et un schumannien) de race.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 80 F à 280 F.

Gagneux

Ricercare 1

Mendelssohn

Concerto pour violon et orchestre n° 2

Beethoven

Symphonie n° 6 « Pastorale »

Mie Kobayashi (violon). Orchestre national d'Ile-de-France, Frédéric Chaslin (direction).

Ex-assistant de Barenboïm et de Boulez, Frédéric Chaslin a vingt-neuf ans et s'affirme, avec Xavier Rist, comme l'un des talents les plus prometteurs de la direction d'orchestre en France. Le *Cosi fan tutte* qu'il a dirigé à Rouen, en décembre, était en tout point étonnant, aussi précis rythmiquement que libre.

Le Vésinet. CAL, 21 heures. Tél. : 39-76-32-75. 150 F.

Régions

Fontevraud

F. Couperin

Leçons de ténèbres pour le mercredi saint

Jill Feldman, Isabelle Poulenard (sopranos), Philippe Pierlot (viole de gambe), Davitt Moroney (orgue).

Comme la Sainte-Chapelle (lire annonce Paris, à la date du 15 avril), l'abbaye de Fontevraud est le lieu idéal pour accueillir une programmation musicale autour de la semaine sainte, et comme à Paris, celle-ci est de premier plan : *Leçons de ténèbres pour le mercredi saint* de Couperin, par Jill Feldman, Isabelle Poulenard, Philippe Pierlot et Davitt Moroney (le 15 avril, à 21 heures) ; *Leçons de ténèbres pour le jeudi saint* de Charpentier (le 16, à 21 heures) ; *les Sept Dernières Paroles du Christ*, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques (le 17, à 21 heures) ; *Leçons de ténèbres* de Nenna, par l'Ensemble Jacques-Moderne (le 18 avril, à 19 heures).

Le 15. Abbaye royale. 21 heures. Tél. : 41-51-73-52. 80 F.

Strasbourg

Moussorgski

La Khovanchtchina

Gabor Andrasy (baryton), Christian Lara, René Massis (ténors), Mikhaël Ryssov (basse), Chantal Dubarry (mezzo-soprano), Vera Circovic (soprano), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Valentin Kojine (direction), Albert-André Lheureux (mise en scène).

Le nom de Valentin Kojine apparaît de plus en plus souvent dans les programmes. Récemment émigré de Russie, ce chef est un remarquable musicien, aussi précis qu'inspiré.

Le 21. Théâtre municipal, opéra du Rhin, 19 heures. Tél. : 88-75-48-23. De 42 F à 290 F.

Jazz

Lee Konitz Quartet

Longue carrière d'altiste et d'artiste aux côtés de Lennie Tristano, en premier lieu, au milieu des années 40, puis de Miles (*Birth of the Cool*), Warne Marsh, Gerry Mulligan, Gil Evans, Jimmy Giuffre (avec Martial Solal) ou Mingus, à Town Hall, en 1972, Lee Konitz (Chicago, 1927) est un des sons les plus purs et un des sens harmoniques les plus dégagés, dans tous les registres des saxophones. Il n'a jamais soigné sa carrière comme ses anches. Jamais son destin comme ses rencontres. Il joue comme jouerait un homme libre s'il lui était loisible de le faire. Extra-terrestre extraordinairement humain : l'autre idée de la musique.

Du 15 au 18. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

Black Ballad

Créée au dernier Festival de jazz de Paris, la Black Ballad de Frank Cassenti est reprise avec Archie Shepp dans le rôle du musicien-comédien-chanteur (Cassenti lui a par ailleurs consacré un beau film) et La Velle dans le rôle féminin. Didactique, mobile et séduisant. La musique est belle.

Les 15, 16, 17, 18, 19 et 21. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 100 F à 160 F.

Charlie Haden & Liberation Music Orchestra

Les banlieues nord continuent de bleuir. La Marmite infernale est à la salle Pablo-Neruda de Bobigny, le Carmagnol's Band de Texier à La Courneuve. Ni les uns ni les autres ne seraient exactement ce qu'ils sont sans la personnalité lunaire et musicalement juste de Charlie Haden. Son Liberation Music Orchestra continue de perfectionner son talent des timbres, des envolées et du lyrisme révolutionnaire. Révolu quoi ? Eh oui, révolutionnaire. Arrangements de Carla Bley.

Le 16. Aubervilliers. Théâtre de la Commune, 20 h 30. 110 F.

Rock

Kevin Ayers

Vieux hippie exilé à Majorque, Kevin Ayers est encore capable de bien belles choses, comme l'a prouvé son récent album. Sur scène, il est accompagné par l'excellent guitariste Ollie Halsall.

Les 15 et 16. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Naughty by Nature

Les concerts de rap se sont fait rares à Paris ces derniers mois. Pour se remettre en jambe, Naughty by Nature, rimes coquines et rythmes solides, semble être un entraîneur tout trouvé.

Le 17. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Gavin Friday

Le descendant gaélique de Kurt Weill met son cabaret ironique en scène.

Le 18. Espace Ornano, 19 h 30.

Jesus et Marie Chain

Les très jeunes pères du rock bruyant reviennent donner quelques leçons de décibels à leurs cadets. Sculpture sur feedback et esthétique froide garantis.

Le 20. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Tournées

MC Solaar

Sur scène, Monsieur Claude fait preuve d'une nonchalance qui pourrait confiner à la mollesse, s'il n'était pas animé d'un sens de l'humour qui en fait vrai homme de spectacle.

Le 18 avril, Plaisir, Espace polyvalent Coluche, 21 heures. Le 19, Rouen, Casino de Bonsecours, 22 heures, 100 F.

Roadrunners/Fleshtones

Un festival de musique classique.

Le 17 avril, Carcassonne, le Chapeau rouge, 21 heures, 40 F et 60 F. Le 18, Mont-de-Marsan, Salle municipale, 20 h 30, 80 F. Le 19, Cahors, Foyer Valentre, 21 heures, 80 F. Le 22, Fontenay-le-Comte, Salle municipale, 21 heures, 90 F. Le 23, Landerneau, le Family, 21 heures, 70 F.

Les Satellites

Pour l'instant, le passage aux circuits officiels n'a pas fait beaucoup de bien aux Satellites. Il n'empêche, le groupe reste l'un des meilleurs que l'on puisse voir sur scène, dans le genre fureur rigolarde, rhythm'n'blues lourd et hurlements alternatifs.

Le 18 avril, Saint-Macaire, Salle des Fêtes, 22 h 30, 80 F et 90 F. Le 21, Créteil, Palais des Sports, 21 h 30, 60 F. Le 22, Combs-la-Ville, la Coupole, 20 h 30, 80 F. Le 23, Mantes-la-Jolie, Salle de l'île de l'Aumône, 20 heures, 60 F.

Les VRP

Ils ont abandonné leur uniforme de voyageurs-représentants-placiers, et sont devenus un groupe de music-hall extra-terrestre, préférant inventer leur univers à eux plutôt que parodier celui des autres.

Le 21 avril, Rouen, Exo 7. Le 22, Caen, Salle Georges-Brassens. Le 23, Paris, le Grand Rex. 105 F.

Tonton David

Pour cette tournée du barde des cités, on promet un grand spectacle, plein de monde sur scène, du raggamuffin en cinémascope.

Le 17 avril, Toulouse, le Bikini, 21 heures, 100 F. Le 18, Bordeaux, MJC de Mérignac, 20 h 30, 54 F.

Dire Straits

C'est complet partout. On peut toujours aller traîner à l'entrée de ces concerts en espérant négocier d'occasion sa dose de rock sage et compétent, avec, en prime, les fantaisies acides de Was (Not Was) en première partie.

Les 18 et 19 avril, Amneville (Metz), le Galaxie. Les 20 et 21, Lyon, Halle Tony Garnier. Le 22, Grenoble, Palais des Sports.

Stephan Eicher

Grand prix du succès mérité de l'année.

Le 17 avril, Le Puy, Centre Culturel. Le 18, Romans, Salle Aragon. Le 19, Lyon, le Transbordeur, 21 heures, 125 F. Le 21, Le Mans, Salle d'Alonnes. Le 22, Nantes, la Trocardière, 20 h 30, 140 F

Chanson

Gina et l'Orchestre

Rock, chansons bien françaises, gouaille et accordéon : le style fait son chemin. Gina et l'Orchestre enfonce le clou du naturel et du spontané, avec le goût du direct et de la proximité du public.

Les 15, 16, 18, 20 et 21, 20 h 30 ; le 19, 17 heures. Aktéon-Théâtre. Tél. : 43-38-74-62. De 70 F à 90 F.

Carole Laure

Carole Laure, si elle ne change pas fondamentalement le spectacle – textes, chansons, lumières, danse... – imaginé pour elle par son compagnon Lewis Furey, en change le faciès par petits détails. *Moove on*, après l'album, la scène.

17 heures ; du 15 au 18, 20 h 30. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 165 F à 195 F.

Dora Lou

Et toujours les chorus des Hauts-de-Seine, banlieusards et concentrés. Répertoire mondain pour les Dora Lou (Châtenay-Malabry, le 17), ou inspiré de Bobby Lapointe pour Serge Dangleterre (le 16 à Vanves). Karim Kacel, toujours aussi bon sur scène sera à Villeneuve-la-Garenne pour un vendredi soir plein d'allant (le 17). Enfin, les stars, Maxime Le Forestier, dans un ultime rodage avant Olympia (le 16 à Rueil-Malmaison) et l'infatigable Claude Nougaro, toujours avec Maurice Vander (le 21 à Rueil-Malmaison).

Le 17. Châtenay-Malabry. Le Rex, 21 heures. Tél. : 46-83-45-40. De 33 F à 40 F. Renseignements : Minitel 3615 code HDS.

Maxime Le Forestier

L'album, *Billes de verre*, avait déçu. Sur scène, Maxime Le Forestier va-t-il retrouver la somme d'énergie nécessaire à faire décoller ces textes par trop déliés, ces musiques entêtantes à force de discrétion ? Des amis en scène, le talent du chanteur, des reprises puisées plus au Sud viendront sans aucun doute l'y aider.

Le 21. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 180 F.

Tournées

Arthur H

Toujours en tournée. La perfection n'est peut-être pas le but d'Arthur, mais l'apprentissage du métier, le rodage, avec amour de la scène à la clé, certainement. Jazzy, cool, remix, voix poussée dans les graves et originalité.

Le 17 avril, Combs-la-Ville, la Coupole, 20 h 45, 100 F. Le 18, Bonneuil-sur-Marne, Salle des fêtes Gérard-Philipe, 20 h 30, 50 F et 70 F.

Claude Nougaro

Maurice et Claude, Claude et Maurice. Un piano, une voix, une maîtrise remarquable de la scène. Avec eux, la France paraît immense, ils la creusent à coups de chants, de long en large, avec un talent sans égal.

Le 17 avril, Limoges, Grand Théâtre, 20 h 30, 120 F et 180 F. Le 18, Saint-Gaudens, Salle polyvalente. Le 21, Rueil-Malmaison, Théâtre André-Malraux, 20 h 45, 130 F et 180 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » : Véronique Mortaigne.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Down and Out in Paris and London

de George Orwell, d'après Nigel Gearing, mise en scène d'Anna Furse, avec Michael Benson, Jonathan Burn, Elaine Claxton, Lucinda Curtis, Liam Grundy, Harley Loudon, Andy McEwan et George Parsons.

Bienvenue à Paris pour cette jeune compagnie britannique, Plaines Plough, qui a créé ce spectacle l'hiver dernier à Chalon-sur-Saône avant de le jouer à Londres, dans la salle de l'excellent Riverside Studio. Un spectacle naturaliste, tragi-comédie sur les exclus de Paris et les sans-abri de Londres entre les deux guerres. Interprétation remarquable.

Théâtre, 41, av des Gréslllons, 92000 Gennevilliers. A partir du 16 avril. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 05. De 110 F à 160 F. *Dernière représentation le 19 avril.*

Lapin chasseur

de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Susan Carlson, Lorella Cravotta, Jacques Dejean, Jean Delavalade, Jean-François Dinacaroupin, Philippe Duquesne, Sylvie Jobert, Alain Margoni, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche, Olivier Saladin et François Toumarkine.

Reprise de cette intense loufoquerie qui met en scène en deux temps et mille mouvements les salariés d'un restaurant en folie, côté cuisines puis côté salle. Tout Jérôme Deschamp dans cet opéra délirant.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 21 avril. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Les Silences du quatuor Conrad

de Claude Delarue, mise en scène de Gabriel Garran, avec Jean-Claude Dreyfus, Regis Ivanov, Alain Libolt, Jean Martin, Catherine Rethi et Pascale Roze.

Le directeur du Théâtre international de langue française, qui nous a fait découvrir tant d'auteurs contemporains de lointains pays apparus si proche, retrouve le cadre plus traditionnel des boulevards parisiens pour une aventure aux portes de la folie menée par une vieille cantatrice et son drôle de domestique...

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 21 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 90 F à 220 F.

Victory

de Howard Barker, mise en scène de Kenny Ireland, avec Sean Baker, Melanie Jessop, Will Knightley, Nicholas Le Prévost, Iain Mitchell, Matthew Morrison, Judith Scott, Maggie Steed et Bill Stewart.

Pour la première fois à Paris, la troupe de The Wrestling School, créée en 1988 pour jouer l'œuvre noire d'un dramaturge anglais laissé pour compte du théâtre anglais, Howard Barker. Une pièce, jouée en anglais, dans une mise en scène de Kenny Ireland, homme rond et truculent, qui sous des dehors élisabéthains, s'interroge sur le chaos et les forces du mal.

Théâtre, 41, av des Gréslllons, 92000 Gennevilliers. A partir du 16 avril. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 15. De 110 F à 160 F. *Dernière représentation le 19 avril.*

➡

DE LA SEMAINE


HUGO GLENDINNING

« Down and Out in Paris and London », mise en scène d'Anna Furse au Théâtre de Gennevilliers.

Paris

Baya

de Aziz Chouaki,
mise en scène
de Michèle Sigal,
avec Yveline Ailhaud.

La présence bouleversante d'une actrice remarquable. Plongée tragi-comique dans le quotidien d'une femme algérienne, de son enfance dans les années 40 à sa maturité d'aujourd'hui. A ne pas manquer.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.

C'était bien

de James Saunders,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

Une pièce très divertissante et virtuose de Saunders, brillamment adaptée et sobrement mise en scène. Interprétation irréprochable. Deux heures de théâtre comme on aime.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 h 10. De 95 F à 110 F.

La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Bérangère Dautun, Alain Pralon, François Beaulieu et Gérard Giroudon.

Le nouveau spectacle de l'administrateur général, Jacques Lassalle, qui réunit deux pièces du grand Molière. Dandin comme on ne l'a jamais vu, une performance d'Alain Pralon et de toute la troupe.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi et mercredi à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Les Déliés

de Marc François,
mise en scène
de l'auteur,
avec Régine Cendre et Laurent Arnal.

Nouveau spectacle de l'un des metteurs en scène de la nouvelle vague théâtrale française. Après s'être colleté à Shakespeare, il revient à sa propre écriture et à un duo d'acteurs enfermés dans une chambre pour un drame intime.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.

La Mangeuse de crottes

de Jean-Gabriel Nordmann,
mise en scène
de l'auteur,
avec Christine Pignet et Bruno Abraham-Kremer.

Une actrice sans pareille, truculente, costaude, virulente au service d'un auteur contemporain et metteur en scène qui ose parler d'aujourd'hui. Drôle et grave.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F.

Pandora

de Jean-Christophe Bailly,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Carlo Brandt et Laura Morante.

Splendeur formelle, une nouvelle fois, pour ce spectacle du codirecteur du TNP, Georges Lavaudant. Bailly trouve des accents plus immédiatement accessibles pour son théâtre d'esthète exigeant. Présence troublante de Laura Morante.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Paulina 1880

de Pierre-Jean Jouve,
mise en scène
de Jean Gilibert,
avec Corine Thezier, Robert Bensimon, Jean Gilibert et Marina Senac (violon).

Depuis sa publication dans les années 20, ce roman de Pierre-Jean Jouve n'avait jamais été adapté pour le théâtre. C'est chose faite grâce à Jean Gilibert. Et bien faite même.

L'Athlétic, place Parmentier, 92000 Neuilly-sur-Seine. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 46-24-03-83. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.
Dernière représentation le 18 avril.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

La nouvelle comédie de Jérôme Deschamps dont la réputation, dès sa création récente à Sète, a incendié les milieux du théâtre. Sur le toit d'une bâtisse improbable, affrontement de l'amabilité et de la hargne, de l'égoïsme et de la générosité, de la paresse et de l'agitation.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Ruy Blas

de Victor Hugo,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Lambert Wilson, Jean-Claude Drouot et Etienne Chicot.

Hugo servi avec cœur par les Wilson ; père et fils jouent les prolongations aux Bouffes du Nord. Ce n'est que justice.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 60 F à 130 F.

Le Silence de Molière

de Giovanni Macchia,
mise en scène
de Jacques Nichet
et assisté de Jean-Jacques Préau,
avec Dominique Valadié et Guillaume Lévêque.

On n'avait jamais vu Dominique Valadié d'aussi près, et d'aussi près aussi passionnante. Les talents d'une actrice hors pair au service d'un texte de Macchia, le plus français des écrivains italiens, et l'un des plus fins aussi. Une connivence avec Molière en tous points remarquable.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-02-02-68. 90 F et 120 F.

Le Théâtre ambulant Chopalovitch

de Lioubomir Simovitch,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel,
avec Françoise Lepoix, Olivier Perrier et Laurence Février.

Des baladins passent dans un village serbe pendant l'occupation allemande. Les comédiens donnent au conflit qui s'ensuit une profonde et vitale humanité.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 95 F.
Dernière représentation le 17 avril.

La vie est un songe

de Don Pedro Calderon de la Barca,
mise en scène
de Jose Luis Gomez,
avec Bernard Freyd, Thierry Hancisse, Laurence Masliah, Maria de Medeiros, Jean-Paul Roussillon, Rufus et Frédéric Van den Driessche.

Seconde production du Théâtre de l'Europe dont la saison est consacrée à l'Espagne. Mise en scène d'un Espagnol en vue d'un des plus grands textes du répertoire hispanique. Une distribution éblouissante.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Le Voyage à Rome

de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jean Alibert, Geneviève Rey-Penchenat, Louis-Basile Samier, Marc Shapira et Michel Toty.

En pleine guerre du Golfe, des parents d'élèves réunis dans une salle de classe discourent – et finissent par divaguer – sur le voyage que doivent faire leurs enfants à Rome.

Théâtre du Campagnol, 254, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au jeudi à 20 h 30. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 1 h 30. De 28 F à 120 F.

Régions

Marseille

Maître Puntila et son valet Matti

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Jacques Angéniol, Angelo Bardi, Jean-Paul Bordes, Michel Demiautte, Michèle Grellier, Richard Guedj, Anna Kupfer, Nicolas Lartigue, Annie Le Youdec, Mathias Maréchal, Luce Mélite, Emmanuelle Michelet, Claire Mirande, Serge Pauthe, Fabienne Perineau et Olivier Picq.

L'un des deux spectacles du théâtre public qui ont trouvé grâce aux yeux des votants, presque tous parisiens, de la dernière Nuit des Molières. Une œuvre forte, achevée du bon Marcel Maréchal et de son ami, désormais inséparable, Arditi. On y court.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée jeudi à 14 h 30. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.
Dernière représentation le 18 avril.

Béthune

Passages d'Arthur Rimbaud

Seul en scène, un enfant du pays s'empare de la voix du poète pour un parcours sensible et émouvant. Le plus bel hommage, et malheureusement l'un des plus discrets, qui ait été donné à Rimbaud l'an passé.

Comédie de Béthune, bd Salengro, 62000 Béthune. Les jeudi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 21-56-96-95. De 45 F à 85 F.

Dijon

La Peau et les Os

d'après Georges Hyvernaud,
mise en scène
de Jean-Louis Benoit,
avec Jean-Marc Roulot, Michel Berto et Karen Rencurel.

La parole d'un poète trop méconnu, magnifiquement servie par la troupe du Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes. Une famille saisie par la guerre, entre héroïsme et banalité.

Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge, 21000 Dijon. Les mercredi et jeudi à 19 h 30, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. 95 F et 105 F.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

La Sylphide

Comment James, pour avoir refusé l'hospitalité à une vieille femme qui était sorcière, perdit à la fois sa fiancée et la belle sylphide qui l'avait entraîné dans la forêt. Le joyau du ballet romantique, avec *Giselle*, dans une jolie adaptation de Pierre Lacotte. Le couple fatal sera interprété par Noëlla Pontois et Laurent Hilaire (les 15 et 17), Fanny Gaida et Manuel Legris (le 16), Elisabeth Platel et Jean-Yves Lormeau (les 18 et 21), Elisabeth Maurin et Jean-Yves Lormeau (les 22 et 23).

Opéra de Paris-Garnier, les 15, 16, 17, 18, 21, 22 et 23 avril, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F.

Philippe Chevalier, Jean-Antoine Bigot, Michèle Rust

Histoire inachevée de Monsieur P... (1)
Règle d'Or (1)
Le Vide (1)
La Cicatrice du parasol (2)
Une mordida bien faite et jolie à voir (3)

Des jeunes chorégraphes à découvrir, et aussi, sous le titre *Règle d'or*, des improvisations dansées par Brigitte Asselineau, Jacquette de Bussac, Pierre Ceraphin, Jean-Marc Colet, Nathalie Collantes, Giovanni Cedolin, Vincent Druguet, Véra Nolténius, Martine Pisani, Stéphanie Roussel et Frédéric Werle. Une comédienne, relais entre le public et les danseurs, proposera les thèmes.

Le Regard du Cygne, (1) du 15 au 22 avril, 20 h 20 ; (2) du 15 au 19 ; (3) du 20 au 22, 20 h 20. Tél. : 43-58-55-93. 60F.

Solos sans frontières

Neigreur Lamento
Interlude, Laura, Mélusine aux deux rires
A mon seul désir
Vanité
Le Manteau de lumière
A Fleur de pot
Lumière
Filigrane

Des danseurs-chorégraphes venus des horizons les plus divers. Sydney Ribeiro, brésilien, travaille sur une danse afro-contemporaine ; Hélène Marquié intègre à la danse le mime, le théâtre et le sport ; Victoria Guttierez, mexicaine, s'inspire d'une tapisserie ancienne du Musée de Cluny ; Dominique Auclert a dansé chez Karine Saporta ; Dominique Baratier fait de la danse une recherche spirituelle et s'inspire de la Genèse (texte dit par Michael Lonsdale)...

Mandapa, jusqu'au 18 avril, 20 h 45. Tél. : 45-89-01-60.

La sélection « Théâtre » a été établie par Olivier Schmitt.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

ARTS

Nouvelle exposition

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'art nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style » son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours, sauf lundi et 1er mai, de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. A partir du 20 juin, ouvert de 9 heures à 18 heures. Du 15 avril au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Paris

Lee Friedlander

Connu comme photographe de mode (*Harper's Bazaar, Charm, Vogue*), Louis Faurer, admirateur de Walker Evans et Robert Frank, présente son travail personnel réalisé uniquement dans les rues de New-York. Dans ses formidables autoportraits, Lee Friedlander utilise son corps et son visage comme trace de sa présence ou comme modèle à bon compte, hors de tout narcissisme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 1er juin. 25 F (entrée du musée).

Cubismes tchèques

Pendant une quinzaine d'années, de 1910 à 1925, est apparu à Prague et en Bohême ce qu'il est convenu d'appeler le cubisme tchèque. Inspiré par le cubisme français, ce mouvement empruntait aussi à l'expressionnisme allemand, voire norvégien. La peinture, le design sous toutes ses formes ont participé à cette école, mais aussi, et cela donne un résultat étrange, l'architecture : comment être en effet architecte cubiste et se jouer de l'angle droit?

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 mai.

Dessins de Rodin

L'exposition fête la parution du cinquième et dernier tome de l'inventaire des dessins de Rodin, dont le musée, rue de Varenne, possède la plus belle collection du monde : 7 200 numéros. Qu'il a fallu trier, séparer des faux, regrouper, essayer de dater. Ce travail de recherche est aussi présenté.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 19 juillet. 21 F.

Rupprecht Geiger

Apprécié outre-Rhin, mais pratiquement inconnu en France, Rupprecht Geiger (né en 1908, à Munich) est un peintre qui travaille la couleur, le rouge en particulier, depuis vingt ans. L'exposition de l'Hôtel des arts rappelle ses débuts dans les années 40, sa défense de la peinture non figurative au sein du groupe Zen 49, avec Baumeister et Bissier, et insiste sur ses « monochromes » récents.

Fondation nationale des arts, Hôtel des arts, 11, rue Berryer, Paris-8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 mai. 18 F.

Emmet Gowin

D'abord concentré sur les liens qui unissent la famille, le photographe américain Emmet Gowin a élargi son objectif à la géographie et à la nature, au paysage et à la menace nucléaire. Epris de spiritualité, ce proche de Walker Evans et de Frederick Sommer s'attache aujourd'hui à faire le lien entre l'homme et son environnement. Est-il le premier photographe écologiste?

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carré, 4 à 8, grande galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 23 mai. 10 F.

Paul Hankar

Venue, comme il se doit, de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'art nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au-delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable pour son patrimoine, a fait beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas près de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition, non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin, Paris-4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin. 20 F.

➡

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

« Le Paradis perdu » (1938), de Joseph Sima, exposé au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Hommage à Charles Sterling

Une vingtaine de tableaux du Maître de Moulins à Matisse y sont confrontés aux commentaires de l'éminent historien de l'art (et conservateur au Musée du Louvre de 1929 à 1961). Qui a fait connaître la peinture française du dix-septième siècle et révélé La Tour, a beaucoup étudié la nature morte, et encore plus les primitifs français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 22 juin. 31 F (ticket d'entrée au musée).

Rolf Iseli

Coups de crayon intempestifs, giclées de couleurs, tas de matière... Si violence et humeurs batailleuses il y a chez ce Suisse, qui parfois fait penser à Arnulf Rainer, elles ne balayent pas tout. Sous les griffures : la plage, une colline, un visage, des passages doux. La double exposition du Centre culturel suisse et de la galerie Philip permet de découvrir aussi le graveur.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-44-50. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 mai.

Louis I. Kahn

Des ronds, des carrés, des triangles, des doubles peaux de béton, des pièges à lumière : l'architecture de Louis Kahn s'expose au 5e étage du Centre Pompidou dans une mise en scène d'Arata Isozaki. L'occasion de découvrir l'œuvre de cet Américain méconnu en Europe.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai.

Ellsworth Kelly

Le savait-on? C'est à Paris, où il a vécu plusieurs années, après la guerre, que le peintre américain Ellsworth Kelly a forgé son art abstrait dur et pur. Des dessins, des collages, des photographies (inédites, de murs et fenêtres de l'île Saint-Louis) comme notes de travail, en amont des peintures, témoignent de ses recherches d'alors. Presque une leçon.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de courses, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18 h 30 mercredi 8 avril.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Georges Rouault

S'il est un peintre expressionniste français, c'est bien Rouault dans la première décennie du siècle, lorsqu'il peint prostituées, juges et figures de cirque avec férocité. Pour illustrer ces débuts mal connus – à tort – de l'artiste, une centaine de peintures, aquarelles, encres et céramiques ont été rassemblées.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai. 32 F.

Sima

On connait mal Joseph Sima, une grande figure pourtant, qui, comme l'avait fait Kupka, établit un pont entre la scène artistique tchécoslovaque et Paris. En silence, il glissa à travers plusieurs courants de la peinture abstraite, du cubo-futurisme à l'art informel, évolua dans les parages du surréalisme, finit par trouver sa lumière, dans le dedans des tableaux. En quelque deux cents œuvres, une rétrospective, accompagnée d'une exposition documentaire sur le *Grand Jeu*, et d'un parcours à travers une quinzaine d'ateliers d'artistes de Prague et de Bratislava.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « Le Grand Jeu »).

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : tous les médias s'en mêlant, l'exposition – 200 peintures, gravures, dessins et affiches – aura, à n'en pas douter, un succès monstre.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48-04-38-86 (de 11 heures à 18 heures), par minitel 3615 Lautrec et FNAC. Jusqu'au 1er juin. 50 F.

Galeries

Etienne-Martin

Retour sur des *Demeures* anciennes, pour mieux approcher les bois récents taillés directement dans de l'if, du noyer, ou du chêne, et, comme toujours dans la sculpture d'Etienne-Martin, chargés de significations symboliques.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 2 mai.

Luciano Fabro

Il peut décider de tailler dans du marbre quelque fantasme de pied griffu, s'interroger sur le poids, l'espace ou les matériaux traditionnels et modernes de l'art, prendre au pied de la lettre ou à contresens les termes habituels du langage artistique... Cet ancien d'Arte Povera n'a jamais été et n'est toujours pas de tout repos, et peut encore surprendre.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Mercredi, jeudi, vendredi, mardi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 mai.

Merkado

L'œuvre de ce sculpteur d'origine bulgare, qui vit en France depuis trente ans, est pour le moins complexe, pas facile d'approche, et rarement exposée. Donc peu connue. Dommage, car c'est une aventure plastique singulière, qui se développe sur un terrain peu fréquenté : celui d'une relation art-science.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 mai.

Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou Redon y sont mêlés aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Claes Oldenburg

La dernière fois qu'une galerie parisienne exposa le célèbre Oldenburg, pop artiste drôlement grandiose, c'était en 1964, chez Sonnabend. Aussi peut-on parler d'événement à propos de cette réunion, galerie Crousel-Robelin, de douze sculptures et d'une série de dessins, aquarelles et gouaches sur Paris.

Galerie Crousel-Robelin-Bama, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-87. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Daniel Pontoreau

C'est un sculpteur tout terrain, qui travaille bien ses matières : terre, fer, verre, caoutchouc, fils et filins, dont il tire des formes simples, mais contraires, qui ne sont jamais tout à fait géométriques, ni tout à fait naturelles. Et qu'il met en relation dans l'espace.

Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne, Paris 11e. Tél. : 47-00-36-69. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 9 mai.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose le Musée Réattu réunit des bois et des pierres éclairant le parcours austère du statuaire tout au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van Gogh sont exposées les gouaches plus libres des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Dijon

Portraits sculptés

De Thomas de Plaine, conseiller des ducs de Bourgogne, à Sabine Houdon enfant, une grande galerie de portraits sculptés provenant des collections des musées de Dijon et d'Orléans, mais aussi du Louvre, dont le département des sculptures est en chantier.

Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi et les 1er et 8 mai de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 août. 10 F.

Grenoble

Per Kirkeby

Peintures, travaux sur papier, esquisses, sculptures en bronze et monuments en brique... Presque une rétrospective de l'artiste danois, un gestuel qui ne perd jamais de vue la lumière des paysages scandinaves, et que l'on confond trop souvent avec les néo-expressionnistes allemands.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 mai.

Meymac

Brigitte Nahon Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'années. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac, pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette « Architecture » : Frédéric Edelmann.

DISQUES

Jazz

Ronny Jordan

The Antidote

Au premier coup d'œil, façon de parler, on pense à Wes Montgomery (Indianapolis, 1925-1968), le guitariste essentiel des années 60. Au deuxième aussi, parce que le disque est ouvertement dédié au « colossal genius » du regretté Wes Montgomery.

On pense à la sonorité feutrée du regretté, à sa sidérante vélocité, à l'usage des pouces opposés, le droit comme mediator responsable du son, le gauche ajouté dans les phrases les plus vives comme pince supplémentaire sur la partie haute de la touche. Bref, on pense à la technique digne d'un prodige que l'autodidacte regretté s'était forgée. Et, de proche en proche, on songe à lui, à son expression si douce et si funambulesque qui le fit ignorer des amateurs purs et durs au profit d'un vaste public moins strict sur les principes, moins pion. Son influence est grande sur le rock.

Si l'on tient absolument à faire le néo-intransigeant, on peut toujours s'interroger – l'obsessionnel ne désarme jamais, – sur la répétition, le clonage et la douleur d'être. Sinon, on peut écouter ce jeune homme noir à la mode, né dans le nord de Londres, et ses versions heureuses, en forme d'hommage au génie colossal de Wes, de *Get to Trips, After hours* ou *So what*. Après tout, il faut bien commencer par un bout. Seule question : pourquoi ce titre générique, *The Antidote*?. Antidote à quoi, au juste?

1CD Island CID 9988 510883-2.

Serge Chaloff

Memorial with the People Bop

Chaloff, le « blue Serge » (Boston, 1923-1957) est et reste le plus bouleversant des sax barytons du jazz (Harry Carney, Gerry Mulligan...). Une trentaine d'années et la moitié de musique pour renverser le jeu, la technique et l'idée de l'instrument. Pas seulement de l'instrument, d'ailleurs. Un des grands météores du jazz (Clifford Brown, Fats Navarro...).

Ce disque est une compilation – Dial, Keynote, Savoy, Mercer, Motif, – plus des extraits de concert au Birdland et à Carnegie Hall. Les vrais amateurs n'aiment pas les compilations (frivolité moderne, ramassis hétéroclite, lagarde-et-michardisme à tous les étages). Les amateurs de « verdad » – qualification d'aficionado – se précipiteront sur celle-ci. Pourquoi? Parce qu'on ne peut pas tout avoir (encore heureux!). Parce que la discographie de Serge Chaloff est difficile à reconstituer. Parce que le générique en est impressionnant : Red Rodney, Miles Davis, Charlie Mariano, Al Haig, Lou Levy, Bill Harris, Oscar Pettiford, Sonny Stitt, Woody Herman...

1CD Coll n'Blue Records, 102.

F. M.

Rock

Scott Walker and the Walker Brothers

No Regrets, the Best of

Scott Walker, Américain établi en Angleterre depuis le milieu des années 60, fait l'objet d'un culte ancien (on en signale les premières manifestations dès la fin des années 70) et fanatique. Ses premiers sectateurs sont d'autres chanteurs, Julian Cope ou Marc Almond. Ces Anglais-là sont fascinés par l'emphase solennelle du baryton de Scott Walker, par la majesté des arrangements (qui doivent beaucoup à Phil Spector, la démesure, la sensualité en moins).

Les chansons de Scott Walker, celles qu'il a écrites, celles qu'il s'est appropriées (dont quelques titres de Brel, dans l'adaptation de Mort Shuman), dessinent un univers entre dépression et mélancolie, sans violence ni révolte. Périodiquement, les Anglo-Saxons (voir David Bowie, époque *Aladdin Sane* ; Lou Reed, époque Berlin) découvrent les joies du music-hall triste. Scott Walker fut un pionnier en la matière, une surprise pour les Anglais qui ignoraient que depuis des décennies, entre Contrescarpe et Montparnasse, des artistes vêtus de noir exploraient à grands coups d'accords mineurs la noirceur de l'existence.

Par un curieux effet de bande, Scott Walker bénéficie en France de l'estime de gens que la seule vue d'un disque de chanson rive gauche suffit à faire sortir de la pièce. Pourtant ce sérieux, ce tragique de cabaret détournèrent des générations entières de la chanson, qui s'adonnèrent sans retenue aux joies dionysiaques du rock. Juste retour des choses ou ironie de l'histoire, Scott Walker est en passe de devenir une figure pivot de l'histoire du rock sans jamais l'avoir pratiqué. Cette compilation permet au moins de comprendre pourquoi.

Fontana/Phonogram 510 831-2.

Annie Lennox

Diva

Il faudrait sans doute inventer une profession qui serait au rock'n'roll ce que le conseiller conjugal est au mariage. Regardez ces deux moitiés d'Eurythmics. Depuis la séparation du duo, Dave Stewart traîne avec des rockers et ne pense qu'à faire la fête, régressant de la catégorie poids lourds à celle des super-welters. Encore semble-t-il s'amuser. A entendre *Diva*, on croirait qu'Annie Lennox (qui a écrit tous les titres sauf un) a été forcée par ses parents. Rien d'enthousiasmant ni d'enthousiaste sur ce disque parfaitement synthétique. Le charme d'Eurythmics a toujours fait la part belle à l'artifice, et personne n'a jamais sérieusement pris Annie Lennox pour une chanteuse soul. Mais ici ses effets vocaux de walkyrie électrique tombent à plat, faute de chansons, englués dans une soupe digitale d'une banalité confondante. Ratage du printemps.

BMG/RCA PD75326.

T. S.

Chanson

Indigo

Quintette à voix

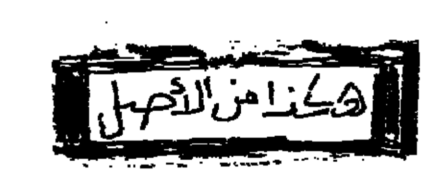
Du contre-ténor à la basse, les cinq Indigo, qui viennent tous du chant classique (les Arts florissants, la Chapelle Royale, l'Opéra de Paris), flânent de la voix dans les arcanes de la chanson : *A Bicyclette, Que reste-t-il de nos amours, la Javanaise*, mais aussi *Peanut Vandor, Lullaby of Birdland* ou *Stardust*. Quelques skats vocaux dérapants, quelques effets à la double sixte, mais pas trop, et surtout un alignement *a capella* impeccable, parfois soutenu d'une touche de piano, de batterie ou de contrebasse.

Le swing est bien sûr à la base de l'exercice, et l'ensemble est monté avec soin et intelligence (un très beau *Yesterday*, de Lennon et McCartney). Le festival « Total Vocal » de Malakoff avait permis au début de l'année de redécouvrir les vertus de ces chants « polyphoniques » qui font un joli succès en ce moment (La Squadra, de Gênes, Cas Six, TSF).

Le style est gracieux, mais comporte un piège : la lassitude de l'oreille. Il faut donc une solide dose d'humour et de talent pour nous en faire sortir (dernier modèle du genre, les six Noirs américains de Take 6 (avec la reprise de *An English Man in New York*, de Sting, mais aussi un très beau disque de chants de Noël, *He is Christmas*, 1 CD Warner 7599-26665).

1 CD OMD 1530.

V. Mo.



CEI *ou de l'URSS* selons les pancartes – a coupé un pan de son hangar, histoire de ménager un plan incliné d'une belle couleur rouge frappée de la faucille et du marteau. L'emblème – provisoirement ? – remisé au placard de l'histoire, a été remplacé par un système de cubes pivotants dont chaque face est peinte d'une couleur différente – rouge, blanc, bleu, vert, – façon élégante de combiner la plupart des drapeaux de la nouvelle confédération. L'intérieur est désert, en dehors de l'écran géant de rigueur : quelques caisses non ouvertes dans un coin, une petite dame à l'air un peu égaré erre dans le bâtiment désolé. Peut-être un miracle aura-t-il lieu pour la Sainte Russie, le jour de l'inauguration.

Le pavillon des Etats-Unis, *déjà surnommé le «soutien-gorge»* à cause de la forme des deux dômes qui le caractérisent, ne sera sûrement pas ouvert à temps. Il faudra attendre la fin juin ou le début juillet pour découvrir cette construction. Plus loin, des grues mettent en place une simili tour Eiffel en faux bronze, à côté de quelques monuments du même «métal». Ils sont censés évoquer les expositions universelles défuntes. Une statue de la Liberté verdâtre surveille l'opération. Ce bric-à-brac est élevé à la gloire d'El Corte Inglès – les Galeries Lafayette espagnoles. C'est pour cette firme un deuxième essai. Le premier (un château de carton-pâte) a été détruit au début de l'année. La reine Sofia, qui visitait le chantier, demanda discrètement à sa voisine quel était ce piteux chef-d'œuvre. La direction du grand magasin fut avisée presque immédiatement du jugement royal. Deux heures plus tard, les bulldozers entraient en action et rasaient le tout. La reine n'est sans doute pas repassée devant ce laissé-pour-compte d'une foire à la ferraille.

Pièce centrale d'Expo'92, au bord du lac, le Pavillon de l'Etat espagnol propose, autour d'un cube de 30 mètres de côté, une série de volumes blancs simples, lisibles et singulièrement reposants dans le capharnaüm général (architecte : Julio Cano Lasso). Il y est question de faire le grand écart entre la culture la plus raffinée – expositions de quinze grands peintres, de Velazquez à Picasso – et un cours de rattrapage d'histoire et géographie de la péninsule. En prime, bien sûr, l'inévitable cinéma Omnimax.

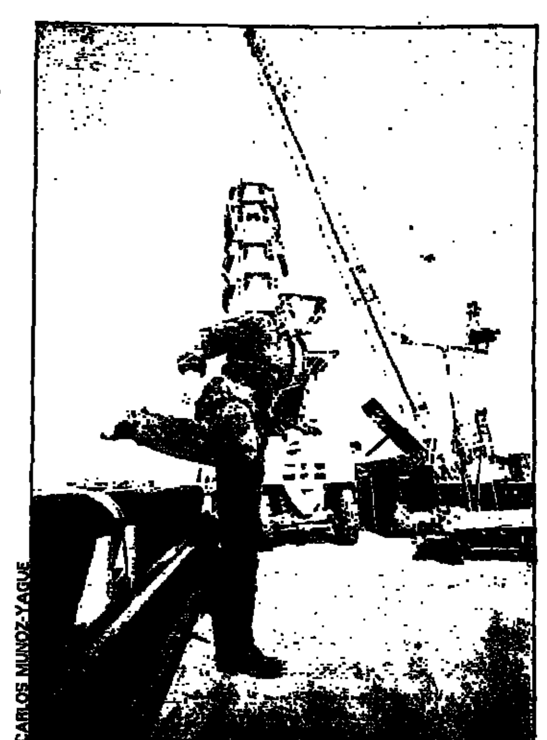
Avec quelques belles réussites, mais aussi quelques inévitables caricatures, les pavillons des dix-sept provinces autonomes, alignées sagement autour du lac d'Espagne, forment dans l'exposition un ensemble particulièrement réussi, une sorte de collection d'architecture *qui révèle une belle vitalité espagnole : le* Pays basque aux couleurs stridentes, la Catalogne griffée par Tapies, les Asturies avec sa belle peau de cuivre bleu, la Castille-la Manche en bois aggloméré frappé, la Castille-Leon avec son emboîtage de cube pare-soleil blanc et rouge qui reprend le drapeau de la province, l'Andalousie et sa colonne azur. En bordure du lac, un centre commercial néo-texan accueille dix-sept cousins d'Amérique latine qui n'ont pas de pavillons autonomes. Ici tout est moche, les volumes, la couleur, la taille des colonnes, les fresques composées par un sous-Matta et les rampes d'accès aux étages supérieurs. L'Afrique subsaharienne est entassée à l'une des portes de l'exposition dans un autre bâtiment collectif guère plus heureux.

Dans ce contexte hétéroclite, où alternent heureuses surprises, amères déceptions et occasions de fous-rires, les pavillons thématiques feront-ils office de plat de résistance ? Repliée dans une obscurité qui promet images et magies mais serait bien capable de ne tenir *qu'à moitié ses promesses, l'architecture du pavillon* du XV[e] siècle (Francisco Torrès) est celle d'un beau mur et d'un patio prometteur, pour sa part, de files d'attente. Le pavillon de la navigation et sa tour, sur le bord du fleuve, face à la vieille ville, devrait se révéler, malgré son allure de hangar, le parcours le plus riche de rêves et de merveilles, bel hommage à tous les marins du monde et en premier lieu, magie aidant, à Sindbad (architecte : Guillermo Vazquez Consuegra).

L'architecture de l'auditorium, situé lui aussi près du Guadalquivir, offrira 5 500 places en plein air. La structure du bâtiment, fortement marquée par la technique, lui a valu, aussi sec, le sobriquet de «grill». Les Sévillans savent de quoi ils parlent, leurs ancêtres n'ont-ils pas, à l'époque de la conquête du *Mexique, fait subir aux Indiens quelques supplices du* même genre. Faut-il voir dans ce surnom un secret hommage à Bartolomé de Las Casas (1474-1566), le plus généreux d'entre les rejetons de cette ville, qui prit la défense de ces mêmes Indiens, victimes passablement oubliées des découvertes exaltées par Expo'92 ? Le «grill» est voisin du pavillon de l'Univers et du pavillon de l'Environnement. Faute d'en connaître le contenu, on regrettera simplement son architecture à la fois naïve et colossale, transparente et trop présente. Elle est due au célèbre trio catalan Bohigas, Martorell et Mackay. Et on ne peut que rêver mélancoliquement enfin au pavillon des Découvertes, pièce maîtresse de l'exposition. Ravagé par le feu, il montre sa carcasse noircie aujourd'hui décorée de silhouettes géantes de ramoneurs (!). Construit sur une trame carrée, il apparaît comme un hommage, à la limite du plagiat, du projet de Nouvel pour la Tête-Défense. Il est vrai qu'une fois passé le temps des découvertes commence celui des copies.

F. E. et E. d. R.



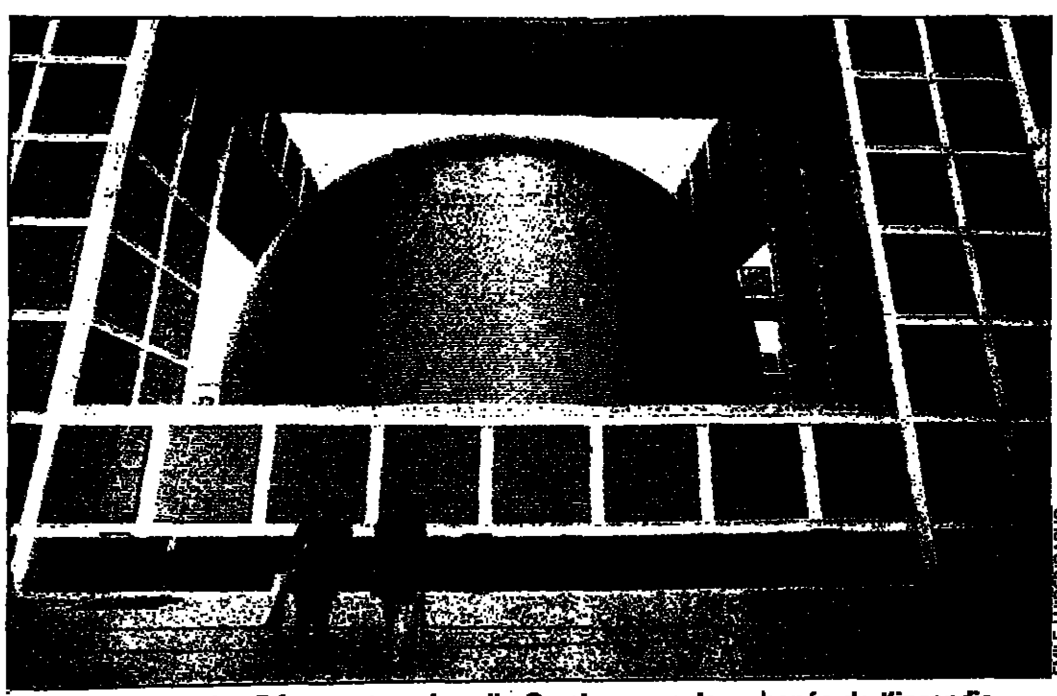


CARLOS MUNOZ-YAGUE

Sur le pont de l'Alamillo, une œuvre lyrique signée Calatrava.

DÉCOUVERTE

Pavillons thématiques



EMILE LUIDER/RAPHO

Le pavillon des Découvertes : la salle Omnimax, seule rescapée de l'incendie.

SANTA MARIA ET LE SATELLITE

SÉVILLE *ayant arraché à Chicago* l'Exposition universelle de 1992 dont le «thème» était déjà défini – la Découverte, – elle en a simplement modifié le nombre. Ainsi la nouvelle définition – *les* Découvertes – permet de célébrer aussi le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. En même temps, elle obligeait les responsables d'Expo'92 à organiser une partie du voyage vers le passé. Cinq pavillons thématiques furent alors définis (XV[e] siècle, Navigation, Découvertes, Nature et Futur) puis installés le long d'un axe nord-sud. Ils sont sous la responsabilité directe des organisateurs d'Expo'92, couvrent une surface totale de 48 000 m² et ont l'ambition de mettre en pratique une *«conception muséologique révolutionnaire»* en utilisant massivement les images, fixes ou animées, les décors, le son et les jeux de lumières. Autre impératif : l'obligation d'être universel et international. C'est-à-dire la plupart du temps allusif.

Le premier retrace l'état de l'Europe à l'époque du premier voyage de Colomb et la capacité des hommes à s'adapter mais aussi à altérer leur environnement et à détruire leurs semblables. La Navigation évoque l'évolution des techniques nautiques, véhicules des découvertes. En face du pavillon, une flottille de caravelles est amarrée sur le fleuve. Le pavillon des Découvertes, où les concepteurs de «Cités-Ciné», Confino et Duval, avaient dressé un panorama des *grandes inventions du XV[e] siècle à nos jours,* a brûlé deux mois avant l'ouverture d'Expo'92. Seule la salle Omnimax a survécu au sinistre. La Nature a droit à une serre et à des jardins sur les bords du Guadalquivir. L'un d'entre eux est un hommage aux espèces végétales venues d'outre-Atlantique. Le dernier pavillon, consacré au futur, développe une arcade de granit haute de 36 mètres, sur 250 mètres de long, face à la vieille ville de Séville.

L'énorme bâtiment doit pouvoir s'adapter à d'autres fonctions après 1993. Quatre «sujets» – l'environnement, l'énergie, les télécommunications et l'univers (un planétarium géant) – sont traités ici. Carmen Bueno, responsable de ce secteur de l'exposition, insiste sur *«la collaboration scientifique qui a permis la réalisation de chacun de ces pavillons».* Tous ont largement été subventionnés par de grandes firmes internationales et devraient constituer dans le projet Cartuja 93 l'armature d'une sorte de Disneyland scientifique. ■

TECHNOLOGIE

Imax et Omnimax

L'IMAGE VOIT GRAND

IMAX et Omnimax ne sont pas des duettistes comiques *mais deux procédés jumeaux d'enregistre*ment et de projection d'images (très, très) grand format qui font fureur aux quatre coins d'Expo'92. La technique, inventée par des ingénieurs canadiens et brevetée par une société de Toronto, vise à démultiplier la qualité de projection pour permettre de montrer des films sur des écrans de plus en plus grands.

Le problème repose sur une donnée technique simple : plus une image impressionnée sur la pellicule est *petite, plus son agrandissement lors de la projection* sur un écran sera mauvaise. La solution de principe est évidente, il suffit d'impressionner à chaque image une plus grande surface de négatif que celle utilisée pour le 35 mm ou le 70 mm du cinéma classique. Sa mise en œuvre est beaucoup plus compliquée, elle aboutit à des photogrammes de 5 cm sur 7 cm alignés «côte à côte» et non plus l'un au-dessus de l'autre comme sur un film ordinaire. Désormais, la pellicule défile horizontalement et non plus verticalement, dans la caméra comme dans le projecteur.

L'image couvre un champ de vision énorme, 172 degrés, grâce à un objectif grand-angle spécial. D'où un énorme effet «fish-eye», qui distord les lignes. Elles doivent être rétablies par une autre lentille, déformant en sens inverse lors de la projection. A ce moment seulement se différencient les jumeaux Imax et Omnimax : le premier procédé se contente de rétablir une projection plane, mais d'une définition suffisante pour autoriser l'utilisation d'écrans de très grande taille. C'est le procédé le plus souvent utilisé. Omnimax, en revanche, utilise l'anamorphose pour projeter sur une surface courbe, qui enveloppe le spectateur : en termes d'architecture, la salle la plus spectaculaire demeure la Géode de Paris, mais des projections en Omnimax, généralement sur des structures gonflables, ont lieu dans de nombreux parcs de loisirs aux Etats-Unis et au Japon.

Imax et, surtout, Omnimax donnent à l'image une présence impressionnante, qui autorise de spectaculaires effets souvent à partir de vues saisissantes de phénomènes naturels, la meilleure réussite à ce jour demeurant peut-être *The Dream is Alive* filmé à bord d'un vaisseau spatial. D'autres sujets ont été abordés avec un certain bonheur, telle la captation d'un grand concert des Rolling Stones. Mais la tentative d'utiliser cette technique pour réaliser un film de fiction, *J'écris dans l'espace*, de Pierre Etaix, n'a guère donné de résultat. Ecrire dans l'espace justement, écrire dans le nouvel espace ouvert par cette technique de prise de vues et de projection, demeure une question non résolue.

A côté de la technologie nouvelle Imax et Omnimax, il y aura aussi des films, des films «normaux» à Séville. Dont beaucoup de beaux films. Leur sélection s'est organisée selon deux axes. Vingt-deux titres évoquent l'Andalousie à l'écran, du *Barbier de Séville* de Benito Perojo (1939) à *Malaventura* de Manuel Gutierrez Aragon (1991) en passant par *Bienvenue Mr Marshall* de Berlanga, *Cet obscur objet du désir* de Bunuel et *la Femme et le Pantin* de Sternberg.

Mais surtout un panorama, assez disparate, de classiques américains, où *Autant en emporte le vent* voisine avec Spike Lee, où se croisent Welles, Eastwood, Alan Rudolph et King Vidor...

JEAN-MICHEL FRODON



PETITS PAYS
Riches et pauvres

UNE PRÉSENCE TRIBUTAIRE DE L'ÉCONOMIE

Tous les continents sont bien sûr représentés à Séville. Plus étonnante est la présence de petits pays, riches et pauvres, qui ont tenu à figurer sous leurs propres couleurs dans des pavillons distincts. Certains ont dû pourtant, pour des raisons évidentes d'économie, se résoudre à faire pavillon commun. Pour eux, Séville a su se montrer généreuse et trouver des solutions financières avantageuses.


A. WOLF
Le pavillon de l'Amérique latine : la banalité d'un centre commercial.

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

FIDJI, îles Salomon, Tonga, Vanuatu... Même les confettis du bout du monde sont venus à Séville. Amérique latine, Afrique subsaharienne, Asie, au total des dizaines de pays : les organisateurs se plaisent à le souligner, l'Expo' 92 est vraiment *«universelle»* par l'importance de la présence du tiers-monde. Ce n'est pas tout à fait la première fois, mais, à n'en pas douter, les petits, les pauvres, les oubliés du développement sont là, eux aussi, et en nombre. Imagine-t-on que l'Espagne aurait pu être fière de l'Expo, si l'Amérique latine avait été l'oubliée de Séville?

Suivant en cela les recommandations en vigueur depuis l'Exposition d'Osaka de 1970, explique le porte-parole du commissaire général, M. Javier de la Puerta, Expo' 92 a levé l'obstacle essentiel : l'argent. Elle a fait construire à ses frais cinq pavillons collectifs pour encourager les moins nantis à se grouper par ensembles géographiques (1). *«Ce n'est pas un cadeau»*, souligne M. de la Puerta, puisque ces pavillons, propriété des organisateurs, ne seront pas détruits, mais réutilisés dans le cadre de Cartuja 93. Il s'agit donc d'un *«investissement»*, qui contribue au prestige de Séville. Ainsi le pavillon de l'Afrique deviendra-t-il le centre de formation de la Confédération des chefs d'entreprise andalous (CEA).

Ces pays bénéficient aussi d'un *«paquet de services»*, selon l'expression de M. de la Puerta, sous la forme de prêts à taux très préférentiels. Cela représente, indique-t-il, 5 000 milliards de pesetas (environ 266 millions de francs), soit à peine 5 % du budget des organisateurs de l'Exposition. Séville, qui disposait de tarifs réduits, a ainsi offert les billets d'avion à ses invités spéciaux. *«Mettre de l'eau dans le lac d'Espagne nous a coûté cent fois plus cher»*, précise M. Timothy Chapman, directeur de «Plaza de Africa» (2).

Grâce à ce système, des pays parfois aux prises avec de terribles difficultés financières sont présents à Séville, même s'ils n'ont qu'un stand dans un ensemble. Au demeurant, affirme M. de la Puerta, *«nous n'avons rien imposé à personne»*. Ainsi les Latino-Américains ont proposé d'eux-mêmes cette solution collective. Les pavillons offerts par l'Expo n'ont, malgré tout, pas toujours échappé aux convulsions politiques ou aux difficultés du moment. La Zambie, prévue dans le pavillon africain, a fait faux bond. Avant la guerre du Golfe, quatre pays arabes – l'Irak, le Yémen, la Jordanie et l'Egypte – avaient prévu un pavillon commun, tandis que la Libye envisageait un pavillon personnel. La guerre a modifié la physionomie de la représentation arabe à l'Expo. Tripoli a renoncé à son pavillon, la Ligue arabe et la Syrie ont remplacé dans le pavillon collectif l'Irak et le Yémen.

Pour tous ces «pauvres», qui ne peuvent oublier qu'ils ne sont qu'invités à la table des grands, que peut représenter Séville 92? En contrepartie de ses «largesses», l'Expo a exigé un *«minimum de qua-*

ÉTATS-UNIS
Les réticences

C'EST ENCORE LOIN L'AMÉRIQUE

Du côté de l'Etat fédéral, on avait bien senti que Séville était l'occasion de séduire le grand marché unique de 320 millions d'Européens. Le Congrès n'a pas suivi, et les Etats-Unis, s'ils sont bel et bien là, ont donc rabattu leurs prétentions. Et on n'est pas sûr que les Américains se précipiteront à l'Expo.

WASHINGTON
correspondance

DANS un communiqué de presse, United States Information Agency (USIA), qui a la responsabilité de la participation des Etats-Unis aux grandes expositions internationales, indiquait récemment que la présence américaine à l'Expo' 92 illustrait l'intention de l'Amérique *«d'être compétitive sur le marché de 320 millions de consommateurs créé par l'intégration de la Communauté européenne en 1992»*.

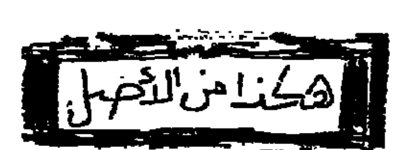
Ce sentiment ne semble pas être partagé par le Congrès, qui estime que les bénéfices diplomatiques et culturels à tirer de la participation américaine à Séville ne sont pas tels qu'ils justifient une augmentation du financement fédéral, actuellement fixé à 18 millions de dollars. La Chambre des représentants a insisté sur la nécessité d'un financement privé. Ainsi, aux 4 millions de dollars (environ 22 millions de francs) de contribution initiale du secteur privé, s'ajoutent 9 millions de dollars venant des grandes sociétés parmi lesquelles Ford, IBM, General Motors, Coca-Cola. Aussi, USIA considère que la coopération entre les secteurs public et privé est sans précédent. Néanmoins, les restrictions budgétaires et l'isolationnisme latent renforcés par les difficultés économiques du moment expliquent une certaine indifférence du grand public, insuffisamment informé sur l'Expo' 92, et incitent les parlementaires à recommander au gouvernement fédéral de faire des économies. D'où l'abandon du projet initial de construction du Pavillon américain. Une décision qui a provoqué des critiques et des commentaires amers dans les médias. De grands journaux comme le *New York Times* et le *Washington Post* ont parlé de *«fiasco»*, de *«décadence»* et d'*«une occasion perdue de projeter une image digne d'une grande nation dynamique»*.

Les structures métalliques du Pavillon américain, essentiellement temporaires, et déjà utilisées dans les expositions antérieures, représentent une économie sensible, environ la moitié de ce qui avait été prévu pour la construction de cinq édifices indépendants et permanents du projet initial. Les autorités ont, en fait, vivement critiqué ce projet ainsi que son auteur, M. Barton Mayers, jugé *«arrogant pour avoir fait preuve d'égocentrisme»* en préférant renoncer à son projet plutôt que d'accepter les modifications et sa réduction, commandées par les ressources financières disponibles. A ceux qui déplorent ou s'indignent de ce changement, les milieux officiels répondent avec un certain détachement que *«l'Expo' 92 n'est pas une exposition d'architecture, encore moins d'édifices»*.

M. Frederick Bush (aucun rapport avec le président), commissaire américain à Séville, a ajouté qu'il n'y avait pas lieu d'apprécier un projet uniquement en fonction des dépenses engagées dans sa réalisation, mais qu'il fallait tenir compte des diverses prestations (musique classique, jazz, sport, etc.) qui auront lieu à l'intérieur du pavillon. *«Il s'agit d'un spectacle de qualité qui plaira à tous les visiteurs»*, a dit M. Bush, en soulignant, au demeurant, qu'il n'avait reçu aucune plainte ni subi aucune pression en vue d'augmenter ou d'améliorer la participation américaine.

En privé, les milieux officiels admettent que l'effort de promotion n'a pas été suffisant pour toucher le public et augmenter le nombre des touristes américains dont on espère cependant qu'il dépassera le demi-million. Si l'importance de l'événement n'a pas échappé aux grandes sociétés, elle n'a pas été clairement perçue par les millions d'Américains qui, en cette période de récession et de chômage, ont d'autres préoccupations.

HENRI PIERRE



lité» : *«Aussi petit que soit le pays,* souligne le porte-parole du commissaire général, *nous n'avons pas permis que soit fait quelque chose d'indigne.»* Le Sénégal, tout comme le minuscule Cap-Vert, a été *«l'un des meilleurs pays»* du Pavillon africain, selon M. Chapman. Responsable du pavillon du Sénégal, M. Abdoulaye Diop lui répond en citant l'ancien président Senghor : *«Il ne faut pas rater les rendez-vous du donner et du recevoir...»* Tous les pays, surtout les plus pauvres et les moins connus, veulent, évidemment, offrir une vitrine avenante aux investisseurs et aux touristes. Il s'agit aussi de montrer qu'on peut être démuni et riche de culture, de traditions, de *«potentialités»*. Mais il y a plus. Pour les exclus, les quasi-laissés-pour-compte de la communauté internationale que sont les pays de l'Afrique subsaharienne, être à Séville, cela permet, dit M. Diop, *«d'être dans le bain universel»*.

Certains pays ont décliné l'offre de pavillon collectif, pas forcément par hostilité aux autres colocataires mais parce qu'ils poursuivaient un dessein particulier. C'est le cas du Chili, qui, pour 12 millions de dollars (environ 66 millions de francs), s'est payé son propre pavillon. *«C'est un choix politique»*, résume M. Roberto Duran, commissaire adjoint du pavillon : le Chili, notamment vis-à-vis de l'Europe, veut faire oublier la dictature, le général Pinochet. Craignant de ne pas parvenir à briser cette image en se fondant dans la masse de ses voisins sud-américains, il a donc décidé très vite – et *«coûte que coûte»*, dit M. Duran, pour un pays aussi éloigné de l'Espagne que le Japon – de se payer son propre pavillon, avec, de surcroît, des matériaux, bois et cuivre, importés du Chili. Le gouvernement a apporté les deux tiers du financement, les entreprises le reste. Le calcul est aussi économique : *«Le Chili exporte vers l'Europe peut-être plus de 3 milliards de dollars par an. Au fond, 12 millions de dollars, ce n'est pas excessif.»* Le Chili, enfin, est en contact avec des institutions espagnoles susceptibles de lui racheter le pavillon après l'Expo.

Bien plus petit que la plupart des pays latino-américains qui ont choisi d'avoir un pavillon individuel, Porto-Rico a suivi une démarche similaire : cette île des Caraïbes, associée aux Etats-Unis, a été le premier pays à répondre à l'invitation des organisateurs de l'Expo. Porto-Rico voulait, de toute façon, avoir son pavillon – quoi que fassent ses voisins des Caraïbes, qui se sont finalement groupés dans un pavillon Caraïbe commun. Là encore, il s'agissait – pour 17,2 millions de dollars (environ 94 millions de francs) – de sortir du lot, afin de dissiper quelques clichés : dans l'opinion internationale, s'agissant de Porto-Rico, *«l'unique point de référence, c'est* West Side Story*»*, reconnaît volontiers Mme Eira Pineiro Biddle, directrice du pavillon. Porto-Rico voudrait *enfin s'échapper des poncifs misérabilistes pour* apprendre au monde que l'île est, par exemple, le troisième exportateur latino-américain et le deuxième exportateur pharmaceutique du monde...

Parmi les pavillons collectifs des Petits Poucets de l'Expo, figure celui des îles du Pacifique sud. Alors que la plupart des participants jouent la carte de la modernité, avec des alliances de métaux, de verre et de minéraux, ces petites îles ont construit, avec comme décoration des sculptures mélanésiennes, un ensemble tout simple de trois paillotes traditionnelles – presque sans autres apports que du bois et des végétaux – confiées aux soins d'ouvriers fidjiens qui ont un peu le mal du pays. Ce pavillon – *«mignon»*, *«adorable»*, dit-on chez les autres exposants, - est sans doute le plus humble, et en cela l'un des plus attachants de Séville, l'un de ceux qui symbolisent le mieux la présence des plus pauvres. Colocataire de ce pavillon collectif, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est un cas unique à Séville : elle a aussi son propre pavillon. Avec son territoire grand comme l'Espagne, peuplé de seulement quatre millions d'habitants, avec d'importantes ressources en matières premières – or, cuivre, pétrole, café – qu'elle juge trop méconnues, la Papouasie, qui se présente en toute simplicité comme *«l'Eldorado du Pacifique sud»*, a tenu à se distinguer des mini-Etats de la paillote collective. Dans son pavillon, conçu par un musicien canadien intarissable sur les beautés du pays, elle présente des galeries de mine, des papillons géants, des oiseaux de paradis, mais aussi un espace réservé au *business*. Et le nécessaire a été fait, en matière de cérémonie religieuse, pour qu'un esprit positif plane sur le pavillon...

Le financement de l'ensemble paraît, lui aussi, relever en partie de la bienveillance des esprits : les sponsors ont payé la moitié, le gouvernement l'autre moitié, mais *«sans toucher au budget»* de l'Etat, précise le commissaire général, M. Camillus Narokobi. Comment ? Réponse énigmatique de M. Narokobi : *«C'était une décision du gouvernement, le gouvernement a trouvé l'argent»* ...

D'autres – et pas forcément ceux qu'on attendait – ont eu plus de problèmes : bien plus proche de l'Espagne que la lointaine Papouasie, la petite Irlande a failli ne pas venir. M. Jerry Petrie, le directeur du projet irlandais, hoche la tête avec un peu d'accablement, en évoquant les sponsors qui se sont dérobés, la maigreur du budget – 4,5 millions de livres irlandaises (environ 40 millions de francs), à peine un peu plus de 10 % du budget total du Pavillon français. Mais l'Irlande tenait à sa première participation à une expo universelle, la seule occasion d'ici à la fin du siècle, et moins d'un an avant l'ouverture du marché unique, pour se faire connaître de ses partenaires européens.

Pauvre mais fière de son Histoire, l'Irlande y consacre une bonne part de son pavillon. Elle exposera les uniformes de généraux irlandais qui s'engagèrent dans l'armée espagnole, après qu'au XVIe siècle les deux pays alliés eurent vainement tenté de battre l'armée... anglaise. La Grande-Bretagne, juste en face du pavillon de Dublin, appréciera-t-elle cet aimable rappel historique ? M. Petrie éclate d'un grand rire : *«Ce sont les faits !»*

Encore plus petit que l'Irlande, mais beaucoup plus à l'aise, le Luxembourg a eu un problème exactement inverse : *il lui fallait gérer l'image de sa richesse : «Que peut bien montrer le Luxembourg ? Ses banques ?»* Cette réflexion, entendue dans les allées de Séville, témoigne de l'ampleur du problème. Le gouvernement a préféré se passer de sponsors plutôt que risquer de devenir une vitrine des compagnies financières de son pays : les banques ne sont pas mises en valeur, *«afin d'éviter, à une exposition universelle, de paraître vouloir faire de la propagande pour un secteur où la concurrence est très vive»*, dit pudiquement le commissaire général, M. Jean Hamilius. Résultat : le Luxembourg montre sa nature, son acier, la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), pas les banques. Elles sont cependant là, mais sous la forme discrète d'un jeu informatique : un simulateur d'investissements. Solution astucieuse et presque morale : après l'Exposition, ce jeu pourrait être utilisé par les banques pour la formation de leur personnel...

Toutes proportions gardées, la principauté de Monaco avait le même problème que le Grand-Duché : sortir de l'image convenue de paradis des jeux, donner une *«image sérieuse»*, souligne Mme Jacqueline Berti, l'une des responsables du pavillon. La Principauté a saisi l'occasion pour montrer que le prince Rainier se préoccupe d'écologie et pour souligner *«les attaches de Monaco avec la mer»*. Au prix d'infinies précautions, d'un voyage de trente-six heures de camion et d'un ravitaillement en eau de mer dans la Méditerranée espagnole, ses responsables ont transporté deux cent cinquante kilos de poissons (vivants) qui doivent reconstituer un *«biotope méditerranéen»*, dans un aquarium constituant l'attraction centrale du pavillon.

La façade de la petite et si lointaine Nouvelle-Zélande suscite bien des sarcasmes avec sa pointe rocheuse artificielle, censée représenter le paysage qui s'offrit aux yeux du capitaine Cook lorsqu'il découvrit le pays. En fait, cette facade est tout simplement à l'image des Néo-Zélandais eux-mêmes, ruraux simples, aimables et, parfois, de leur propre aveu, un tantinet naïfs. M. Ian Fraser, commissaire de la Nouvelle-Zélande, explique volontiers qu'il lui fallait être concret, spectaculaire, parce que, dit-il, *«je veux que l'extérieur de notre pavillon vende mon pays»*.

Le pavillon de la Nouvelle-Zélande est une véritable «joint-venture» entre le gouvernement et des entreprises. Après les décennies d'interventionnisme du gouvernement travailliste, les Néo-Zélandais ont *viré leur cuti libérale en 1990 et appliquent* à leur pavillon les principes de leur nouvelle doctrine, avec l'enthousiasme des néophytes. Ils avaient déjà participé à l'Exposition d'Osaka, mais c'est la première fois qu'ils se lancent dans une telle aventure à près de vingt mille kilomètres de chez eux. Pour la petite entreprise Nouvelle-Zélande, comme pour beaucoup d'autres, l'Expo est d'abord une formidable occasion de se faire connaître auprès de l'énorme marché de l'Europe de 1993. *Elle se sent maintenant prête, à son* échelle, à relever le défi : *«A Osaka, en 1970,* dit M. Fraser, *nous avions présenté des moutons. A Séville, en 1992, nous présentons les produits issus du mouton»* ...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

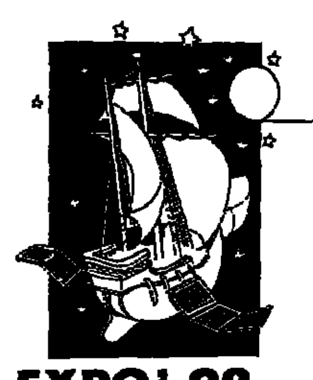
(1) Dix-sept pays sud-américains sont groupés dans le pavillon «Plaza de America», quatorze Africains se retrouvent dans l'ensemble «Plaza de Africa». Le pavillon des Caraïbes compte onze pays, celui des îles du Pacifique sud, sept. Trois pays arabes partagent avec la Ligue arabe le même pavillon.

(2) Le lac d'Espagne est un lac artificiel bordé notamment par le pavillon de l'Espagne et par ceux des régions autonomes espagnoles.



Conçu par les Suisses, le train monorail qui relie les principaux équipements de l'île de la Cartuja.

CARLOS MUNOZ-YAGUE



EXPO' 92

LA RECONVERSION
d'équipements coûteux

QUE SONT LES EXPOS DEVENUES

De Séville en 1929 à Bruxelles en 1958, de Montréal en 1967 à Osaka en 1970, Etats et entreprises ont conçu des projets grandioses sans vraiment penser à leur amortissement. Après la fête, on a partout hésité entre le commerce et les loisirs, ou les deux à la fois. Souvent, une même plainte s'est élevée : celle des contribuables.

SÉVILLE 1929

QUAND les Sévillans, il y a quelques années, ont entendu parler du projet de l'Exposition universelle, le moins que l'on puisse dire est que celui-ci n'a guère suscité l'enthousiasme. Le «flop» de l'exposition ibéro-américaine de 1929 était encore dans toutes les mémoires. A sa clôture, le 21 juin 1930, *«un long calvaire a commencé pour Séville*, explique Francisco Narbona. *L'interminable histoire des dettes de l'Expo, prétexte pour justifier les graves carences de la ville, une histoire qui n'était pas achevée un quart de siècle plus tard».*

Les Sévillans ont en effet payé une surcharge d'impôts jusqu'en 1972. Recommencer alors ? Les amateurs de boutades ont vite fait le rapprochement : *«Entre 1929 et 1992, il n'y a qu'une interversion de chiffres. Des chiffres qui portent la poisse. Une fois, cela suffit».* L'Expo de 1929 a laissé des traces amères. Il aura tout d'abord fallu dix-neuf ans pour que l'idée devienne réalité entre l'adoption par le congrès des députés, en décembre 1910, de la première subvention et l'inauguration, le 9 mai 1929. Entre-temps, il y eut la première guerre mondiale, mais également des rendez-vous manqués pour cause de travaux non terminés, de vicissitudes politiques et de querelles. Certains des promoteurs étaient déjà morts, et l'architecte principal, Anibal Gonzalez, à qui l'on doit la magnifique place d'Espagne, était souffrant et désabusé (il mourra le 31 mai) lorsque enfin le roi Alphonse XIII inaugura officiellement l'Exposition. Dix jours plus tard, le 19 mai, le souverain ouvrait également à Barcelone une exposition internationale...

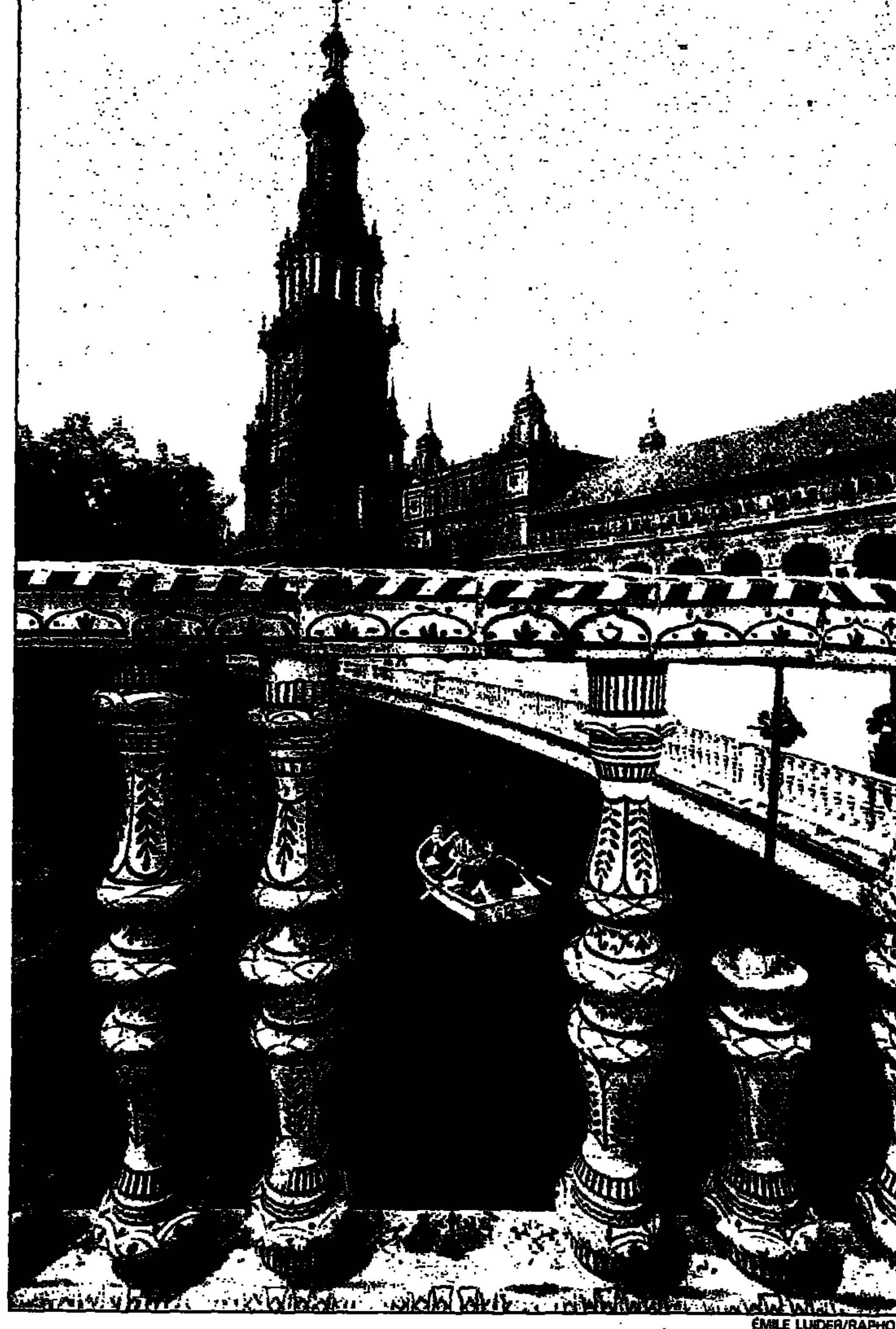
Comme cette année, Séville et Barcelone étaient déjà, à cette époque, des carrefours internationaux. Si Barcelone connut un succès touristique plus important, Séville ne parvint pas à attirer les foules. Les difficultés économiques et le krach de la Bourse de New-York, le 24 octobre, compromirent définitivement les maigres espoirs de réussite.

Pourtant, l'Expo de 1929, en dépit des aléas, fut un événement qui a considérablement marqué la capitale andalouse. Elle a laissé des traces durables dans cette cité qui comptait alors cent cinquante mille habitants. Outre la place d'Espagne qui était au cœur de la manifestation, la plupart des bâtiments des vingt nations représentées sont toujours là, le long de l'avenue de la Palmera, voie qui fut tracée à cette occasion. Certains des édifices sont aujourd'hui utilisés par des administrations ou servent de musées et de consulats. D'autres constructions, les pavillons régionaux, celui de l'agriculture, la place des Conquistadors et le parc d'attractions ont disparu. Mais que serait Séville sans le parc Marie-Louise, l'hôtel Alphonse-XIII, le Théâtre Lope-de-Vega, le stade du Bétis, tous hérités de l'Expo. Son site est aujourd'hui le lieu de promenade favori des Sévillans.

Il est étonnant de noter les similitudes qui existent entre les deux événements. En 1929 aussi, en raison de la nature de l'Exposition, on avait reconstruit l'une des caravelles de Christophe Colomb, la *Santa Maria*. On célébrait déjà les découvertes, le Nouveau Monde et les techniques nouvelles. L'attention du roi fut attirée par une machine à écrire spécialement fabriquée en son honneur : elle pouvait rédiger des proclamations en caractères gothiques. Le dirigeable allemand, le fameux Zeppelin, fit son apparition à plusieurs reprises dans le ciel andalou. Un train miniature faisait déjà en 5 kilomètres le tour de l'Exposition comme aujourd'hui le télécabine.

Soixante-trois ans plus tard, un nouveau rendez-vous avec l'Histoire a été pris. Cette fois, il ne s'agit plus de célébrer l'amitié «ibéro-américaine», mais de faire de Séville le centre du monde pendant six mois. D'ici à 2055, date probable du prochain rendez-vous des Sévillans avec une exposition internationale, on aura le temps de tirer toutes les leçons de cette nouvelle aventure.

M. B.-R.



ÉMILE LUIDER/RAPHO

Place d'Espagne, souvenir de l'exposition de 1929.

L'AVENIR
de l'île de la Cartuja

DU PLOMB DANS L'AILE

LE 12 octobre, Expo'92 fermera ses portes. L'île de la Cartuja ne retournera pas aux démons du Guadalquivir. Le formidable outil installé sur ce petit périmètre est déjà un enjeu, l'objet d'un débat qui ne fait que commencer. Comment et à quoi utiliser à l'avenir ce noyau d'infrastructures de haut niveau, l'un des espaces européens les mieux dotés en technologies ? Au mois d'octobre 1991, une société anonyme au capital public s'est créée pour la réutilisation et la mise en valeur des équipements. Son conseil d'administration, composé à 51 % des représentants de l'Etat, 44 % du gouvernement andalou et 5 % de la ville de Séville, a décidé de faire de l'endroit *«un centre de recherche et de développement»*, une sorte de laboratoire du futur.

Très vite, on s'est rendu compte que le projet PINTA (Projet de recherche sur les nouvelles technologies en Andalousie) était beaucoup trop étroit dans sa définition et en tout cas pas suffisamment ouvert pour inciter les entreprises qui avaient investi sur le site à y rester. La Confédération andalouse des entreprises (CEA) a demandé plus de souplesse, indiquant que la recherche, séparée de ses débouchés, n'avait pas grande signification. Le gouvernement andalou souhaitait pour sa part rester fidèle à l'idée de départ : celle de la recherche et du développement. L'Etat ne savait pas très bien quelle était la meilleure solution. Et la ville de Séville faisait valoir l'argument touristique et la rentabilisation d'une infrastructure hôtelière. Chacun plaidait pour sa chapelle.

Le 25 mars dernier, le conseil d'administration de Cartuja 93 a décidé d'accepter l'idée du maire de Séville et de réserver une partie du site à un parc ludique et culturel situé autour du lac. Bizarrement, le projet municipal, qui avait suscité les foudres du gouvernement socialiste andalou, a été accepté. M. Alejandro Rojas-Marcos veut désormais lancer un concours international et visiter des centres comme Epcot aux Etats-Unis pour se faire une idée. L'idée originelle tient pourtant toujours la route, mais sur une superficie réduite.

A ce jour, une vingtaine d'entreprises ont manifesté leur désir de rester dans l'île en signant un protocole qui leur permet d'utiliser leurs contructions à partir du 31 mars 1993 et cela pendant quarante ans. Un tiers des pavillons environ, dont celui de la France, devraient également être réutilisés. Les autres doivent rendre le terrain *«dans l'état dans lequel ils l'ont trouvé»*.

Pour l'instant, il faut bien avouer que les responsables de Cartuja 93 donnent l'impression de ne pas véritablement savoir ce qu'il adviendra du site en dehors de la répartition effectuée en trois zones : ludique et culturelle, recherche et développement, administrative et services. Il convient encore de concrétiser formellement ces concepts. Le souci premier est d'éviter la spéculation sur des terrains que l'Etat a mis en valeur pour le bénéfice d'entreprises ou d'un Lunapark quelconque. Il est pourtant clair que l'ambitieuse idée initiale a déjà du plomb dans l'aile.

M. B.-R.

BRUXELLES 1958

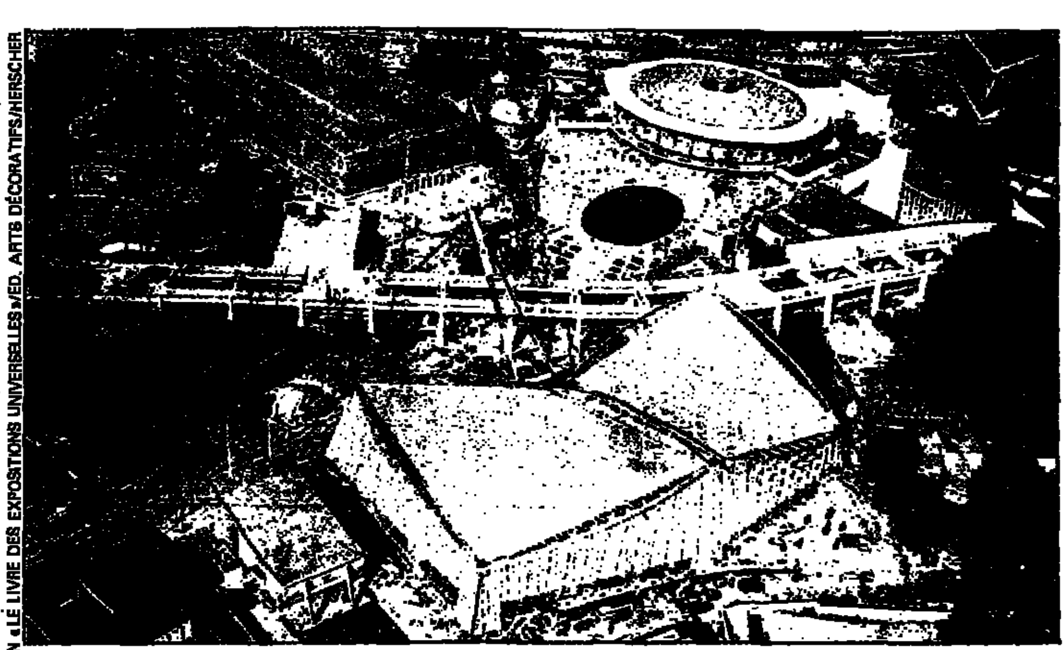
SUR tous les plans, national et international, la Belgique fut servie par les événements, en 1958. Depuis l'intronisation de Baudouin Ier, la «question royale» était enfin réglée, après le débat ouvert par l'attitude controversée de Léopold III face à l'occupant nazi. Les esprits commençaient aussi à s'apaiser au terme d'un affrontement entre partisans et adversaires *de l'école libre*. L'industrie redémarrait; l'entrée en vigueur (le 1er janvier) du traité instituant le Marché commun allait entraîner une rapide augmentation des exportations d'un royaume prospère et momentanément réconcilié.

Certes, la guerre froide battait son plein, moins de deux ans après l'écrasement de l'insurrection hongroise. Mais l'Exposition universelle de 1958 était la première depuis la fin du second conflit mondial. Le Spoutnik était exposé dans le pavillon soviétique. Parmi les spectacles donnés dans une ville en fête, le Bolchoï rivalisait avec une troupe japonaise, tandis qu'Herbert von Karajan dirigeait une Neuvième mémorable. Côté belge, un des succès revenait au pavillon du Congo. On ignorait alors quels drames allaient accompagner, deux ans plus tard, une indépendance que personne ne songeait à préparer.

L'exposition donna un coup d'accélérateur aux grands travaux urbanistiques déja entrepris dans la capitale, pour le meilleur et pour le pire. *«Le charmant boulevard Léopold-II fut écrasé par un viaduc. L'avenue Louise, la rue de la Loi et la rue Belliard furent transformées en autoroutes urbaines»*, écrit André Monteyne dans son livre *les Bruxellois* (Editions Vander, Bruxelles, 1982). Les avis restent aujourd'hui partagés : à l'actif de l'Expo, certains tunnels urbains; au passif, des destructions intempestives.

Si les pavillons des Etats-Unis et de l'URSS sont les plus visités, si celui de la France séduit et si le plus audacieux est sans doute le pavillon de la firme Philips, conçu par Le Corbusier, le symbole de l'Exposition universelle de 1958 demeure évidemment l'Atomium. C'est un ensemble de neuf grandes sphères reliées entre elles par des tubes et représentant une molécule de cristal de fer agrandie cent soixante-cinq milliards de fois. L'ingénieur André Waterkeyn, *qui conçut l'ouvrage, dirigeait* la Fédération des entreprises de fabrications métalliques. Les Hauts-Fourneaux et les Aciéries belges financèrent cette *«construction grandiose, illustration des techniques nouvelles qui conditionneront la vie des hommes de demain»*. L'ouvrage est resté debout et il constitue une de ses principales attractions touristiques. L'ascenseur qui conduit les visiteurs en haut de ses 102 mètres a déjà fait plus de six millions de voyages, authentifiés par un compteur.

La nuit, éclairé par des projecteurs, l'Atomium a encore fière allure. A l'intérieur, on constate sans surprise que les matériaux modernes vieillissent. Des expositions didactiques ont lieu dans les sphères inférieures, reliées entre elles par d'étroits escaliers mécaniques. Claustrophobes s'abstenir. Sur la plate-forme du sommet, la perspective est gâchée par les horreurs de béton et d'acier avoisinantes et par les 17000 places de parking d'un site qui sert à toutes sortes d'expositions commerciales. A défaut d'avoir laissé une trace dans l'art, l'exposition de 1958 aura consacré une évolution des esprits en matière de promotion de la femme. Des centaines d'hôtesses y trouvèrent leur premier travail rémunéré. Certaines gagnent aujourd'hui leur vie à l'Office de tourisme et d'information de Bruxelles, créé pour la circonstance, alors qu'il n'existait qu'un vague syndicat d'initiative. Elles gardent un souvenir ébloui de l'événement et elles iront revivre ce moment de leur jeunesse, ensemble, à Séville...


IN «LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES»/ED. ARTS DÉCORATIFS/HERSCHER

De grandes réalisations et des destructions intempestives.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

OSAKA 1970

LES Japonais avaient décidé d'étonner le monde et, *pour l'époque, l'Exposition d'Osaka fut la plus* grande Exposition universelle jamais réalisée. Elle occupa un site de 330 hectares dans la banlieue de la ville, dont l'aménagement avait été financé par le ministère du commerce et de l'industrie (MITI) pour un coût de 100 milliards de yens qui représenteraient en monnaie d'aujourd'hui le triple de cette somme (soit 13 milliards de francs). Entrelacs de métal, arabesques de verre et de plastique, le tout baigné dans un halo d'exotisme, l'Exposition comptait trente-deux pavillons japonais, dont le plus grand avait la forme d'une fleur de cerisier. Soixante-seize pays étrangers étaient représentés.

Les villes japonaises sont trop gigantesques et changent trop vite pour qu'elles soient profondément marquées par un événement, fût-ce une Exposition universelle. Aujourd'hui, Senri est devenue une banlieue dortoir d'Osaka et le site de l'Exposition a été transformé en un grand parc culturel et naturel qui, tous deux, se fondent dans la nébuleuse urbaine de la seconde métropole de l'archipel. Le parc de la Commé*moration de l'Exposition universelle est géré par une* fondation qui a bénéficié des profits (18 milliards de yens) obtenus grâce à un nombre de visiteurs supérieur à celui qui était attendu. La même démarche (création d'une fondation) a été suivie pour l'administration des parcs, issus de l'Exposition océanographique d'Okinawa, en 1975, puis de l'Exposition florale d'Osaka de 1990.

Le parc de la Commémoration de l'Exposition d'Osaka, dominé par la gigantesque, et quelque peu grotesque *composition de Taro Okamoto trônant sur la* place du Soleil, comprend de larges espaces de verdure, un complexe de divertissement et un ensemble d'infrastructures culturelles (dont le célèbre Musée ethnologique, un Musée national d'art international, un Musée de l'artisanat et un pavillon de la littérature enfantine). Le parc de divertissement accueille 1,8 million de visiteurs par an et le parc culturel et naturel 1,2 million.

L'Exposition d'Osaka donna lieu à de grands travaux annexes et le projet, dans son ensemble, ne fut pas exempt de visée spéculative. Le site de l'Exposition fut en effet choisi à proximité du lieu où les promoteurs entendaient construire une ville nouvelle (aujourd'hui, Senri New Town). Comme souvent, le maelström engendré par le grand événement qu'était l'Exposition facilita les expropriations (essentiellement des terres cultivées ou laissées en friche). La création d'une ligne de métro, mettant Senri à trente minutes du centre (plus un monorail desservant le parc), contribua aussi à faire monter le prix des terrains. On eut recours récemment au même procédé – un grand événement servant de couverture à des opérations de promoteurs immobiliers – pour le réaménagement du front de mer de la ville de Yokohama.

Le thème de l'Exposition d'Osaka – «Le progrès humain dans l'harmonie» – était caractéristique d'une époque. Gouvernement et milieux économiques voulaient mettre l'accent sur l'harmonie, précisément au moment où les coûts humains de l'expansion de la décennie précédente étaient devenus évidents. La fin des années 60 et le début de la décennie suivante furent en effet marqués par les retombées négatives de la période de haute croissance (urbanisation sauvage, pollution). Ce festival du modernisme triomphant et cette apothéose des technologies que fut l'Exposition d'Osaka coïncidaient avec l'apparition des symptômes d'un malaise social évident : grandes manifestations étudiantes, dérive terroriste de l'Armée rouge qui détournait son premier avion vers la Corée du Nord au moment précis de l'ouverture de l'Exposition, réactions contre les meurtrières maladies de la pollution.

Sur le plan politique, le début des années 70 fut notamment caractérisé par le basculement à gauche des municipalités (à commencer par Tokyo, Osaka ou Kyoto) qui élirent des maires soutenus par l'opposition. Les communistes, faisant valoir que les sommes investies auraient pu servir à construire des logements, refusèrent de participer à la cérémonie d'inauguration. Harmonie? L'événement donna lieu aussi à l'une des plus importantes opérations de police jamais entreprises.

PHILIPPE PONS

MONTRÉAL 1967

«En 67 tout était beau
C'était l'année d'l'amour
C'était l'année d'l'expo
J'avais des fleurs dans les cheveux
Fallait'y être niaiseux!»

CETTE chanson, très connue au Québec, date de la fin des années 70, mais son ton dés*enchanté colle parfaitement aux états* d'âme actuels de Montréal : le blues. En 1967, Montréal était le haut lieu de célébration du centième anniversaire de la Confédération canadienne, dont elle était encore la plus grande ville. Elle accueillait une exposition universelle, et c'était la première fois au Canada.

En 1992, le Québec se prépare à un nouveau référendum sur son statut particulier au sein – ou à l'extérieur – du Canada. *Et Montréal, distancée* par Toronto, a considérablement réduit, récession oblige, le programme des festivités qui devaient marquer, sur le site de l'Expo notamment, le trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de la ville.

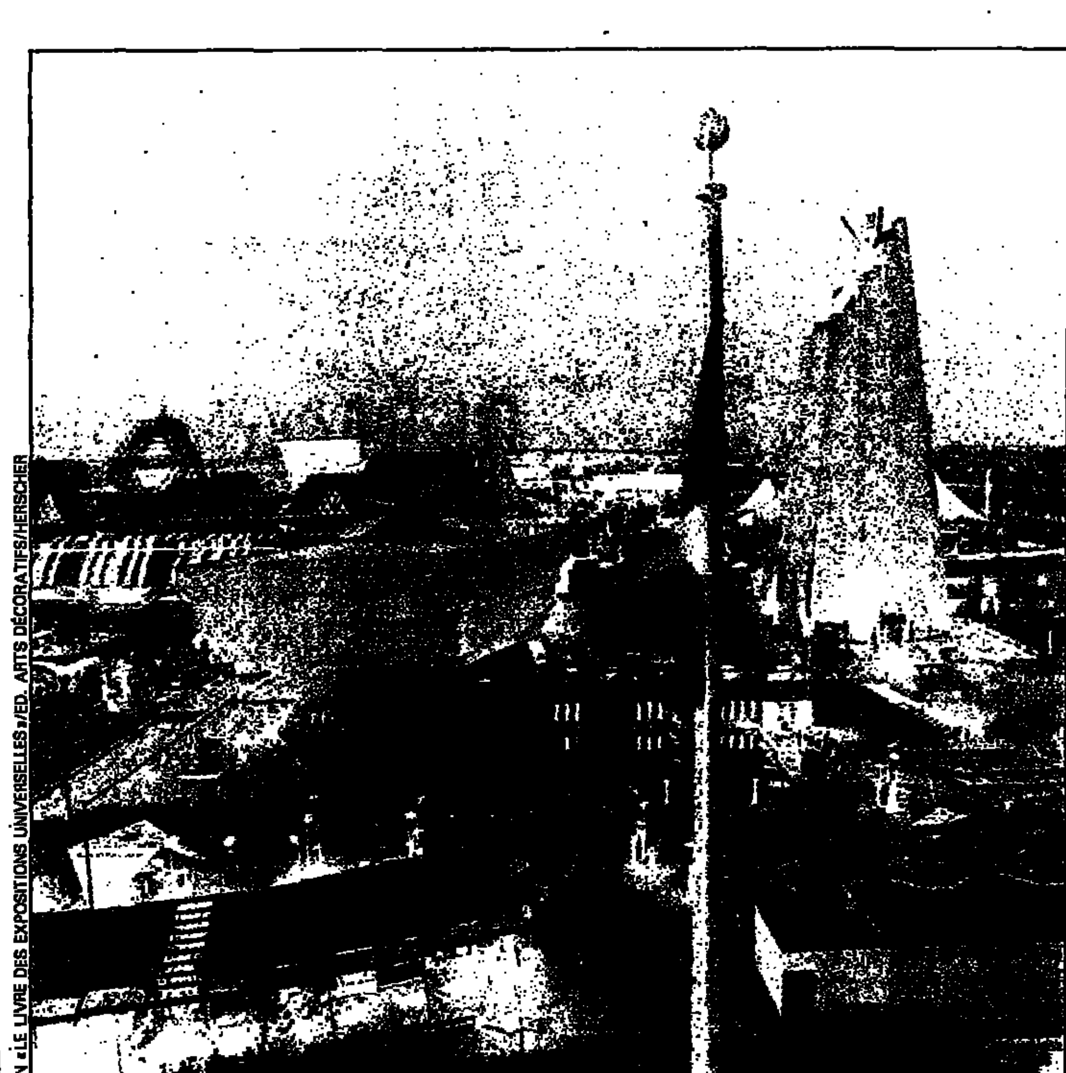
D'avril à octobre 1967, plus de cinquante millions de visiteurs – au lieu des vingt-six millions attendus – s'étaient pressés sur les deux îles artificiellement créées au milieu du Saint-Laurent. Sur le thème «Terre des hommes» (choisi par un groupe d'intellectuels et d'éducateurs en référence explicite au livre de Saint-Exupéry), cent vingt pays avaient construit à leurs frais soixante pavillons auxquels il fallait ajouter cinquante-trois pavillons financés par des exposants et sponsors privés. Jamais à court d'images grandiloquentes, le maire, M. Jean Drapeau, qui régna sur la ville de 1960 à 1986, assurait que l'exposition serait *«aussi permanente que les chutes du Niagara»*. Les îles, certes, sont toujours là et les activités de loisirs, essentiellement estivales, y attirent bon an mal an, quelque trois millions de visiteurs. Pourtant la vocation de ces *268 hectares, idéalement* situés à dix minutes du centre-ville en métro, mais perpétuellement balayés par le vent du fleuve et laissés partiellement en friche, reste incertaine.

Après y avoir maintenu – et parfois même renouvelé – leurs activités pendant plusieurs années, les pays exposants s'en sont progressivement désintéressés. Constamment érodés par les déficits d'exploitation – assumés par la municipalité – les vingt pavillons demeurant sur le site furent finalement presque tous rasés. Des grandes *ambitions culturelles initiales (certains rêvèrent* un temps d'une sorte de Beaubourg, vaste carrefour de rencontres entre artistes et public), il ne reste aujourd'hui qu'un stabile géant de Calder et le Palais de la civilisation, ancien Pavillon de la France, reconverti en centre d'expositions internationales de prestige. Dernière en date : «Cités-Cinés», en 1989. Le programme prévu l'été dernier a dû être annulé pour cause de guerre du Golfe. On en a profité pour entreprendre la restauration et l'isolation thermique du bâtiment de façon à pouvoir l'utiliser toute l'année.

Pour le reste, l'île Notre-Dame, dont les plans d'eau ont servi pour certaines épreuves des Jeux olympiques de 1976, est avant tout un grand jardin depuis qu'elle a accueilli les Floralies internationales de 1980. Un jardin enneigé six mois par an, à éviter absolument quand le circuit automobile qui l'encercle devient, pour un week-end de juin, une étape du championnat du monde de formule 1.

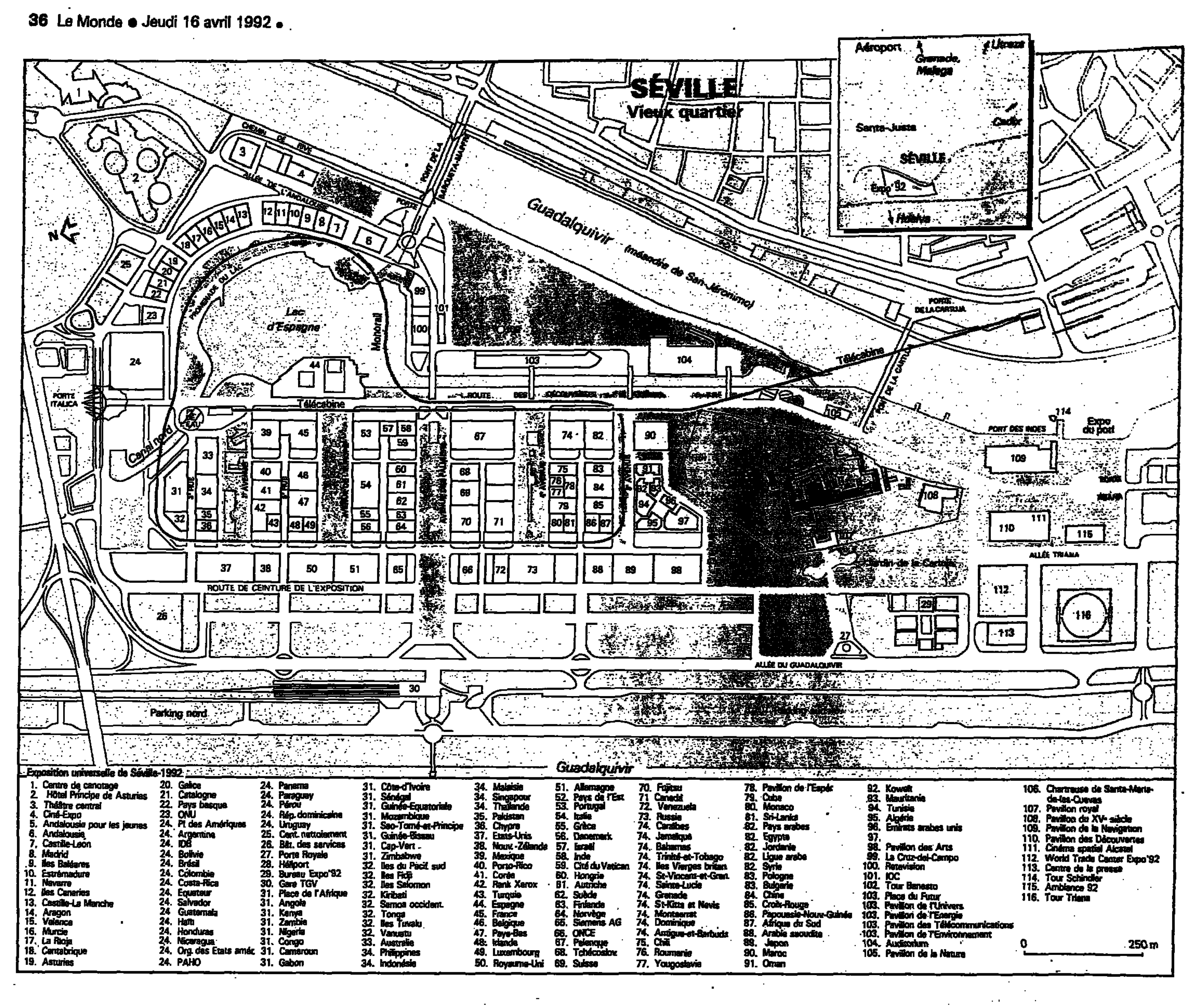
Le parc d'attractions de l'île Sainte-Hélène est le seul élément d'origine de l'Expo qui n'ait jamais manqué d'ouvrir ses portes chaque été, avec des fortunes variables. Sa fréquentation ayant chuté de 40 % depuis 1986, la société paramunicipale qui le gère a envisagé l'an dernier sa fermeture. Elle a finalement opté pour un plan quinquennal de relance qui prévoit l'investissement de 20 millions de dollars dans de nouveaux manèges.

Le successeur de M. Drapeau, M. Jean Doré, a annoncé en janvier 1991, après plus de deux ans de consultations, un plan de réaménagement du site rebaptisé «Parc des îles». En dix ans, 57 millions de dollars d'investissements (dont 40 seront fournis par le gouvernement fédéral et le reste par la ville) doivent permettre d'en faire un espace vert et récréatif à vocation familiale, axé sur l'eau et les sports nautiques. Côté éducatif, le plan prévoit d'installer en 1993 un *«centre d'interprétation du fleuve Saint-Laurent, de l'eau et de l'environnement»*, sous le dôme géodésique de l'ancien Pavillon des Etats-Unis, incendié en 1976. Ce sera l'occasion de redonner enfin un sens à cette œuvre de Buckminster Fuller, révolutionnaire à l'époque, dont l'énorme carcasse est restée posée dans le paysage montréalais comme une épave incongrue. Mais pour l'heure, la principale réalisation concrète de ce plan est un «amphithéâtre naturel» (une cuvette gazonnée) pouvant accueillir *75 000 personnes aux trois concerts de variétés* prévus pour le trois cent cinquantième anniversaire. On est loin des grandes expositions didactiques de 1967 sur l'«Homme créateur» ou l'«Homme explorateur». Mais les Montréalais, qui n'ont pas encore fini de payer leur ruineux stade olympique, se méfient pour longtemps des projets grandioses de leur municipalité.


IN «LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES»/ED. ARTS DÉCORATIFS/HERSCHER

«Terre des hommes» est devenu «Parc des îles».

CATHERINE LECONTE



P R O G R A M M E

Une sélection

SIX MOIS DE SPECTACLE PERMANENT

OPÉRA

au Théâtre de la Maestranza

Les 24, 28 avril et 2 mai : *Carmen*, de Bizet, direction Placido Domingo, avec Teresa Berganza, José Carreras et Justinio Diaz. Coproduction Liceo de Barcelone et Covent Garden de Londres.

Les 17, 21 et 25 mai : *la Favorite*, de Donizetti, avec Shirley Verret et Alfredo Kraus. Production du Grand Théâtre de Cordoue.

Les 30 mai, 2 et 5 juin : *Un bal masqué*, de Verdi, avec Aprile Millo et Placido Domingo. Production du Met de New-York.

Les 15 et 16 juin : *Marie Stuart*, de Donizetti. Production de l'Opéra royal de Suède.

Les 10 et 12 juillet : *la Traviata*, de Verdi, avec Tiziana Fabricini, Roberto Alagna. Production de la Scala de Milan.

Les 19 et 22 juillet : *Otello*, de Verdi, avec Placido Domingo et Karen Esperian. Production de l'Opéra-Bastille.

Les 7, 8, 9, 10 et 11 août : *El Gato Montés* (zarzuela), de Manuela Panella, avec Placido Domingo, Juan Pons, Veronica Villarroel. Production du Théâtre de la Zarzuela de Madrid.

Les 4, 6 et 8 septembre : *Don Giovanni*, de Mozart, avec Ruggero Raimondi et Eva Johansson. Production du Staatsoper de Vienne.

Les 28, 29 septembre et 1er octobre : *le Vaisseau fantôme*, de Wagner, avec Sigmund Nimsgern, Sabine Haas, etc. production de l'Opéra d'Etat de Dresde.

MUSIQUE SYMPHONIQUE

au Théâtre de la Maestranza

Le 1er mai : Orchestre régional de Murcie (Espagne), Beethoven, Manuel Moreno Buendia, Mendelssohn.

Le 5 mai : Orchestre philharmonique de Berlin, Schubert, Bruckner.

Le 6 mai : Orchestre de Paris, Poulenc, Milhaud, Berlioz . Dans le cadre de la Journée officielle de la France.

Le 9 mai : Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, Weber, Mendelssohn, Verdi-Berio.

le 11 mai : Orchestre philharmonique d'Israël, Webern, Mozart, Brahms.

Le 12 mai : Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, Tchaïkovski, avec Rafael Orozco (piano) .

Le 16 mai : Orchestre de Philadelphie, Copland, Elgar, Dvorak.

Le 22 mai : Orchestre philharmonique d'Oslo, Hovland, Grieg, Mahler.

Les 23 et 24 mai : Orchestre philharmonique de Munich, Strauss, Tchaïkovski, Mozart et Brahms.

Le 7 juin : Orchestre symphonique de Montréal, Ibert, Stravinski, Rimski-Korsakov.

Le 8 juin : Orchestre symphonique de Castille, Tomas Breton, Stravinsky, Ives.

Le 9 juin : Orchestre symphonique de Cuba, «Hommage à Lorca» .

Le 10 juin : Orchestre de la Fondation Gulbenkian, Stravinsky, Nunes (création espagnole).

Le 18 juin : Orchestre symphonique de Ténériffe, Juan José Falcon, Schumann, Chostakovitch.

Les 21 et 22 juin : Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Beethoven.

Le 25 juin : Orchestre philharmonique de Buenos-Aires, Martha Argerich (piano) .

Le 27 juin : Orchestre national d'Espagne, Berenguel, Halffter, Tchaïkovski.

Les 25, 26 et 27 juillet : Royal Philharmonic Orchestra, concerts en hommage au cinéma.

Le 12 août : Orchestre symphonique de Pittsburg, Mahler.

le 17 août : Orchestre du Kirov, Dvorak, Mstislav Rostropovitch (violoncelle) .

Le 22 août : Orchestre symphonique de Göteborg (Suède), Rachmaninov, Debussy, Nielsen, Chostakovitch.

Le 28 août : Orchestre philharmonique de Vienne, Haydn, Mahler.

Les 21 et 22 septembre : Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Webern, Maderna, Beethoven, Haydn, Bruckner.

Le 5 octobre : Orchestre national d'Espagne, de Falla.

MUSIQUE DU MONDE ZARZUELA, JAZZ, ROCK

à l'Auditorium

Du 9 au 14 mai, du 25 au 28 juin, du 7 au 11 juillet, du 23 au 29 juillet : anthologie de la zarzuela, avec Montserrat Caballé, Placido Domingo, José Carreras, Alfredo Kraus et Pedro Lavirgen.

Le 23 juin : *Puerto Rico es la salsa.*

Le 1er juillet : *Atma*, oratorio multimédia de Trinidad-et-Tobago (Orchestre symphonique, *steel band* et *drums*.

Du 13 au 15 juillet : «Hommage à Miles Davis, Charlie Parker, Dizzy Gillespie» .

Le 20 juillet : Ryuichi Sakamoto.

Le 11 août : rock concert Coca-Cola.

Le 8 octobre : Fanfares de Valence (400 musiciens).

THÉATRE

au Théâtre Lope de Vega

Du 20 au 26 avril : *Don Quixote*, de Rafael Azcona, Mauricio-Scaparro et Tulio Kezich.

Du 16 au 20 mai : *Lope de Aguirre, Traidor*, de José Sanchis Sinisterra, mise en scène de José Luis Gomez.

Du 23 au 27 mai : *Tirano Banderas*, de Ramon Maria del Valle-Inclan, mise en scène de Luis Pasqual.

Du 2 au 6 juin : *Peer Gynt*, d'Henri Ibsen, mise en scène d'Ingmar Bergman.

Du 15 au 18 septembre : *le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, mise en scène Jean-Luc Boutté.

Du 7 au 11 octobre, *le Baruffe chiozzotte*, de Carlo Goldoni, mise en scène de Giorgio Strehler.

THÉATRE, OPÉRA, DANSE

au Théâtre central

Les 18, 19 et 20 juin, *la Légende de don Juan*, chorégraphie de Jean-Claude Gallotta.

Les 1er et 2 mai : *Ancient Days*, opéra de Laurie Anderson. Production du Theater am Turm de Francfort.

Les 8, 9 et 10 juillet : *Lapin chasseur*, de Jérôme Deschamps.

Les 23, 24 et 25 juillet : *Greek*, de Steven Berkoff, mise en scène de Guillermo Heras.

Les 25, 26 et 27 juin : *Impressing the Czar*, chorégraphie de William Forsythe.

Les 20, 21 et 22 août : *Cinq airs de concert de Mozart*, chorégraphie d'Anne Teresa de Keermaeker.

Les 26 et 27 juin : Martha Graham Dance Company.

Les 27 et 28 juillet : Ballet national du Chili.

Les 7 et 8 août : la Compagnie Maguy Marin.

DEUX LIVRES

La France à l'Exposition universelle Séville 1992, sous la direction de Régis Debray, Flammarion éd., 144 p., 95 F.

Les Expositions universelles, par Florence Pinot de Villechenon, coll. «Que sais-je?» PUF, 126 p., 38 F.

★ Du 20 avril au 12 octobre. Prix de l'entrée à l'exposition : journées et soirées, de 9 heures à 4 heures le lendemain (200 F environ) ou de nuit, de 20 heures à 4 heures (50 F environ), forfait 3 jours (500 F environ). Renseignements, à Paris : Office espagnol du tourisme, 43 ter, avenue Pierre-Ier-de-Serbie 75008 Paris, tél. : 47-20-90-54, Minitel 36-15 Espagne ; à Séville Expo'92, renseignements touristiques, Expotourist Service, tél. : (19) 345-446-19-92, fax : (19) 345-446-03-07, tél. depuis l'Espagne : 900-50-19-92. Logement : une centrale de réservation, CORAL, propose chambres d'hôtels et locations d'appartements, de 600 F à 1 100 F la chambre double, tél. : (19) 345-446-00-92, fax : (19) 345-446-02-06. Egalement, possibilités de location ou d'hébergement en chambres d'hôte, avec la formule «Sevilla abierta», tél. : (19) 34-5-428-49-36, de 250 F à 500 F par jour et par personne.